

SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
ŒUVRES
COMPLETTES
DE
J. J. ROUSSEAU.
SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION.

TOME TRENTIEME.

30

GEUVRES

COMPLETES

DE

J. J. ROUSSEAU.

SUPPLEMENT

A LA

COLLECTION

TOME TRENTIEME

SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

TOME SIXIEME.



AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. LXXXII.

SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES

J. J. ROUSSEAU

CITIZEN DE GENÈVE

TOME SIXIÈME



**Landesbibliothek
Coburg**

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE

M. DCC. LXXII



L A
VERTU VENGEÉE
PAR L'AMITIÉ,
O U
RECUEIL DE LETTRES
S U R
J. J. ROUSSEAU,
*PAR MADAME DE****

INTRODUCTION.

JE me crois dispensée de dire par quel motif
j'ai écrit les lettres qui composent ce recueil :
si après les avoir lues on pouvoit l'ignorer en-
core, j'aurois eu grand tort de les publier. Mais
je dois compte des circonstances qui y ont don-
né lieu ; des considérations qui m'ont portée à

en faire paroître quelques-unes sous différens noms ; enfin des raisons qui m'engagent à les remettre aujourd'hui sous les yeux du Public. Je lui demande grace pour les longueurs où vont m'entraîner ces détails , que je voudrois pouvoir lui rendre aussi agréables qu'ils seront sinceres. Ah ! sans doute , personne ne desira jamais plus vivement que moi de lui plaire , puisque jamais personne n'eut à lui persuader des mensonges , autant d'intérêt que j'en ai à le convaincre de la vérité.

La premiere de ces lettres fut adressée , sur la fin de 1766 , à l'auteur anonyme d'une petite brochure intitulée : *Justification de J. J. Rousseau , dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*. J. J. Rousseau étoit alors en Angleterre. L'anonyme dit qu'il ne l'a jamais connu ; & cela est prouvé par le peu de chaleur qu'il met dans son ouvrage.

La deuxieme lettre (si l'on peut appeller ainsi un écrit adressé en partie au Public & en partie à un particulier) , a pour titre , *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume* , fut faite dans les premiers jours de 1767 , & n'a jamais paru (a). La personne qui s'étoit chargée de la donner à l'impression ayant fait une absence forcée de la durée de six mois , je redemandai mon manus-

(a) Non : mais en 1772 Jean-Jacques la lut & l'honora de son approbation. Circonstance que je crois ne pas devoir passer sous silence ; parce que , selon moi , & tous ceux qui ont connu le caractère de cet homme véridique , elle décide la question si souvent agitée : *La Nouvelle Héloïse est-elle une histoire ou un roman ?*

crit , parce qu'il me sembla que ce petit ouvrage avoit perdu son principal mérite , celui de l'*à-propos*. Aujourd'hui qu'il me paroît utile à la gloire de J. J. Rousseau de rassembler sous un seul point de vue les différentes apologies , qu'en différens temps l'acharnement de ses persécuteurs a arrachées à mon zèle , je crois ne pas devoir négliger celle-là. De plus , on verra par les ménagemens que j'ai eus pour MM. d'Alembert & de Montmollin , dans ces deux premiers morceaux faits durant la vie de Jean-Jacques , combien la crainte de lui déplaire & de choquer ses principes , en a imposé à mon ressentiment contre ceux de ses ennemis qui avoient encore quelque réputation d'honnêteté à perdre.

Les troisième & quatrième lettres adressées à M. Fréron , furent écrites en Novembre & en Décembre 1778 , & insérées dans l'*Année littéraire* Nos. 35 & 39 de la même année. La première roule sur un article de M. de la Harpe , qui se trouve dans le *Mercur* du 5 Octobre 1778. En écrivant cette lettre , j'eus moins pour but de combattre un adversaire de J. J. Rousseau , que de prouver aux rigoristes , en fait de procédés , qui critiquoient le ton dont M. de Corancez avoit combattu M. de la Harpe ; que loin d'avoir passé les bornes que prescrit l'honnêteté , M. de Corancez lui avoit fait des sacrifices qui avoient dû coûter beaucoup à son attachement pour J. J. Rousseau. Je rapporterai le préambule dont M. Fréron daigna orner ma lettre ; & j'en userai de même pour tout ce qu'il a écrit de relatif à celles qui ont obtenu place dans son Journal. Peut-être devrois-je m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs , de contribuer ainsi moi-même à propager les choses obligeantes.

tes que cet estimable Journaliste a bien voulu dire de moi (sur la foi d'autrui , car il est bien vrai qu'il ne m'a jamais vue). Mais son goût est si délicat , son jugement si sain , & son cœur si droit , que J. J. Rousseau même peut s'honorer de ses éloges : dès-là je ne dois pas l'en priver. D'ailleurs , je l'avoue , j'ai tant de besoin de la bienveillance de mes juges , que je ne puis me résoudre à supprimer ce que je crois propre à me la concilier.

La seconde de ces deux lettres a pour objet le ridicule *avis* [sans nom d'auteur] qui se trouve si bien placé dans le *Mercur*e , volume du 25 Novembre 1778. Je ne rapporterai point cet *avis* , parce qu'il ne faut pas multiplier les sottises.

Les deux lettres suivantes , l'une du 7 Février , l'autre du 15 Mars 1779 , furent encore successivement adressées & envoyées à M. Fréron , avec prière de les admettre dans l'*Année Littéraire* : sur son refus , qui ne pouvoit m'être suspect , je pris le parti de les faire imprimer à part , & débiter , non comme je l'aurois voulu , mais comme il plut à MM. les Encyclopédistes de le permettre [b]. La première contient l'examen d'un article du N°. 361 du Journal de Paris (même année) , dans lequel je trouvais que MM. les Rédacteurs de ce Journal , qui s'étoient précédemment annoncés comme amis de J. J. Rousseau , dérogeoient cruellement à ce titre. La seconde est consacrée à venger l'infortuné Ge-

(b) On sentira que je veux parler des obstacles que leurs manœuvres opposent à tout ce qui entreprend de les démasquer.

nevois des atrocités dont fourmille l'exécrable *note* que M. Diderot a souffert qu'on inférât dans son misérable *Essai sur la vie de Sénèque*. Cet ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli, y entraînera-t-il la *note* qui lui a valu les regards du Public; ou bien cette *note* partageant la célébrité des grands crimes, dont elle a les affreux caractères, le préservera-t-elle d'y tomber? Je suis fâchée qu'il n'appartienne qu'au temps de résoudre cette intéressante question.

La septième lettre du 20 Mai 1779 intitulée : *Lettre d'un anonyme à un anonyme, ou Procès de l'esprit & du cœur de M. d'Alembert*, a pour sujet l'*Eloge de George Keit, grand Maréchal d'Ecosse*. Ouvrage trop connu, sans doute, pour que j'aie rien à en dire ici. La même raison m'empêchera de donner l'extrait d'aucun des écrits de M. d'Alembert auxquels j'ai répondu.

La huitième lettre du mois de Juillet 1779, adressée à M. Fréron, & insérée dans l'*Année Littéraire* N°. 21 de la même année, répond à une analyse qu'il avoit donnée du *nouveau Dictionnaire historique* dans le N°. 18. Comme je suppose l'*Année Littéraire* aussi répandue qu'elle doit l'être, je ne rapporterai point cette analyse. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle me procura un plaisir bien rare & bien sensible, pour quelqu'un qui aime Jean-Jacques, moins en raison de ses talens que de son extrême bonté; le plaisir de pouvoir le défendre sans accuser personne. Je le goûtai d'autant mieux, que je craignois de n'en être plus susceptible : il me sembloit que perpétuellement irritée par les noirceurs que chaque jour voit éclore contre mon vertueux ami, je devois avoir perdu cette bien-

veillance universelle, dont il nous a peint les effets d'une manière si touchante.

La neuvième lettre adressée à M. d'Alembert, répond à celle qu'il avoit lui-même adressée, le 18 Septembre 1779, à MM. les Rédacteurs du *Mercur de France*, & qu'ils inférèrent dans celui du 25 du même mois.

La dixième lettre intitulée : *Réponse anonyme à l'Auteur anonyme de la réponse à la réponse faite aussi par un anonyme, à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la voie du Mercure aux amis de J. J. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde*, réfute un article du *Mercur* du 27 Novembre 1779, qui porte pour titre : *Réponse à la lettre que M. d'Alembert a insérée dans le Mercure, pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau dans l'éloge de milord Maréchal*. Ce titre qui n'a pas le sens commun, comme on le verra dans ma réponse, m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée : son ridicule entortillage m'a séduite ; il m'a paru piquant de faire assaut d'extravagance avec le secourable anonyme : j'ai pensé que si je pouvois le surpasser en cette partie, qui est incontestablement la seule où il excelle, à plus forte raison pourrois-je l'emporter sur lui dans celles où il n'excelle pas. Puissent mes Lecteurs juger que cette espérance ne m'a point trompée !

L'onzième lettre du 10 Septembre 1780 est intitulée : *Errata de l'Essai sur la Musique ancienne & moderne, ou lettre à l'Auteur de cet Essai, par Madame * * **. Ce titre est justifié par la manière dont elle est faite ; puisque des assertions calomnieuses sont les fautes les plus graves qu'un ouvrage puisse contenir ; & que je me

suis attachée à détruire celles dont l'*Essai sur la Musique* est rempli. Je n'ai daigné tenir compte d'aucun de ses autres défauts ; mon objet n'étant pas de travailler à la perfection de cet ouvrage. Au reste , en prouvant combien l'auteur a l'esprit faux ou le cœur gâté , j'ai suffisamment mis ses lecteurs en garde contre ses jugemens de tout genre.

La douzieme lettre parvint manuscrite par la poste à M. d'Alembert , le 9 Décembre 1780. Elle ne devoit être imprimée ni par mes soins , ni par ceux de M. Fréron : car il n'étoit pas vraisemblable que M. d'Alembert , que je priois de la publier , l'adressât à cet intéressant Journaliste. D'ailleurs , pour ne pas mettre la complaisance de l'Académicien à une trop forte épreuve , je l'engageois à confier ma lettre au *Mercur*, son messager favori. Au lieu d'avoir cette condescendance , ou de s'y refuser formellement , ce qui auroit encore compromis sa dignité , il abandonna la paperasse à MM. les Rédacteurs du *Mercur*, pour en faire ce que bon leur sembleroit. Cette tournure étoit excellente pour empêcher qu'elle ne parût [c], & se réserver la faculté de dire qu'il ne s'opposoit nullement à ce qu'elle fût publiée. Or , il leur sembla bon de mettre dans leur volume du 23 Décembre , une lettre amphigourique , qui porte en substance que M. d'Alembert s'en étoit rapporté à eux pour y insérer , ou non , une lettre dans laquelle une femme qui signe D. R. G. & qui leur est inconnue , ainsi qu'à lui , essaie [le mot est précieux] de ré-

(c) Il étoit naturel de croire que cette dédaigneuse indifférence me rebutteroit.

pondre à une lettre qu'il leur a adressée dans le *Mercur* du 14 Octobre. Nous nous permettrons, ajoutent-ils, une seule observation sur un fait qui paroît avoir induit madame G*** en erreur. Elle n'a pas fait attention [on le verra] à ce que M. d'Alembert dit expressément, & qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses *Elémens de Musique*, donnée en 1762, six ans avant le *Dictionnaire* de M. Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses *Elémens*. Eh bien ! quand cela seroit vrai, est-ce que cela l'auroit autorisé à tronquer indignement le texte, à changer avec la plus révoltante perfidie les expressions de la note dont il se plaint, pour faire croire que J. J. Rousseau dit que la *seconde édition des Elémens* a paru en 1768 ? Est-ce qu'en disant une chose vraie, on acquiert le droit de dire cent faussetés ? M. Rousseau a dû dire ce qu'il a dit, puisqu'il parle d'une *nouvelle édition avec des augmentations*, qui a paru quelque temps après son *Dictionnaire*, & qu'en effet il en parut une en 1772. M. d'Alembert n'avoit qu'un moyen de se réhabiliter, c'étoit de faire imprimer ma lettre : il a préféré d'avoir aux yeux de toute la France, outre les torts que je lui reproche, celui de s'être refusé à leur réparation : ce qui levera les doutes qu'une excessive indulgence pourroit encore former sur la mauvaise foi qui a été jusqu'à présent le principe de sa conduite. J'avoue qu'exiger qu'un personnage aussi important que le chef d'une secte importante ; le plus grand géometre de l'univers ; le secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; l'ornement de toutes les autres ; le représentant de l'Europe, Monsieur d'ALEMBERT enfin, rétracte à la réquisition d'une femme, les calomnies qu'il s'est permis d'a-

vancer contre un *fou* [a] ; c'est avoir aussi des prétentions trop outrées. Je me suis donc rabat-tue à supplier humblement M. Fréron de se charger de mon iniquité , c'est-à-dire , de ma lettre ; & il a eu la bonté de lui donner place dans le N^o. 37 de l'*Année Littéraire* 1780 , ainsi qu'à celle que j'eus l'honneur de lui écrire pour lui demander ce bon office , & qui se trouve la treizieme de ce recueil. Je sens tout le prix de l'égard que M. Fréron eut pour moi dans cette délicate circonstance ; & je le prie de permettre que je lui en fasse ici les plus sinceres remer-cimens.

La quatorzieme & derniere lettre a moins de rapport à J. J. Rousseau que les précédentes ; mais elle en a encore assez pour n'être pas déplacée à leur suite. Voici quelle en fut l'occasion. M. l'Abbé Rouffier , savant du premier ordre , ayant lu l'*Errata de l'Essai sur la musique* , fut affecté de l'article de cette brochure qui le regarde , au point de prendre la peine de faire sur ce sujet une note , qu'il remit à un de ses amis , à qui il ne connoissoit , & qui n'avoit en effet aucune relation avec moi. De mains en mains , cette note tomba dans les miennes : le caractère de modération qui la distingue , me déterminà à écrire sur le champ à M. l'Abbé Rouffier une lettre d'excuses , qu'il reçut par la poste , le 15 Février 1781. Je la terminois en le priant de la faire mettre dans quelque papier public : il ne l'a pas fait , que je sache ; mais la maniere flatteuse dont il a bien voulu l'accueillir , me don-

[a] Voyez la lettre de M. d'Alembert à MM. les Rédacteurs du *Mercur*.

ne lieu de croire que sa seule modestie l'en a empêché. Comme je n'ai pas encore assez de lumières pour n'avoir plus de conscience, je pense que ce seroit imiter fort mal à propos M. l'Abbé Rouffier, que de laisser subsister mon injustice, sous prétexte qu'elle ne peut tirer à conséquence; & que, puisqu'elle a été publique, je dois la réparer publiquement.

Cette lettre n'étoit point signée, parce que la poste n'est pas si difficile que MM. les Journalistes, qui, assure-t-on, sont assujettis à ne publier aucune lettre qui ne soit revêtue d'une signature, ou dont ils ne connoissent l'auteur. Cette condition est dure pour quelqu'un qui ne veut ni se taire, ni faire parler de soi. Pour m'y soustraire, on me conseilla de mettre à ma première un nom qui ne me fit pas perdre les avantages de l'*incognito*: cette petite ruse n'étoit pas de mon goût: cependant il fallut l'employer; & comme en tout il n'y a que le premier pas qui coûte, me trouvant dans le cas de récrire, je crus devoir, pour mieux dérouter les curieux, signer mes lettres de différens noms, & y dire des choses qui induisissent à penser qu'elles étoient de différentes personnes; ne me flattant pas d'avoir un style assez à moi pour rendre cette précaution inutile. Mais je n'ai pas pris un seul nom qui ne m'appartînt: celui que je porte sera connu, quand je ne pourrai plus ni m'en applaudir ni m'en plaindre.

Il ne me reste plus qu'à déduire les raisons qui m'engagent à former ce Recueil. La plus forte de toutes, est la douce obligation de déférer au sentiment de deux hommes recommandables, que je révère profondément, & à l'un desquels je dois toutes les consolations que la

mort de Jean-Jacques m'a permis de goûter ; tous deux doués d'un genre de mérite qui les rend plus capables que personne d'apprécier celui de ce vrai philosophe ; animés pour lui d'une amitié ardente & d'un zèle infatigable ; dépositaires de ses dernières volontés , éditeurs de la seule collection de ses œuvres qu'on doive tenir pour authentique ; enfin , dignes de lui succéder dans le cœur des gens sensibles qui l'ont tous aimé , & même dans l'opinion publique , puisqu'ainsi que lui ils honorent les talens en en faisant le plus noble usage. J'aurois certainement pour ces deux respectables amis de mon ami , des déférences plus coûteuses : car il faut l'avouer , celle-ci s'accorde avec mon inclination comme avec mon devoir. Je sens qu'autant auroit-il valu ne pas faire ces lettres , que de m'en tenir à la manière dont elles ont été publiées. Les brochures isolées , qui n'ont qu'un objet , ne peuvent satisfaire que sur cet objet , & ne sont gueres lues que de ceux qui y prennent intérêt : mais un corps de défenses embrasse tout , & est lu de tout le monde. Je fais bien qu'un partisan de Jean-Jacques a dit , tout en écrivant en sa faveur : *A Dieu ne plaise que je veuille me donner les airs d'être le défenseur de Jean-Jacques , il n'en a pas besoin ; ses œuvres existent.* Ou je me trompe beaucoup , ou il y a dans cette phrase plus de sentiment que de réflexion. Elle a beau faire honneur à M. de Marignan , en invitant à croire qu'il voit dans les œuvres de Jean-Jacques , la réfutation complète de toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui , il n'en seroit pas moins dangereux que la façon de penser qu'elle annonce , fût adoptée par tous les amis de Jean-Jacques. Si on n'attaquoit que ses

œuvres , à la rigueur ils pourroient se taire & les laisser parler ; mais ce sont ses mœurs , son caractère , ses intentions , ses principes , sa mémoire , enfin , qu'on attaque avec fureur , sans frein & sans exemple. Or , comme ses ennemis prouvent journellement qu'on peut écrire les plus belles choses , & faire les plus infâmes , il est indispensable d'établir l'admirable conformité qui a toujours subsisté entre ses principes & sa conduite : ce qui ne se peut qu'en démontrant jusqu'à l'évidence , la fausseté des accusations dont on a pris à tâche de le charger. D'ailleurs , j'ai toujours cru , & je croirai toujours , que défendre la vertu contre le vice , est un air qui sied à tout le monde. Mais n'est-ce pas servir la société , peut-être plus utilement que Jean-Jacques même , que de préserver des impressions funestes aux mœurs , que quelques littérateurs , & la plupart des journalistes cherchent à donner sur son compte , les jeunes gens , les femmes , les gens du grand monde , trop dissipés pour méditer les ouvrages de ce philosophe , & trop répandus pour ne pas trouver sous leurs mains , & au moins parcourir les petits libelles qui s'impriment contre lui , & qui ont pour but de rendre sa personne méprisable , & sa morale suspecte ? Si nous négligeons de présenter le préservatif , nous qui connoissons tous les dangers du mal , qui tentera d'appliquer le remède ? Il faut défendre Jean-Jacques , pour l'intérêt de la vérité , pour celui de sa mémoire , pour le bien général & pour son propre soulagement , pour peu qu'on sente avec vivacité. Eh ! comment ne pas employer toutes ses forces à repousser les efforts de prétendus philosophes , qui se liquent pour diffamer dans l'esprit de la multitude

tude, sur qui leur charlatanisme a acquis quelque pouvoir, un homme qu'ils devroient prendre & lui proposer pour modèle? Comment retenir son indignation, quand on voit deux hommes (e) qui s'étoient concilié l'estime générale par leur attachement à la bonne cause, & le noble zèle qui les portoit à seconder dans ses travaux un jeune littérateur, également intéressant par son âge, ses talens, son caractère, à l'abri d'un nom respecté abandonner *lâchement* l'une & l'autre; parler avec la dernière indécence du plus profond des moralistes, du plus exact des logiciens, du plus simple des philosophes, du plus éloquent des écrivains, du plus grand des hommes, puisqu'il en fut le plus vertueux; & cela après s'être élevé avec autant de vigueur que de courage, contre le *lâche* mais dangereux *agresseur*, qui, après quinze ans de silence, n'ouvre la bouche qu'après la mort de l'accusé; & quand il n'a plus pour se défendre que le souvenir de ses vertus civiles, & l'estime du petit nombre de personnes qui l'ont connu. Après avoir avoué que cet accusé est un *témoin irréprochable*, dont la candeur & la simplicité sont déjà reconnues (f): & par cette absurde palinodie, s'exposer au soupçon flétrissant, dont aucune protection ne peut les garantir, de s'être laissé corrompre par les Encyclopédistes. A quel prix? C'est ce que je n'aurai pas la témérité de vou-

(e) Messieurs Geoffroy & Royou, ci-devant coopérateurs de M. Fréron; actuellement auteurs du Journal de Monsieur, frere du Roi.

(f) Voyez la lettre de M. l'Abbé Royou à M. Fréron, au sujet de l'éloge de milord Maréchal, N°. 17 de l'Année littéraire 1779.

loir approfondir. Ah ! sans doute , ce ne peut être que par un déplorable effet de cette corruption , qu'ils ont oublié ce qu'ils se devoient à eux-mêmes , jusqu'à se permettre de dire en rendant compte du supplément à l'Emile de J. J. Rousseau : *Ce fragment me paroît la meilleure critique qu'on ait jamais faite de l'Emile (g). On diroit que le Citoyen de Genève a voulu nous prouver lui-même l'inutilité de son système d'éducation. Après avoir uni son Eleve à la charmante Sophie, le Mentor s'éloigne, quoique plus nécessaire que jamais.* Sans compter qu'il n'est pas d'usage qu'un homme marié garde son gouverneur , du moins à ce titre , si le Mentor d'Emile étoit resté auprès des nouveaux époux , ou il n'y auroit servi à rien , ce qui donneroit vraiment prise à la critique , ou il n'y auroit pas eu matière à un supplément : car rien ne feroit plus simple , plus uniforme , moins fertile en événemens , que la vie privée de deux époux , qui , sous les yeux d'un bon instituteur , ne s'écarteroient point de la route qu'il leur traceroit , & resteroient constamment attachés l'un à l'autre.

Cet Emile , si bien affermi dans ses principes , devient galant , & presque petit-maitre : la tendre & vertueuse Sophie n'est plus qu'une femme à la mode ; & sans respect pour la philosophie , elle fait à son époux l'outrage le plus sensible.

Voilà la pernicieuse influence des mœurs des grandes villes , sur des caractères honnêtes , mais foibles : la crainte de paroître ridicules les jette

(g) M. Geoffroy parle au singulier ; mais M. Royou étant son associé , ils répondent l'un pour l'autre ; & le produit de leur Journal , tant en approbation & en blâme , qu'en argent , doit être commun entr'eux.

dans le précipice : mais les principes d'une bonne éducation reprenant le dessus , les en retirent ; ils deviennent plus forts par l'épreuve de leur foiblesse , & plus estimables peut-être de savoir réparer & se pardonner réciproquement leurs fautes , qu'ils ne l'auroient été de savoir s'en garantir. Nous aurions vu Emile & Sophie dans cette heureuse situation , si la mort avoit laissé à J. J. Rousseau le temps de les y conduire. Cela est vraisemblable du moins ; car ayant cru ce *supplément* utile , il n'a pu que le suspendre , & non pas l'abandonner. Ce *sans respect pour la philosophie* est une plaisanterie d'un bien mauvais ton ! Mais que M. Geoffroy plaïsante tant & si lourdement qu'il voudra , cela ne fera pas qu'un *homme galant & presque petit-maître* soit un scélérat ; ni qu'une *femme à la mode* soit un monstre , tels que nous n'en voyons que trop sortir des colleges & des couvens , où l'éducation est si opposée à l'*inutile système* de J. J. Rousseau.

Emile ignore sa disgrâce ;

Cela prouve qu'au moins Sophie ne fouloit pas aux pieds les bienséances.

Sophie la lui apprend par un raffinement héroïque de délicatesse.

Très *héroïque* assurément. Elle s'est en ce point fort éloignée de la *mode* ; & son exemple ne sera pas contagieux.

Incertain du parti qu'il doit prendre , il forme une espece de monologue tragique par le style , & comique par le sujet.

Comique par le sujet ! Quoi ! aux yeux de M. Geoffroy l'adultère est un *sujet comique* !
Thalie se montre plus scrupuleuse.

Si Sophie avoit été trompée par un breuvage,

comme le prétendent les éditeurs , pour l'honneur de son éducation ,

Les éditeurs ne prétendent rien : ils ne disent que ce qu'ils savent ; & ressembler trop à leur ami , pour chercher à le faire valoir aux dépens de la vérité.

Elle devoit se justifier aux yeux de son époux.

Elle devoit avouer son malheur au Mentor d'Emile , ai-je entendu dire à une personne d'esprit ; moi je dirai , elle devoit Ce qu'il y a de vraiment comique , c'est que nous cherchions les moyens qu'elle auroit dû prendre , comme si la plus féconde imagination qui fut jamais , avoit pu en manquer. Tout ce que Sophie n'a pas fait , étoit incompatible avec le plan de l'auteur. Si elle avoit tenu une autre conduite , Emile n'auroit pas été » aux prises avec la fortune , placé dans une suite de situations effrayantes , que le mortel le plus intrépide n'envisageroit pas sans frémir » ; & son maître n'auroit pas pu , comme il le vouloit , montrer que les principes dont Emile fut nourri depuis sa naissance , pouvoient seuls l'élever au-dessus de ces situations (h) « Il falloit , pour qu'Emile fût complètement malheureux , que Sophie parût coupable ; & il suffisoit , pour l'honneur de son éducation , que son innocence se découvrit un jour. Si cette infortunée s'étoit justifiée aux yeux de son époux , si elle s'étoit confiée à la prudence de son Mentor , l'une ou l'autre de ces démarches auroit rétabli le calme dans le cœur d'Emile ; & alors que devenoient les affreuses situations où J. J. Rousseau vouloit le

(h) Voyez l'avis des Editeurs.

jeter ? La plus cruelle de toutes , est son erreur sur la cause de l'infidélité de Sophie ; c'est elle qui donne lieu à la fuite d'Emile , & au mot sublime qui fait tressaillir toutes les meres , dans le cœur desquelles le goût des frivoles amusemens n'a pas éteint le feu sacré qu'y allume la nature : » Non , jamais il ne voudra t'ôter ta » mere ; viens , nous n'avons rien à faire ici « . Car il ne suffisoit pas , pour qu'Emile quittât Sophie , que ses charmes fussent profanés , il falloit qu'il crût son ame dégradée.

Si elle étoit vraiment coupable , elle ne devoit pas le chercher.

Je crois qu'il auroit mieux valu dire , *il n'étoit pas naturel qu'elle le cherchât.* Ce que dit M. Geoffroi , semble interdire aux épouses coupables la ressource , & par conséquent les dispenser de l'obligation de rentrer dans leur devoir. Cette phrase , *elle ne devoit pas le chercher* , est par son amphibologie aussi dangereuse que ces vers de Boileau :

L'honneur est comme une isle escarpée & sans bords ,
Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.

L'auteur en nous offrant son Emile tour-à-tour menuisier , matelot , esclave , a le dessein de faire voir que son éducation lui tient lieu de fortune , & lui fournit des ressources dans les situations les plus cruelles de la vie ; mais pour l'honneur de l'Eleve , & de l'instituteur , n'eût-il pas mieux valu nous montrer Emile dans des emplois plus importants , consacrant au service de la patrie les talens qu'il a cultivés dans sa jeunesse ?

Il est sûr que cela auroit été plus imposant. Il n'y avoit pour cela qu'une petite difficulté à

vaincre ; il auroit fallu seulement que l'auteur eût fait élever par l'instituteur d'Emile , le Monarque , les Ministres , & les premiers commis du pays , où il auroit voulu faire parvenir Emile aux *emplois importans*. Car on ne s'aviferoit pas de les confier à un *bon menuisier dans nos gouvernemens paisibles* ; & en supposant qu'Emile eût joint *les qualités de l'esprit à la vigueur du corps* , les hommes à grand mérite ne consacrent pas toujours leurs talens à *la patrie*. On fait cela en France ; & on s'en applaudit.

Ici M. Geoffroy abandonne le *supplément à l'Emile* ; crache en passant sur le *supplément à la nouvelle Héloïse* ; & arrive à *des réflexions sur l'illustre Citoyen de Geneve* , qu'il nous assure être *plus utiles* que tout ce qu'il a dit sur ces fragmens ; & on le croit aisément jusqu'à ce qu'on les ait lues. Ces *réflexions* débutent par un parallèle entre Voltaire & Rousseau. Ce sont incontestablement deux hommes ; & en voilà assez pour autoriser la comparaison : aussi n'y a-t-il que cela : car on ne peut regarder Rousseau comme un bel-esprit , ni Voltaire comme un grand génie. Quant à leur caractère moral , l'opposition est trop frappante pour qu'il faille en parler. Ce parallèle est suivi d'un autre entre Rousseau , & le sincère , le désintéressé , le bon , le vertueux Sèneque , on y trouve ces sentences remarquables ;

Tous deux ont étonné leur siècle par des paradoxes ; mais les paradoxes de Sèneque sont sublimes ; ceux de Rousseau sont bisarres. Les paradoxes de Sèneque sont les chimères de la vertu ; ceux de Rousseau ne sont que les boutades de la misanthropie. Sèneque élève l'homme jusqu'à Dieu ; Rousseau le ravalé jusqu'à la bête.

On sent que moi, femme, je n'ai rien à répondre à cela ; & que c'est au public qui connoît les mœurs, & les ouvrages des deux auteurs comparés, à qui il appartiendra de juger le juge.

Son caractère est encore un problème : les uns le respectent comme un philosophe assez courageux pour dire à son siècle des vérités hardies & nouvelles :

Graces au Ciel ! C'est le plus grand nombre, malgré les Voltaire, les Hume, les Diderot, les d'Alembert, les Geoffroy, les Royou, & une poignée d'anonymes.

Les autres le représentent comme un sophiste ambitieux, qui pour faire du bruit, [i] a soutenu des opinions révoltantes dont il n'étoit pas lui-même persuadé. (Notez que M. Geoffroy se déclare du nombre de ceux-ci, puisqu'il ajoute) ; quel étoit son objet en publiant ses opinions ? l'intérêt de l'humanité ! mais ne voyoit-il pas qu'elles n'étoient propres qu'à faire briller la subtilité de sa dialectique ?

Je gagerois que ce pauvre Jean-Jacques n'a point vu cela ; que M. Geoffroy ne le voit pas non plus ; & qu'il seroit, non embarrassé, mais bien fâché, si une force majeure l'obligeoit à dire sans détour, quel est son objet en publiant si dogmatiquement son opinion sur la personne & les ouvrages de l'illustre Citoyen de Geneve.

Le sent de ses ouvrages, continue M. Geoffroy,

(i) En tout cas, cette manie s'est emparée de lui bien tard, & l'a lâché de bonne heure, puisqu'il ne s'est montré que treize ans, en soixante-six ans de sa vie.

où l'éloquence soit d'accord avec la raison, c'est sa lettre sur les spectacles.

Voilà ce qu'aucun de ses ennemis, n'avoit osé dire. Aussi les preuves qu'en apporte celui-ci, sont-elles pour la plupart risibles : comme par exemple :

Avions-nous besoin du Contrat Social ? Pourquoi fatiguer de maximes républicaines les peuples heureux d'une monarchie ? Est-il question d'accord & de traité, entre le pere & les enfans ?

En effet, n'est-il par clair comme le jour que puisque les François n'avoient pas besoin du *Contrat Social*, Jean-Jacques a eu le plus grand tort de le faire ? Cela me rappelle le propos d'un officier François, qui dînant un jour (à Stoutgard) à la table du Duc de Wirtemberg, qui avoit eu l'égard de n'y admettre que des François, dit finement, *il n'y a ici d'étranger que Monseigneur.*

Rousseau ne peut donc prétendre au titre de philosophe (que M. Geoffroy lui donne pourtant); s'il ressemble à Socrate, c'est parce qu'il a été comme lui joué sur le théâtre.

Triomphez, M. Palissot, si le pardon que vous obtint M. Rousseau, vous en laisse le courage !

Quintilien lui refuseroit peut-être une place parmi les orateurs ; l'art de colorer des mensonges paroîtroit méprisable à ce grave législateur.

Et c'est de J. J. Rousseau qu'on ose parler avec une si scandaleuse licence ! De J. J. Rousseau le moins présumptueux des philosophes, & le moins tranchant des auteurs ; qui ne cesse de prémunir ses lecteurs contre la séduction de son style, qui insiste toujours sur la droiture de ses

ses intentions , & jamais sur la sûreté de ses lumières ; qui dit expressement :

» Quand mes idées feroient mauvaises , si j'en fais naître de bonnes à d'autres je n'aurai pas tout-à-fait perdu mon temps.... Mon sujet étoit tout neuf après le livre de Locke , & je crains fort qu'il ne le soit après le mien..... Je ne vois point comme les autres hommes ; il y a long-temps qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi , de me donner d'autres yeux , & de m'affecter d'autres idées ? Non , il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens , & de ne point croire être tout seul plus sage que tout le monde ; il dépend de moi , non de changer de sentiment , mais de me défier du mien : voilà tout ce que je puis faire & ce que je fais. Que si je prends quelquefois le ton affirmatif , ce n'est point pour en imposer au lecteur , c'est pour lui parler comme je pense. Pourquoi proposerois-je par forme de doute , ce dont , quant à moi , je ne doute point ? Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit ».

» En exposant avec liberté mon sentiment , j'entends si peu qu'il fasse autorité , que j'y joins toujours mes raisons , afin qu'on les pèse , & qu'on me juge : mais quoique je ne veuille point m'obstiner à défendre mes idées je ne m'en crois pas moins obligé de les proposer ; car les maximes sur lesquelles je suis d'un avis contraire à celui des autres , ne sont point indifférentes. Ce sont de celles dont la vérité ou la fausseté importe à connoître , & qui sont le bonheur ou le malheur du genre humain [k].

(k) Voyez la Préface d'*Emile*.

Suppl. de la Collec. Tom. VI.

Est-il possible qu'il existe des propositions dont on soit en droit de faire un crime à l'auteur qui s'est expliqué ainsi ? C'est pourtant à lui qu'on attribue l'*art* si familier à ses adversaires *de colorer des mensonges* ! C'est à J. J. Rousseau dont la conduite prouve la conviction ; dont la morale excessivement sévère , ne l'est cependant pas plus que ses mœurs ; enfin à J. J. Rousseau qui a porté si loin l'exercice de toutes les vertus , que ses détracteurs dans le désespoir de ne pouvoir lui reprocher un vice [1] se rabattent à l'accuser d'hypocrisie , le plus odieux de tous , sans doute , mais qui suppose cependant l'apparente exemption de tous les autres. Accusation d'autant plus commode à hasarder contre un homme qui ne s'est jamais démenti , que l'impossibilité de la prouver en dispense , & que le mortel le plus constamment vertueux , peut passer pour le plus profondément hypocrite ?

L'art de colorer des mensonges ! Et ce sont des hommes obligés par état à guider la jeunesse dans ses études (m) & le public dans ses jugemens (n) , qui confondent insidieusement l'erreur dont tout homme est capable , avec le mensonge dont J. J. Rousseau ne le fut jamais ! En voyant un tel excès de perversité , qui ne feroit entraîné à s'écrier d'après l'*Evangile* : SI LE SEL PERD SA FORCE , AVEC QUOI LE SALERA-T-ON ?

Le 9 Mai 1781.

(1) Des inculpations dénuées de fondement , ne sont pas des reproches.

(m) A titre de professeurs , l'un de philosophie , l'autre d'éloquence , aux colleges de Louis-le-grand & Mazarin.

(n) A titre de Journalistes.



LETTRE

A L'AUTEUR DE LA JUSTIFICATION
DE J. J. ROUSSEAU,

*Dans la contestation qui lui est survenue
avec M. Hume.*

MONSIEUR,

CETTE lettre n'est écrite que pour vous ; & je ne l'aurois pas rendue publique , si j'avois eu un autre moyen de vous la faire parvenir. Mais je n'ai pu résister au desir de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites , en lisant l'écrit trop peu volumineux , qui a pour titre : *Justification de J. J. Rousseau , dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume ;* & je risque d'autant plus volontiers la voie de l'impression , qu'elle ne peut faire de tort qu'à moi.

Je n'ai pas assez d'esprit pour que votre amour-propre dût être satisfait que j'applaudisse à votre style , Monsieur : ainsi je n'en parlerai point. Mais j'ai le sens assez droit , & le cœur assez bon , pour que vous puissiez être flatté de l'admiration que j'ai conçue pour votre caractère , & j'aime à la faire éclater. Il faut avoir bien du mérite pour entreprendre la

défense d'un homme que de malheureuses circonstances ont livré à la malignité de ses ennemis ; surtout , quand la sévérité de sa morale , l'austérité de ses mœurs & la supériorité de son génie , lui en ont fait un si grand nombre : vous devez donc être sûr de l'approbation de tous les gens de bien. Mais , permettez-moi de vous le dire , vous auriez dû , ce me semble , mettre votre nom à la tête de votre ouvrage. Pourquoi garder l'anonyme ? Cette réserve peut être différemment interprétée : les partisans de Jean-Jacques l'attribueront à la modestie , & ses antagonistes à la timidité : car , comment pourroient-ils concevoir qu'on eût le courage de bien faire ? Vous ne deviez pas vous exposer à la diversité de ces jugemens. D'ailleurs , si vous êtes connu , votre réputation est bonne ; j'en ai pour garant l'honorable rôle dont vous vous êtes chargé : elle auroit donc ajouté son propre poids à celui de vos raisons. Si vous êtes ignoré , vous ne pouviez attendre du temps , une occasion plus favorable pour vous faire connoître ; en la saisissant vous auriez partagé avec Jean-Jacques l'estime que ses plus cruels ennemis ne peuvent lui refuser , & qui me paroît si bien prouvée par le dédain dont ils affectent de l'accabler. Peut-être aussi , ne vous souciez-vous pas d'attirer , même à ce prix , les regards du public : j'en serois d'autant moins surprise , qu'à la beauté de votre procédé , je ne vous crois pas homme de lettres. Mais si vous l'êtes , Monsieur , de grace nommez-vous ; & pour que nous connoissions deux hommes capables de suivre cette carrière , sans s'occuper ni à détruire à force ouverte , ni à miner sourdement l'honneur , & la tranquillité de leurs concur-

rens ; & pour adoucir l'amertume dont Jean-Jacques doit être pénétré en voyant une profession qu'il honore , si généralement déshonorée. Car , ne vous y trompez pas , votre ouvrage est déjà arrivé jusqu'à lui ou y arrivera , malgré l'épaisseur des filets dont il est environné : l'amitié ou la haine lui procurent tous les écrits dont il est le sujet.

Vous dites , Monsieur , que l'exposé de la contestation de Jean-Jacques avec M. Hume , a jeté les amis du premier dans un si singulier abattement , qu'ils n'osent prendre son parti. Ceux qui vous entourent , ont très bien fait de se taire , puisque leur silence vous a fait parler. Je conçois cependant qu'un cœur tel que le vôtre s'annonce , a dû en être tristement affecté. Pour moi , placée à cet égard plus avantageusement que vous , je connois plusieurs personnes dont la probité rend les opinions précieuses , qui pensent & disent que la justification de Jean-Jacques est moins encore dans sa lettre du 10 juillet 1766 , que dans l'apologie de M. Hume , & qui ne peuvent se défendre de suspecter les lumieres , ou les intentions *des têtes sages* qui lui ont conseillé de mettre au jour les pieces de son procès : tant elles trouvent cette démarche ridicule. Quant à vous , Monsieur , vous justifiez la conduite de Jean-Jacques & vous bâlmez celle de M. Hume , avec une modération qui prouve bien que le seul intérêt de la verité vous anime. Vous ne décidez pas que M. Hume soit coupable de trahison : mais vous affirmez que Jean-Jacques est innocent de l'ingratitude qu'on lui impute. Vous ne pouviez le servir plus à son gré , qu'en ménageant son adversaire. Il y a encore dans votre

écrit une chose dont Jean-Jacques fera bien flatté ; c'est le choix des éloges que vous lui donnez ; ils portent tous sur la beauté , la générosité , la délicatesse , la sensibilité de son ame ; l'honnêteté , la franchise , la candeur de son caractère ; & voilà , j'en réponds , ce qu'il prise le plus en lui. Mais pourquoi ces qualités lui sont-elles contestées ? Sont-ce bien elles qui lui font des jaloux. Non. Mais ses talens sont trop incontestables ; il faut bien l'attaquer du côté du cœur , qui a toujours bien moins d'occasions que l'esprit de paroître.

Je suis fâchée , Monsieur , que le louable empressement de rendre hommage à la vertu méconnue , vous ait empêché d'étendre plus loin vos observations. Vous auriez dit que l'accusation dont Jean-Jacques charge M. D.... quoiqu'elle soit injuste , doit paroître bien excusable.

1^o. Jean-Jacques a eu reconnoître le style de ce célèbre Ecrivain , dans la lettre qu'on osa produire sous le nom du Roi de Prusse ; & il faut convenir que , pour un homme tel que Jean-Jacques , cette présomption a la force d'une preuve. Or , cette raison de croire que M. D.... étoit l'auteur de cette lettre n'étoit balancée par aucune raison d'en douter , à moins qu'elle ne fût prise dans le caractère de M. D.... : chose très problématique pour le public , qui ne le connoît que par ses ouvrages , puisqu'on se croit en droit de diffamer Jean-Jacques malgré les siens. C'est donc un point du procès , sur lequel tous ceux qui ne vivent pas intimement avec M. D.... doivent juger Jean-Jacques avec la plus grande circonspection.

2°. Cette déclaration a précédé la déclaration que M. D.... adresse aux éditeurs de l'*Exposé succinct*, &c. puisque c'est elle qui paroît y donner lieu. D'ailleurs, bien que cette déclaration soit sans date, elle ne doit avoir été faite qu'après que le soupçon de Jean-Jacques a été divulgué par M. Hume : il n'étoit pas naturel que M. D.... allât au-devant.

3°. L'auteur de la traduction Française de l'impertinente lettre de M. Walpole s'obstine à se cacher ; & ce n'est certainement pas dans l'original Anglois, que Jean-Jacques a cru reconnoître la plume de M. D....

4°. Enfin, il étoit tout simple que Jean-Jacques imaginât que M. Walpole & M. D.... étoient devenus amis, l'étant tous deux de M. Hume. Et si M. D.... n'affirmoit pas qu'il ne connoît nullement M. Walpole, on auroit peine à croire que M. Hume ait négligé de procurer à son compatriote la connoissance & l'amitié d'un homme d'un aussi grand mérite que M. D.... Peut-être aussi que ce philosophe, ne sachant pas le prix de ce qu'il refusoit, ne se fera pas prêté comme il le devoit aux avances qui lui auront été faites. En vérité, Monsieur, je le plains sincèrement de n'être pas lié avec M. Walpole. L'honnête, le conséquent M. Walpole, qui s'amuse innocemment à traduire en ridicule aux yeux de l'univers, un homme qu'il n'a jamais vu, qu'il ne veut point voir, (de peur sans doute de perdre l'envie de le traiter de charlatan), & qu'il ne connoît que par l'éclat de sa célébrité, le bruit des disgraces qu'il éprouve, & le titre d'ami de son ami M. Hume !

Le bienfaisant M. Walpole , qui sachant combien sa nation est facile à indisposer , lui peint ce même homme , *qu'il ne connoît pas* , comme un orgueilleux forcené qui préfère les horreurs de l'indigence à l'humiliation d'être secouru par un Roi ; ou comme un fourbe qui n'ayant réellement pas besoin de secours , affiche la pauvreté pour intéresser la commisération des Princes , exciter leur libéralité , & se ménager l'honneur des refus ; & cela , dans le moment où M. Walpole fait bien que les plus critiques circonstances forcent cet homme à chercher un asyle en Angleterre , sous les auspices de son ami M. Hume !

L'intrépide M. Walpole qui , bien sûr que , quoi qu'il fasse , les remords n'approcheront jamais de son cœur , brave , avec la plus généreuse audace , l'opinion que le public prendra de sa conduite envers un infortuné *qu'il ne connoît pas* , que tous les honnêtes gens réverent , & qui a été recherché de son ami M. Hume !

Enfin l'équitable M. Walpole , qui se vante d'avoir pour Jean-Jacques *le plus profond mépris* , *quoiqu'il ne le connoisse point* , & sans savoir pourquoi ! Car il n'est pas presumable qu'il méprise profondément Jean-Jacques , parce que celui-ci a trouvé sa plaisanterie mauvaise , & s'est formalisé de la foiblesse de son ami M. Hume.

Il seroit original que le clair-voyant M. Walpole eût puisé dans les ouvrages de Jean-Jacques , *le profond mépris* qu'il a pour sa personne , & qu'en en indiquant la source à toute l'Europe , qui jusqu'à présent ne l'a pas vue , il sauvât Jean-Jacques du reproche d'hypocrisie , dont M. Hume , & ses adhérens s'efforcent de le noircir.

Vous auriez dit, Monsieur, que M. Hume ne raisonne pas avec toute la justesse qu'on attend de lui, quand il met en question page 11 de son *Exposé*, *si l'orgueil de Jean-Jacques est un défaut*; qu'il établit qu'en admettant l'affirmative, pour laquelle il paroît ne pas pencher, ce seroit *un défaut respectable*; & qu'il dit, 8 lignes plus bas, *qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, mériteroit de l'indulgence dans J. J. Rousseau*. Donc, selon M. Hume, la même qualité, chez le même homme & dans les mêmes circonstances, peut être à la fois l'objet de l'indulgence & du respect. C'est dommage que cet endroit pèche contre la logique: car il me semble être, à d'autres égards, le mieux frappé de tout l'*Exposé*.

Vous auriez dit, Monsieur, qu'il n'y a point d'ame délicate qui ne soit blessée de l'ostentation avec laquelle M. Hume étale les prodigieux efforts qu'il a très inutilement faits pour servir Jean-Jacques, jusqu'au moment où il engagea M. le général Conway à demander pour lui une pension au Roi: (succès que le caractère de ce Ministre a dû rendre bien facile); & qu'aussitôt que le sentiment fait place à la réflexion on se demande à quoi servent donc, en Angleterre, le crédit, la réputation, la fortune même, puisque tout cela joint, chez M. Hume, à la plus forte passion d'obliger Jean-Jacques, n'a rien produit pour celui-ci; & n'a valu à M. Hume même, que le prétexte de prendre un titre, dont sa vanité s'alimente.

Vous auriez dit, Monsieur, que le choix des articles de la lettre de Jean-Jacques auxquels M. Hume répond, est un argument victorieux en faveur de Jean-Jacques. De plus; que les

affirmations de Jean-Jacques ne méritent en elles-mêmes pas moins de confiance, que les négations de M. Hume; & qu'elles en méritent davantage, en ce que c'est vis-à-vis de M. Hume que Jean-Jacques affirme, & que c'est vis-à-vis du public que M. Hume nie.

Vous auriez ajouté, Monsieur, à ce que vous dites sur la façon dont se termine la fameuse lettre du 10 Juillet, qu'il faut que la crainte de faire une injustice, ait un empire bien absolu sur l'ame de Jean-Jacques, pour qu'il lui restât encore *des doutes de la trahison de M. Hume*. En effet, lorsque questionné par M. Hume sur le compte de M. D..... Jean-Jacques lui dit que ce savant étoit un homme *adroit & rusé*, M. Hume *le contredit*, & fit bien, *avec une chaleur dont il s'étonna, parce qu'il ne savoit pas alors qu'ils fussent si bien ensemble*. Leur intelligence s'est découverte, Jean-Jacques a donc la preuve que M. Hume fait défendre ses amis: fort bien. Sans parler des inexplicables infidélités dont Jean-Jacques se plaint relativement à ses correspondances; de l'air de protection que M. Hume prend avec lui; du peu d'égard qu'il lui marque dans un moment où il lui en devoit tant, *puisqu'il lui rendoit de bons services en matière d'intérêt*, & qu'il étoit naturel que ses compatriotes montassent leur ton sur le sien; il souffre que les gens de lettres, sur qui il a une influence dont il feroit bien fâché qu'on doutât, déchirent Jean-Jacques dans les papiers publics; il ne prend point à injure les outrages qu'on lui fait; on calomnie Jean-Jacques, M. Hume *ne contredit* personne, il reste étroitement uni avec tous les ennemis de son ami; cependant il s'emploie ouvertement pour lui, le produit, le

flatte, le careffe!.... J'ai bien pu préparer la conclusion; mais je ne saurois la prononcer, elle est trop dure.

Vous auriez dit, Monsieur, que les gens qui censurent aigrement quelques épithètes choquantes que Jean-Jacques s'est permises dans sa lettre du 10 Juillet, préoccupés de ce que cette lettre se trouve dans les mains de tout le monde, ne font pas attention qu'elle n'étoit pas faite pour y passer; que ce n'est point Jean-Jacques qui l'a rendue publique; qu'il ne pouvoit pas croire, ne regardant M. Hume seulement que comme un homme sensé, qu'elle le devint jamais; & qu'il est fort différent de se plaindre à un homme des sujets de mécontentement qu'on a reçus de lui & de ses amis, ou de mettre l'univers dans la confidence de sa façon de penser sur le compte de cet homme & de ceux qui tiennent à lui; & qu'ainsi Jean-Jacques a pu dire tout ce qu'il a dit à M. Hume, sans déroger à l'horreur qu'il a toujours eue pour les personnalités.

Vous auriez dit, Monsieur, que c'est M. Hume, en divulguant le soupçon de Jean-Jacques, & non pas Jean-Jacques en le lui communiquant, qui force M. D... à paroître lié avec les Editeurs de M. Hume. Désagrément qui doit être bien sensible à un homme aussi scrupuleusement délicat, droit & honnête que M. D... Quelles gens ce sont, Monsieur, que ces Editeurs! Le Ciel nous préserve qu'ils s'avisent de se faire auteurs!

Enfin, Monsieur, vous auriez dit que la seule chose répréhensible dans la lettre de Jean-Jacques, est la confiance avec laquelle il avance que M. de Voltaire lui a écrit une lettre dont

le noble objet est de lui attirer le mépris & la haine de ceux chez qui il s'est réfugié. Je ne conçois pas comment Jean-Jacques a pu attribuer à M. de Voltaire cette infâme libelle intitulé *Le Docteur Jean-Jacques Pansophe*, ou *Lettre de M. de Voltaire*; & j'avoue que j'aurois peine à lui pardonner cette méprise, s'il ne l'avoit faite dans un temps où l'impression de son cœur devoit gêner la liberté de son esprit. Quoi! parce que M. de Voltaire fait quelquefois des méchancetés, en faut-il inférer qu'il fasse toutes celles que des méchans subalternes donnent pour être de lui? Ce genre est si facile, & la prose de M. de Voltaire est si aisée à imiter! Cette opinion est injuste: elle est même dangereuse; car elle peut encourager les auteurs encore plus vils qu'obscurs, qui se plaisent à dégrader aux yeux du public deux hommes fameux, l'un par son esprit & ses prospérités, l'autre par son génie & ses malheurs, qui partagent, quoiqu'inégalement, ses suffrages. Pour moi, je pense avoir de très bonnes raisons pour croire que M. de Voltaire n'est point l'auteur de la lettre intitulée: *Le Docteur Jean-Jacques Pansophe*.

1^o. Elle a paru sous son nom.

2^o. On y relève de prétendues contradictions. M. de Voltaire relever des contradictions! Ah! Monsieur, peut-on le croire sans s'écarter de l'opinion, sans doute appuyée sur des faits, qu'on a généralement de sa prudence?

3^o. On y accuse Jean-Jacques des vices les plus atroces; & l'on en plaïsante, comme on pourroit plaïsanter M. de Voltaire d'une erreur d'histoire, de chronologie, de géographie, &c. &c. En pareil cas, le ton léger n'est pas celui de la vertu: & M. de Voltaire veut qu'on croie qu'il aime la vertu.

4°. Cette lettre contient quelques platitudes, & des écarts d'imagination que M. de Voltaire pourroit se permettre au milieu de ses protégés; mais qu'il se garderoit bien de donner sous son nom au Public: car puisque M. de Voltaire écrit encore, il veut encore être admiré.

5°. On a inféré dans cette lettre quelques phrases qui se trouvent dans les ouvrages de de Jean-Jacques, & que tout le monde reconnoît, à force de les avoir lus. Mais elles sont si bêtement ou si indignement défigurées, qu'elles ne peuvent avoir été mises en cet état que par quelqu'un dont la tête est aliénée, ou dont le cœur est corrompu. En vérité, cela ressemble bien à M. de Voltaire, lui dont la justesse de l'esprit & la droiture de l'ame sont les attributs distinctifs! Et puis, si Monsieur de Voltaire pouvoit être soupçonné d'animosité contre Jean-Jacques, le moyen d'imaginer qu'il fût assez gauche pour prouver, en altérant ceux de ses passages qu'il cite, qu'il est lui-même convaincu qu'on ne peut nuire à cet auteur, en le citant fidèlement? Ah! Jean-Jacques, pour avoir tant étudié les hommes, vous connoissez bien peu l'homme dont il est question!

6°. Je fais bien que M. de Voltaire, dont la grande ame ne s'occupe que de l'intérêt général, s'embarrasse peu de faire pleurer celui à qui il parle, pourvu qu'il fasse rire ceux qui l'écoutent. Mais quand il veut faire rire aux dépens de quelqu'un, il s'attache à en saisir les ridicules, plutôt qu'à lui en supposer: son ironie est fine, & ses tournures ingénieuses. Or, tout le persiflage de la lettre dont il s'agit, porte à faux, & n'a ni sel ni variété.

7°. Enfin l'auteur de cette lettre dit à Jean-

Jacques, que *ses livres ne méritoient pas de faire tant de scandale & tant de bruit*. C'est comme s'il disoit que les puissances ecclésiastiques & séculières, qui se sont alarmées des *livres* de Jean-Jacques, n'ont pas le sens commun; que le public, sur qui les *livres* de Jean-Jacques ont fait tant de sensation, n'a pas le sens commun; que le Roi de Prusse, qui ne connoît Jean-Jacques que par ses *livres*, & qui l'a ouvertement honoré de la plus spéciale protection, non-seulement à titre d'infortuné, mais à titre d'homme de mérite, n'a pas le sens commun. Eh! Monsieur, sans compter ce que M. de Voltaire doit de reconnoissance aux puissances ecclésiastiques & séculières, au Public & au Roi de Prusse, comment M. de Voltaire, qui a tant de jugement, auroit-il fait une telle bévue?

Ces raisons me suffisoient pour croire que M. de Voltaire n'a point fait le *Docteur Jean-Jacques Pansophe*, ni même la lettre [adressée à D. Hume] qui le précède dans une brochure qui vient de paroître, malgré le désaveu que cette lettre contient. Un désaveu! c'est pourtant bien là le cachet de M. de Voltaire... N'importe; ces lettres ne sont pas de lui; elles n'en peuvent pas être. Sans doute elles viennent de la même source qu'un autre libelle intitulé: *Confession de M. de Voltaire*, qui parut, il y a quelques années, aussi sous son nom. Vous ne la connoissez peut-être pas, Monsieur, cette *Confession*. C'est une pièce de vers mal faite & de mauvais goût; mais pleine de choses si fortes, que M. de Voltaire ne pourroit les avouer, quand elles seroient vraies [ce qu'il faut bien se garder de croire] qu'aux pieds d'un capucin, dans quelque violent accès de colique, qui ren-

droit sa profession de foi plus étendue que celle qu'on lui faisoit faire dans *le Docteur Jean-Jacques Pansophe*.

En vérité , Monsieur , il est bien malheureux que les loix ne sévissent pas contre ces monstres de méchanceté & de bassesse , qui , à la faveur des noms les plus imposans , exhalent le poison qui surabonde dans leur ame. La société du moins , quand elle les connoît , devroit en faire justice , en les écrasant de tout le poids de son mépris. Car , à mon avis , qui n'est honnête homme qu'aux termes de la loi , n'a droit qu'au respect du bourreau.

Si je n'étois pas femme , je prendrois pour moi-même le conseil que j'ai osé vous donner , Monsieur , je me nommerois. Mais ce feroit me faire trop remarquer , que de me déclarer hautement pour un homme qui , dit-on , outrage mon sexe. Quoique je ne veuille point choquer ce sentiment , je suis bien éloignée de l'adopter ; je pense au contraire qu'il n'y a point d'auteur qui nous traite aussi favorablement que Jean-Jacques , puisqu'en exigeant de nous une plus grande perfection , il prouve qu'il nous en croit susceptibles ; & je trouve qu'il nous rend exactement justice , en disant de nous beaucoup de bien & un peu de mal.

Novembre 1776.





RÉFLEXIONS

Sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de Jean-Jacques Rousseau & de M. Hume.

DE toutes les scènes scandaleuses que la philosophie n'a pas empêché les philosophes de donner au public, aucune n'a autant enrichi les fastes de la méchanceté humaine, que la querelle qui divise M. Hume & J. J. Rousseau. Un homme assez froid sur cet objet, ou assez sage pour avoir dédaigné de lire les différentes brochures auxquelles il a donné naissance, ne pourroit jamais imaginer combien d'impostures on s'est permis de débiter contre Jean-Jacques, ou sous des noms empruntés, ou sous le masque de l'anonyme. Quand je dis que les accusations intentées contre ce grand homme sont des impostures, ce n'est pas que je puisse le démontrer incontestablement. Ne l'ayant suivi dans aucune circonstance de sa vie, cela me feroit impossible ; je ne crains point d'en convenir. Je ne veux employer pour le défendre aucune des armes que je trouve odieux qu'on emploie pour l'attaquer. Non-seulement je ne dirai, mais même je n'insinuerai rien que de vrai. Je fais bien qu'en me renfermant dans ces bornes, que la probité ne franchit point, mes assertions seront peu saillantes ; qu'en m'expliquant de manière à prévenir les équivoques, mon style manquera de rapidité.

rapidité. Mais qu'importe ? Ce n'est pas d'éblouir qu'il s'agit ici , c'est de persuader. Quiconque s'occupe trop des intérêts de son amour-propre , n'est pas digne de soutenir ceux du mérite opprimé. Je crois , & je dis avec assurance que les accusations intentées contre J. J. Rousseau , sont des impostures , parce que tout ce qui est avancé sans preuves contre un homme dont la célébrité peut exciter l'envie , doit être regardé comme tel ; parce que le caractère que ses accusateurs décelent dans leurs écrits , rend leurs dépositions suspectes ; enfin parce que les préjugés dans une ame honnête , sont toujours en faveur de l'honnêteté d'un auteur dont la morale est saine , & dont la conduite , sans doute rigoureusement observée par ses ennemis , ne leur fournit pas la matière d'un seul reproche sensé.

A chaque instant on voit éclore de nouveaux libelles , dans lesquels Jean-Jacques est peint avec les plus affreuses couleurs. Ses persécuteurs , que leur acharnement aveugle , ne s'apperçoivent pas que de semblables portraits déshonorent les pinceaux & non pas le modèle. En effet , que résultera-t-il du ramas d'horreurs qu'on publie sur son compte ? Les esprits libres d'animosité & de jalousie ne se persuaderont jamais que , sincère jusqu'à tout sacrifier à l'obligation de dire ce qu'il croit la vérité , jusqu'à avouer ses défauts , ce qui est bien plus fort encore , Jean-Jacques soit en même temps assez consommé dans l'art de feindre , pour avoir joui jusqu'à cinquante-quatre ans de la réputation d'honnête homme sans la mériter. Réputation encore si respectable , & par conséquent si bien acquise , qu'aucun de ses ennemis n'ose l'attaquer à visage découvert. Que ceux qui savent de Jean-Jacques

un trait opposé à la probité, qui lui ont vu faire une bassesse, qui l'ont convaincu de mensonge, le disent & se nomment : voilà comme il convient d'accuser. Alors Jean-Jacques devra se défendre ; & s'il ne se défend pas, ou s'il se défend mal, on sera en droit de s'en rapporter à des accusations que son silence laissera subsister, ou que ses raisons ne pourront détruire. Mais comment engager les accusateurs à se montrer ? que leur offrir en dédommagement de la honte dont ils se couvriraient en déclarant qu'ils ont l'ame assez noire pour supposer le vice sous les plus éclatans dehors de la vertu, & cela gratuitement ? Car enfin on ne conçoit pas que quelqu'un puisse être intéressé à nuire à Jean-Jacques ; il est évident qu'il a des ennemis ; mais on n'imagine pas comment il s'en est fait : on voit bien les effets de leur haine, mais on n'en sauroit soupçonner la cause. Jean-Jacques, qui n'est avide ni de biens, ni de distinctions, n'a jamais dû croiser les vues de qui que ce soit : son éloquence, qui s'est élevée avec tant d'énergie contre la dépravation générale, n'a jamais diffamé les mœurs, noirci le caractère, flétri l'honneur, ni déprisé les talens d'aucun particulier. Jamais les malheureux ne s'adressent à lui sans en recevoir quelque soulagement ; ceux que la médiocrité de sa fortune ne lui permet pas de secourir de sa bourse, ne laissent pas d'avoir part à ses bienfaits ; il les encourage, les conseille, les plaint, les console. Personne n'exerce mieux que lui l'humanité qu'il recommande mieux que personne. Il fait, dans tous les genres, tout le bien qu'il peut : il n'en faut pas d'autres preuves que les regrets qu'il a laissés par-tout où il a fait quelque séjour. Je ne dis

point ceci au hasard, je le tiens d'un homme d'une probité irréprochable & d'un mérite supérieur. Je le citerois s'il vivoit encore; mais il n'appartient qu'à M. Hume d'en appeller au témoignage de gens qui ne sont plus.

Qui peut donc prendre à tâche de répandre l'amertume sur les jours d'un homme qui n'a provoqué la vengeance de personne? Ah! c'est l'envie; on la distingue, parce qu'on ne la voit pas: cette passion, la plus lâche de toutes, ne porte ses coups qu'à la faveur des ténèbres.

Qu'on ne m'oppose point que M. Hume & M. Walpole se sont montrés. Ce n'est point d'eux qu'il s'agit ici. D'ailleurs, je trouve que ces deux étrangers doivent exciter plus de pitié que d'indignation. En effet, M. Hume, séduit par des conseils insensés ou perfides, a fait une sottise qu'on doit d'autant plus volontiers lui pardonner, qu'à moins de le regarder comme un monstre, on ne sauroit douter qu'il ne l'expie par le plus sincère repentir; & le pauvre M. Walpole s'est acquis en dupe auprès de nous autres François, la réputation de méchant, puisque tout le mérite de la barbare plaisanterie qu'il s'est permise consiste dans la tournure, & que cette tournure n'est pas à lui. Quant à M. de Voltaire, dont le nom a paru à la tête de deux mauvaises lettres, leur auteur n'en est que mieux caché.

De tant de libelles qui révoltent l'honnêteté, je ne veux aujourd'hui m'occuper que d'un seul; & je le choisis, non comme le mieux fait, mais comme le plus infâme. C'est celui qui est intitulé : *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. C'est bien le plus noir & le plus plat écrit qui ait jamais vu le jour. L'auteur y dé-

raisonne d'un bout à l'autre ; tantôt avec la plus insigne mauvaise foi , tantôt avec la pesanteur la plus affommante , tantôt avec la plus risible présomption. Enfin , malheureux au point de ne savoir pas orner des méchancetés du peu d'agrément qu'il leur faut pour plaire , il s'avise de donner des leçons à un homme qu'il prend pour M. de Voltaire : cela est original. Voyons en répondant à l'auteur de ces *notes* , si , plus heureuse que lui , je pourrai , avec très peu d'esprit , dire quelque chose de passable. Il ne faut pas beaucoup présumer de soi pour entrer en lice avec un tel adversaire ; de ce moment , c'est à lui que je vais parler.

L'éditeur de vos remarques *déclare* , Monsieur , *qu'elles sont d'un magistrat*. En vérité , la dignité de leur ton répond bien à celle de ce titre ! Vous *magistrat* ! Peut-on calomnier à ce point la magistrature ! Quoi qu'il en soit , comme les *déclarations* sont fort à la mode , & que je suis bien aise de *déclarer* aussi , je *déclare* que la *déclaration* de l'éditeur de vos remarques ne m'en impose pas. Je *déclare* de plus que quand vous seriez *magistrat* , je ne croirois pas vous en devoir plus d'égards ; par la raison qu'un *magistrat* qui feroit des libelles anonymes , feroit confondu , par son caractère personnel , avec les coupables que l'autorité attachée à sa place doit punir.

Monsieur de Voltaire , dites-vous , Monsieur , *auroit dû citer le passage où Jean Jacques dit qu'il lui faut une statue*. Et pour étayer votre ingénieuse remarque , vous citez un passage où il ne le dit pas. Relisez , Monsieur , ce passage , & vous verrez , s'il vous est possible de bien voir , que Jean-Jacques pousse l'orgueil bien plus loin

que vous ne croyez ; car la façon dont il s'exprime ne dit pas *qu'il lui faut une statue*, mais que cet hommage augmenteroit la gloire du gouvernement qui le lui rendroit. Au reste, Monsieur, M. de Voltaire [car pour vous c'est lui] n'a pas dû se croire obligé de *citer* les passages de Jean-Jacques dont il parle ; il fait trop bien qu'il suffit de les indiquer.

Jean-Jacques dit du mal de tous les gouvernemens à tort & à travers.

Dire du mal à *tort & à travers*, c'est, Monsieur, blâmer indistinctement ce qui est blâmable & ce qui ne l'est pas. Or, comme il n'y a point de gouvernement, quelque heureusement combiné, quelque sagement conduit qu'il soit, dans lequel il ne s'introduise des abus, il ne se glisse des vices, vous auriez dû *citer* les bonnes choses que Jean-Jacques a censurées, & les gouvernemens où elles se trouvent.

On voit bien que s'il est sculpté, ce doit être dans la posture où l'on ne voit que la tête & les mains d'un homme, dans la machine de bois élevée au milieu du marché de Londres.

Oh ! pour le coup, Monsieur, je me tiens pour battue. Car que répondre à cette brutale atrocité, quand on ne veut pas dire quelle place mériteroit d'occuper en personne un homme qui en assigne une pareille à la statue de J. J. Rousseau ?

Il fut accueilli à Paris avec quelque bonté ; mais il se brouilla bientôt avec presque tous ceux auxquels il avoit obligation.

Vous ne donnez rien au hasard, Monsieur, vous connoissez tous ceux qui ont accueilli Jean-Jacques ? vous savez au juste la valeur de tous les services qu'on lui a rendus ? vous avez tenu

registre des traits d'ingratitude qui lui ont fait perdre la bienveillance de ses protecteurs ? J'admire tout ce que votre génie embrasse de détails.

On fait comment il sortit de la maison qu'un Fermier-général & madame sa femme lui avoient accordée au village de Montmorency.

Accordée ! Quelle admirable exactitude d'expression ! *On fait ?* non , Monsieur , *on ne fait pas* , vous ne savez pas vous-même comment se passa la rupture dont vous parlez. Si vous le saviez , vous le diriez : la disette rend économe ; vous ne perdriez pas un moyen d'intéresser. *On fait !* Ne sembleroit-il pas que les procédés d'un particulier vis-à-vis d'un autre particulier , doivent faire un éclat qui pénètre par-tout ; que tout le monde ait sous sa main des éditeurs qui se chargent de publier une tracasserie de société [passe pour M. Hume] ; & qu'il faille , sur un semblable objet , renvoyer le public à ses propres connoissances , comme s'il s'agissoit d'un événement important pour lui ? *On fait !* qui est-ce qui fait ce qu'il n'a pas vu ? tant de petites considérations engagent à trahir la vérité , qu'il faut être bien hardi pour oser soutenir comme vrai , ce qu'on ne fait que par oui-dire , surtout lorsqu'il s'agit de choses que leur nature condamne à l'obscurité. *On ne fait point* si Jean-Jacques a perdu les bonnes grâces d'un ménage bourgeois : mais on fait qu'il a obtenu la protection d'un grand Roi : *on fait* qu'il jouit de celle d'un Prince aussi respectable par l'étendue de son génie , que par l'élévation de son rang : *on fait* qu'un Maréchal de France , aussi recommandable par la beauté de son âme que par ses dignités , est mort son ami. Voilà ce qu'on fait ;

parce qu'il est un ordre d'hommes dont la bienveillance a des effets remarquables.

Maison dans laquelle il étoit nourri, chauffé, éclairé à leurs dépens, & où on avoit la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits.

Vous devriez bien nous dire, Monsieur, comment ce *Fermier-général & madame sa femme* s'y sont pris pour nourrir, chauffer, éclairer Jean-Jacques à leurs dépens, sans qu'il s'apperçût qu'il ne lui en coûtoit rien. Cela me paroît être le chef-d'œuvre de l'adresse. A la vérité, je ne conçois pas trop comment l'art qui a pu soustraire leur générosité à la connoissance de celui qui en étoit l'objet, ne s'est pas étendu jusqu'à la dérober à la vôtre. Mais voici un léger correctif.

Où du moins on lui fournissoit le prétexte de feindre de l'ignorer.

Ce correctif me fait penser que vous pourriez bien, Monsieur, nommer *bienfaits* ce que Jean-Jacques n'a pas pu recevoir à ce titre. Par exemple, si pendant le séjour qu'il a fait dans la maison de ce *fermier-général & de madame sa femme*, il avoit employé, de quelque manière que ce fût, ses talens pour leur utilité, personne ne pourroit appeller *bienfaits* un échange de services.

Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens, qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'Archevêque de Paris. » Je me suis vu, dit-il, dans la même année, recherché, fêté, même à la Cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit: les soirs, on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins, on m'annonçoit une lettre de cachet ».

Je ne vois point, Monsieur, que Jean-Jacques avoue dans ce passage qu'il *s'attira la haine de*

tous les honnêtes gens. Il s'y plaint de s'être vu détesté ; mais il ne s'y accuse point de se l'être attiré. Ces mots *honnêtes gens* ne s'y trouvent même pas : la Cour seule y est nommée ; & comme elle n'a pas le privilege exclusif de contenir d'*honnêtes gens*, un homme qui a eu le malheur d'y paroître dans un point de vue désavantageux, peut posséder à juste titre l'estime & l'amitié de beaucoup d'*honnêtes gens*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on rassembloit les amis que Jean-Jacques a dans Paris, on en composeroit la meilleure compagnie de cette immense ville. Au reste, Monsieur, il y a ici un compliment à vous faire, votre citation est presque fidelle. Mais à quoi bon cette lueur de sincérité qui va être obscurcie par les ténèbres du mensonge ? Croyez-moi, puisque vous voulez faire le procès à Jean-Jacques, demeurez constamment attaché à l'usage qu'ont adopté ses ennemis : ne le faites jamais parler comme il parle.

On demande comment il se pourroit faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans avoir au moins fait quelque chose de détestable.

Personne ne fait une si sotte question. On ne croit point que Jean-Jacques soit généralement détesté ; ainsi on ne peut partir de cette opinion pour croire qu'il ait fait quelque chose de détestable. Mais, s'il étoit généralement détesté pour avoir fait quelque chose de détestable, la chose détestable qui le feroit généralement détester, feroit généralement sue ; & il n'y auroit point de question à faire. En vérité, Monsieur, vos raisonnemens sont aussi vicieux que vos motifs.

Si vous voulez bien, je ne répondrai pas à ce que vous dites sur la comédie, & l'opéra de Jean-Jacques : cela ne vaut pas la peine d'être combattu.

combattu. Il n'est seulement pas vraisemblable qu'un homme qui avoue une mauvaise comédie qu'on ne favoit pas être de lui , se donne pour auteur de la musique d'un opéra qu'il n'a pas faite. Passons à des choses aussi fausses , & plus graves.

On a très mal instruit M. de Voltaire si on lui a dit que M. de Montmollin se piquoit de finesse & de délicatesse. C'est un homme très simple , & très uni , à qui on n'a reproché que de s'être laissé séduire trop long-temps par Rousseau.

C'est vous , Monsieur, qu'on a très mal instruit. M. de Montmollin trop fin pour se piquer de finesse , n'a de simple & d'uni que l'extérieur. Il est adroit , souple , pâtelin , circonspect ; & a plus d'esprit qu'il n'en faut pour n'être la dupe de personne. Je tiens ce portrait (que j'abrege) de gens qui le connoissent , & qui ont étudié sous ses loix. Jean-Jacques ne l'a point séduit : mais il n'a point séduit Jean-Jacques ; & voilà la source de leurs démêlés.

Non - seulement la déclaration de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit , & contre ses amis [a], est entre les mains de M. Montmollin ; mais elle est imprimée dans un écrit de lui , intitulé , Réfutation d'un libelle , page 90.

Voilà bien le plus criant abus qu'on ait jamais fait de la faculté d'écrire ! J'ai sous les yeux l'écrit de M. Montmollin que vous citez , Monsieur. Ce Ministre y rapporte (depuis la page 82 jusqu'à la page 101 , ainsi la page 90 s'y trouve comprise) une lettre qu'il avoit écrite le 25

(a) Je voudrois bien savoir ce que c'est que les amis d'un livre.

Septembre 1762 à M. N. N. à Geneve, par laquelle il lui mandoit que dans une *conversation* qu'il disoit avoir eue le 25 Août précédent avec M. Rousseau au sujet de ses ouvrages, & surtout de son *Emile*, cet auteur lui avoit protesté « qu'il n'avoit point eu en vue la religion chrétienne réformée » ; mais qu'il étoit entré dans son plan trois objets principaux, dont le second étoit : (je laisse à part les deux autres,) « de s'élever non pas précisément, directement, mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui, suivant le principe détestable de son auteur prétend que sentir & juger sont une seule & même chose : ce qui est évidemment établir le matérialisme ».

Où avez-vous pris, Monsieur, que parler à un ecclésiastique avec toute la confiance qu'on présume qu'il mérite, & cela dans une conversation particulière, sur des principes établis dans un livre, lui dire qu'on a eu intention de les combattre, sans nommer ni le livre, ni l'auteur, c'est faire une *déclaration authentique* contre ce livre ; c'est se rendre *l'accusateur* de son auteur ; c'est *rouvrir des plaies qui saignent encore* ; c'est devenir coupable d'une *basse ingratitude*, d'une *envie secrète*, d'une *calomnie infâme* ? Où avez-vous pris tout cela ? Dans le desir de le faire croire aux autres. Mais ce desir ne vous réussira pas : vos moyens vous éloignent de votre but : ce n'est pas sur Jean-Jacques que vous dirigez l'indignation des gens de bien, c'est sur vous-même. Je pense assez avantageusement de M. Helvétius, pour croire qu'il rejette avec horreur, l'odieux & inutile appui que vous lui offrez. Cet homme équitable, & éclairé, dont l'exemple réfute les écrits, fait que des

opinions inférées dans un livre sont abandonnées à la censure publique; & que l'auteur n'a point à se plaindre de celui qui les relève, quand il ne cherche point à empoisonner ses motifs. Tout homme peut errer : c'est de son défenseur, & non pas de ses erreurs que M. Helvétius doit être humilié : la célébrité de son livre pouvoit les rendre plus dangereuses, que sa rétractation ne pouvoit être utile. Cela ne sauroit être contesté. Jean-Jacques a donc bien fait de les combattre; il ne seroit point blâmable de l'avoir dit à M. de Montmollin; & M. de Montmollin ne seroit point blâmable non plus de l'avoir répété; parce qu'on ne peut mal faire en mettant au jour une chose où il n'y a point de mal, que dans des circonstances où ne se trouvoient ni M. Helvétius, ni Jean-Jacques. Mais, qui vous a dit, Monsieur, que dans le compte que M. de Montmollin rend à son ami de ce qui s'est passé à cet égard, il se sert des mêmes termes dont Jean-Jacques s'est servi? Pour moi, dans la quantité d'adverbes, & dans l'espece d'adjectifs dont la déclaration qu'il rapporte est surchargée, je ne reconnois point la maniere dont Jean-Jacques s'exprime : si elle contient ses idées, elles y sont revêtues du langage de M. de Montmollin, ce qui doit nécessairement les changer : sans cependant qu'on puisse taxer ce dernier de mauvaise foi; parce qu'il est tout simple que la mémoire ne fournisse que la substance d'une *conversation* qui a été tenue un mois auparavant le moment où on en parle. D'ailleurs Jean-Jacques a donné dans une note qui se trouve à la page 22 des *Lettres de la Montagne*, un témoignage public de son estime pour M. Helvétius, qui le ju-

tifie pleinement des mauvaises intentions que vous osez lui imputer. A la vérité, ni M. Helvétius, ni l'*Esprit* n'y sont nommés : mais l'un & l'autre y sont si clairement désignés que, si cette note contenoit quelqu'accusation, ou seulement quelque sarcasme, Jean-Jacques seroit ingrat envers son *bienfaiteur*. La voici.

» Il y a quelques années qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je trouvois dangereux. J'exécutois cette entreprise quand j'appris que l'auteur étoit poursuivi. A l'instant je jettai mes feuilles au feu : jugeant qu'aucun devoir ne pouvoit autoriser la bassesse de s'unir à la foule, pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié, j'eus occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits ; mais je l'ai dit, sans nommer le livre, ni l'auteur. J'ai cru devoir ajouter ce respect pour son malheur, à l'estime que j'eus toujours pour sa personne. Je ne crois point que cette façon de penser me soit particulière ; elle est commune à tous les honnêtes gens. Si-tôt qu'une affaire est portée au criminel, ils doivent se taire, à moins qu'ils ne soient appelés pour témoigner ».

C'est, Monsieur, d'après cette déclaration qui est bien de Jean-Jacques, qu'il faut juger sa conduite, & ses motifs : parce que Jean-Jacques n'est point un fourbe ; & qu'il ne peut se méprendre sur ce qu'il pense, comme M. de Montmollin sur ce qu'il a entendu. Je viens d'établir, Monsieur, qu'en supposant vrai l'exposé de M. de Montmollin, vous auriez fait une noirceur abominable en abusant de cet exposé pour charger Jean-Jacques de torts qu'il

n'eut jamais, qui sont trop opposés à son caractère pour qu'il puisse jamais les avoir. Mais vous avez fait bien pis encore, vous êtes parti pour l'accuser, d'un écrit « *désavoué* par la vénérable Classe » dont M. de Montmollin est membre; d'un écrit que M. de Montmollin, malgré tout son crédit, « n'a jamais pu faire imprimer *avec permission* »; enfin d'un écrit où M. de Montmollin rapporte « des entretiens qui n'ont jamais existé ». D'après cela, Monsieur, jugez-vous.

Les petits garçons, & les petites filles lui jeterent des pierres.

Voilà le texte de cet article; en voici le commentaire.

Il est vrai qu'on jeta quelques pierres à J. J. Rousseau, & à la nommée le Vasseur.

Cela est vrai, Monsieur? Eh! comment le savez-vous? Je ne sache pas que d'autres que Jean-Jacques & ses partisans l'ayent dit. Pourquoi les en croyez-vous? Vous savez bien comme on invente: qui vous assure qu'ils ne l'ont pas inventé? Je suis toujours étonnée de trouver de la confiance chez des gens qui n'ont pas le droit d'en inspirer.

Qu'il traîne par-tout après lui, & qui étoit sans doute la confidente de Madame de Wolmar.

En admettant votre supposition, Monsieur, il est bien digne de vous de faire un crime à Jean-Jacques de s'attacher une personne qui a consacré ses soins à une femme vertueuse qu'il adoroit. Car pour que *la nommée le Vasseur* eût été *la confidente de Madame de Wolmar*, il faudroit que Jean-Jacques fût Saint-Preux. Mais cette supposition que vous avez la bonté de prendre pour une méchanceté, n'est qu'une barlourdise;

puisque malgré l'incertitude que Jean-Jacques s'est plu à laisser subsister sur ce point , sans doute afin de rendre la lecture de sa *Julie* encore plus piquante , tout le monde s'accorde à croire que ce charmant ouvrage est de pure imagination.

Cela pouvoit avoir causé du scandale à Motiers-Travers (b) , & avoir été l'occasion de cette grêle de pierres , qui n'a pourtant pas été considérable , & dont aucune n'atteignit le sieur Jean-Jacques , ni le Vasseur. Il est naturel que l'extrême laideur de cette créature , & la figure grotesque de Jean-Jacques déguisé en Arménien , aient induit ces petits garçons à faire des huées & à jeter quelques cailloux ?

Vous ne connoissez point Mlle. le Vasseur , Monsieur , ou vous ne vous connoissez point en extrême laideur. Heureusement pour Jean-Jacques , que les charmes de sa gouvernante eussent fait assommer , si comme il n'en faut pas douter , on avoit proportionné la force des coups , à la grandeur du scandale ; Mlle. le Vasseur n'est pas jolie ; mais elle a la physionomie honnête , le maintien décent ; & n'est du tout point faite pour exciter les huées. Quant à Jean-Jacques , si la figure d'un homme qui a vieilli dans l'étude , le travail , les chagrins & les souffrances , peut paroître grotesque parce qu'il a adopté un costume plus simple , plus commode , & en même temps plus noble que le costume françois , ce ne peut être qu'à des enfans , & à vous. Permettez-moi , Monsieur , d'observer en

(b) *De petits garçons & de petites filles être susceptibles de scandale ! En Suisse ! Quelle pitié !*

passant, qu'il ne vous échappe pas un trait qui ne décele le plus mauvais cœur du monde. Je me dois cette observation ; elle seule peut excuser la facilité de quelques unes de mes remarques.

Mais il est faux que Jean-Jacques ait couru le moindre danger.

Il l'a dit cependant : pourquoi ne voulez-vous pas le croire, puisque vous vous en rapportiez à lui, il n'y a qu'un instant ? Pourquoi ? c'est que destitué de principes ; indifférent sur la vérité & sur le mensonge ; sensible au seul attrait de nuire, vous avouez qu'un homme est digne de foi, ou vous niez qu'il le soit, selon que cela convient à vos perfides desseins.

Les lettres de la Montagne sont un ouvrage encore plus insensé, s'il est possible, que la profession de foi qu'il signa entre les mains de M. de Montmollin.

En vérité, Monsieur, vous faites bien de l'honneur à la piété, ou aux lumières de M. de Montmollin, en l'accusant publiquement d'avoir sur une profession de foi si insensée, qu'il est presque impossible que quelque chose le soit davantage, admis à l'acte le plus important de sa religion, un homme dont les opinions en matière de dogmes lui avoient été suspectes.

L'objet de cette lettre est d'animer une partie des Citoyens de sa patrie contre l'autre.

De quel droit décidez-vous que les intentions de Jean-Jacques sont diamétralement opposées à l'idée qu'il en donne ? Il désapprouve la démarche des Représentans ; il s'y est opposé de tout son pouvoir ; ses parens s'en sont retirés à sa sollicitation. Il le dit, &

personne ne le conteste. Est-ce là la conduite d'un homme qui veut déchirer le sein de sa patrie, sans autre intérêt que le plaisir de faire parler de lui, puisqu'il s'en étoit déjà retranché ? Est-ce à Jean-Jacques à rechercher la célébrité d'Erostrate ? Les *lettres de la Montagne* n'ont point donné lieu aux troubles de Geneve, puisqu'ils en sont le sujet. Voilà tout ce que mon ignorance me permet de dire sur cet article. Aussi peu instruit que moi, Monsieur, que n'êtes-vous aussi circonspect !

Il dit aux Bourgeois de Geneve, page 136 qu'il a fait des miracles tout comme Notre Seigneur ?

Eh bien ! A votre assurance, qui ne croiroit que vous dites vrai ? Rien n'est cependant plus faux que votre citation. Voici ce que dit Jean-Jacques, page, 136.

» Tout ce qu'on peut dire de celui qui se vante de faire des miracles, c'est qu'il fait des choses fort extraordinaires ; mais qui est-ce qui nie qu'il se fasse des choses fort extraordinaires ? J'en ai vu, moi, de ces choses-là, & même j'en ai fait ».

Or comme Notre Siegneur ne se vantoit point de faire des miracles ; qu'il en refusoit même à ceux qui ne vouloient croire en lui qu'à ce prix, ce n'est ni de Notre Seigneur, ni d'*œuvres* pareilles aux siennes que Jean-Jacques a prétendu parler dans ce passage.

Les lettres de la Montagne sont d'ailleurs d'un mortel ennui, pour quiconque n'est pas au fait des discussions de Geneve.

Je le savois bien que vous n'étiez pas *magistrat* : mais si quelqu'un pouvoit vous le croire, cette mal-adroite assertion suffiroit pour le détrom-

per, car il n'y a pas un *magistrat* pour qui la seconde partie des *lettres* ne soit intéressante, & la première l'est pour tout le monde.

Elles sont assez mal écrites.

Pout cette fois, Monsieur, ce ne fera pas moi qui aurai l'honneur de vous répondre : ce fera un homme avec qui vous faites cause commune ; & je me rabats d'autant plus volontiers à la fonction de copiste, que j'ai le plus grand plaisir à mettre aux prises entr'eux les ennemis de Jean-Jacques. Dans une lettre adressée à la vénérable Classe, & dont M. de Montmollin avoue l'existence [autorité par fois respectable pour vous] l'auteur anonyme, après avoir fort maltraité Jean-Jacques sur son christianisme, s'explique ainsi sur sa politique, & sa façon d'écrire : « Comme Citoyen, dans le second volume, il mériterait presque d'être canonisé par les Etats Républicains, bien loin d'en être décrété..... Il poursuit l'esprit tyrannique, la manie despotique dans leurs derniers retranchemens ; démêle leurs artifices les plus retorts ; sans que la beauté enchanteresse de son langage nuise, tant s'en faut, à la vigueur mâle de son raisonnement ».

Emile est une compilation indigeste de passages de Plutarque, de Montagne, de St. Evremont, du Dictionnaire Encyclopédique, & de trente autres auteurs.

En ajoutant à ceux-là les seize que vous nommez plus bas, cela fait au moins cinquante-cinq auteurs. Il faut que vous soyez bien savant, Monsieur, que vous possédiez bien à fond cette quantité d'auteurs pour avoir reconnu dans *Emile* tous les principes, toutes les pensées, tous les raisonnemens qui leur appartiennent, au travers

du vernis de fraîcheur que la magique plume de Jean-Jacques met sur tout ce qu'elle exprime. Pour moi qui n'ai que la science de Socrate, je ne fais point, je ne cherche point à savoir si Jean-Jacques a deviné, ou non, toutes les vérités qui se trouvent dans ses ouvrages. Bien plus capable de sentir que de critiquer, je m'en tiens à lui savoir un gré infini de les avoir mises à ma portée, en les réunissant sous un seul point de vue, & en les ornant des graces du style le plus attrayant..... Mais, je n'y saurois tenir, il faut, Monsieur, que je vous dise ce que je pense. Vous vous donnez-là un air d'érudition qui ne quadre ni avec les choses que vous dites, ni avec votre façon de les dire. Ne le devriez-vous point au *pédant* très *méprisable* assurément comme littérateur, qui a fait les *plagiats* de Jean-Jacques? Si cela étoit, en considération du service qu'il vous a rendu, vous devriez le traiter avec plus d'indulgence. Pardon, Monsieur, de ma sincérité. Mais nous autres anonymes, nous avons le droit de mentir, & de dire vrai impunément. Nous nous le sommes partagé ce droit : je n'envie point votre lot : trouvez bon que je fasse usage du mien.

Jean-Jacques suppose qu'il est chargé de former un jeune seigneur ; & au lieu de s'y prendre comme on fait dans l'école militaire, qui est le plus beau monument du règne de Louis XV, il fait apprendre à son pupile le métier de menuisier.

Je suis forcée d'avouer que Jean-Jacques doit être bien honteux d'avoir sur cet objet, ainsi que sur la convenance des états dans le mariage, des idées aussi basses que le fameux Czar Pierre. Mais ne fait-il apprendre à son

pupile que le métier de menuisier ? Toujours de la mauvaise foi ! elle fait partie de votre essence.

Voici comment il fait parler le Vicaire Savoyard : « l'idée de création me confond. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres , cela n'est qu'obscur , & incompréhensible. Mais que l'être & le néant se convertissent l'un dans l'autre , c'est une claire absurdité ».

Non , Monsieur , ce n'est pas comme cela que Jean-Jacques *fait parler le Vicaire Savoyard* ; c'est comme ceci. « L'idée de création me confond , & passe ma portée..... Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres , cela n'est qu'obscur & incompréhensible : mais que l'être & le néant se convertissent *d'eux-mêmes* l'un dans l'autre , c'est une contradiction palpable , c'est une claire absurdité ». De petites soustractions produisent de grandes différences , Monsieur : vous n'en faites que parce que vous le savez bien : heureusement ceux qui me liront le savent aussi. Si la médiocrité pouvoit se douter de son insuffisance , vous auriez consulté quelques personnes plus éclairées que vous ; certainement vous en connoissez quoique sans doute vous n'en reconnoissiez pas : elles vous auroient épargné le ridicule d'appeller *galimathias* ce qui passe votre intelligence. Mais , Monsieur , vous qui avez lu tant de choses , que ne lisez-vous les réfuteurs de Jean-Jacques : vous auriez vu qu'ils ne prennent point le passage en question pour du *galimathias* : vous auriez vu , & cela est fort bon à voir , « qu'ils rendent justice à ses talens ; qu'ils respectent les vertus morales dont il fait

profession, qu'ils applaudissent au zèle qu'il fait paroître pour les grandes vérités de la religion naturelle ». Vous auriez vu qu'ils trouvent son style « élevé, brillant, nerveux, enchanteur », & non pas comme vous le trouvez, *décousu, inégal, confus, & sans harmonie*. Ils le disent du moins; & ce témoignage est d'autant plus avantageux à Jean-Jacques, qu'ils ne le lui rendent que pour se faire valoir eux-mêmes.

Il s'est trouvé des personnes assez simples, pour croire qu'Emile est bien écrit.

Oui, des princes, des prélats, des militaires, des *magistrats*, des gens de lettres, des bourgeois, des femmes. Toutes les classes de la société renferment de ces imbécilles-là.

Si cela est le Télémaque l'est donc bien mal.

Bon Dieu, quelle conséquence ! Quant aux lettres de Jean-Jacques, selon vous, Monsieur, *conservées par hasard, & livrées à dessein* par les héritiers de M. du Theil, je ne vous en parlerai point, parce qu'il y a sur cet objet des choses que j'ignore; & qu'il ne faut pas que je dise celles que je fais.

Jean-Jacques conseille au Dauphin de France, au Prince de Galles, à l'Archiduc d'épouser la fille du bourreau.

Voici ce que dit Jean-Jacques sur les convenances qui doivent déterminer le choix de tout homme qui veut se marier. « Je ne dis pas que les rapports conventionnels soient indifférens dans le mariage; mais je dis que l'influence des rapports naturels l'emporte tellement sur la leur, que c'est elle seule qui décide du sort de la vie; & qu'il y a telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentimens, de carac-

teres qui devoit engager un pere sage, fût-il Prince, fût-il Monarque, à donner sans balancer à son fils, la fille avec laquelle il auroit toutes ces convenances, fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille du bourreau ».

Ce n'est point là donner un conseil, Monsieur; c'est exposer son sentiment. Aureste, si les Souverains ont droit au bonheur, ce sentiment si opposé à l'usage, est très conforme à la raison & aux bonnes mœurs. Lorsque Pierre le Grand épousa Catherine, il n'étoit à la vérité pas prouvé qu'elle fût la fille d'un *bourreau*; mais il n'étoit pas prouvé non plus qu'elle ne fût pas la fille d'un pendu.

Si elle est belle & honnête;

Jean-Jacques exclut la beauté, & la laideur. Quant à l'honnêteté, elle est sous-entendue & il n'en parle pas.

Car c'est toujours l'honnêteté qui dirige Jean-Jacques.

Cela est vrai : seroit-ce pour cela que ses adversaires & lui se rencontrent si rarement ?

Puisqu'il est permis à un Diogene subalterne & manqué (c) d'appeller jongleur le premier Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Je ne dis point que M. Tronchin mérite le nom désobligeant qu'une inimitié réciproque, & certainement bien motivée de la part de Jean-Jacques, l'a porté à lui donner dans une correspondance qui devoit demeurer secrète;

(c) Que ces épithetes sont heureuses & nobles !

mais je dis que l'honneur d'appartenir à un grand Prince ne donnant pas la science, & les vertus qu'il suppose, il est ridicule de produire le titre de M. Tronchin, dans une occasion où il ne s'agit que de son caractère.

Un Médecin qui a été son ami, qui l'a visité, traité, qui a été au rang de ses bienfaiteurs.

Encore un bienfaiteur de Jean-Jacques ! Que le Ciel en soit béni ! Je ne croyois pas qu'il y eût tant d'heureux.

Il est permis à un ami de M. Tronchin de faire voir ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter

Dans ce cas-là, Monsieur, montrez à découvert les éditeurs de M. Hume, ce sont eux qui osent insulter M. Tronchin. Qu'eût été l'injure que Jean-Jacques lui dit, sans la consistance qu'ils lui ont donnée, en la rendant publique ? Rien du tout. Surtout montrez vous vous-même, si vous pouvez soutenir l'éclat du jour : car en vous disant *ami* de Tronchin, vous lui faites le plus sanglant outrage qu'il puisse jamais recevoir de personne.

La lettre au docteur Panfophe n'est point de M. de Voltaire, [Eh ! qui pourroit croire qu'elle en fût] ? voici son désaveu.

C'est ce qu'aucun de ceux qui connoissent la manière d'être & d'écrire de M. de Voltaire ne croira. Si jamais la bizarre fantaisie d'attribuer à cet agréable écrivain une lettre de votre façon vous resaisit, prenez-vous y plus adroitement. Il est si aisé d'injurier quelqu'un qui se tait, de dater de *Ferney*, & de signer *Voltaire*, qu'on ne peut nous en imposer à si peu de frais. Indépendamment de ce que vous ne paroissiez point fait, Monsieur le *magistrat*, pour être en rela-

tion avec M. de Voltaire, ce que vous lui faites dire suffit pour prouver que ce n'est pas lui qui parle. Mais, ne me ferois-je point trompée? Il est difficile de vous lire sans se prévenir contre vous. Voyons, examinons cette lettre phrase à phrase: il ne faut rien donner à la prévention.

Je n'ai jamais écrit la lettre au docteur Panfophe, je m'en ferois honneur, si elle étoit de moi?

Il n'y a personne dont cette lettre ne déshonorât le caractère; & elle ne peut faire honneur à l'esprit de personne. La preuve que son auteur le pense, c'est qu'il n'ose se nommer.

J'ai dû écrire celle que j'ai adressée à M. Hume; comme M. Walpole, & M. d'Alembert ont dû écrire de leur côté.

La circonstance n'obligeoit point également ces Messieurs à écrire. M. Walpole devoit s'avouer coupable, M. d'Alembert devoit se justifier; mais M. de Voltaire devoit s'en rapporter à sa réputation.

Je méprise comme eux Rousseau.

Si M. de Voltaire méprisoit Rousseau, il ne l'auroit pas dit ainsi: il auroit trop bien senti la conséquence de cette expression. De plus M. de Voltaire a dans le cœur, je ne sais quel sentiment qui lui rend le mépris d'un usage presque impossible. Il ne méprise pas M. Fréron, qu'il s'efforce de traiter avec le dernier mépris: comment mépriseroit-il Rousseau à qui jamais il n'en a osé marquer?

Les faits que j'ai cités sont vrais; & j'ai fait mon devoir en les citant.

Quand les faits cités dans la prétendue lettre

de M. de Voltaire seroient aussi vrais qu'ils sont faux, l'auteur n'auroit pas dû les citer, parce qu'ils sont étrangers à la question ; & qu'il n'est jamais du devoir d'un particulier, de se rendre publiquement le délateur d'un autre. Si quelqu'un trouble l'ordre de la société, c'est à la partie publique de le punir ; & à tout honnête homme de le plaindre.

Je me suis trompé sur les dates.

Comment M. de Voltaire se seroit-il *trompé sur les dates*, s'il avoit eu les originaux en main ? Et s'il ne les avoit pas eus, est-il croyable qu'il s'en fût rapporté à la bonne foi, & à l'exactitude des copistes ?

L'auteur des Remarques a raison en tout. Il n'y a jamais que l'agresseur, & que l'imposeur qui ait tort.

M. de Voltaire a de trop bons yeux, pour n'avoir pas vu que la seconde de ces propositions détruit la première.

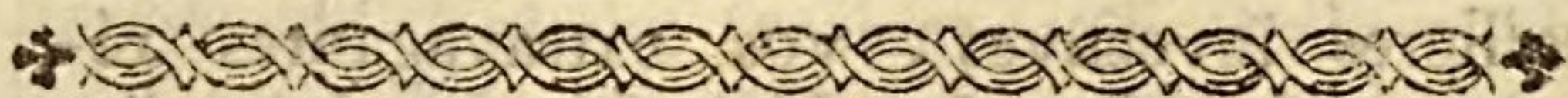
Dans les affaires qui intéressent la société, ceux qui confondent les offenseurs & les offensés, n'ont pas raison.

M. de Voltaire a coutume d'écrire intelligiblement ; & personne ne comprend ce que signifie cette phrase, placée comme elle l'est ; ni à quoi elle a rapport. Plus on examine cette lettre, Monsieur, plus il devient clair que c'est votre ouvrage.

Il y a dans vos *Remarques* beaucoup de choses sur lesquelles la décence de mon sexe m'a imposé silence ; beaucoup d'autres dont l'absurde fausseté est si évidente qu'il auroit été superflu d'en parler ; beaucoup d'autres enfin auxquelles il n'y a rien à répondre, parce qu'elles ne disent rien : comme vos puériles déclamations, vos grossières

grossières invectives , vos extravagantes réflexions , &c. &c. &c. Mais si je suis loin d'avoir répondu à tout , je le suis encore bien davantage , d'avoir répondu comme je l'aurois voulu à tout ce que j'ai relevé. Les défauts de cette réponse ne m'engageront cependant point à la supprimer. La cause de Jean-Jacques méritoit sans doute , une plume aussi éloquente que la sienne ; mais elle n'en avoit pas besoin , il ne falloit pas de grands talens pour persuader aux gens sensés , les seuls qu'une personne sensée ait en vue , que vos *Remarques*, Monsieur , sont le chef-d'œuvre de la méchanceté en démence : leur lecture seule produit infailliblement cet effet. Mais il ne suffit pas qu'on rende justice à Jean-Jacques , il faut encore qu'il le sache ; & voilà pourquoi j'ai répondu. J'ai voulu prouver à ce respectable infortuné , qu'il a plus d'amis qu'il n'en compte ; qu'il y a , outre celles qu'il connoît , des âmes honnêtes qui lui doivent le développement des germes heureux , que la nature avoit mis en elles ; dont , sur les plus graves objets , il a converti les préjugés en principes ; pour qui ses ouvrages sont une source féconde de lumières & de consolations ; qui l'honorent comme leur bienfaiteur , qui déplorent sans cesse le malheur de lui être inutiles. Enfin je veux , s'il est possible , que la considération de tout le bien qu'il a fait , le rende insensible à tout le mal qu'on veut lui faire.

Janvier 1767.



E X T R A I T

Du N^o. 35 de l'Année littéraire 1778.

LA littérature est dans ce moment, Monsieur, frappée du fléau de stérilité ; à peine paroît-il un ouvrage digne des honneurs de l'analyse ; on ne voit éclore dans l'ombre que de petits romans sans vie & sans chaleur, d'insipides pamphlets, *morts avant que de naître*, un essaim prodigieux de *prospectus*, & pas un bon livre ; vous devez donc m'excuser, & même me faire gré, Monsieur, si, au lieu de cette sécheresse, j'accueille avec plaisir les lettres intéressantes qu'on me fait l'honneur de m'adresser ; celle-ci est d'une dame encore plus recommandable par ses vertus sociales que par ses talens ; au don de penser elle joint la bienfaisance & la sensibilité ; elle est digne d'apprécier J. J. Rousseau. Cette justice que je rends ici aux qualités de son cœur & aux lumières de son esprit, ne doit point être regardée comme cette monnoie courante d'éloges payés & rendus, que nos écrivains actuels s'adressent mutuellement avec tant de bénignité. Ce n'est point reconnoître les choses flatteuses que madame d. R. G*** veut bien dire de ce Journal, que je me permets cette faible esquisse de sa personne. Quoique parfaitement instruit de tout ce qui la rend si estimable, je n'ai cependant l'avantage de la connoître que par quelques lettres dont elle m'a honoré au sujet du petit écrit que vous allez lire ;

je l'ai même suppliée d'en retrancher les louanges que l'*Année littéraire* doit à son indulgence ; mais elle a été inébranlable , & il m'a fallu , malgré moi , les adopter , plutôt que de priver mes lecteurs d'un morceau fait pour leur plaire.

Le nom de J. J. Rousseau suffit pour exciter le plus vif intérêt ; & la manière dont il est vengé , ne peut que le justifier & l'accroître. Madame d. R. G. trace avec beaucoup de finesse le caractère de ce grand écrivain , d'après les ouvrages immortels qu'il nous a laissés. Le style de cette lettre est noble , pur , élégant. M. de la Harpe fera le seul qui s'en plaindra ; mais il lui fera aisé de se consoler , en se rappelant avec sa modestie ordinaire , que le divin Orphée fut autrefois déchiré par les Bacchantes.

Lettre à l'Auteur de ces feuilles sur un article du Mercure & du Journal de Paris concernant J. J. Rousseau.

MONSIEUR,

Dans le premier mouvement d'indignation que me causa la lecture de l'article qui se trouve dans le *Mercure* du 5 Octobre concernant J. J. Rousseau , je vous demandai si vous vous proposiez de défendre ce grand homme. Je crus que vous montrer le desir qu'avoient ses véritables partisans , de vous voir embrasser sa querelle , c'étoit vous y engager. Vous me répondîtes plusieurs jours après que vous ne vous proposiez nullement de venger Rousseau dans ce mo-

ment-ci. Je ne pus attribuer ce retard qu'à l'abondance des matieres qui devoient entrer dans votre excellent Journal. Il ne me paroissoit pas naturel que vous renonçassiez à un honneur que vos talens & l'opinion publique vous déféroient ; après y avoir bien pensé , je crois que ce n'est pas un autre *moment* que vous attendez , mais un autre adversaire de qui on ne puisse pas dire , vaut-il la peine d'être combattu ?

Vous connoissez sans doute , Monsieur , une lettre qui a paru dans le N^o. 303 des feuilles de Paris : mais je désespere que vous nous en disiez votre sentiment , & je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que je vous entretienne de l'impression qu'elle m'a faite. Cette lettre a causé la plus grande sensation ; quelques personnes en ont été transportées : s'annoncer comme ami de Rousseau , c'est se concilier le suffrage de tous les gens qui l'aiment ; & chez presque tous ces gens-là , le sentiment prévaut sur la réflexion. Il étoit si bon , si sensible , que tous ceux qui ont l'imagination vive & l'ame tendre , se déclarent nécessairement pour lui. D'autres personnes prétendent que la façon dont M. Olivier de Corancez relève les écarts de M. de la Harpe , n'est pas décente ; pour moi , Monsieur , je suis plus attachée à la mémoire de Jean-Jacques , que ceux qui préconisent la lettre de M. Olivier de Corancez , & plus indulgente que ceux qui la censurent. Si la persuasion de mon insuffisance n'avoit pas réprimé le desir que j'ai eu de répondre à M. de la Harpe , j'aurois bien mieux mérité que M. Olivier de Corancez , les reproches qu'on lui fait. J'aurois dit à l'Académicien , que je ne suis pas étonnée que le juge-

ment qu'il prononce sur J. J. Rousseau soit pitoyable ; mais que je le suis beaucoup qu'il ait eu la témérité de le prononcer. En effet, Monsieur, comment la destinée d'Oza ne l'a-t-elle pas fait trembler ? Je lui aurois dit . . . Mais laissons-là M. de la Harpe , laissons-le voir , sentir , écrire , versifier , juger à sa manière : le corbeau ne sauroit croasser aussi mélodieusement que le rossignol chante.

Venons à M. Olivier de Corancez : personne ne demandera pourquoi on s'occupe de lui : je trouve ses intentions louables , son style naturel ; le rôle dont il s'est chargé , fait bien présumer de son cœur , & la façon dont il le remplit fait l'éloge de son esprit. Avec tout cela , sa lettre me laisse beaucoup à désirer. Loin de trouver qu'il dit à M. de la Harpe des vérités trop dures , j'aurois voulu qu'il relevât avec plus de fermeté la révoltante légereté avec laquelle l'auteur du Mercure donne pour vraies des anecdotes qui ne peuvent pas l'être , & qui , le fussent-elles , seroient absurdement placées à la suite de cette phrase : *la tombe sollicite l'indulgence , en inspirant la douleur*. Quelle indulgence , grand Dieu ! quelle douleur , que celles qui présentent chargé de torts & d'humiliations aux yeux du public , un homme célèbre qu'il pleure encore ! Quand ces anecdotes controuvées par malignité , & adoptées par sottise , seroient incontestables , il y auroit de la barbarie à les rapporter ; & quoique la cruauté soit l'appanage de la bassesse , on est surpris d'en trouver dans un homme qui a tant besoin de l'humanité des autres. Eh ! quel tort plus grave peut-on imputer à un philosophe qui a pris pour devise , *vitam im-*

pendere vero, que d'avoir abandonné le prix de la vérité pour courir après celui de l'éloquence ? Que la calomnie ne se rassure pas sur ce que la mort enchaîne les facultés de Jean-Jacques : si un homme de lettres avoit l'audace de dire, *c'est moi qui ai donné à Rousseau le conseil qui lui a valu la couronne académique*, mille voix s'éleveroient pour lui répondre : vous êtes un imposteur ; celui qui a renoncé à la fortune , sacrifié sa liberté , exposé sa vie par attachement à la vérité , ou aux sublimes erreurs qu'il prenoit pour elle , n'a jamais établi ce qu'il ne pensoit pas. C'est pour cela que son éloquence étoit si soutenue , si magnifique , si entraînante : l'énergie naît de la persuasion. Voilà , Monsieur , d'où il me semble que M. Olivier de Corancez devoit partir , pour nier qu'un homme de lettres eût tenu le propos cité , & non pas de sa trivialité. Il y a tel homme de lettres qui en tient de plus plats encore : je n'en veux pour preuve que l'observation niaise qui donna lieu à la belle réponse de M. de Buffon , qui lui fait encore plus d'honneur qu'à Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas aussi , Monsieur , que M. Olivier de Corancez relève bien foiblement la vile adresse avec laquelle M. de la Harpe insinue que M. D. excluait Jean - Jacques de sa table , quand les gens de lettres s'y rassembloient ? Je fais qu'il y a des gens lettrés dans les classes les plus élevées de la société : mais qui sont donc les gens de lettres par état [les exceptions ne tirent point à conséquence] , pour que le Citoyen de Genève ne pût être admis à manger avec eux ? Du côté de la naissance , il les valoit tous ; du côté du mérite , il valoit mieux qu'eux tous. Si j'é-



tois à la place de ce M. D. je me trompe fort, ou j'apprendrois à M. de la Harpe qu'on ne couvre pas impunément de ridicule un homme qui a des *commis* de l'espece de J. J. Rousseau. Quant à moi, je ne pourrois admettre la vérité de ce fait si malhonnêtement allégué, qu'à l'aide de cette supposition. Si Rousseau ne dînoit pas avec les gens de lettres convives de M. D. c'est que dès-lors il les connoissoit assez pour les fuir.

Je ne conçois pas, Monsieur, comment quelqu'un qui annonce autant d'esprit, de jugement, de sagacité que M. Olivier de Corancez, & qui a vécu pendant douze ans familièrement avec Jean-Jacques, peut dire : *j'ose affirmer qu'il ignoroit sa force, & qu'il ne se voyoit qu'à travers le voile de la modestie.* Je n'ai jamais eu l'ineestimable avantage de vivre familièrement avec Jean-Jacques; mais j'ai étudié son caractère dans ses ouvrages, où il se peint si bien; & dans tout ce que j'ai pu recueillir de ses discours & de ses actions, j'ose affirmer que je l'ai bien saisi, ce caractère unique, & que je chéris plus que personne la mémoire de celui qu'il immortalise bien plus sûrement encore que les talens qu'il réunissoit : car la maniere d'être de Jean-Jacques passera à la postérité avec ses écrits, puisqu'ils la contiennent. Eh bien ! Monsieur, je suis forcée de l'avouer; si cela étoit en mon pouvoir, je retrancherois de la touchante énumération que M. Olivier de Corancez nous fait des vertus pratiques de son ami, le mot de *modestie*, & je lui substituerois celui de *modération*; vertu que l'extrême sensibilité de Rousseau rendoit en lui si admirable, & que M. Olivier de Corancez

se contente d'indiquer. Jean-Jacques n'étoit point modeste, il étoit bien mieux que cela, il étoit vrai. *Les gens d'esprit, disoit-il, se mettent toujours à leur place, la modestie chez eux est toujours fausseté.* Que l'on pese cette phrase dans le silence de l'amour-propre, & on conviendra que ce qu'on appelle *modestie*, n'est une vertu dans un homme supérieur qu'aux yeux de ses concurrens offusqués de sa gloire. Trop sincere pour être modeste, trop grand pour être vain, celui que nous regrettons s'apprécioit comme l'auroit apprécié tout autre qui auroit eu autant de lumieres & d'impartialité que lui : il connoissoit bien la trempe des armes qu'il employoit pour combattre les préjugés & les vices, fléaux de la nature & de la société : il goûtoit le premier, & mieux qu'aucun de ses lecteurs, les charmes inexprimables qu'il répandoit sur ses ouvrages ; l'accord de ce qu'il disoit & de ce qu'il sentoit, lui garantissoit leur succès. Quelquefois sa fierté s'indignoit des odieuses interprétations de ses adversaires ; mais sa bonté, qualité que personne n'a jamais portée plus loin que lui, l'amenoit bientôt à se plaindre, non avec cette compassion insultante à l'usage de la médiocrité, mais avec cette tendre commisération, que l'ami de la vérité devoit avoir pour tous ceux qui s'éloignoient d'elle. Il jouissoit, sans doute, du sentiment de sa propre valeur ; mais il n'en tiroit pas le droit de dédaigner les gens d'un mérite ordinaire ; & pourvu qu'on ne fût ni fourbe ni méchant, on étoit, à son avis, tout ce qu'il est nécessaire d'être.

Souffrez, Monsieur, que je me permette encore une observation sur la lettre de M. Olivier de

de Corancez : je suis blessée d'y voir les noms de Voltaire & de Rousseau , ornés des mêmes épithètes , & placés à côté l'un de l'autre. Je crois que le premier doit retentir dans les Académies & le foyer de la Comédie Française ; & le second , par-tout où sont encore en honneur l'amour de la vérité , la rectitude des principes , l'austérité de la morale , la pureté des mœurs & la saine philosophie. Il y a long-temps qu'on l'a dit : *on est de la religion de ce qu'on aime*. Je suis trop l'amie de Rousseau pour être l'ennemie de Voltaire : mais il me semble que le plus bel esprit & le plus grand génie de ce siècle ne sont pas faits pour figurer ensemble ; & je dirois volontiers que M. Olivier de Corancez est trop l'ami de Voltaire , pour être autant qu'il le faudroit celui de Rousseau. Au reste , M. Olivier de Corancez , choqué de l'essor que prend M. de la Harpe , me paroît un homme raisonnable , impartial , ami de l'ordre ; & ce n'est que parce que je fais un cas infini de sa façon de penser , que je desirerois qu'il eût assez aimé Rousseau pour ne lui associer personne. J'ai encore été tentée de reprocher à M. Olivier de Corancez de n'avoir pas mis assez de chaleur dans la défense de l'immortel Genevois ; mais en considérant que c'est à M. de la Harpe que cette défense est adressée , j'applaudis à la générosité de son auteur.

Ne pensez pas , Monsieur , que j'aie voulu faire l'éloge de J. J. Rousseau ; ce seroit encore le réduire au taux général. Depuis l'établissement des Académies , de qui ne fait-on pas l'éloge ? Non-seulement je ne voudrois pas faire le sien , quand je me sentirois des talens qui pussent répon-

dre à mon zèle : je voudrois même que personne ne le fît. Eh ! ne l'a - t - il pas fait lui-même , toutes les fois qu'il a écrit , parlé , agi ? Il ne nous a laissé qu'un moyen de le louer , c'est de nous rendre ses bienfaits utiles , en méditant ses ouvrages , en nous pénétrant de ses principes , en nous rappelant ses exemples , & surtout en imitant ses vertus.

J'ai l'honneur d'être ,

M O N S I E U R ,

Votre très humble & très
obéissante servante.

D. R. G.

Le 4 Novembre 1778.





E X T R A I T

DU N^o. 39 DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1778.

LETTRE de Madame D. L. M. à l' Auteur de ces feuilles , au sujet d'un avis imprimé dans le Mercure du 15 Novembre 1778 , concernant un Recueil de musique de chambre composée par Jean-Jacques Rousseau.

LA cause de J. J. Rousseau devient la cause commune d'un sexe aimable , qui semble reconnoître les obligations qu'il lui doit , par la chaleur avec laquelle il défend & venge sa mémoire. Vous avez lu dans un de mes derniers Nos. une lettre éloquente de madame D. R. G. touchant cet illustre écrivain ; en voici maintenant une autre non moins bien écrite, non moins solidement pensée de madame D. L. M. Il est bon que je vous mette sous les yeux l'*avis* qui a donné lieu à ce morceau intéressant.

» Toutes les productions du célèbre Rousseau , publiées pendant sa vie , ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme ; celles qu'on annonce aujourd'hui , obtiendront sans doute un accueil encore favorable. On a vu dans *le Devin du Village* & dans *le Dictionnaire de Musique* , à quel degré cet homme extraordinaire possédoit la pratique & la théorie du plus ra-

vissant des beaux arts ; il est à présumer qu'on trouvera la même source de plaisir dans les nouvelles productions musicales que sa veuve vient offrir au public.

» On aime à se représenter l'éloquent & profond Auteur du *Contrat Social*, modulant sur un clavier des airs champêtres, des vaudevilles & des romances ; mais on s'étonne de voir ce véhément Ecrivain, ce génie libre & fier, accoutumé à méditer sur les intérêts des Souverains & des peuples, & né, ce semble, pour leur faire adorer la justice, oubliant tout-à-coup sa destinée glorieuse, pour embrasser la profession des mercenaires, & devenir un simple copiste de musique. Celui qui consacra des hymnes à la vertu, qui sut réveiller en nous l'instinct sublime de la liberté, qui fait encore retentir la voix de la nature dans le cœur des meres, n'a-t-il donc pu subsister des produits des ses chef-d'œuvres ? La langue françoise entre ses mains n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du Tasse, aussi riche que celle de Pope, aussi expressif que celle des Orateurs de Rome & d'Athenes ? L'homme enfin qui devoit tenir un des premiers rangs parmi ses semblables, à qui tôt ou tard on élèvera des monumens publics, étoit-il donc fait pour vivre & mourir au sein de l'indigence ? Est-ce là le sort du bienfaiteur de l'humanité ? Proscrit par ses concitoyens, fugitif au milieu des Alpes, toléré chez une nation hospitalière, mais obligé d'imposer à son génie un silence absolu, il ne laisse pour héritage à sa respectable veuve que des *mémoires* dont elle ne peut tirer aucun parti, parce que des convenances sociales en arrêtent la publicité. L'unique ressource de madame Rousseau con-

fiste en un recueil de *petits airs* composés par l'auteur d'*Emile* & d'*Héloïse* : elle offre ce recueil au public moyennant une souscription d'un louis, &c. (*) «.

Cet *avis* a excité la juste indignation de madame D. L. M. ; elle a cherché, mais inutilement, à en deviner l'auteur, & dans son incertitude, elle m'a fait l'honneur de s'adresser à moi pour lui donner là-dessus quelques éclaircissements.

M O N S I E U R ,

» Je n'ai point l'honneur de vous connoître, ni même d'être liée avec personne qui le soit avec vous. Mais une lecture suivie de l'*Année littéraire*, où j'ai vu la sagesse de vos jugemens, la touchante persévérance avec laquelle vous avez défendu la mémoire de feu monsieur votre pere, contre les antagonistes que sa critique, aussi sûre que sévère, lui avoit suscités, m'a inspiré autant de confiance en votre honnêteté, que de déférence pour vos lumières. Permettez donc, monsieur, qu'entraînée par mon estime, je vous supplie de me tirer d'embarras sur un point qui ne laisse pas que de m'en causer : le voici. Est-ce dans la classe des amis ou dans celle des ennemis de J. J. Rousseau, qu'il faut placer l'auteur de l'*avis* qui se trouve dans le *Mercur* du 25 Novembre, concernant un recueil de *musique de chambre* composée par ce grand homme ? En sollicitant votre complaisance, je crois devoir vous déduire les motifs de la per-

(*) Extrait du *Mercur* du 25 Novembre 1778.

plexité où me jette cet *avis*. Peut-être fera-ce d'ailleurs en donner un fort bon à MM. les Rédacteurs du Mercure : car enfin , quoique par sa nature ce Journal soit autorisé à tout admettre , privilege dont M. de la Harpe & ses dignes coopérateurs usent bien amplement , quand ils nous donnent des logogriphe , encore faut-il qu'ils nous les donnent pour ce qu'ils font.

» L'*avis* dont il est ici question , Monsieur , a sans doute pour objet d'engager le public à grossir l'avantage que madame Rousseau espere retirer de la souscription qu'elle propose , & dont le *prospectus* est dans les mains de tout le monde. Si on pouvoit s'assurer que cet *avis* fût de M. le marquis de Gérardin , la question que j'ai l'honneur de vous faire seroit décidée ; mais contre deux raisons de croire qu'il en est , j'en trouve quatre de croire qu'il n'en est pas. Par exemple , l'épithete de *respectable* , adressée à madame Rousseau , indique M. de Gérardin : cette veuve n'est certainement aussi *respectable* pour personne que pour lui , à qui les dernières dispositions de Jean-Jacques imposent envers elle les devoirs les plus étendus & les plus sacrés. L'intérêt que l'auteur de l'*avis* prend à elle , annonce bien encore un ami de l'homme célèbre qui l'avoit élevée au rang de son épouse. Mais à côté de ce qui prouve cet intérêt , il y a des choses qu'il est impossible d'attribuer à l'amitié. Comment cet *avis* seroit-il donc de M. de Gérardin ? Quant à moi , je ne puis le penser.

» 1^e. M. de Gérardin , dont la vaste érudition est si connue , & qui se nourrissant habituellement de la lecture des anciens , ne sauroit ignorer que rien n'est beau , estimable , touchant , que ce qui est naturel & simple , n'auroit pas

fait un puérile étalage de phrases bien froides, bien recherchées, bien emphatiques, bien entortillées, bien alambiquées, & surtout bien déplacées, qui ne signifient pas grand'chose, & qui n'aboutissent à rien, si ce n'est à présenter Jean-Jacques sous le jour le moins propre à lui attirer la considération de ceux qui ne l'ont pas personnellement connu.

» 2°. M. de Gérardin si digne d'être comparé à Aristée, n'auroit pas dit de la veuve de J. J. Rousseau, que ce nouvel *Eudamidas* lui a laissée à protéger, que son unique ressource consiste en un recueil de petits airs composés par l'Auteur d'*Emile* & d'*Héloïse*. Non, il ne l'auroit pas dit; & parce qu'il sait bien que cela n'est pas vrai; & parce qu'*Aristée* ne recommanda, ni la mere, ni la fille, ni les créanciers d'*Eudamidas*, à la commisération des Corinthiens.

» 3°. On a beau, ainsi que M. de Gérardin, posséder la musique jusqu'au point d'avoir sur cet art agréable des systèmes absolument neufs, & certainement sublimes, quand on fait des vers aussi pathétiques, aussi harmonieux, aussi poétiques, aussi admirables en un mot, que ceux dont il décore le monument que sa magnificence érige à la mémoire de Jean-Jacques, on se garde bien de dire au détriment de la poésie, que la musique est le plus *ravissant* des beaux-arts. J'avoue que les charmes de la musique agissent sur tel organe absolument insensible à ceux de la poésie; mais cela ne prouve pas que leur effet soit plus *ravissant*; cela prouve seulement qu'il est plus général.

» 4°. M. de Gérardin à qui la reconnoissance assure la confiance de la veuve de Jean-Jacques,

n'auroit pas dit de lui : *n'auroit-il donc pu subsister du produit de ses chef-d'œuvres ?* Question qui pourroit être prise pour un reproche d'inconduite. M. de Gérardin fait bien que ce n'étoit pas pour subvenir à ses besoins physiques , que J. J. Rousseau s'étoit abaissé à l'occupation mécanique de copier de la musique ; mais pour satisfaire au besoin le plus pressant de sa grande ame , celui d'aider d'estimables indigens du produit de son travail ; la modicité de sa fortune n'en permettant pas le partage.

» Il faut donc , Monsieur , s'en tenir à cette opinion , *l'avis consigné dans le Mercure n'est point de M. de Gérardin.* . . . Mais il n'appartient qu'à lui d'embrasser ouvertement les intérêts de Madame Rousseau. De qui l'auteur de cet *avis* tient-il donc une mission qu'il remplit avec tant de mal-adresse ou de perfidie ? A quel titre fait-il les honneurs de J. J. Rousseau ? Lorsqu'on n'a , ainsi que moi , d'autres droits d'entretenir le public d'un grand homme qu'il vient de perdre , que ceux qu'on peut tirer du respect & de l'attachement dont on est pénétré pour sa mémoire , il faut au moins ne présenter l'objet de ses regrets que sous un point de vue qui les justifie ; & cette obligation est doublement stricte , quand il s'agit de J. J. Rousseau , puisqu'on ne peut , sans altérer la vérité , affoiblir l'idée qu'il a laissée de son mérite.

» Trouvez bon , je vous prie , Monsieur , que je jette encore un coup-d'œil sur ce petit écrit fait avec une si grande prétention. On y dit en débutant *toutes les productions du célèbre Rousseau publiées pendant sa vie , ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme.* Une sorte d'enthousiasme ! certes , c'est rendre une sorte

d'hommage bien étrange au discernement du public , & aux talens d'un Ecrivain qui joignoit aux graces propres à tous les styles , la profondeur des connoissances , l'élévation des idées , la majesté des images , la richesse des expressions , que de rappeler en ces termes l'accueil inoui , dont le public honora *toujours* ses ouvrages. Ce n'est pas tout. On y supprime des éloges qui sont dûs au Philosophe Genevois , & qui ne sont dûs qu'à lui : & on lui en adresse qu'il auroit sans doute mérités , s'il eût vécu au commencement du dix-septieme siecle ; mais qui me paroissent ne lui pas convenir. En effet , après le degré de perfection où la poésie & l'éloquence françoises ont été portées depuis cette époque , ne trouvez-vous pas Monsieur , qu'il est ridicule de dire en parlant de J. J. Rousseau comme s'il eût écrit du temps de Ronfard , *la langue françoise entre ses mains n'est-elle pas devenue un instrument aussi riche que celle de Pope , aussi expressif que celle des orateurs de Rome & d'Athenes ?* Quelle sorte de louanges ! Quelle sorte de sentiment peut les inspirer !

» Je ne puis , Monsieur , m'empêcher de déplorer la destinée d'un homme à qui ses vertus & ses talens devoient en procurer une si différente. Je gémis en voyant que la malignité de l'astre qui présida à sa naissance , n'a pu être corrigée par sa mort. Depuis que nous l'avons perdu , presque tous ceux qui ont parlé de lui , ont plus ou moins ouvertement insulté à sa cendre. Il semble qu'on ait pris à tâche d'avilir la mémoire d'un homme dont la noble fierté osa lutter contre tous les genres d'infortunes. On a été jusqu'à se croire dispensé d'observer à son égard les loix de la décence & de l'honnêteté.

Par exemple, Monsieur, est-il concevable que MM. les Rédacteurs du Journal de Paris, qui ont la réputation d'être honnêtes, ayent consenti à se prêter aux desirs de la personne, qui a mis au jour l'*extrait* que l'on trouve dans le N^o. 201 de ce Journal, d'un *mémoire* daté de février 1777? Si ce *mémoire* est de J. J. Rousseau, supposition qu'il faut bien adopter, puisque ces MM. affirment qu'ils l'ont *entre leurs mains, entièrement écrit de sa main, & signé de lui*, comment n'ont-ils pas senti que, soit qu'il ait été surpris à Jean-Jacques, ou confié par lui à la personne qui le leur remettoit, on ne pouvoit le rendre public, sans devenir coupable de la plus criante infidélité, ou du plus infigne abus de confiance? L'ancienneté de la date de ce *mémoire* ne prouve-t-elle pas que l'Auteur vouloit qu'il fût ignoré, puisqu'il ne l'a pas fait paroître? A quelle fin le produire après sa mort? Seroit-ce pour nous donner une idée de sa façon d'écrire?..... Quoique toutes ses productions me soient chères; attendu la méprise où celle-là pouvoit entraîner, si elle avoit été en ma possession, j'aurois cru, en la brûlant, faire un sacrifice propitiatoire aux mânes de son Auteur. Eh! quel est l'homme, qui connoît assez peu les hommes, pour ne pas savoir que la prospérité est le tarif de leur estime, & que celui qu'on leur montre environné des horreurs de la misère, n'obtient d'eux qu'une pitié si outrageante, dût-elle être prodigue de secours, que Jean-Jacques lui auroit préféré la triste situation qu'il peint avec tant d'énergie? Mais cette situation n'étoit point la sienne: jouissez, Monsieur, du plaisir de le penser: il avoit sans doute fait ce *mémoire* pour quelqu'un

des infortunés que sa bienfaisance attiroit ; car il n'y a point de façon de les servir , qui ne fût à son usage. Voilà la seule hypothèse compatible avec les sentimens & la position de J. J. Rousseau. Il n'étoit pas riche , il est vrai , parce que les moyens de le devenir répugnoient à la dignité de son caractère : il s'en est cent fois expliqué ; mais il avoit à sa disposition des moyens honnêtes , je dirai même honorables , d'ajouter de l'aisance au nécessaire qu'il possédoit ; & s'il négligea de les employer , c'est que des motifs supérieurs à son propre intérêt dirigerent toujours sa conduite. Je pense , Monsieur , qu'on doit conclure de tout ce qui s'est passé relativement à cet homme *extraordinaire* , tant durant sa vie , que depuis sa mort , qu'il a presque toujours eu des ennemis adroits , & des amis gauches : car il faudroit détester l'humanité , si on pouvoit croire que tous ceux qui ont nui au meilleur des hommes , en eussent eu l'intention.

» Je vous supplie , Monsieur , de vouloir bien donner place à ma lettre dans votre intéressant Journal , si vous jugez qu'elle en vaille la peine. Je ferois bien flattée que vous daignassiez y répondre par la même voie. La saine partie du public qui s'occupe encore de Jean-Jacques , est sûrement dans la même incertitude que moi sur le problème que j'ai l'honneur de vous proposer , & me sauroit gré de lui en procurer la solution. Je n'ignore pas que vous avez une si invincible aversion pour les louanges , que vous n'en voulez point admettre , même en faveur de leur sincérité. Mais quelques vérités obligeantes que je me sens forcée de vous dire , seront-elles , pour moi , un titre

d'exclusion ? Les éloges d'une femme qui n'a, ne peut, ni ne veut avoir aucune espece de célébrité, peuvent-ils alarmer votre délicatesse, & ne me trouverez-vous pas dans le cas de l'exception ? Je le souhaite vivement, Monsieur ; je souhaiterois encore que vous crussiez me devoir quelque chose pour la justice que je vous rends ; & qu'il vous parût digne de vous, de faire tourner votre reconnoissance au profit de mon sexe, en prouvant au public que Madame D. R. G. n'est pas la seule femme qui sache vous apprécier.

J'ai l'honneur d'être,

M O N S I E U R,

Votre très-humble & très-
obéissante fervante,

D. L. M.

P. S. En commençant ma lettre, Monsieur, mon dessein étoit de risquer quelques observations sur le style de l'avis inséré dans le *Mercur* : mais après y avoir bien pensé, j'ai cru que le rôle d'amie de Jean-Jacques, étant celui qui m'honoroit le plus, & me convenoit le mieux, je devois me borner à le remplir.

Le 7 Décembre 1773.





R E P O N S E

D E M. F R É R O N.

M A D A M E,

Si j'étois admis dans la confidence du messager des Dieux de l'Encyclopédie, il me seroit facile de résoudre le problème que vous me faites l'honneur de me proposer. Mais j'ignore absolument ce qui se passe dans le palais de *Mercury*, & ce qui se fabrique dans ses forges. Le cyclope qui a martelé l'*avis* dont vous vous plaignez, avec tant de raison, a pris soin lui-même de se dérober à votre vengeance, en se couvrant du manteau de l'anonyme. Comment donc vous livrer le coupable ? mes incertitudes sont égales aux vôtres. Mais ce qui me paroît prouvé d'après votre lettre, c'est qu'on auroit le plus grand tort d'attribuer un pareil *avis* à M. le Marquis de Gérardin. Vos raisonnemens sont faits pour dissiper tous les soupçons à cet égard.

N'en doutez nullement, Madame, l'*avis* en question est l'ouvrage d'un ennemi de Rousseau, ou d'une plume vendue à ses ennemis, d'autant plus cruels, qu'en le couvrant de blessures, ils feignent de caresser son ombre. Si c'étoit un ami de Rousseau qui eût publié cet *avis*, lui auroit-il fait les reproches que vous relevez avec tant de force dans cette lettre ? Auroit-il choisi

pour cela le moment où son ami est à peine descendu dans le tombeau? Auroit-il livré cet *avis* à l'impression, sans le communiquer à des gens de lettres liés comme lui avec l'illustre Genevois, qui en eussent fait disparaître les traits offensans pour ce grand homme, & qui eussent soufflé sur la bouffissure du style dont il est écrit?

Je ne conçois pas qu'on ait pu soupçonner un seul instant M. de Gérardin, d'avoir mis au jour un *avis* de cette nature; lui qui a donné tant de preuves de son attachement à votre illustre ami? Est-il vraisemblable qu'il ait avancé que l'unique ressource de Madame Rousseau, consiste en un recueil de petits airs composés par feu son mari? N'auroit-il pas, s'il s'étoit exprimé ainsi, joint la mal-adresse à la cruauté? c'eût été désavouer en quelque sorte les services & les ressources que Madame Rousseau trouve dans son amitié, dans la sensibilité de son cœur. Je pense donc comme vous, Madame. On ne me persuadera jamais qu'il soit l'auteur d'un *avis* aussi méchant & aussi ridicule, & il doit se trouver fort offensé qu'on en ait eu même l'idée.

Quel qu'il soit, cet auteur ténébreux, il doit rougir de son ouvrage: qu'il continue d'ensevelir son nom dans l'obscurité pour laquelle il est fait. Cette précaution qu'il a prise, prouve qu'il a senti lui-même combien étoit indécent le rôle qu'il jouoit, & révoltant le ton qu'il osoit prendre en parlant d'un homme tel que Rousseau.

Je ne finirai point cette lettre, sans vous remercier, Madame, des choses obligeantes, que votre indulgence vous a dictées pour moi; votre

maniere de penser & d'écrire donne un nouveau poids à votre suffrage, & m'en font sentir tout le prix; puisse-je un jour m'en rendre digne!

Je suis, &c.



L E T T R E

D E

MADAME DE SAINT G***

A M. FRÉRON.

M O N S I E U R,

J E n'ai pas l'avantage d'être du nombre de vos Abonnés, parce que l'emploi que je fais d'une fortune très honnête, ne me laisse rien à donner à mes plaisirs; mais on me procure l'*Année Littéraire* exactement, quoiqu'un peu tard. Le cas infini que j'en faisois du vivant de M. votre pere, ne s'est point affoibli, depuis que nous avons perdu cet excellent critique: j'aime à retrouver en vous ses lumieres, son tact, ses principes; & vos décisions sont si analogues à ma façon de penser, qu'il ne me manque que de savoir m'exprimer comme vous, pour dire les mêmes choses, sur les sujets qui sont à ma portée. Enfin, Monsieur, quoique j'aye à ma dis-

position plusieurs ouvrages périodiques, le vôtre est le seul que je lise, à moins qu'on ne m'indique dans les autres, quelques articles que les circonstances rendent spécialement intéressans pour moi. Par exemple, on m'a dit qu'il y en avoit un, dans le N^o. 361 du Journal de Paris, dont mon amitié pour J. J. Rousseau, ne seroit pas contente. Je l'ai lu cet article, non sans le plus grand étonnement, de ce qu'il n'a encore excité le zèle d'aucun ami de cet homme si justement célèbre. La persuasion où je suis, Monsieur que Mesdames *d. R. G. & d. L. M.*, doivent autant leurs succès à votre approbation & au sujet qu'elles ont traité qu'à leurs talens, m'engage à marcher sur leurs traces. Pénétrée comme elles de respect pour les vertus de J. J. Rousseau, d'attachement pour sa mémoire, & de reconnoissance pour les services qu'il a rendus à mon sexe; en faisant valoir les qualités qui lui sont particulières, en le rappelant à sa véritable destination, enfin en lui inspirant l'amour de ses devoirs; je crois pouvoir espérer que ces sentimens, auxquels votre honnêteté applaudit si volontiers, vous engageront à ne pas trouver mauvais, que j'aye l'honneur de vous communiquer quelques observations que j'ai faites sur l'article dont il s'agit. Mais, Monsieur, plus occupé de perfectionner votre Ouvrage, que de chercher les défauts de ceux de vos concurrens, peut-être ne le connoissiez-vous pas cet article? Je vais vous rapporter ce que j'y ai trouvé de répréhensible: je laisserai de côté ce qu'il contient d'avantageux à Jean-Jacques; il n'y a rien à dire sur ce qui est dans l'ordre...

» Un heureux hasard, dit l'Editeur d'un

Supplément aux œuvres de J. J. Rousseau, nous a procuré les pièces suivantes, & nous les donnons au Public, d'après les originaux, la plupart écrits de la main même de l'Auteur ».

Il me paroît bien singulier, que MM. les Rédacteurs du *Journal de Paris*, copient si bénévolement cette phrase. Est-ce que je me tromperois, Monsieur, en croyant que celles de ces *Pièces* qui ne sont pas écrites de la main même de l'Auteur, ne sont pas des originaux ? Quoi qu'il en soit, MM. les Rédacteurs ajoutent..... Toutes réflexions faites, Monsieur, je ne continuerai point à vous transcrire cet article : il vous sera aisé de vous le procurer, si vous en voulez voir l'ensemble : le *Journal de Paris* n'est rare dans aucun sens ; souffrez que, pour éviter les redites & mettre un peu d'ordre dans mes observations, je les attache aux phrases de ces Messieurs qui me les fournissent.

Il s'en faut de beaucoup, disent-ils, que ce hasard nous paroisse aussi heureux qu'à l'éditeur ; nous sommes persuadés que J. J. Rousseau, s'il étoit encore vivant, seroit pleinement de notre avis ?

Je doute fort que Jean-Jacques fût pleinement de l'avis de MM. les Rédacteurs ; & j'ose croire qu'il ne s'éloigneroit pas beaucoup du mien. L'éditeur du *Supplément aux œuvres de J. J. Rousseau*, persuadé que le public se jetteroit avec le plus vif empressement sur tout ce qui paroîtroit sous le nom de ce grand homme, n'a songé ni à le servir, ni à lui nuire, en publiant ce volume ; mais seulement à faire une spéculation utile ; cette indifférence sur ce qu'il en pourroit résulter pour la mémoire de Jean-Jacques,

est déjà un grand tort aux yeux de l'équité : il en a un plus grave encore, c'est d'avoir rendu publique une correspondance censée secrète par la nature des objets sur lesquels elle portoit, & dont Jean-Jacques, & Madame la Baronne de Warens, avoient seuls le droit de disposer ; droit dont ils n'auroient sûrement pas fait usage, ne le pouvant sans présenter M. & Madame de Sourgel, sous l'aspect le plus défavorable. Selon moi, la conduite de l'Editeur offense l'honnêteté, & non pas la mémoire de Jean-Jacques.

Singulière destinée de cet homme célèbre ! il devoit donc être encore indignement persécuté après sa mort ! car c'est une nouvelle sorte de persécution, c'est un véritable outrage à sa mémoire, que la publication de lettres qui n'intéressent personne, & qui n'ont jamais été destinées à l'impression.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que ces Messieurs font bien du bruit pour peu de chose ; & que les reproches aussi modérés que justes, que Madame d. L. M. leur fait dans la lettre qu'elle vous a adressée, prouvent que le scrupule leur vient un peu tard ? Mais en quoi consiste donc l'outrage sur lequel le zèle de ces Messieurs s'échauffe si froidement ? Tout leur paroît perdu parce qu'on a publié des lettres de Jean-Jacques, qui ne sont pas écrites avec autant d'élégance & de soin, qu'il en a mis dans les ouvrages qu'il a offerts au Public, comme si la réputation de cet homme immortel n'avoit d'autre fondement que la magie de son style. Si, comme on n'en sauroit douter, on ne peut outrager la mémoire d'un Philosophe, qui tiroit son prix bien plus encore de ses vertus que de ses talens, qu'en produisant de lui des choses dont il a dû rougir

vis-à-vis de lui-même, la *mémoire* de Jean-Jacques est inaccessible aux *outrages*. Mais, prêtons-nous pour un instant aux idées de MM. les Rédacteurs, & supposons que ces lettres soient en effet indignes de Jean-Jacques, parce qu'elles sont écrites dans un langage un peu suranné. Que peut-on conclure contre la gloire d'un Auteur, de la disproportion du mérite de ses différentes productions ? Sans compter les Auteurs grecs & latins, dont il ne m'appartient pas de parler, ne pouvant les connoître que d'après des traducteurs qui les défigurent, nos Auteurs les plus estimés, Corneille, Racine, La Fontaine, Moliere, Boileau, malgré l'arrêt qu'il a prononcé, quand il a dit :

Il n'est point de degrés du médiocre au pire.

n'ont-ils rien fait de médiocre ? Voltaire lui-même, Voltaire, l'idole des Académies, de la secte Encyclopédique ; enfin, de ceux qui s'adjugent le plus haut rang dans la littérature, n'a-t-il pas fait, & qui pis est, donné au Public des choses audessous de la médiocrité ? Est-ce sur ce qui les confond avec les Ecrivains ordinaires, & malheureusement trop communs, qu'on juge les grands Ecrivains, ou sur ce qui les en distingue ?..... Ce n'est pas sans motifs, Monsieur, que je ne cite que des Poètes, quoique Jean-Jacques ne le fût pas : c'est parce que ce sont de tous nos Auteurs, & les plus généralement connus, & ceux dont les ouvrages sont d'une inégalité plus sensible. Il me semble de plus qu'on ne peut considérer comme un ouvrage, les épanchemens qu'un jeune homme se permet, les détails domestiques dans lesquels il entre, vis-à-vis d'une femme qui lui tient lieu de mere,

& à qui il rend à son tour les devoirs & les services qu'elle feroit en droit d'attendre d'un fils. *Ces lettres n'ont jamais été destinées à l'impression* : cela est vrai, & c'est à mes yeux leur principal mérite. Excepté quelques expressions triviales, très pardonnables dans un commerce aussi familier, qu'y peut-on trouver à reprendre ? Quant à moi, Monsieur, je trouve qu'elles font d'autant plus d'honneur à Jean-Jacques, qu'elles n'ont pas été écrites pour lui en faire ; qu'elles prouvent que le malheur & les infirmités l'ont accablé dès son enfance, qu'il ne se plaignoit donc pas, pour être plaint, comme on a eu la dureté de le prétendre ; qu'il a soutenu l'indigence avec un courage, qui ne pouvoit prendre sa source que dans son propre caractère ; qu'il a reçu sans bassesse des secours de Madame de Warens, & qu'il les lui a rendus sans ostentation ; qu'il étoit sensible & reconnoissant, dans l'âge où l'on songe plus à jouir des bienfaits qu'à les apprécier ; enfin que, sorti de l'obscurité où sa première éducation l'avoit condamné, & placé sur le plus grand théâtre de l'Europe, il y a paru tel qu'il s'étoit montré dans le secret de l'amitié.

Quel homme voudroit que tous les billets qu'il a tracés par hasard, & pour ses affaires particulières, fussent un jour rassemblés & mis sous les yeux du Public ?

Je crois en effet, Monsieur, qu'il y a peu d'hommes qui le voulaient ; surtout dans le nombre de ceux qui briguant le fauteuil académique, ou sollicitant des pensions, cabalent pour renverser leurs contendans ; s'approprient dans la carrière des Lettres, les plans, les ouvrages, & dans celle des Sciences, les découvertes d'au-

trui: enfin, à qui tout moyen de réussir paroît bon, pourvu qu'il soit heureux. De tels hommes ont un grand intérêt à souhaiter que le public ne porte jamais ses regards sur leurs correspondances particulières. Mais Jean-Jacques qui, ne prétendant rien, n'avoit point de concurrent à écarter, & dont la droiture ne s'est jamais démentie, n'a jamais pu le craindre.

Quand on trouve de tels *Ecrits*, n'est-ce pas violer les droits de la société les plus sacrés, que de les faire paroître au grand jour, & de les exposer ainsi aux attaques d'une sottise & lâche malignité? Quoi qu'il en soit, si on ne reconnoît pas le grand *Ecrivain* dans ces lettres de J. J. Rousseau, on y retrouve toujours une âme honnête, & le germe de la vertu qu'on lui a tant reproché d'avoir poussée jusqu'à l'excès.

Et cela n'est rien à l'estimation de ces Messieurs? ... Mais passons. Je crois qu'on pourroit défier, je ne dis pas *une sottise & lâche malignité*, mais la malignité la plus adroite & la plus intrépide, d'extraire de tout le volume dont il est question, une seule phrase dont elle pût se faire une arme redoutable contre la *mémoire* de Jean-Jacques. Je vous l'avoue, Monsieur, je dois tant à ce bienfaiteur de l'humanité; je mets un si haut prix au bien qu'il m'a fait, en fortifiant par l'attrayante morale qu'il a répandue dans ses écrits, les bonnes inclinations que je tenois de la nature, que tout ouvrage qui porte son nom, me paroît une mine où je vais puiser de nouvelles richesses. Je l'ai donc lu ce volume d'un bout à l'autre, poésies, lettres, mémoires, avec une avidité qui n'a point nui à mon attention. Il ne contient rien qui, à mon avis,

n'annonce le plus rare désintéressement, la plus noble franchise, la plus touchante générosité, la plus héroïque modération; & de plus, cette précieuse simplicité d'ame, qualité presque inalliable avec le bel-esprit, souvent compagne du génie, mais plus propre, il en faut convenir, à prolonger l'innocence des mœurs, qu'à accélérer le progrès des talens [a]; & qui rend d'autant plus naturelle la différence que l'on remarque entre le style des premiers & celui des derniers écrits du vertueux Jean-Jacques. Mais Messieurs les Rédacteurs du Journal, qui font le procès à l'Editeur du *Supplément*, se croient-ils donc irréprochables? S'ils pensent, comme ils le disent, que sa publication soit une injure à la réputation de Jean-Jacques, il falloit n'en point parler. Ce qu'ils en disent, n'est pas fait pour inspirer le desir de le lire; & ceux qui ne le liront pas, croiront, sur la parole de ces Messieurs, [s'ils ne croient rien de pis] que l'on n'y reconnoît pas le grand Ecrivain: or assurément on l'y reconnoît si bien, que personne ne s'est avisé de douter qu'il en fût l'auteur, bien qu'on y eût été autorisé par la plus légère apparence; puisque, de son vivant même, ses ennemis ont osé lui attribuer leurs ouvrages. Que conclure de tout cela, Messieurs? Que si quelque chose pouvoit faire tort à Jean-Jacques, ce seroit la réclamation de MM. les Rédacteurs.

L'obscurité & le malheur étoient alors son partage.

Ils l'ont été trop tôt & trop long-temps. Voilà

(a) Quel est celui de ses détracteurs dont les billets clandestins offroient toutes ces choses?

enfin une vérité souvent contestée qui s'établit à la faveur du *Supplément* : aussi redouble-t-il mon admiration pour l'homme étonnant qu'on a l'air de craindre qu'il ne déshonore. Jean-Jacques me paroît un prodige, quand je compare le point d'où il est parti, avec celui où il est arrivé, en dépit des obstacles qui se sont accumulés sous ses pas, & de la privation des ressources qui ont manqué à sa jeunesse.

Il écrit à une Dame qui a eu le bonheur de mériter d'être sa bienfaitrice, &c.

Ces Messieurs n'auroient-ils pas parlé plus juste, en disant qu'il a mérité qu'elle le fût, par la façon dont il a répondu à ses soins, & reconnu ses services ? Il paroît, Monsieur, que l'heureuse madame de Warens tint de son étoile, & non pas du choix de Jean-Jacques, une préférence dont elle a dû faire le plus grand cas, quand elle a pu juger l'objet de ses bontés. Il étoit tout simple qu'il eût recours à elle dans les positions critiques où il s'est trouvé, & dont il est vraisemblable qu'on ne se disputoit pas l'honneur de le tirer : elle étoit sa marraine. D'après le portrait qu'il fait d'elle, il est tout simple aussi qu'elle ait chéri les devoirs que ce titre lui imposoit. Cette respectable dame étoit accoutumée à faire des sacrifices, & n'en a pas toujours été aussi bien récompensée que de ceux qu'elle a faits pour lui.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre Journal : quelque médiocrement qu'elle soit écrite, je crois que vous le pouvez, sans compromettre la sûreté de votre goût. Ceux qui seront de mon avis, vous sauront gré de votre complaisance ; & vous serez excusé auprès des autres par vos motifs. Je

ne prétends point faire assaut d'éloquence avec les Dames à qui vous avez accordé la distinction que je sollicite : je n'ai d'autre but que de corriger l'effet que l'article que je combats a pu produire sur une classe de lecteurs qui n'approfondissent rien , parce que peu de choses les intéressent ; mais dont l'opinion n'est cependant point à dédaigner. Il me semble qu'on doit , autant qu'on le peut , empêcher la propagation des idées fausses , surtout sur le compte d'un homme célèbre , qui ne peut que perdre à n'être pas bien connu ; & que le public perdrait aussi à ne pas bien connoître , puisqu'il en respecteroit moins l'autorité de ses exemples & de ses leçons. Enfin je pense , Monsieur , qu'il vous convient mieux qu'à personne , de favoriser des vues qui ont pour objet l'avantage de Jean-Jacques & celui de la société.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur ,

Votre très humble & très obéissante
servante , de St. G***

Le 14 Janvier 1779.

P. S. Des circonstances indépendantes de ma volonté ayant empêché cette lettre de paroître aussi-tôt qu'elle l'auroit dû , je profite , Monsieur , du retard qu'elles ont occasionné , pour avoir l'honneur de vous dire avec quel plaisir je me joins à tous les honnêtes gens , pour applaudir à la maniere dont Messieurs les Rédacteurs du *Journal* de Paris ont parlé de l'infame note qui acheve de consigner , dans le dernier ouvrage

ouvrage de M. Diderot, page 121, l'éternel opprobre de la philosophie encyclopédique. Pour cette fois, ces messieurs doivent réunir tous les suffrages; car les partisans de Jean-Jacques Rousseau ont à se louer de leur équité; & ses antagonistes, de leur modération. En qualité d'amie de ce grand homme, j'aurois sans doute, sur le même sujet, des remerciemens à vous faire, si j'avois lu le N^o. 2 de l'*Année littéraire*; mais il ne m'est point encore parvenu. Vous voyez, Monsieur, comme on sert mon empressement. Je connois assez la délicatesse de votre façon de penser, pour être bien sûre que vous ne me répondrez pas : *Que ne vous abonnez-vous?*

Le 7 février 1779.





LETTRE
A MONSIEUR FRÉRON
PAR MADAME D. L. M.

MONSIEUR,

J'ai long-temps hésité à vous rendre compte du scandale que m'a causé la lecture de la seconde feuille de l'*Année littéraire* : mais enfin , persuadée que , quand on dit la vérité avec autant de courage que vous , on doit l'aimer assez pour l'entendre sans dédain , quel qu'en soit l'organe , je me détermine à vous ouvrir mon cœur. Lorsqu'on a choisi un état qui rend dispensateur de la gloire , il ne suffit pas , Monsieur , de posséder au suprême degré le talent de l'analyse , d'être littérateur instruit , écrivain éloquent , observateur exact , critique éclairé , points sur lesquels vous êtes à l'abri de tout reproche : il faut encore être juge équitable. Or, vous avez doublement manqué à ce devoir ; 1^o. en anathématisant sans distinction les deux fameuses *notes* qui se trouvent pages 121 & 207 de l'*Essai sur la vie de Sénèque* ; 2^o. En privant M. Négeon , qu'on assure qui en est l'auteur , de la part qui lui est due dans la condamnation que vous avez prononcée contre M. Diderot. Car, ne vous y trompez pas , Monsieur , il n'y a point d'Encyclopédiste qui ne se croie rehaussé d'un cran , à chaque effort que vous faites pour combattre les maxi-

mes favorites de la secte : à plus forte raison , quand c'est lui personnellement que vous provoquez au combat. En effet , toutes les fois que vous vous y présentez , ne leur préparez-vous pas une victoire ? vos gothiques principes peuvent-ils se soutenir auprès de ceux de ces nouveaux illuminés ? & votre inaction ne les rendroit-elle pas suspects de ne pas vous être aussi opposés qu'ils le doivent ? Quoi qu'il en soit , Monsieur , venons aux *notes*. Je vous abandonne la première : elle a occasionné un soulèvement si général , qu'il faut bien que mon indulgence renonce à la défendre. L'animadversion publique tombe également sur le maître connu , qui a permis qu'elle fût insérée dans son ouvrage , & sur l'adepte obscur qui l'a faite. Eh ! le moyen , dit-on d'une part , qu'un homme , qui au bout du compte n'étoit pas un sot , & qui avoit l'air de croire en Dieu , ne leur parût pas un hypocrite ! D'une autre part , on prétend que ce n'est pas de bonne foi qu'ils l'accusent d'hypocrisie : qu'ils auroient tâché de lui arracher son masque , quand ils croyoient qu'il le portoit. De toutes parts enfin , on s'accorde à dire que l'existence des *mémoires* , crime capital de J. J. Rousseau , ayant été généralement sue , plus de dix ans avant sa mort [a] , il est aussi bas qu'atroce , de l'avoir attendue pour le diffamer. Que le prudent silence que ses détracteurs ont gardé , tant qu'il a pu leur répondre , prouve qu'ils se sentoient accablés du poids de sa supériorité , & qu'ils lui portoient la haine sourde & le respect forcé que le

(a) M. Hume en parle dans l'*Exposé succinct* qu'il donna , en 1766 , de la contestation avec J. J. Rousseau.

vice a toujours pour la vertu. Qu'il faut que M. Diderot, qui a intimement [b] vécu avec Jean-Jacques, soit non-seulement bourrelé, mais aveuglé par ses remords, pour n'avoir pas senti que, s'il l'a ménagé dans ses mémoires [ce qu'on ne manquera pas de croire, de quelque façon qu'il y soit traité], il rend ces ménagemens inutiles, & s'accuse lui-même, par les lâches précautions qu'il prend contre la publicité de cet ouvrage; puisqu'il est clair qu'il ne craint tant d'y trouver son portrait, que parce qu'il est sûr d'avoir fourni des traits odieux à son peintre. Voilà ce que pensent les gens qui s'y entendent. Pour moi, qui ne suis qu'une bonne femme, tout ce que je conclus de cette *note*, c'est que ces Messieurs ne croient pas aux revenans. Mais vous, Monsieur, que je veux continuer d'estimer, quoique vous ayez négligé de tirer une ligne de démarcation entre ces deux *notes*, si différentes par l'objet qu'elles traitent, par le but auquel elles tendent, & même par le style qui les caractérise, comment le cri de votre conscience ne vous a-t-il pas averti de l'énorme injustice que vous commettiez, en ne faisant aucune mention de M. l'ÉDITEUR NÉGEON? Oh! depuis le *factum* de M. Hume, j'ai les ÉDITEURS en grande recom-

(b) Ceci exige un petit commentaire pour l'édification des lecteurs peu au fait de ces liaisons intimes. Elles ont en effet existé, mais elles se sont brusquement converties, d'une part en éloignement, dès que Jean-Jacques a appris à connoître ces prétendus amis; d'une autre part, en haine d'abord sourde, aujourd'hui très déclarée, dès que ces Messieurs se sont vus pénétrés, & en ont pressenti la conséquence. (*Note de M. du Peyron.*)

mandation , & surtout M. l'ÉDITEUR NÉGEON. Vous me direz sans doute que cette façon de parler est impropre, inusitée. . . . Tant pis, Monsieur, tant pis ! Que seroit ce nom sans l'épithète qui le précède ? de quel autre l'avez-vous vu décoré ? Savez-vous bien que c'est un homme précieux qu'un ÉDITEUR capable d'enrichir un ouvrage de *notes* qui le font oublier ? Or, je n'entends citer l'*Essai sur la vie de Sénèque*, que pour indiquer où se trouvent les *notes* dont il s'agit. Je ne fais si l'enthousiasme m'égare, mais je voudrois que le titre d'ÉDITEUR fût spécialement, inséparablement, exclusivement annexé au nom de NÉGEON ; que l'on dît l'ÉDITEUR NÉGEON, comme on dit le Chancelier d'Aguesseau, par exemple. J'avoue que ces deux mots ne présentent pas des idées absolument analogues ; mais qu'importe ? n'y a-t-il pas différens genres de célébrité ? On ne parlera peut-être pas moins long-temps de Cartouche que de Turenne.

Je me suis précédemment montrée à vous, Monsieur, parée de la qualité d'amie de J. J. Rousseau, & je ne ferai jamais rien qui y déroge. En dépit du tort que M. l'Éditeur Négeon & M. Helvétius lui font dans mon esprit, je le sens, mon cœur sera toujours fidèle : car ce sont ses vertus qui m'attachent, & ces Messieurs n'attaquent que ses talens ; mais aussi avec quel avantage ! . . . En vérité, en lisant la lumineuse *note* de la page 267, on rougit pour les partisans de Jean-Jacques, du travers qu'ils se donnent, en prétendant pour lui à une sorte de réputation. A laquelle peut avoir droit un homme qui, NÉ DÈS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE, n'a pas deviné les grandes vérités de la morale, & s'est

contenté de les exposer avec tant de clarté, de dignité & de graces, qu'il les a rendues sensibles, respectables & cheres aux gens de l'intelligence la moins exercée: qui n'a pas deviné que deux & deux font quatre, & qui s'en est tenu à soumettre sa conduite à un calcul aussi exact que celui-là: qui n'a pas dit le premier que les femmes feroient fort bien, tant pour eux que pour elles-mêmes, de nourrir leurs enfans; & qui l'a seulement répété de façon à vaincre la vanité & la mollesse, qui engageoient à livrer ces infortunés à des soins mercenaires, toutes les meres en état de les payer.

Un pitoyable dialecticien, qui n'a jamais su marcher de conséquence en conséquence, dont les principes sont *faux* & *communs*, & qui perd son temps à vouloir coudre ensemble des idées incohérentes, dont le choc perpétuel ne produit que des *contradictions*.

Un écrivain stérile, qui n'a rien à lui que l'arrangement assez heureux des mots qu'il emploie, qui va sans cesse & sans pudeur moissonnant dans le champ d'autrui; car sans parler de ses autres ouvrages, il est évident qu'il a volé à Sénèque, à Plutarque, à Montagne, à Locke, à Sidney, &c, &c, &c. tout ce qu'il y a de profondément pensé dans son *Contrat Social*. Tandis qu'un homme qui auroit assez d'âge, d'étude & de mémoire pour posséder tous les auteurs qui ont écrit depuis l'origine du monde [c], ne trou-

(c) Grace pour cette expression, Monsieur; je ne m'en fers que comme M. Diderot dit *plût à Dieu!* Je fais bien qu'il ne faut pas croire que le monde ait commencé. A propos de cela, n'admirez-vous pas avec

veroit dans tout ce que nous a donné le divinisé Voltaire [à qui pourtant on a osé comparer Rousseau], pas un plan, pas une idée, pas une opinion, pas une pensée, pas une observation, pas un raisonnement, pas une comparaison, pas une erreur, pas une fiction qu'aucun d'eux pût revendiquer : le génie de l'invention lui ayant été soumis jusqu'au point de lui dicter l'histoire.

Un sophiste dangereux, qui n'a fait servir son artificieuse éloquence qu'à en imposer à un sexe dont la sensibilité ouvre l'ame à toutes sortes de séductions. Prêtez, Monsieur, une oreille attentive & un esprit docile à l'importante vérité que je vais vous révéler. Toute la reconnoissance que les femmes portent à Jean - Jacques (car quel homme seroit assez dupe pour imaginer lui en devoir ?), n'a aucun fondement réel : la révolution qui paroît s'être faite depuis 1762 dans nos mœurs, & dans nos usages, relativement à la première enfance, n'est qu'une pure illusion : on croit bonnement que, quand leurs forces répondent à leurs desirs, des femmes de toutes conditions allaitent leurs enfans ; que la tendresse maternelle qui veille sans relâche à leur sûreté, rejetant les liens qui comprimoient leurs membres délicats, gênoient leur liberté, déjà si bornée par leur foiblesse, substituoient les convulsions de la douleur au sourire caressant que la nature cherche à placer sur leurs levres innocentes ; ces enfans en sont plus aimables, plus sains, plus robustes & plus heureux.... Pres-

quelle condescendance les initiés se prêtent à dater comme le vulgaire ?

tiges que tout cela. Tout va , à cet égard , comme tout alloit avant la publication d'*Emile*. Voilà, Monsieur , ce dont je ne me doutois pas , avant d'avoir lu la flamboyante *note* qui a dissipé les fausses lueurs dont la fantastique éloquence de Jean-Jacques avoit environné mon esprit. J'avoue donc hautement les prodigieuses obligations que j'ai aux HOMME DE BIEN ^[d] & EDITEUR par excellence. Cependant la reconnoissance qui applaudit au mal , étant presque aussi condamnable que l'ingratitude qui le commet, je suis forcée d'abattre au moins un des coins de l'autel , que mon admiration a élevé à la merveilleuse sagacité de ces hommes rares. Le dernier dit , avec le consentement de l'autre , que *Jean-Jacques n'est pas même un ami très sincere & très zélé de la vérité*. Comme cela est foible !... Après les horreurs qu'ils ont imputées dans leur première *note* à ce philosophe , dont , pour me servir d'une expression du Journal de Paris , l'*inflexible probité* est le désespoir des philosophes du jour , cette perfide modération choque autant le bon sens que l'honnêteté. Celui qui n'est pas un ami *très sincere & très zélé de la vérité* , est un fourbe. J'en demande pardon à ces Messieurs ; mais il faut trancher le mot : ce n'est pas pour Jean - Jacques qu'il peut être une injure. Quand j'ai dit qu'ils n'attaquoient que ses talens , le trait que je relève m'avoit échappé ; & j'étois entraîné par la persuasion où l'on est universellement [je ne les excepte pas] , qu'ils auroient fait grace à ses vertus , si ses talens n'a-

(d) Cette expression , très familière à M. Diderot, m'a paru on ne peut pas plus propre à le désigner.

voient pas irrité leur envie. *Jean-Jacques étoit un ami très sincère & très zélé de la vérité ;* puisqu'il la préféroit aux intérêts de son amour-propre , de sa fortune & de sa liberté. Un Cardan peut combattre cette assertion : mais il n'est pas en son pouvoir de la détruire ; elle est trop incontestablement prouvée. Eh ! ces Messieurs la prouvent eux-mêmes , sans le vouloir , en disant que *Jean-Jacques se met fort peu en peine de se contredire ;* car cela est vrai : non par inconséquence , comme ils feignent de le croire , mais par amour pour la vérité. Lorsque son expérience , ses réflexions , ou les observations de ses amis , jettoient de nouvelles lumières sur un objet qu'il avoit mal vu , il *se mettoit fort peu en peine de se contredire* , parce qu'il craignoit moins les triomphes de ses adversaires , que les reproches de sa délicatesse ; & ne balançoit point à rectifier , en revenant sur ses pas , les idées de ceux que son autorité avoit pu séduire. Ce qui , au surplus , ne lui arrivoit qu'en matieres de goût , & tout-à-fait étrangères aux bonnes mœurs. Je ne présume pas que ce soit en qualité d'orthodoxes que ces Messieurs lui font son procès : ainsi je n'ai rien à leur abandonner ; & je dois défendre tout ce qu'ils attaquent , la beauté de son ame , la pureté de ses intentions & l'intégrité de sa vie.

Ne pensez pas , Monsieur , que ce soit parce que la nature m'a placée dans la classe de ces *êtres mobiles , dont l'imagination prompte à s'allumer , les met toujours à la discrétion du moment. ... de ces êtres peu instruits , dissipés , avides de jouissances , &c.* que je consacre mes forces à la défense de J. J. Rousseau. Malgré le portrait , hélas ! trop fidèle , que ces Messieurs font de mon

sexe, je ne me déclare pour son bienfaiteur, que parce qu'avec les mêmes raisons qu'eux de l'estimer, je n'ai pas le même intérêt à cacher mon estime. J'ai personnellement très peu connu Jean-Jacques; mais je suis entourée de gens qui l'ont connu à fond: il n'y en a pas un, qui, négligeant de préconiser son mérite littéraire, comme trop généralement reconnu, n'insiste sur les éminentes qualités qui constituoient son caractère, & qui ne dise qu'il n'avoit de défaut que l'excès de quelques vertus. De plus, j'ai lu de lui 184 lettres particulières, toutes écrites de sa main, & adressées à différentes personnes, dans les plus cruelles circonstances où il se soit trouvé; il n'y a pas une de ces lettres qui ne porte l'empreinte de l'ame de leur auteur; pas une qui ne respire la sensibilité, la candeur, le désintéressement, la bonté, l'indulgence; pas une qui ne soit de tout point conforme aux excellens principes de morale qu'il établit dans ses ouvrages, sur lesquels il n'a jamais varié, & surtout qu'il n'a jamais démentis par sa conduite. Enfin la droiture de Jean-Jacques m'est si démontrée, que je suis obligée de la soutenir, & contre l'impudence qui l'attaque ouvertement, & contre la lâcheté qui cherche à la rendre suspecte: puisque mon coupable silence me rendroit complice de la plus exécrationnable noirceur que la méchanceté philosophique se soit jamais permise. A la vérité, je n'espère pas de détromper ses accusateurs: ce n'est pas parce qu'on se trompe, que l'on fait une emphatique apologie de Sénèque, & un infame libelle contre Jean-Jacques, c'est parce qu'on a des desseins au succès desquels on est déterminé à tout sacrifier. Mais je croirai mes efforts assez récompensés,

si je préserve une seule personne honnête du malheur de refuser au plus vrai & au meilleur des hommes, le tribut de respect & d'admiration qui lui est dû.

A présent que j'ai rempli de mon mieux l'honorable tâche que mon amour pour la justice, & ma vénération pour Jean-Jacques Rousseau m'imposent, souffrez, Monsieur, que je me plaigne à vous du tort involontaire, mais irréparable qu'il m'a fait. La lecture de ses ouvrages a tellement obstrué mon intelligence, que je n'entends presque plus que vous, M. de Buffon & lui. C'est sans doute par cette raison que je trouve tant de choses qui m'arrêtent dans ces *notes*, que vous n'auriez pas jugées *dangereuses* si elles avoient été mal faites. Par exemple, je ne conçois pas ce que peut être le style de Montagne, si Rousseau, qui écrit avec *cet agrément*, ce *nombre*, *cette harmonie dont le charme est irrésistible*, n'est *pourtant pas aussi agréable à lire que lui*. Je ne conçois pas comment Montagne, qui orne toutes les bibliothèques, & que tout le monde lit, puisque je l'ai lu, étant plus agréable à lire que Rousseau, n'obtient pas sur lui la *préférence auprès des femmes & des gens du monde*, qui, *s'ils veulent être instruits, desirant encore plus d'être amusés*; & s'il l'obtient, je ne conçois pas comment on espère que quand il fera *mieux connu*, *l'enthousiasme que Rousseau inspire s'affoiblira*, & *peut être même se perdra tout-à-fait*. Je ne conçois pas comment on dit de Rousseau, à qui on a tant reproché la fureur des paradoxes, que, *peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues*, *le nombre de ceux qui les adoptent lui en impose*. J'avois toujours cru qu'un paradoxe

étoit un sentiment opposé à une *opinion généralement reçue*. Enfin, Monsieur, je ne conçois pas où se trouvent les traces de la *persécution* qu'éprouvent les ennemis de Jean-Jacques de la part de ses amis. Connoissez-vous une seule victime de cette *persécution qui a tous les effets de la haine théologique*? Or, ces effets doivent être bien éclatans, car la *haine théologique* est audacieuse & barbare: mais la *haine philosophique* l'est-elle moins? Et si la philosophie à la mode, celle qui hait, étoit assise sur le trône où siege la Religion, pensez-vous que les malheureux rejetés de son sein, eussent à bénir sa tolérance? Si les sectateurs de Jean-Jacques haïssent, nuisent, calomnient, persécutent [ce dont on peut défier de citer une seule preuve], ils sont bien éloignés de suivre les maximes & d'imiter les exemples de leur chef. Quant à la beauté de son style, d'où l'impossibilité de la nier engage ses adversaires à tirer des argumens contre lui, j'ai fait une observation, peut-être assez futile, pour n'être que du ressort d'une femme, c'est que nous n'avons point d'auteurs plus avarés d'épithètes que J. J. Rousseau. Mais, Monsieur, pourquoi MM. Diderot & l'Editeur Négeon s'étrayaient-ils de l'autorité de M. Helvétius? Est-ce une méchanceté? est-ce une mal adresse? S'ils ont été ses amis, ce que leur citation rend très problématique, ils doivent être bien humiliés d'une certaine *note* que l'on trouve à la 17me. page des *Lettres de la Montagne*, Edition d'Amsterdam [e]. Quant à moi, je regrette l'opinion

(e) Cette note est insérée dans la seconde lettre de ce

que j'avois de lui ; c'est tout ce que je me permettrai d'en dire.

Tous les témoignages que l'équité peut rendre aux vertus de J. J. Rousseau , lui sont désormais inutiles , Monsieur ; la Providence l'a couvert d'une égide que les traits de la calomnie ne pénétreront pas. Cependant je n'en crois pas moins devoir publier ce que je fais de lui , & ce que je pense de ses détracteurs : les raisons de cette opinion sont faciles à saisir.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur ,

Votre très humble & très obéissante
servante , D. L. M.

Le 15 Mars 1779.

P. S. Je vous rends mille graces , Monsieur , d'avoir bien voulu me faire passer les remerciemens de madame Rousseau. Assurément elle ne m'en devoit point : aucun intérêt ne pouvoit accroître celui que son respectable mari étoit digne d'inspirer. Je me croirois autorisée à la remercier , si sa lettre avoit été assez détaillée , & avoit paru assez tôt , pour rendre la mienne inu-

recueil. Elle prouve plus en faveur de Jean - Jacques qu'un tome de raisonnemens. Je ne sais pourquoi j'ai plaidé sa cause : pour la défendre , il ne faut que le montrer.

tile [f]. Il ne falloit pour cela qu'avoir plus de confiance en elle-même, & moins à M. Pan-kouke, qui, à titre de Rédacteur du *Mercur*, me paroît en mériter peu de sa part. Au surplus, Monsieur, quelque prix que la veuve de l'illustre Rousseau puisse attacher au principe & à l'effet de ce que j'ai osé faire pour le venger, son étonnement surpasseroit de beaucoup sa reconnaissance, si elle savoit à qui elle vous a prié de l'exprimer.

(f) La lettre de Madame Rousseau, dont il est ici question, se trouve dans le N°. 9 de l'*Année littéraire* 1779.





LETTRE
D'UNE ANONYME
A UN ANONYME,
OU PROCÈS DE L'ESPRIT ET DU CŒUR
DE M. D'ALEMBERT.

Avec les Pièces justificatives.

NOUS voici, Monsieur, au moment du triomphe des *notes*. Aujourd'hui les auteurs négligent le corps de leurs écrits, & rejettent dans les *notes* ce qu'ils imaginent de plus saillant : c'est-là surtout qu'ils parlent de J. J. Rousseau ; & comme parler de lui, quand on est Encyclopédiste, Académicien (a), &c. &c. &c. c'est le diffamer.

(a) Il faut pourtant excepter le courageux auteur de cette épitaphe, si simple, si noble, si touchante, & qui convient si bien à son sujet.

Entre ces peupliers paisibles
Repose Jean-Jacques Rousseau :
Approchez, cœurs droits & sensibles,
Votre ami dort sous ce tombeau.

C'est au nouvel académicien qu'il appartient de faire & de mériter des éloges.

il ne sort plus d'ouvrages du redoutable atelier de ces Messieurs, qui ne contiennent quelques *no-res* consacrées à la diffamation de ce grand homme. MM. Diderot & l'Editeur Négeon étoient dignes de donner cet exemple; M. d'Alembert s'est senti digne de le suivre. C'est ce qu'il a fait en nous donnant l'*Eloge de milord Maréchal*, dont la plus grande partie du public avoit ignoré l'existence. Quand je dis *en nous donnant*, cela est rigoureusement vrai, Monsieur: vous en ferez convaincu, quand vous saurez de quelle manière cet éloge m'est parvenu: aussi-bien est-elle trop plaisante pour que je ne vous la raconte pas. L'envie de le lire m'ayant été inspirée par quelqu'un qui vouloit savoir ce que j'en penserois, je priai une de mes amies de me le prêter, lui promettant de le lui rendre aussitôt qu'elle l'exigeroit. *Oh! pour cela*, me répondit-elle, *vous pouvez en disposer: cet éloge ne se prête pas, il se donne: la personne de qui je l'avois emprunté me l'a laissé; je vous le laisse; & je ne doute pas que vous n'en fassiez autant en faveur du premier curieux qui vous l'empruntera.* Je ne fais où s'arrêtera cette originale circulation: j'envoie la brochure circulante à cent lieues, où probablement elle n'auroit pas été sans moi; mais je l'ai lue, avant de lui laisser remplir sa vagabonde destinée. Oui, Monsieur, lue toute entière; j'ai tenu bon contre l'ennui: car j'avoue, à ma honte qu'elle m'en a causé un mortel; & que, sans l'empire que la curiosité a sur les femmes, je n'aurois pu le surmonter. Mais je voulois voir quel ton le tendre Académicien donneroit à ses regrets, sur la mort d'un homme qui l'honoroit de son amitié, & qui lui avoit envoyé des indulgences par douzaines. Quel bien-fait!

fait ! aussi je vous laisse à juger de sa reconnoissance : car il faut bien se garder de le croire dans le cas des fripons , qui parlent de probité. Me rappelant qu'il avoit fait confidence à toute l'Europe [c'étoit du moins son intention] de la *larme* qu'il avoit versée sur le tombeau de madame Geoffrin , je voulois encore voir combien il en verseroit sur celui d'un ami tout autrement recommandable ; je me préparois à les calculer..... je n'y en ai pas trouvé une seule ; dans le premier moment de ma surprise , je me suis écriée : *Ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne ?*

Il est bien singulier , Monsieur , que l'*Auteur de cet Eloge en ayant déjà fait beaucoup d'autres* , (qui si je ne me trompe , n'entreront pas dans le sien) n'ait pas vu qu'il n'avoit pas rempli son titre , & que ce qu'il publioit méritoit , tout au plus , celui de *notice pour servir aux mémoires de la vie de Milord Maréchal*. Un biographe doit à la vérité , de rassembler tous les traits avantageux ou non , qui peuvent compléter le portrait de l'homme qu'il veut peindre ; mais il me semble , qu'un panégyriste , ne doit exposer à nos regards , que les traits propres à faire valoir l'homme qu'il veut nous faire admirer. M. d'Alembert ne pense vraisemblablement pas ainsi : il raconte des minuties qui ne tirent à aucune conséquence pour le caractère de Mylord Maréchal. Ce n'est pas tout , il dit des choses , qui , sans sa réputation de philosophe exempt de toutes superstitions , feroient douter , s'il a voulu faire l'*Eloge* , ou la critique de ce respectable vieillard. En voici une , entr'autres. *Il prenoit indifféremment ses domestiques dans toutes nations , catholiques ou hérétiques , chrétiens ou infideles : il y eut même un temps où pas un de ceux qui le ser-*

voient n'étoit baptisé. De bonne foi, M. d'Alembert peut-il croire, que cette indifférence absolue pour toutes les religions soit un grand mérite aux yeux de la majeure partie des hommes ? Ou n'a-t-il voulu acquérir à Mylord que la vénération des prétendus esprits-forts ? Et le *vox populi, vox Dei*, dont son héros fait une application si heureuse !..... Pour moi, Monsieur, je pense que cette circonstance étoit fort bonne à supprimer : je pense encore que si nos François (que M. d'Alembert a l'air de croire tous à Paris) trouvent de l'*affectation* dans un *choix*, c'est surtout dans celui des propos qu'il cite : je pense encore que cet *Eloge* est si grêle, si décharné, si vide de choses, qu'il n'est pas possible que l'auteur n'ait pas senti qu'il n'avoit pas été assez avant dans la confiance de Mylord, dont le véritable mérite étoit d'ailleurs de nature à lui échapper, pour avoir autant de matériaux qu'en exige un *Eloge* public ; & cela me conduit à penser encore, qu'il n'a célébré Georges Keith, que pour avoir un prétexte d'insulter à la mémoire de J. J. Rousseau, qu'il neût osé attaquer en son propre nom : car il n'y a qu'un desir immodéré de nuire, qui ait pu l'emporter chez lui, sur la crainte de compromettre ses talens.

Si je médis un peu de M. d'Alembert, Monsieur, *ce n'est pas sans un regret tout aussi sincère* que celui qu'il éprouve en calomniant Jean-Jacques : & j'ai pour vaincre ce douloureux sentiment, des motifs bien plus pressans que le circonspect Machiaveliste. Je ne fais point l'éloge de Jean-Jacques, (nous en avons vingt-deux volumes, & nous en attendons encore d'autres), c'est son apologie que j'entreprends : je ne puis donc

le disculper , qu'en inculpant son accusateur. Mais la gloire de Mylord ne dépendant point de l'avilissement de son obligé , cet accusateur n'a pu se charger de ce rôle que pour le plaisir qu'il y prenoit. Aussi avec quel succès il le joue !

Une personne très estimable, nous dit le grand référendaire de la philosophie [b], *que Mylord honoroit avec justice de son amitié & de sa confiance nous a écrit ces propres paroles* : « Mylord m'avoit donné sa correspondance avec Rousseau , en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort.... Je dois cette justice à sa mémoire , que malgré les justes sujets de plainte qu'il avoit contre Rousseau (c), jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage ; il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut , & me conta historiquement l'affaire de la pension ». Cette lettre [ajoute la même personne] étoit remplie d'injures....

Rousseau qui a demandé au Roi d'Angleterre comme une faveur , de vouloir bien suspendre l'effet de sa bienveillance pour lui , jusqu'à ce qu'il eût éclairci ses soupçons sur le caractère de l'équivoque ami qui la lui avoit procurée , auroit continué à jouir des bienfaits de Mylord Maréchal, dans un temps où il se seroit cru en droit de lui écrire des injures !... Rousseau , qui n'a jamais

(b) Expression empruntée de la piquante analyse que M. Fréron , bon appréciateur des auteurs & des ouvrages , & de plus fort honnête homme , a faite de cet insipide Eloge. *Année littéraire* , N^o. 12.

(c) Il y a bien de la justice dans cette citation-là. Mais ce n'est pas moi qui l'y mets , Monsieur : ce n'est pas là de la mienne.

écrit *d'injures* à M. d'Alembert, en auroit écrit à Mylord Maréchal!... Pour persuader d'aussi étranges choses, il faut les prouver; & comment les prouve-t-on? Ce n'est pas en disant, *une personne très estimable*, &c, c'est en la nommant, afin que le public puisse juger si elle est *très estimable*, ce qu'il n'est ni autorisé ni porté à croire sur la parole de M. d'Alembert. Et comment trouvez-vous, Monsieur, que Mylord montre *une lettre remplie d'injures*, qu'il a reçues de Jean-Jacques, à *une personne très estimable*, en lui recommandant de n'ouvrir qu'après sa mort sa correspondance avec ce même Jean-Jacques?... C'étoit donc pour lui Mylord, que l'ouverture de cette correspondance pouvoit être dangereuse [d]? Car enfin qu'auroit-elle pu contenir de plus défavorable au philosophe Genevois, que la démonstration de son ingratitude? Il y a, ce me semble, dans la précaution qu'on prête au *bon Mylord*, moins de bonté, que de prudence: & comment trouvez-vous encore l'agréable contraste que fait le legs de la montre, trop médiocre en lui-même pour pouvoir être pris pour autre chose que pour une marque d'amitié, avec le dépôt de cette correspondance mise en

(d) On essayeroit en vain de rétorquer cet argument contre Rousseau, relativement à ses Mémoires. Il s'étoit engagé à ne rien publier tant qu'il seroit en France, où il est mort; il a rendu ses Mémoires aussi publics qu'il le pouvoit, sans manquer à son engagement, puisqu'il les a lus à un grand nombre de personnes, entre lesquelles on compte un Roi & plusieurs Princes. En pareil cas, le rang des auditeurs tire bien à quelque conséquence.

réserve à dessein de déshonorer le légataire (e) ?

J'aurois bien encore quelques observations à vous faire sur d'autres passages médiocrement honorables à la mémoire de Mylord ; mais retenue par sa qualité d'ami de Jean-Jacques , je ne veux pas indiquer ce que peut-être tout le monde n'a pas vu. On a si superficiellement lu cet *Eloge* ! Voilà pourtant ce que M. d'Alembert appelle *un tribut* [à la vérité , bien doux ,] [f] qu'exige de lui l'amitié dont Mylord Maréchal l'honoroit ! L'infortuné Mylord ! Il faudroit le défendre contre celui qui s'est chargé de le louer.

Sûre de vous intéresser, en vous entretenant de votre ami, du mien, de celui de tous les cœurs droits & sensibles, j'espère que vous me pardonnerez de vous tant parler de son ennemi : oui Monsieur, je le répète, de son ennemi : tout modeste qu'est M. d'Alembert, je le défie de nier que ce superbe titre lui convienne. Dès le temps où on posa les fondemens du fameux édifice de l'Encyclopédie, il disoit à ses connoissances intimes en parlant de son vertueux coopérateur : *je ne fais ce que m'a fait cet homme, mais je ne le saurois souffrir ; il a une maniere d'être qui m'est insupportable.* Je le fais bien moi, ce qu'il lui avoit fait ; il lui avoit fait ombrage ; il le lui faisoit encore ; il s'annonçoit de façon à le lui faire toujours. Mais n'osant avouer le principe de sa haine, il ne lui en assignoit aucun : car il n'y avoit pas moyen de dire alors, comme à pré-

(e) Voilà le Georges Keit de M. d'Alembert. On connoitra le véritable.

(f) Doux à quoi ? à recevoir ou à payer ?

sent, il est triste qu'après tant de marques d'estime & d'intérêt données à M. Rousseau, le bien-faisant & paisible Mylord, qui auroit pu s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnaissance. Quelqu'envie qu'on ait de calomnier, encore faut-il être secondé par les circonstances.

Je sens, Monsieur, que l'aménité philosophique dont je viens de vous amuser, ne peut que fortifier la répugnance que vous a inspirée pour son auteur, la réponse sans réplique, [g] qui termine l'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume & M. Rousseau; & je gémis de ce mauvais effet. Au moins n'est-il pas produit par une imputation hasardée; vous devez en être convaincu; il ne doit vous rester aucun doute sur la louable franchise qui regne dans l'aveu qu'a fait M. d'Alembert à ses familiers, de son aversion pour l'offusquant Genevois; vous en avez trouvé plus d'une preuve dans le verbeux *Eloge* qui fait le sujet de cette lettre très verbeuse aussi, & pour cause: ce seroit bien se moquer qu'une femme babillât moins qu'un Académicien: il faut en tout observer les convenances. D'après cette règle, je vous dirai, & ce qu'il nous a déjà dit, & ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Vous lui avez donné peu d'attention, je le fais: cependant, comme il y a des choses qui nous frappent en dépit de notre volonté, vous aurez sûrement remarqué les jolies plaisanteries que contient la 20me. page. Que de sel, de finesse, de graces, & de légèreté !.....

(g) On en trouve la raison dans un diction trop trivial pour être rapporté.

Le noble courroux qui a dicté l'épithète de *culpable*, employée à la seconde ligne de la page 50me, & l'édifiante générosité qui vient enchaîner ce courroux, ne vous auront sans doute pas échappé. Ces deux endroits ne vous ont-ils pas rappelé les LVI & LXV fables du charmant La Fontaine ? Quant à moi, j'ai cru voir le *SÉCRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE FRANÇOISE* donner la patte à M. Diderot, & alonger un coup de pied à Jean-Jacques ?

C'est grand dommage, Monsieur, que la vérité des faits soit incommensurable ! Sans cela l'exactitude des conteurs géomètres nous consoleroit de leur pesanteur. M. d'Alembert ne nous diroit pas, le *Philosophe Genevois* lui écrivit un jour [à Mylord] qu'il étoit content de son sort ; mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée, en cas qu'elle vînt à le perdre ; qu'il voudroit seulement lui procurer par son travail six cents livres de rente. Mylord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroient l'élévation & la bonté de son ame ; il assura au mari & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur. Or il faut que vous sachiez, Monsieur, que ce fut dès 1765 que Mylord constitua entre les mains de M. Du Peyrou, sur la tête de Jean-Jacques, six cents livres de rente viagère, dont *QUATRE SEULEMENT* étoient reversibles à Mlle. le Vasseur, qui en jouit à présent sous le titre de Mme. Rousseau, qu'elle n'obtint qu'en 1769. Il est donc impossible que ce bienfait ait été provoqué par les *gémissemens* de Jean-Jacques sur le sort à venir de sa femme, puisqu'il n'en avoit point encore, lorsqu'il accepta ce bienfait : il n'est donc pas vrai que Jean-

Jacques ait mendié ce bienfait , comme M. d'Alembert l'insinue : il est donc faux que Mylord ait assuré au mari & à la femme , la rente qui manquoit à leur bonheur , comme M. d'Alembert l'avance , puisque selon lui cette rente étoit de six cents livres ; & que Mlle. le Vasseur , alors gouvernante de M. Rousseau , depuis sa femme & aujourd'hui sa veuve , ne tient que quatre cents livres de rente viagère de la générosité de Mylord Maréchal. Mais ce qui est incontestable , c'est que M. d'Alembert invente à ravir , & qu'on ne peut trop regretter , qu'avec une imagination si féconde , si riche , si brillante , il ne se donne pas pour un faiseur de contes.

Réellement, Monsieur, cet homme surprenant, étend presque jusqu'à l'infini le cercle de nos idées..... Nous n'avions jamais cru, que la vérité obligeât à mentir..... Eh bien ! Il nous l'apprend en ces termes :

La vérité nous oblige de dire (& ce n'est pas sans un regret bien sincère) [h] , que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement & si promptement obligé. (i) Mais la mort du coupable , (la caressante , la charitable , & surtout la juste épithète !) les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes , nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques.

(h) Cette parenthèse est une petite gaîté philosophique.

(i) Il avoit fait bien mieux , puisqu'il avoit prévenu toute demande.

Les preuves d'un détail! Je n'entends pas ce françois-là. Mais il en faut passer bien d'autres à l'Académicien : poursuivons. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de mylord Maréchal. Oh ! pour cela , je le crois bien. Que veut dire M. d'Alembert , avec ses lettres authentiques ? Quelle est la forme qui les rend telles ? Sont-elles signées par des Notaires , légalisées par des Magistrats , vérifiées par des Experts ? Point du tout. Un particulier a des lettres d'un autre ; M. d'Alembert nous l'assure ; & les voilà revêtues de tous les caractères de l'authenticité. Gardez-vous d'en douter , Monsieur : le chef des philosophes Encyclopédistes doit être réputé aussi infailible en-deçà des monts , que le chef des catholiques l'est au-delà. A la vérité , je connois des incrédules qu'on ne soumet pas à si peu de frais : voici comment ils raisonnent. Quand on veut attribuer à un auteur , dont les ouvrages , les malheurs & la conduite ont fait le plus grand éclat , un écrit qui déroge à l'idée qu'on a généralement prise de ses talens & de son caractère , il faut déposer cet écrit en original , entre les mains d'un homme public , chez qui tout le monde ait le droit & la facilité de s'assurer qu'il est bien réellement autographe. Car enfin , quand on ne reconnoît pas dans un écrit quelconque , la manière d'un écrivain , pour être fondé à croire qu'il est de lui , il faut au moins y reconnoître son écriture. Par exemple , s'il paroïssoit sous le nom de M. d'Alembert , (quoique bien moins célèbre que celui de Jean-Jacques) un ouvrage d'un style ferré , nerveux , rapide , dégagé d'inutilités ; où la religion ne fût pas confondue avec ses abus ; où Voltaire & Rousseau fus-

sont appréciés à leur juste valeur ; enfin un ouvrage qui portât l'empreinte du génie ; personne ne voudroit croire qu'il fût de M. d'Alembert, à moins qu'il ne soumit son manuscrit à l'examen de quiconque daigneroit chercher à se convaincre. Encore craindrois-je qu'il n'y eût des gens assez obstinés, pour soutenir que ce manuscrit, ne seroit lui-même qu'une copie.

Ce sujet m'amene tout naturellement, Monsieur, à mettre sous vos yeux une lettre de J. J. Rousseau à M. Guy son libraire [k], datée de Vootton du 7 février 1767. Il est bon que vous la connoissiez : elle donnera de nouvelles forces à votre opinion sur le compte de M. Hume. Je vous garantis la fidélité de cette copie : je l'ai faite sur l'original, sans ajouter, retrancher, ni changer un seul mot.

» J'ai lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi, que leurs honorables noms devroient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais surtout de m'avoir tû celui de la Dame si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à

(k) Je n'ai point demandé son aveu pour le nommer, parce que ce n'est pas là le cas d'en avoir besoin. La manie des notes me gagne, Monsieur ; j'en fais beaucoup aussi ; mais elles ne sont ni longues, ni superflues, & n'ont pas pour objet d'outrager un honnête homme.

laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant; mais je n'ai pas eu ce bonheur: & je ne fais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les Editeurs du factum de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits, & des cœurs honnêtes; c'est-là ce qu'eux & lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces (1) des choses très essentielles, & on y a fait des méprises qu'on eût évitées, si, m'avertissant à temps de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissements. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

» Voici un fait assez bizarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James Cronicle ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur, & dans les cafés de Londres,

(1) Ces deux pieces sont la *Lettre à l'auteur de la Justification de J. J. Rousseau*, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume, insérée dans ce recueil; & les *Observations sur l'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume & M. Rousseau*, qui se trouvent chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques à Paris.

sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'assure être un honnête homme, & il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne fais point de commentaire sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur » ?

Croyez vous, Monsieur, que l'héroïque modération qui caractérise cette lettre adressée à un tiers, désintéressé dans l'affaire dont elle traite, & cela dans le moment où l'auteur devoit être le plus violemment affecté, permette de penser un instant, qu'il eût été capable d'écrire des injures à mylord Maréchal, même en supposant que celui-ci l'eût mérité ? Voilà pourtant de quoi le véridique d'Alembert l'accuse hautement. Voilà pourtant d'où de fort honnêtes gens, qui trouvent plus commode de s'en rapporter que de s'instruire, partent pour dire : *Fi donc ! Cela est infâme ! Oh ! puisque Jean-Jacques a fait cette bassesse, il peut bien avoir fait aussi toutes les horreurs qu'on lui impute.* Et voilà ce qu'on gagne à suivre cette maxime, *calomnions toujours, & il en restera quelque chose.* C'est-là la maxime favorite du débonnaire d'Alembert ; Monsieur, voici la mienne. *On n'est pas assez bon pour les bons, quand on est trop bon pour les méchants.* Aussi ne leur ferois-je point de quartier, si j'étois constituée leur juge. J'avoue cependant que je me sens de l'indulgence pour celui dont il s'agit : sa gaucherie m'intéresse ; car malgré la sévérité de mes principes, j'ai l'ame tout-à-fait accessible à la pitié. Voyez donc, Monsieur, comme l'animosité le fourvoie ! il nous dit :

Mylord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante, & trop CONNUE [m] faite à M. Hume par M. Rousseau à qui l'équitable *Mylord* donnoit le tort qu'il avoit si évidemment & aux yeux même de ses partisans les plus zélés ?

Il nous dit encore ; il fallut enfin après la retraite de *milord Maréchal*, que ce malheureux & célèbre écrivain, déjà proscrit en France & dans sa patrie (n), échappât aussi par la suite à ses nouveaux oppresseurs. Le Roi de Prusse D'AILLEURS PEU ENTHOUSIASTE DE ROUSSEAU, mais indigné de la rage théologique de ses fougueux adversaires, leur écrivit ce peu de mots. « Vous ne méritez pas qu'on vous protege, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite, qu'il y regne jusqu'à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude & de sédition. C'étoit aux sollicitations de *mylord Maréchal* auprès du Roi de Prusse que le *Philosophe* de Geneve étoit redevable de cette réponse du Monarque à ses absurdes persécuteurs (o).

Depuis que M. d'Alembert s'efforce de faire des vers, il se familiarise avec les chevilles : assurément ce d'ailleurs peu enthousiaste de Rousseau, en est bien une. Frédéric conquérant ne peut

(m) Trop connue. . . . Oh ! le précieux aveu. . . . MM. les Éditeurs, ce n'est pas moi qui vous fais ce reproche. . . . Au reste, il laisse tout à espérer de la conversion de M. d'Alembert ; il n'est pas endurci dans son péché.

(n) Qu'il est doux d'appuyer sur cette double proscription !

(o) Absurdes, sans contredit. C'étoient des gens d'Eglise.

s'enthousiasmer que pour des héros ; mais Frédéric philosophe ne peut accorder sa protection , aux *sollicitations* de qui que ce soit , qu'à un homme qu'il honore de son estime ; & cette estime , fût-elle aussi froide que l'amitié de M. d'Alembert , prouve plus en faveur de Rousseau , que l'*enthousiasme* de toute l'académie Françoisse ne prouve en faveur de Voltaire. Au reste , Monsieur , tout autre que M. d'Alembert , ne seroit jamais parvenu à me persuader , qu'il eût fallu *solliciter* un Prince aussi éclairé que le Roi de Prusse , pour qu'il *s'indignât* de ce qui devoit exciter l'*indignation* de l'homme le plus ordinaire. Mais l'oracle ayant prononcé , le doute seroit un crime. Pour vous préserver de le commettre , Monsieur , pour vous convaincre du degré de certitude que l'autorité de M. d'Alembert donne aux choses les plus incroyables , comparez , je vous prie , l'idée que ce qu'il vient de dire tend à faire prendre de la façon de penser du Roi de Prusse sur le compte de J. J. Rousseau , avec la piece suivante.

Lettre de milord Maréchal à J. J. Rousseau du 29 Octobre 1762.

» Je vous envoie , Monsieur , une lettre dont j'attends une réponse , & je me flatte qu'elle sera favorable *aux desirs du Roi* , & de votre ferviteur.

» Le Roi m'écrit , *votre lettre mon cher Mylord au sujet de Rousseau* , m'a fait beaucoup de plaisir , je vois que nous pensons de même.

» Puis il m'ordonne de vous envoyer de sa part du bled , du vin , & du bois ; en ajoutant ,

je crois qu'en lui donnant les choses en nature il les acceptera plutôt qu'en argent [p], je laisse à vous à décider si cette façon d'agir à votre égard, ne mérite pas quelque complaisance de votre part ; & si en conscience vous pouvez refuser à un homme qui seroit très aise, si ses affaires le permettoient, de faire le quatrième avec David, Jean-Jacques, & votre serviteur n.

D'après cette lettre, Monsieur, il faut croire que mylord Maréchal abusoit de la faveur du Roi, pour le compromettre ; & de la crédulité de Rousseau, pour le tromper. Il faudroit croire bien pire encore, plutôt que d'opposer la moindre résistance à une opinion que M. d'Alembert veut accréditer. Cette soumission est bien due à sa précieuse candeur ; à la violence qu'il se fait pour déchirer la mémoire d'un homme qu'il abhorroit ; au regret bien sincère qu'il ressent d'être dans cette cruelle nécessité, regret qu'il ne vaincroit jamais si la vérité ne l'y obligeoit, & que la manière douceuse dont il s'exprime manifeste si bien ; enfin aux délicates précautions qu'il a prises, pour constater les faits déshonorans, que par attachement pour mylord Maréchal, & par amour pour la vérité, il attribue au fils chéri de mylord Maréchal, & au plus ardent ami de la vérité. Toutes choses qui, vous en convien-

(p) Si l'objet d'un don si noblement présenté s'y est refusé avec autant de respect que de gratitude, c'est qu'il se croyoit alors des ressources personnelles contre le besoin ; & que dans ses principes, le besoin réel & absolu peut seul légitimer l'acceptation des bienfaits, même offerts par la main de son Souverain. (Note de M. Du Peyrou.)

drez, proposent M. d'Alembert à notre vénération, comme un homme irréprochable.

Je pourrois en parlant de lui, Monsieur, employer jusqu'à mon dernier jour, le ton que j'ai pris dans cette lettre; & dire comme Fontenelle: *je mourrai avec la consolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu.* Toutefois, il est temps de le quitter, ce ton; il ne conviendrait pas à la dignité des fonctions auxquelles la plus respectable amitié m'appelle. Il faut déchirer le voile que l'envie & l'imposture suspendent, entre le public & la vérité; il faut écraser M. d'Alembert sous le poids des preuves de sa mauvaise foi; il faut montrer son caractère dans toute sa difformité; il faut effrayer les calomniateurs, que l'impunité que lui assureroit mon silence, enhardiroit à marcher sur ses traces; il faut apprendre aux méchants, que leur triomphe, toujours trop long, n'est pourtant jamais durable, & qu'il vient un moment, où le redoutable aspect de la vérité les replonge dans le néant; enfin, il faut produire au grand jour, le témoignage le plus honorable, le plus sincère, le plus imposant, le plus irréfragable que des hommes vertueux aient jamais rendu à la vertu. Je suis sûre de les bien remplir ces sublimes fonctions: ce n'est pas à mon éloquence qu'elles sont confiées; c'est à ma droiture.

Révoltée de toutes les faussetés que M. d'Alembert accumule dans son *Eloge* du Maréchal d'Ecossé; pressée par le besoin de les détruire, j'ai écrit au plus digne ami du Maréchal, & de J. J. Rousseau, pour lui demander des lumières que ma position ne m'avoit pas permis d'acquérir par moi-même. Non, que j'aye eu le malheur de balancer un instant entre Jean-Jacques, & son

détracteur ; mais parce que l'ardeur de servir , toujours subordonnée à l'amour de la justice , bien différente enfin de l'ardeur de nuire , n'avance rien dont elle ne veuille administrer la preuve. Cet ami , d'une espèce trop rare pour le bonheur de la société , est Monsieur Du Peyrou , dont le nom seul fait pâlir les fauteurs de la calomnie , tant il annonce de candeur & de probité. Il a daigné favoriser mon projet ; il m'a fait une réponse où la justesse de son esprit , la pureté de ses intentions , la beauté de son ame , se développent avec un égal avantage ; il a bien voulu m'envoyer des extraits de lettres , tant du lord Keith , que de Jean-Jacques , qui donnent le démenti le plus formel aux scandaleuses assertions de M. d'Alembert , & rectifient les idées que fait naître celle qui est le moins téméraire. À l'abri de la réputation de M. Du Peyrou , Monsieur , la fidélité de ces extraits est inattaquable : aucun de ceux qui le connoissent n'osera les suspecter. Je vais vous transcrire ces pièces intéressantes ; observez - en , s'il vous plaît , les dates.

Réponse de M. Du Peyron.

Neuchâtel , 9 Mai 1779.

» Depuis vendredi matin , moment de la réception de votre lettre du 3 de ce mois , je n'ai cessé , Madame , de m'occuper des éclaircissements que vous desirez de moi. Mon état de foiblesse qui ne me permet pas encore de quitter le lit , n'a pu ralentir mon zèle. La nature des questions que vous m'adressez intéresse mon cœur , autant que le vôtre. Je vois que vous êtes

indignée comme moi , de *l'imputation calomnieuse* contre *Jean-Jaques Rousseau* dont M. d'Alembert a osé profaner l'*Eloge* prétendu , d'un homme digne en effet de tous les éloges , mais au-dessus de ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'ignore si M. d'Alembert a dans son *Eloge* , étayé son accusation contre Jean-Jacques , de quelques témoignages plus probans que le sien ; ou s'il s'est flatté que la simple assertion auroit en Europe le même poids qu'elle peut avoir dans quelques cercles de Paris : je fais seulement que M. d'Alembert , avant de publier son *Eloge* , avoit dans des conversations de société , cherché à accréditer son accusation contre Rousseau en s'étayant d'un secrétaire de lord Maréchal. Or , ce secrétaire ne peut être que le sieur Junod , mort depuis quelques années. Sans doute que M. d'Alembert ne cite le témoignage *d'un mort , contre un mort* , qu'appuyé de preuves par écrit , ou incontestables. En attendant qu'il les produise , comme il y est appelé par l'honneur , s'il en a encore un germe , je vais , Madame , mettre sous vos yeux les éclaircissmens que vous me demandez : ceux du moins que je me suis mis en état de vous fournir aujourd'hui. J'ai compulsé une centaine de lettres toutes originales , écrites de la main de mylord Maréchal ; dont les deux tiers adressées à Jean-Jacques , depuis Juillet 1762 à Octobre 1765 , époque du départ de celui-ci pour passer en Angleterre. Les autres me sont adressées depuis Juin 1765 à Juin 1767. Vous ne recevrez cet ordinaire que les extraits de quelques unes des premières qui vous apprendront en quel temps & à quelle occasion *la rente viagere de six cents livres fut constituée entre mes mains. Au lieu de cinquante livres sterling que lord Marechal, avoit*

destinées à son fils chéri, celui-ci le supplia de borner ce bienfait à la somme ci-dessus de six cents livres. Les extraits de quelques unes de ces lettres vous feront sûrement regretter comme à moi, que des considérations d'honnêteté, ou de convenance, ne permettent pas la publication entière d'une collection si précieuse, si honorable à deux cœurs vertueux & sensibles, tels que ceux de lord Maréchal, & de Jean-Jacques. Il n'y a pas une de ces lettres qui n'offre des traits intéressans de générosité, de délicatesse, de sensibilité, de bonté, de raison, & de vertu; pas une qui ne caractérise, par les expressions, & par les choses, cette tendre & paternelle affection de lord Maréchal pour son fils chéri. Plusieurs contiennent des anecdotes historiques qui, la plupart, prouvent combien étoient vifs & fondés, l'attachement, le respect, l'admiration de lord Maréchal pour le Souverain qui l'honorait de sa bienveillance & de son amitié. Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici le morceau suivant, extrait d'une lettre de Jean-Jacques, écrite au noble Lord le 21 Août 1764; vous jugerez du reste par ce léger échantillon. Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles; savoir dans l'objet, le génie de FRÉDÉRIC, & dans le choix, le cœur de GEORGE. On feroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres mémoires que vos lettres ».

» Parmi ces anecdotes historiques, M. d'Alembert ne se doute pas peut-être qu'il est quelquefois question de lui; & qu'avec une façon de penser aussi aisée que la sienne, on pourroit le cha-

griner un peu , en rendant le public confident de quelques discours échappés à la liberté philosophique dont il jouissoit à Potsdam. Mais l'impunité du méchant n'a qu'un temps , & l'exacte probité est compagne de la justice. Tant que les détracteurs de Jean-Jacques ne s'affichent que comme de vils calomniateurs auprès des gens sages , on ne leur doit que le mépris. Qu'ils produisent les preuves de leurs odieuses imputations , on leur en promet d'avance une réfutation victorieuse d'un côté , flétrissante de l'autre.

» Non , Madame , Jean-Jacques n'a pu donner d'autres chagrins à lord Maréchal , que sa querelle avec M. Hume ; & si à cette époque la correspondance du Lord s'est rallentie , elle n'a jamais cessé totalement. Je fais de Jean-Jacques lui-même , qu'il recevoit quelquefois des nouvelles de ce respectable ami : je fais de Lord Maréchal qu'en ralentissant sa correspondance , par des raisons pleines de sagesse , & fondées sur son âge , il desiroit & demandoit des nouvelles de son Jean-Jacques. J'ai vu celui-ci , à mon passage à Paris en Mai 1775 , m'exprimer avec plénitude de cœur les sentimens de tendresse & de vénération pour l'homme qu'il aimoit & respectoit au-dessus de tous les hommes. Je l'ai vu s'attendrir au récit que je lui faisois des preuves multipliées que j'avois eues à Valence en Espagne , du souvenir plein de tendresse & de respect que l'on y conservoit pour sa personne , & les vertus de cet homme vraiment fait pour inspirer ces sentimens.

Malheureusement notre ami , avant sa re-

traite à Ermenonville , a brûlé la majeure partie des papiers qui lui restoient : il n'a pas dépendu de lui que ce qui étoit entre mes mains , n'ait subi le même sort ; tant il attachoit peu d'importance aux titres les plus précieux qu'il eût à opposer à la rage de ses calomniateurs. Ses écrits subsisteront : c'est son cœur qui les a dictés : la postérité le jugera d'après ces écrits ; & ses lâches ennemis qui assouvissent sur un cadavre une fureur trop long-temps contrainte , feront trop heureux d'échapper par l'oubli à l'exécration qui les attend.

» Je me suis peut-être trop abandonné aux mouvemens de mon cœur : je n'en désavoue pourtant aucun ; & vous pouvez , Madame , faire de cette lettre l'usage que vous jugerez à propos d'en faire. Vous pouvez me nommer sans scrupule , vous pouvez même assurer que je suis prêt à communiquer à qui le voudra , les pieces originales ou leurs copies authentiques ; & défier les accusateurs de Jean-Jacques d'en produire d'équivalens (q) «.

Extrait d'une lettre de Lord Maréchal d'Ecosse à M. J. J. Rousseau.

Edimbourg , 6 mars 1764.

» J'ai acheté pour la somme de trente mille guinées une de mes terres. J'ai eu le plaisir de voir le bon cœur de mes compatriotes ; per-

(q) Si vous désapprouviez , Monsieur , l'emploi des lettres italiques qui se trouvent dans cette lettre & dans les extraits , ce seroit à moi qu'il faudroit vous en prendre ; M. Du Peyrou n'en ayant indiqué aucun.

sonne ne s'est présenté à l'encan pour acheter ; & la salle & la rue retentissoient de battemens de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas , & que je déteste. L'unique profit qui me revient , est de pouvoir , par le profit que je pourrai retirer de mon achat, faire quelque bien à des gens que j'estime & que j'aime. *Mon bon & respectable ami, vous pourriez me faire un grand plaisir, en me permettant de donner, soit à présent ou par testament, cent louis à mademoiselle le Vasseur, cela lui feroit une petite rente viagere pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parens proches ; personne plus de ma famille ; je ne puis emporter dans l'autre monde mon argent ; mes enfans Emetulla, Ibrahim, Stepan, Motcho, sont déjà pourvus suffisamment : j'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage ; s'il étoit un peu traitable, il rendroit un grand service à son ami & serviteur.*

Réponse de J. J. Rousseau du 31 Mars

1764.

» Sur l'acquisition, Milord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire, est de vous transcrire ici, ce que j'écris sur ce sujet, à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos compatriotes.

» Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans ; en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Milord n'a rien de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune ; vous

devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame, ils m'ont donné pour ami milord Maréchal.

» Sur vos offres qui regardent mademoiselle le Vasseur & moi, je commencerai, Milord, par vous dire, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de disputes; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque nature qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier; & je ne m'y refuserai jamais. Soit dit une fois pour toutes.

» Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours; que me serviroit le surplus? Rien ne me manque de ce que je desire, & qu'on peut avoir pour de l'argent. Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin, à ceux qui n'ont pas besoin; & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testament. Je ne voudrois pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre?

» Vous savez, Milord, que mademoiselle le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire, m'est plus précieux que s'il me regardoit directement; & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui appliquassiez plutôt la rente de la somme, que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien «.

Dans une lettre adressée à M. Rousseau, datée de Keith-hall le 13 Avril 1764, milord après avoir rendu compte de son plan de vie & d'arrangemens lorsqu'il fera de retour à Berlin, ajoute :

» Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *Bendita Valencia* & mon fils le sauvage : dans ma dernière, je lui fais une proposition très raisonnable, je ne fais ce qu'il me répondra : rien qui vaille, j'ai peur. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié «.

Lord Maréchal en réponse à la lettre de M. Rousseau du 31 mars.

Londres, 6 Juin 1765.

» Je ne puis vous exprimer le plaisir que votre indulgence en ma faveur m'a donné ; j'en sens vivement la valeur. Je n'ai que le temps de vous assurer combien je suis votre serviteur & fidèle ami. Je suis comme dans une tempête sur mer ; les cours à faire, les visites, les dîners, &c. Je me sauve, on fait mon coffre, je pars demain pour Brunswich & puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir ; en attendant, je vous embrasse de tout mon cœur «.

Extraits des lettres de Lord Maréchal à M. J. J. Rousseau.

Potsdam, le 8 Février 1765.

Après avoir discuté sur la cherté des vivres en Angleterre, où il étoit déjà question pour
Rousseau

Rousseau de se retirer , milord ajoute : » mon bon ami , si vous n'étiez plus sauvage que les Sauvages du Canada , il y auroit remede. Parmi eux , si j'avois tué plus de gibier que je ne pourrois en manger ni emporter , je dirois au premier passant : tiens , voilà du gibier ; il l'emporteroit : *mais J. J. le laisseroit* : ainsi j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage , &c «.

Potsdam , le 22 mai 1765.

» Ce qui me fâche , est la crainte que l'impression de vos ouvrages à Neufchâtel ne se faisant pas , il ne vous manque un secours nécessaire : car item il faut manger , & on ne vit plus de gland dans notre siècle de fer. Vous pourriez me rendre bien plus à l'aise que je ne le suis , & il me semble que vous le devriez. Vous m'appellez votre pere , vous êtes homme vrai ; ne puis-je exiger , par l'autorité que ce titre me donne , *que vous permettiez que je donne à mon fils cinquante livres sterling de rente viagere* ? Emmetulla est riche ; Ibrahim a une petite rente assurée ; Stepan de même ; Motcho aussi. Si mon fils chéri avoit quelque chose assurée pour la vie , je n'aurois plus rien à desirer dans le monde , ni aucune inquiétude à le quitter ; il ne tient qu'à vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-vous à l'aise , si vous étiez en doute que j'eusse du pain dans mes vieux jours ? mettez-vous à ma place ; faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fît. Ne croyez - vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée , & souvent chimérique ? moi je le sens bien.

» Je n'ai plus personne de ma famille , une

M

terre que j'ai de 30000 liv. de rente, avec une bonne maison toute meublée, va à un parent fort éloigné, qui a déjà à lui une terre de près de 40000 liv. de rente. J'ai encore une petite terre à moi, & de l'argent comptant considérablement. *Je voudrois sur ma terre vous assurer cinquante livres sterling*, rien n'est sûr que sur les terres. *Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre ami heureux.* Adieu «.

Je croirois, Monsieur, faire injure à votre intelligence, si j'entreprendois le rapprochement de ces extraits, & des passages de l'*Eloge* qu'ils démentent. Il suffit de vous mettre à portée de juger par vous-même, quel est le degré de confiance qui est dû à M. d'Alembert sur l'article de la *rente*. En mérite-t-il davantage sur celui des *injures*? C'est sur quoi les extraits suivans vont vous décider.

Extrait des lettres adressées à M. Du Peyrou par milord Maréchal.

Potsdam, fin de Juillet 1766.

» Notre ami Jean-Jacques est résolu de se retirer encore plus du commerce des hommes; il se plaint de David Hume; & David Hume de lui. *J'ai peur que l'un & l'autre n'ait quelque tort; David d'avoir écouté avec trop de complaisance les ennemis de notre ami; & lui peut-être a pris cette indolence de David à ne pas prendre assez vivement son parti, comme une association contre lui avec ses ennemis.* J'en suis affligé, car David est si bon homme, & notre ami a tant d'ennemis déjà, que bien des gens seront portés à lui donner tort. Mais comme il est dans la plus grande retraite,

& qu'il se borne à une correspondance de deux ou trois personnes ; le mieux est de ne plus parler de cette nouvelle tracasserie , &c. «.

Du 19 Septembre 1766.

» La malheureuse querelle de notre ami contre M. Hume me donne tous les jours plus de peine ; tout le monde en parle : je ne puis justifier son procédé ; tout ce que je puis faire , est de justifier son cœur , & de le séparer d'une erreur de son jugement , qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'Alembert là-dessus qui se plaint aussi ; il dit qu'il avoit parlé très favorablement de M. Rousseau , ici à la table du Roi ; ce qui est vrai : mais je *n'assurerois pas qu'il n'avoit pas changé d'avis , même avant cette dernière affaire , &c. «.*

Du 28 Novembre 1766.

J'ai une lettre de M. Rousseau , *des plaintes contre moi avec bien de la douceur* , d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre , est sur ce que je vous ai écrit : comme j'écris de mémoire , & que la mienne me manque beaucoup , je ne fais pas du tout ce que je vous ai dit dans cette lettre dont il est question ; bien fais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention & dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre M. Hume , qui , je voyois , seroient trouvés injustes de tout le monde ; j'avois tâché de les lui ôter long - temps avant que la querelle n'éclatât ; & vous pouvez vous-même juger si ce que je disois étoit d'un ami ou d'un ennemi. *Je le regarde toujours*

comme un homme vertueux, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, & qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison, jusqu'à ce qu'il me paroisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des preuves que M. Hume est un noir scélérat, certainement je ne lui donnerois pas raison; mais jusqu'à cette heure je ne vois pas apparence de preuves *solides*.

» Il est bien affligeant pour moi surtout, qui aime la tranquillité & point les tracasseries, d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre *deux amis que j'estime*. Je crois que je prendrai le parti nécessaire à mon repos, de ne plus parler ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

» Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas copie de mes lettres, examinez-les; M. Rousseau ne me dit ni vos paroles, ni celles de ma lettre à vous, que pour bien juger je devois savoir. Voici comme il finit : *Mais si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, souvenez-vous, de grace, que le seul ami sur lequel je compte après vous, me regarde sur la foi de votre lettre comme un extravagant au moins.*

Je vous envoie copie de ce que je lui écris par ce courier. Bon soir.

Lord Maréchal à M. Rousseau.

Après avoir discuté quelques articles relatifs à des écrits précédens, le Lord ajoute :

» Je suis vieux, infirme, trop peu de mémoire, je ne fais plus ce que j'ai écrit à M. Du Peyrou; mais je fais très positivement que je desirois vous servir, en assoupissant une querelle



fur des soupçons qui me paroissent mal fondés, & non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises ; pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrege la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parens & amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bon soir.

Je dis *abrèger*, car je desirerai toujours savoir de temps en temps des nouvelles de votre santé, & qu'elle soit bonne «.

Eh bien ! Monsieur, le ton de milord, en parlant de Jean-Jacques, & à Jean-Jacques, est-il celui que prend un bienfaiteur vis-à-vis d'un ingrat à qui il a des *injuries* à pardonner ? *Estime-t-on un ingrat ? le regarde-t-on comme un homme vertueux ? s'y intéresse-t-on assez pour desirer toujours de savoir de temps en temps de ses nouvelles ?* Ou plutôt n'y a-t-il pas une noirceur abominable dans les louanges que M. d'Alembert donne au libéral Ecossois, quand il s'agit du désintéressé Genevois, sur *l'indulgence* qui ne lui permet jamais la *médifance*, ni même la *plainte* ? Hélas ! ce fut le protecteur qui en eut besoin d'*indulgence* ; & le protégé s'acquitta envers lui, en lui pardonnant, en faveur de la justice qu'il n'avoit cessé de rendre à son cœur, l'injustice qu'il lui faisoit, en accusant son jugement d'erreur, & son esprit de prévention. Oui, Monsieur, je l'avouerai sans détour [r] les amis de Jean-Jacques ne combattront jamais une vérité, quelque affligeante qu'elle puisse être, la gravité des

(r) J'ai plus fait, j'en ai fourni la preuve, en produisant les trois derniers extraits.

torts de M. Hume lui en sauva la punition ; le digne Lord le crut innocent : aveuglé par la longue habitude de l'estimer , il ne s'apperçut point que les circonstances ne permettoient pas que les torts fussent du côté de Jean-Jacques [s]. Si George Keith avoit eu autant de sagacité que de bonté & de franchise , la seule publication de

(s) C'est ce qu'il rend palpable dans une lettre datée de Wootton le 2 Août 1766 , dont j'ai vu l'original. Voici ce qu'il y dit : „ Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit de deux hommes , dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger ignorant la langue du pays , ne pouvant ni parler , ni entendre , seul , sans amis , sans appui , sans connoissances , sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté , livré sans réserve à l'autre & aux siens , malade , retiré , ne voyant personne , écrivant peu , est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite , où il herborise pour toute occupation. Le Breton , homme actif , liant , intrigant , au milieu de son pays , de ses amis , de ses parens , de ses patrons , de ses patriotes , en grand crédit à la Cour , à la ville , répandu dans le plus grand monde , à la tête des gens de lettres , disposant des papiers publics , en grande relation chez l'étranger , surtout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position , il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille , ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger , seul , malade , abandonné , gémit & ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé. Il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre , qu'il s'est mis à sa merci , tout exprès pour lui faire pièce , & pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement ? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant , où est l'homme , ayant quelque sens , quelque humanité , qui ne devrait pas dire : vous faites tort à ce pauvre misérable ; il est trop fou pour pouvoir être un scélérat. Plaignez-le , saignez-le ; mais ne l'injuriez pas.

l'Exposé succinct lui auroit deffillé les yeux. . . . Mais on doit l'excuser sur la foiblesse attachée à son grand âge ; sur l'intérêt personnel, qui le portoit à éloigner la cruelle idée d'avoir consommé le malheur de son *fils chéri*, en le liant avec son compatriote ; enfin, sur ce qu'il en devoit moins coûter à son cœur, de plaindre l'*erreur* du sensible Rousseau, que de détester la perfidie de l'adroit Hume. D'ailleurs, si Milord n'a pas eu assez de lumieres & d'énergie pour sacrifier David à Jean-Jacques, il n'a pas eu non plus assez d'aveuglement pour sacrifier Jean-Jacques à David ; comme on pourroit le croire d'après les insidieuses assertions de M. d'Alembert : c'est ce dont les extraits rapportés n'ont pu manquer, Monsieur, de vous convaincre. Ils constatent tout ce que j'avois le plus à cœur d'établir, c'est-à-dire, que Jean-Jacques n'a jamais mérité de reproches de la part de Milord ; & que Milord, en ne lui en adressant point, en ne se plaignant point de lui, n'a jamais cru lui faire grace. Mais s'il vous falloit une preuve de plus, des tendres égards, de l'estime respectueuse, de l'affectueuse reconnoissance que Jean-Jacques a toujours conservés pour l'homme vertueux qu'il appelloit son pere, j'oserai le dire, Monsieur, vous la trouveriez dans la vénération dont nous sommes pénétrés, M. Du Peyrou & moi, pour la mémoire de George Keit ; nous qui avons nourri pour Jean-Jacques Rousseau un attachement unique, comme son objet ; un attachement que sa mort n'a pu affoiblir, & qui prolongera nos regrets jusqu'au moment de la nôtre.

Le 20 Mars 1779.



EXTRAIT

Du N^o. 21 de l'Année littéraire 1779.

A M. FRÉRON.

MONSIEUR,

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup de satisfaction, dans le N^o. 18 de l'*Année littéraire*, le compte que vous rendez du *nouveau Dictionnaire historique*. L'extrait que vous en faites, justifie bien la préférence que vous lui adjugez sur tous les ouvrages de ce genre. Mais il contient un article que votre honnêteté reconnue me porte à croire que vous auriez relevé vous-même, si vous aviez eu des liaisons particulières avec J. J. Rousseau. Le portrait ressemblant, à beaucoup d'égards, que les estimables auteurs du *nouveau Dictionnaire historique* font de ce vertueux philosophe, est défiguré par un trait peu digne de leur pinceau, & sur lequel ils ne trouveront pas mauvais que l'amitié s'empresse de passer l'éponge. Ce n'est pas assez, pour dire la vérité, d'être *équitable*, *impartial*, bien intentionné, il faut la savoir; & pour ne rien dire qui lui soit opposé, il faut savoir qu'on ne la fait pas. Ces Messieurs en ont cru des gens qui, sans doute, méritoient leur confiance; mais qui n'ayant pas été à portée d'observer eux-mêmes les nuances du caractère de J. J. Rousseau, s'en sont rapportés à des bruits publics, toujours suspects, quand.

quand ils ont pour objet des hommes que des mœurs régulières & un mérite éclatant, tirent de la classe générale ; & certainement faux, quand ils portent sur celui dont il s'agit. Tant de beaux-esprits à vilaines âmes, fervens adorateurs du favori des Muses, & surtout de la *fortune*, ont senti qu'à l'odorat de leur Dieu, le sacrifice de Jean-Jacques Rousseau valoit une hécatombe (a)!

Les auteurs du *Dictionnaire*, dont avec raison, Monsieur, vous faites tant de cas, n'auroient pas dit, s'ils eussent parlé d'après eux-mêmes, *le caractère de Jean Jacques étoit certainement original; mais la nature ne lui en avoit donné que le germe, & l'art avoit beaucoup contribué à le rendre encore plus singulier.*

L'art n'a point fortifié la teinte de singularité que Jean-Jacques tenoit de la nature :

L'art le plus innocent tient de la perfidie.

(a) Malgré la dépravation du goût & des mœurs, quelques gens à réputation se sont pourtant abstenus de fournir leur grain d'encens, aux dépens du vraiment éloquent, mais isolé, mais inutile Genevois. Il y a à-peu-près quinze ans qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui probablement ne prétendoit pas alors au fauteuil académique qu'il occupe aujourd'hui, dit à Paris en plein spectacle : *Toutes les vertus de Voltaire sont dans sa tête, & toutes celles de Rousseau sont dans son cœur.* Je ne nommerai point cet académicien, dans la crainte que ce propos, qui n'étoit peut-être que de circonstance, ne lui fasse des ennemis que, dans cette supposition, il n'auroit pas assez mérités. Depuis quinze ans, rien n'a dû le faire changer d'opinion sur le compte de deux hommes, qu'une manière d'être si opposée & des moyens si différens ont rendus également célèbres. S'il pensoit ce qu'il disoit, il doit le penser encore, se reconnoître & se nommer.

Suppl. de la Collec. Tom. VI.

N

Ce que Voltaire a dit comme poëte, Rousseau le croyoit, le sentoît comme honnête homme. L'*art* n'est jamais entré pour rien dans sa conduite; ce qui le prouve, c'est qu'il n'avoit pas le talent de le démêler dans celle des autres: personne n'étoit si aisé à duper que lui: entraîné par la pente qu'on a généralement à juger du cœur d'autrui d'après le sien propre, il croyoit à la bonne foi de tous ceux qui lui en montroient, de même qu'il soutenoit que les hommes naissent bons, quoiqu'il n'éprouvât que trop combien ils sont méchans.

Ces Messieurs n'auroient pas dit: *il tâchoit surtout de se rendre intéressant par la peinture de ses malheurs & de sa pauvreté, quoique ses infortunes fussent moins grandes qu'il ne le disoit & ne le sentoît; & quoiqu'il eût des ressources assurées contre l'indigence.*

Jean-Jacques n'a jamais rien *tâché*, Monsieur; il ne faisoit point tout ce qu'il n'auroit fait qu'avec peine; sa paresse naturelle & l'indépendance de son caractère étoient incompatibles avec la contrainte qu'il faut s'imposer pour s'assujettir à un plan, tendre à un but: il n'en avoit point d'autres que de suivre ses inclinations; s'il en avoit eu de moins heureuses, se feroit-il fait violence pour les combattre? C'est ce que je n'oserois affirmer. Tant il est vrai que *ses vertus n'étoient pas dans sa tête*. Sa répugnance pour les bienfaits, son goût dominant pour la solitude, le préservoient de la manie de vouloir se rendre *intéressant*; on ne cherche point à intéresser les hommes, quand on n'en attend rien, pas même la douceur d'être plaint; & on ne desire de la société ni pitié ni secours, quand on la fuit.

A quelque point que son imagination fût forte, que sa sensibilité fût exquise; elles ne pouvoient exagérer ni l'idée, ni le sentiment, ni *la peinture de ses malheurs & de sa pauvreté*. Sans compter les persécutions que ses opinions lui attirerent, les perfidies auxquelles sa franchise l'exposa, les outrages que ses succès lui valurent, personne n'a jamais été plus cruellement traité de la nature & de la fortune. Il a passé presque toute sa vie dans des douleurs cuisantes, encore irritées par la certitude de n'en pouvoir être délivré que par la mort; & il les a souffertes avec une résignation étonnante, dans un homme sur qui la délicatesse de son organisation leur dennoit tant de prise.

Loin qu'il eût, lorsqu'il parloit de *sa pauvreté*, *des ressources assurées contre l'indigence*, il atteignit sa 53^{me}. année sans avoir d'autres moyens de subsister que ceux qu'il tiroit de son travail & de la plus rigoureuse économie; moyens qui d'un instant à un autre pouvoient lui échapper, & dont le dépérissement de sa santé lui présageoit journellement la perte. A 53 ans, il trouva dans la personne de George Keith, Maréchal héréditaire d'Ecosse, un ami vis-à-vis duquel la reconnoissance ne devoit rien coûter à sa fierté; il consentit à en accepter la somme de 600 liv. de rente viagère. Par une suite d'arrangemens concernant la vente de ses ouvrages, de ses estampes & de sa bibliothèque, il parvint à se faire, y compris les 600 liv. de Milord, 1140 liv. de rente viagère, auxquelles il ajouta en se mariant les 300 liv. que Mademoiselle le Vasseur tenoit d'un des Libraires avec qui il avoit traité. Ces différentes sommes composent les 1440 liv. à quoi M. le Begue de Presle éva-

lue sa fortune. Si toutefois un si mince revenu, partagé entre deux personnes âgées, dont l'infirmité multiplie les besoins de l'une & menace l'autre, ne mérite pas le nom d'*indigence*.

Non, Monsieur, la destinée de Jean-Jacques Rousseau n'a rien laissé à faire à son imagination pour le tourmenter; injures sanglantes, interprétations odieuses, imputations déshonorantes, calomnies atroces, services offensans, abandon de ses amis, proscription de sa patrie, indigence, maux physiques, tout ce qui peut porter le désespoir dans une ame sensible, s'est réuni pour accabler la sienne, & il a tout enduré avec la plus héroïque modération. J'espère que vous n'en exigerez pas de preuves plus incontestables & plus touchantes, que les *notes* qu'il a mises à l'infâme libelle [si généralement, & sans doute si justement attribué à Voltaire] [b] intitulé *Sentimens des Citoyens de Genève*: production que cette République, malgré ses préventions, a fait brûler sous la qualification qui lui convenoit; & dont il seroit à souhaiter, pour la réputation de son auteur, que le feu eût pu effacer la mémoire. Enfin, Monsieur, le bonheur de pouvoir s'estimer, est le seul dont Jean-Jacques ait joui; & le malheur de haïr, le seul qu'il n'ait pas éprouvé.

Je ne défendrai point la *Nouvelle Héloïse* contre la critique qu'en fait le *nouveau Dictionnaire historique*: ce n'est pas que je croie qu'on n'y puisse répondre, à certains égards, avec quelque avantage; c'est que le mérite de ce roman est

(c) Depuis que j'ai écrit cette lettre, j'ai acquis la preuve que ce libelle est effectivement du Seigneur de Ferney.

indifférent à la gloire de Jean-Jacques : ou du moins qu'il en jugeoit ainsi , puisqu'il ne daigna pas en faire mention , dans une note de ses ouvrages imprimés , qu'il envoya à Paris pendant son séjour en Suisse. Mais , Monsieur , je n'ai pu garder le même silence sur ce que j'ai relevé. Tout ce que disent des auteurs aussi recommandables que ceux du *nouveau Dictionnaire historique* , tire à conséquence ; leurs talens , l'utilité de l'objet auquel ils les consacrent , doivent leur donner trop d'influence sur l'opinion publique , pour que leurs méprises soient sans danger. Plus ils annoncent de candeur , d'équité , d'impartialité , moins je dois craindre de les blesser , en démontrant qu'ils ont été mal informés sur le caractère d'un homme , aux vertus de qui il est aisé de voir qu'ils se plaisent à rendre justice. Peut-être dans une autre édition [& leur ouvrage est fait pour en avoir beaucoup] rectifieront-ils une erreur qui ne déprisse point leurs lumières , & dont l'aveu peut faire tant d'honneur à leurs sentimens. Les détails où je me suis permis d'entrer , ne dérogent point à la déférence que je crois due à leurs décisions , quand ils les prononcent avec connoissance de cause. Ils ne sont point coupables d'avoir dit ce qu'ils croyoient être vrai ; je le ferois de ne point relever ce que je fais qui ne l'est pas , puisqu'en pareil cas , se taire c'est acquiescer. Enfin , quand je n'aurois pas eu pour J. J. Rousseau un attachement dont je m'honore , je n'en regarderois pas moins comme un devoir de lui acquiescer de ces Messieurs , en le leur faisant mieux connoître , une portion d'estime encore plus considérable que celle qu'il en obtient.

17 juillet 1779.

N 3

Réflexions servant de réponse à la Lettre précédente.

Quelques personnes, d'un zèle peut-être trop ardent, m'ont blâmé de prendre trop souvent la défense de Rousseau. Je ne prétends point excuser ses erreurs, pas même les excuser; mais puisque lui-même a paru les reconnoître, & en cessant d'écrire contre la religion, & en rompant tout commerce avec les vrais ennemis de toute religion, je crois qu'on ne doit pas user à son égard de la même sévérité qu'avec les *Salmonées* modernes. Au reste, ses erreurs ne doivent pas empêcher de rendre justice à ses grandes & bonnes qualités; & c'est uniquement ce que je me suis permis.

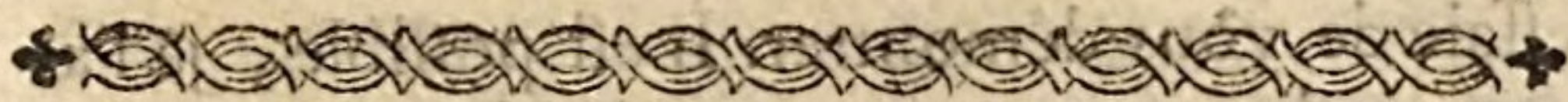
Cependant je prie les personnes respectables qui m'adressent continuellement [c] des apologies de Jean-Jacques, de considérer que le public qui fait à quoi s'en tenir sur son caractère, se lasseroit à la fin de tant d'apologies, quand elles feroient toutes aussi bien faites que celle que je viens de publier.

Je suis, &c.

Paris, ce 25 juillet 1779

(c) Cela est bon à remarquer.





L E T T R E

A M. D'ALEMBERT.

JUSQU'A présent, Monsieur, je n'ai osé franchir l'intervalle immense que les titres éclatans dont vous êtes revêtu mettent entre vous & moi. Mais il me paroît si prodigieusement raccourci par la lettre que vous avez fait insérer dans le *Mercur*e du 25 Septembre dernier ; le style de M. Muzell Stofsch est si rassurant, il prouve si invinciblement combien vous êtes de bonne composition sur le mérite littéraire de vos correspondans, que je me sens le courage d'examiner avec vous quelques articles de la lettre de M. Stofsch, & de vous demander des éclaircissemens, dont le public a sûrement autant besoin que moi, pour concilier les contradictions qui se trouvent entre ce que vous faites & ce que vous dites : supposé qu'il vous observe & vous lise avec assez d'attention, pour qu'elles ne lui aient pas échappé. Je serai forcée, Monsieur, de vous copier souvent : je vous promets de le faire plus exactement que vous n'avez copié M. Stofsch, dans les charitables *notes* dont votre bénignité a jugé à propos de grossir l'*Eloge de milord Maréchal* ; si toutefois on peut croire que vous ayez copié *en entier* ce qui vous a été écrit de Berlin au sujet de J. J. Rousseau. Car il y a entre les deux copies de la même lettre des différences qui tirent à de sérieuses conséquences. C'est ce que je vous supplie de trouver bon que

j'essaie de vous démontrer. Il est possible, je l'avoue, qu'on omette par pure inadvertance, tout aussi bien que par mauvaise volonté, un mot, une phrase même d'une lettre que l'on rapporte : mais on n'y ajoute pas sans dessein ; & quand l'addition qu'on se permet tend à nuire à quelqu'un, contre qui on a une animosité reconnue, & qui n'est plus en état de se défendre, ce procédé réunit les caractères de la bassesse à ceux de l'infidélité : voilà pourtant, Monsieur, de quoi vous vous êtes rendu coupable. *C'est avec regret que je suis obligée de vous le reprocher ; & pour me dédommager de ce qu'il m'en coûte pour remplir ce pénible devoir, convaincue que, vous offrir une nouvelle occasion de développer vos sentimens & vos idées, c'est concourir à votre gloire, je veux, en dépit de toute méthode, avant de m'occuper de l'éloquent Prussien, vous adresser humblement les questions dont votre lettre me fournit le sujet. Aussi bien celui qui porte avec tant d'honneur le sceptre de la philosophie encyclopédique, doit-il avoir le pas sur tout le monde, même sur MONSIEUR LE BARON STOSCH.*

*On dit Messieurs, dites-vous, Monsieur, aux Rédacteurs du Mercure, que plusieurs amis de feu M. Rousseau [qui méritent qu'on leur réponde], révoquent en doute, &c. On dit ! ... Cela est bien vague. Quoi ! ce ne seroit qu'un bruit passager que vous auriez saisi à la volée ? Personne ne vous auroit parlé directement & à fond du fondroyant écrit qui a paru sous le titre de *Procès du cœur & de l'esprit de M. d'Alembert* ? ... En effet, il faut bien que vous n'en ayez aucune connoissance. Ne pouvant espérer de le persuader au public, vous ne diriez pas que les amis de M. Rous.*

seau, qui méritent qu'on leur réponde, révoquent en doute la vérité de ce que vous avez dit.... Mon amour-propre, qui ne manque pas de me placer dans la classe des gens qui méritent qu'on leur réponde, vous remercie, Monsieur, de la petite caresse que contient votre délicate parenthèse; mais, quelque touchée que j'en sois, elle ne me séduira point jusqu'à m'empêcher de vous dire, que la distinction que vous accordez à *plusieurs amis de feu M. Rousseau*, est révoltante pour eux-mêmes, en ce qu'elle suppose que les autres ne la méritent pas. Tous ceux qui élèvent la voix en faveur du respectable objet de vos outrages, méritent qu'on les écoute, qu'on leur réponde, que l'on prouve en se justifiant, si cela étoit possible, & puisque cela ne l'est pas, en se rétractant, le cas que l'on fait de leur estime. Oui, Monsieur, ils le méritent, puisque l'intérêt de la vérité, l'amour de la justice & l'enthousiasme de la vertu peuvent seuls les animer.

Voudriez-vous bien, Monsieur, avoir la bonté de déterminer ce que vous avez prétendu nous faire entendre en vous exprimant ainsi:

Cette lettre, dont je conserve l'original [que vous ne vous engagez cependant point à produire] *m'a été écrite par M. Muzell Stosch, que je dois nommer ici, pour sa justification & pour la mienne.* Quant à la vôtre, il est facile de concevoir, qu'en nommant l'auteur de cette lettre, vous vous lavez du soupçon de l'avoir supposée: pourvu toutefois que cet auteur vive encore, & qu'il ait la bonne foi de confesser cette iniquité. Mais que l'on puisse opérer la *justification* d'un homme, en publiant que c'est lui qui a écrit une lettre également opposée à la vérité, au bon sens,

& à l'honnêteté, c'est ce que nous ne comprendrons jamais, si vous ne daignez venir à notre aide. Certainement il faut être géometre pour résoudre ce problème-là..... En ce moment, Monsieur, je reçois un petit écrit [a] intitulé: *Commentaire sur la lettre de M. d'Alembert du 18 Septembre, adressée aux Rédacteurs du Mercure de France, insérée dans celui du 25.* Cet écrit m'est envoyé par une personne très estimable. Oh! pour celle-là, qui que ce soit n'en disconvientra, si jamais vous me fomez de la nommer. Quant à moi, je la trouve de plus très aimable, car en m'envoyant sur un texte qu'il n'est pas aisé de commenter de sang froid, un *commentaire* exempt d'amertume, de partialité, de prévention, d'inconséquence, en un mot, tout-à-fait digne de vous être communiqué, elle favorise à la fois ma paresse naturelle & le desir que j'ai de trouver dans tous les amis de l'immortel Jean-Jacques, autant de zèle & plus de talent que je ne puis lui en consacrer. Voici, Monsieur, ce *commentaire*: graces, je vous supplie, pour les redites que la circonstance rend inévitables.

On dit, Messieurs, que plusieurs amis de feu M. Rousseau [qui méritent qu'on leur réponde] révoquent en doute la vérité de ce que j'ai dit dans l'Eloge de milord Maréchal, sur les sujets de plaintes que le philosophe Genevois lui avoit donnés.

» Cela plaît à dire à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie Française: il est, ou veut

(a) Ceci n'est point une fingerie: rien n'est plus vrai que cet envoi.

paroître mal informé. Les amis de Rousseau , ceux qui , selon M. d'Alembert , *méritent qu'on leur réponde* , ne s'en sont pas tenu à révoquer en doute ses assertions. Ils en ont démontré la fausseté , & cela en invoquant le témoignage de milord Maréchal lui-même. M. d'Alembert l'ignore-t-il ? ou ce témoignage lui paroît-il plus suspect que celui de M. Stosch ? ou enfin lui auroit-il paru trop accablant pour qu'il ait voulu en reconnoître l'existence ?

» *Ceux qui me connoissant , savent que je suis incapable d'avancer légèrement un pareil fait.*

» Il est bien malheureux pour M. d'Alembert d'avoir enfin détrompé ceux qui le connoissent , ou plutôt qui le croient *incapable d'avancer légèrement un pareil fait*. Car enfin , quelle vocation l'obligeoit à affirmer à toute l'Europe , que Rousseau n'avoit été qu'un monstre également vil & ingrat ? Dans la supposition même d'une semblable obligation , devoit-il donner pour *preuves authentiques* , une lettre pleine de contradictions qui n'ont pas pu lui échapper , & que d'ailleurs tout démontre avoir été mendrée ? Il y a plus ; quand , au lieu d'avoir calomnié Rousseau , il n'auroit fait qu'en médire , il devroit être regardé comme le plus cruel ennemi de la société. On ne pense pas que personne ne puisse *révoquer en doute* cette assertion.

» *Je crois pourtant devoir me défendre en imprimant en entier ce qui m'a été écrit de Berlin à ce sujet.*

» Il eût été plus sage à M. d'Alembert de ne pas se mettre dans le cas de cette défense ; & après s'y être mis , moins déshonorant de se taire que d'en présenter une pareille au public.

» C'est avec regret que je suis obligé [M. d'Alembert a du foible pour cette phrase] de rendre publics plusieurs traits de cette lettre , que j'avois supprimés par ménagement pour celui qui en est l'objet : tant j'étois éloigné de vouloir aggraver ses torts.

» On est stupéfait en lisant cette tirade. Quels font donc les traits de cette lettre supprimés par ménagement pour Rousseau ? Les hautes spéculations du savant Académicien auroient-elles dérangé son cerveau , ou prend-il ses lecteurs pour des animaux stupides ? Que l'on compare la lettre de M. Stolch avec les extraits qu'en a faits l'honnête M. d'Alembert ; qu'on examine le parti qu'il en a su tirer , & que l'on dise en quoi consistent les ménagemens qu'il a gardés pour la mémoire de Rousseau. Il faut pourtant convenir qu'en morcelant cette lettre , le PERPÉTUEL SECRÉTAIRE a usé de ménagemens , & même de ménagemens fort prudents. Il a bien senti que la lettre en entier auroit porté l'antidote avec le poison ; & c'étoit déjà trop pour un homme aussi adroit que lui , d'avoir été obligé de s'y prendre à deux fois pour asséner un coup mortel à la réputation de Jean-Jacques.

» Mais avant de passer à l'examen de cette lumineuse lettre , il convient de la mettre sous les yeux du lecteur à côté des extraits qu'en a faits M. d'Alembert , dans toute la simplicité de son esprit & la droiture de son cœur. Ce coup-d'œil est assez intéressant «.

Lettre de M. Muzell Stofsch à M. d'Alembert du 21 Novembre 1778.

Feu M. Rousseau écrivit, un jour, à Milord Maréchal, qu'il étoit content de son sort ; mais qu'il gémissoit sur celui de sa femme, qui, s'il venoit à mourir, feroit dans la misère ; qu'il seroit content, si, par son *industrie*, il pouvoit seulement lui acquérir une rente de 600 livres de France. Milord Maréchal, dont le cœur étoit toujours ouvert à la bienfaisance, étant fort attaché à Rousseau, prit cette plainte pour une *insinuation*, & assura à Jean - Jacques & à sa femme une

Extraits de cette lettre faits par M. d'Alembert, dans son Eloge de milord Maréchal.

Le Philosophe Genevois lui écrivit un jour qu'il étoit content de son sort ; mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée, en cas qu'elle vint à le perdre : qu'il voudroit seulement lui procurer, par son *travail*, 600 livres de rente. Milord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroient l'élévation & la bonté de son ame ; il assura au mari & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.

La vérité nous oblige de dire (& ce n'est pas sans un regret bien sincère) que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement & si promptement obligé. Mais *la mort du coupable* & les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent à tirer le rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de milord Maréchal ; car il gardoit toujours le silence sur les torts qu'on

rente de trente louis d'or. *Rousseau n'y répondit pas avec gratitude : quelque temps après , il fit une querelle au bon lord Maréchal , lui dit des injures , & garda la pension. Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume , que milord aimoit beaucoup , & qu'il appelloit toujours le bon David. Milord Maréchal avoit joué un rôle dans cette fameuse querelle. J'en possède toutes les lettres en propre original. Il blâmoit beaucoup Rousseau , disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui. Feu milord Maréchal m'avoit donné cette correspondance , avec ordre de ne pas*

avoir avec lui ; & son cœur indulgent ne lui permit jamais la médisance , ni même la plainte.

Il est triste qu'après tant de marques d'estime & d'intérêt données à M. Rousseau , le bienfaisant & paisible Milord , qui auroit pu s'attendre à l'amitié , n'ait pas même éprouvé la reconnaissance.

Milord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante & trop connue faite à M. Hume par M. Rousseau. Le respect que nous devons à la vérité & à la mémoire de M. Hume , nous oblige de dire que l'équitable milord donnoit à M. Rousseau le tort qu'il avoit & évidemment , & aux yeux mêmes de ses partisans les plus zélés. Milord Maréchal conserva soigneusement toute la correspondance qu'il avoit eue avec ces deux illustres écrivains , & que peut-être il faudroit supprimer pour l'honneur du philosophe Genevois , si celui du philosophe Ecoissois n'y étoit intéressé. Une personne très estimable , que milord honoroit avec justice de son amitié & de sa confiance , nous a écrit ces propres paroles : « Milord m'avoit donné sa correspondance avec Rousseau , en me recom-

ouvrir le paquet de son vivant. De fréquens voyages m'ont empêché d'y penser après sa mort. Je dois rendre la justice à la mémoire de Lord Maréchal, que malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jacques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage. Il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, & me raconta historiquement l'affaire de la pension. Aussi par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours, & qui a été envoyée à sa veuve.

mandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort. . . . Je dois rendre cette justice à sa mémoire, que malgré les justes sujets de plaintes qu'il avoit contre Jean Jacques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage; il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, & me conta historiquement l'affaire de la pension. Cette lettre, ajoute la même personne (b) étoit remplie d'injures: il faut, dit le bon milord en la recevant, pardonner ces écarts à un homme que le malheur rend injuste, & qu'on doit regarder & traiter comme un malade. Aussi pardonnoit-il si bien à Rousseau, que par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours; elle a été envoyée à sa veuve.

(b) J'ai beau chercher cette addition dans la lettre de M. Stoll, je ne l'y trouve point. Cependant M. d'Alembert nous dit qu'il l'imprime en entier.

» On vient de lire cette lettre de M. Stosch , que M. d'Alembert assure avoir publiée *en entier*. Ce M. Stosch , il faut l'avouer , commence assez singulièrement ses lettres.

Feu M. Rousseau écrivit un jour , &c. &c. Quoi ! cet homme qui *n'a rien eu à démêler avec Rousseau* ; que l'on ne peut soupçonner d'avoir voulu lui imputer des torts qu'il n'auroit point eus ; cet homme qu'on nous peint si désintéressé dans cette affaire ; cet homme d'honneur & de probité , en prenant la plume pour écrire à M. d'Alembert , homme aussi d'honneur & de probité , désintéressé comme lui dans cette affaire , n'a pourtant rien de plus pressé que de parler des crimes de Rousseau ; & ne parle à M. d'Alembert que de cela , comme si M. d'Alembert lui eût demandé des mémoires sur ce sujet ! . . . Certes , voilà pour deux correspondans désintéressés , hommes d'honneur & de probité , & dans des dispositions pour Rousseau non suspectes , une correspondance bien surprenante. Pour moi , je soupçonne que le vrai début de cette lettre est resté entre ces Messieurs , & que pour de très bonnes raisons , le public n'est pas appelé à cette confidence. En effet , où étoit la nécessité de lui apprendre que cette lettre n'étoit au fond qu'une réponse amicale de M. Stosch , aux demandes amicales de M. d'Alembert ?

Poursuivons. M. Stosch fait dire à Rousseau *qu'il seroit content si par son industrie , &c.* Ce terme qui indique si visiblement le ton , & le caractère du philosophe Genevois , a paru trop outrageant au bon M. d'Alembert : il s'est souvenu à propos que , *qui veut trop prouver , ne prouve rien* ; & il a substitué le mot de *travail* à celui d'*industrie*. Excellente correction ! On y reconnoît la

la

la finesse académique. Car il est vrai que *travail* est plus doux , plus propre à surprendre la confiance du lecteur , qu'*industrie* , qui l'eût vraisemblablement étonné dans la bouche de Rousseau ; mais qu'il n'est pas étonnant que M. Stosch ait employé.

Mylord prit cette plainte pour une insinuation , dit M. Stosch. De quelle *plainte* parle-t-il donc ? auroit pu dire un lecteur bienévolé , qui n'auroit vu dans ce qui précède , qu'un épanchement de confiance dans le sein d'un ami , à qui on rend compte de ses projets. Le secrétaire perpétuel de l'Académie Française , toujours par bonté d'ame , a encore corrigé le style de son correspondant , & si heureusement qu'il sauve tout à-la-fois au complaisant M. Stosch, un contre-sens , & une erreur de 120 livres sur la pension , que M. Stosch , informé par Mylord , portoit à 30 louis , & que M. d'Alembert fait bien n'être que de 600 livres. Mais.... voici bien un autre sujet de scandale ! Comment ! M. le Baron , qui jouissoit depuis 20 ans , de toute la confiance de mylord Maréchal , ne fait pas ce que ce seigneur a fait il y en a 14 ! Ah ! Mylord , combien cela déroge à l'opinion qu'on avoit de vous ! Quoi ! Vous étiez un trompeur ; vous promettiez votre confiance , & vous ne la donniez pas ! Cela est encore pire que de la mal placer , comme vous en auriez couru les risques : car enfin , se tromper soi-même n'est qu'un malheur , & tromper les autres est un tort.

Rousseau n'y répondit pas avec gratitude. Quelle dureté dans cette expression ! Mais aussi quelle aménité dans celle de M. d'Alembert , *il est triste qu'après* , &c. Non content de cette élégante

version, l'Académicien (toujours par *ménagement* pour *Rousseau*) a commenté le texte de son correspondant, dans le paragraphe qui commence ainsi. *La vérité nous oblige, &c.*

Quelque temps après, il fit une querelle au bon lord Maréchal, lui dit des injures, & garda la pension. Ah! pour le coup, M. d'Alembert a usé de *ménagement*, car il a supprimé la querelle faite, & la pension gardée: mais pour les injures dites, il a préféré d'en remplir une lettre. Cela est plus fort, mieux constaté, & dès-là plus favorable à Jean-Jacques.

Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume, &c. Je ne vois pas pourquoi M. d'Alembert n'a pas fait usage de cette phrase. Est-ce encore par *ménagement*? a-t-il imaginé que la querelle faite à Mylord par Rousseau, ayant une toute autre cause que l'affaire du bon David, en devenoit plus pardonnable; ou bien a-t-il jugé convenable de sauver à M. le Baron, l'embarras d'indiquer cette autre cause postérieure? Il semble que M. d'Alembert ne compte pas tellement sur les mémoires du très estimable M. Stosch, qu'il n'ait la précaution d'en faire un usage fort discret.... Mais ne seroit-ce pas cette phrase *ceci est bien postérieur, &c.* supprimé par M. d'Alembert, qui l'auroit engagé à faire écrire des injures à Mylord par Jean-Jacques, au lieu de lui en faire dire? Si je ne me trompe, Jean-Jacques n'a pas revu Mylord, depuis l'affaire de M. Hume; & dans ce cas là, il n'a pas pu lui dire des injures: mais il auroit pu lui en écrire; on peut donc le supposer sans choquer la vraisemblance: en voilà assez pour mettre à l'aise M. d'Alembert, bien moins attaché, quoi qu'il

en dise , à la vérité , qu'à la vraisemblance , que la fureur de nuire à Jean-Jacques , lui fait cependant par fois négliger.

J'en possède toutes les lettres en propre original. Posséder *en propre original* toutes les lettres d'une querelle ! Quel jargon ! Un Allemand obligé d'écrire en françois , à un savant qui ne l'entendrait pas , s'il lui écrivoit en allemand , a bien des droits à notre indulgence. Mais le bon sens est de tous les pays ; & M. le Baron , qui a TANT VOYAGÉ , devrait bien , INTELLIGENT comme il l'est , connoître un peu mieux la langue françoise , adoptée dans presque toutes les cours de l'Europe.

Il (Mylord) blâmoit beaucoup Rousseau , disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui. L'excellent ami que ce bon Lord ! Cependant malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jacques (avoir des plaintes contre quelqu'un ! Mais passons) M. Stosch assure ne lui avoir jamais entendu dire un mot qui fût au désavantage de Jean-Jacques. Pourroit-on demander à M. Stosch , ce que c'est que parler au désavantage de quelqu'un , si la jolie phrase qu'il prête à mylord Maréchal , n'est pas au désavantage de Jean-Jacques ? M. Stosch voudroit-il bien nous expliquer , comment Mylord ne lui ayant jamais dit un mot au désavantage de Jean-Jacques , lui , M. Stosch en a tant à dire ? Pourroit-on demander à M. d'Alembert , par quelle espece de ménagement il n'a rapporté qu'une partie de ce que dit ici M. Stosch ? N'auroit-il pas apperçu une contradiction qu'il falloit escamoter , par ménagement pour Jean-Jacques ! . . . L'indignation me gagne : il faut finir , il faut passer sous silence , & ce dépôt de la correspondance , né-

gligé par M. Stofch jusqu'à l'époque où il écrit à M. d'Alembert, & les fréquens voyages de M. Stofch, qui l'ont empêché de penser aux preuves de confiance que lui a données un ami de 20 ans, jusqu'au moment où M. d'Alembert lui a rappelé leur existence; & tant d'autres articles de cette incroyable lettre, que tout lecteur raisonnable saura bien remarquer. C'est pourtant sur cette lettre, en pleine contradiction avec elle-même, & avec le témoignage PAR ÉCRIT de mylord Maréchal, que M. d'Alembert nous assure n'avoir pas le moindre doute sur la vérité des faits que M. Stofch, l'honnête M. Stofch, lui a mandés; & pour se tirer d'affaire il renvoie à son digne correspondant ceux qui pourroient encore douter de la vérité de ces faits. Et voilà ce que M. d'Alembert appelle sa défense ».

Ce que le très estimable auteur de ce commentaire dit de vous, Monsieur, tout le monde le pense, même ceux qui n'ayant pas connu les qualités attachantes du philosophe Genevois, ne peuvent avoir pour lui, que les sentimens qu'imprime à tous les cœurs honnêtes, l'heureux assemblage des plus sublimes talens & des plus héroïques vertus. Malheureusement l'indulgence, qu'inspire la bonté de ce grand homme est à pure perte pour vous; on ne peut vous trouver d'excuse: vous méditez si long-temps les petites méchancetés que vous faites! Votre tête & votre cœur sont si froids!... Malgré cela votre compas vous trompe; vous mesurez mal jusqu'où vous pouvez vous avancer sans vous compromettre: aussi votre crédit baisse-t-il tous les jours. Croyez-moi, Monsieur, tombez de bonne grace, puisque vous ne pouvez plus vous sou-

tenir; c'est le seul moyen de terminer votre rôle avec quelque décence. Du moins on vous saura gré de quelque chose. Mais vous n'avez pas un seul moment à perdre; à peine vous reste-t-il d'autres partisans que vos complices; & eux seuls peuvent voir sans un mélange de mépris & d'horreur, tout ce que la rage également timide & cruelle, que les malheurs & la mort de Jean-Jacques Rousseau n'ont pu assouvir, suppose de foiblesse & de férocité dans votre caractère. Quant à moi, qui aime Jean-Jacques, jusqu'à désirer la haine de tout ce qui le hait, je regrette de ne pas pouvoir la provoquer en me nommant. Ce n'est pas la crainte qui m'en empêche: quiconque n'emploie ses armes qu'à repousser les efforts de la calomnie, ne doit rien redouter de l'autorité légitime; & si la ténébreuse intrigue dont Jean-Jacques est depuis si long-temps le fléau & la victime, travailloit à me punir de l'avoir déconcertée, les gens en place, à qui j'ai l'honneur de tenir, sauroient bien détruire son ouvrage. L'anonyme n'est donc point un masque dont la pusillanimité me couvre; c'est un voile que la modestie étend sur mes traits. En le gardant, je rends un nouvel hommage à la mémoire de l'illustre Rousseau, de qui je ne fus pas moins disciple qu'amie; & qui n'approuvoit pas qu'une femme, par quelque moyen que ce pût être, attirât sur elle les regards du public. Cherchez à me connoître, Monsieur, parvenez-y; & vous verrez si je vous trompe.

Le 16 Octobre 1779.

P. S. Cette lettre, Monsieur, est de bien vieille date: c'est plus votre faute que la mienne. Je pense que vous devinerez le mot de cette énigme-là.

Le 29 Novembre 1779.

RE P O N S E

A N O N Y M E

A L'AUTEUR ANONYME

De la Réponse à la Réponse faite aussi par un Anonyme à la Lettre que M. d'Alembert a adressée, par la voie du Mercure, aux amis de J. J. Rousseau, qui méritent qu'on leur réponde.

CERTES, Monsieur, vous êtes bien honnête! vous ne faites pas languir les amis de J. J. Rousseau, qui peuvent prendre quelque plaisir à trouver ses ennemis en défaut. Pour commencer à goûter cette satisfaction, ils n'ont pas besoin de lire la réponse que vous avez fait insérer dans le *Mercury* du 27 Novembre, son titre même est une bévue: car, ce n'est pas à M. d'Alembert que vous répondez; c'est à l'anonyme qui lui a répondu; & cependant vous intitulez votre Ecrit, *Réponse à la Lettre que M. d'Alembert a insérée dans le Mercury, pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau, dans l'Éloge de mylord Maréchal.* Ce bon procédé vous donne déjà des droits sur notre reconnoissance: d'oùts bien multipliés par la manière dont vous raisonnez, & par la bonté que vous avez de ne vous point nommer, ce qui

nous met on ne peut pas plus à notre aise pour vous répondre ; car les gens délicats ont une certaine pudeur , qu'il leur en coûte toujours de vaincre , quand l'intérêt de la justice les oblige à dire des vérités dures à quelqu'un qui se montre à visage découvert. Quelques personnes de beaucoup d'esprit croient , il est vrai , que l'onyme que vous gardez , cache M. d'Alembert lui-même qui , pour éviter d'avoir l'air de l'acharnement en continuant de poursuivre Jean-Jacques , a d'autant plus volontiers pris cette tournure , que les petits moyens sont tout-à-fait de son goût. Pour moi , je ne le crois pas : il ne me paroît pas physiquement impossible qu'il se trouve quelqu'un qui veuille bien faire semblant de penser que M. d'Alembert a raison , ne fût-ce qu'un aspirant à l'Académie. Quoi qu'il en soit , si vous n'êtes pas M. d'Alembert , qui que vous soyez , vous avez fort bien fait de ne vous pas nommer ; notre franchise en sera moins gênée : si vous l'êtes , la précaution est absolument superflue. Si je dis , *notre reconnaissance* , *notre franchise* , ce n'est pas , Monsieur , pour m'exprimer comme vous en style Royal ; c'est parce qu'étant unie de sentimens & d'opinions avec les amis de Jean-Jacques , je me charge de vous répondre en leur nom , & d'acquitter envers vous toutes leurs dettes. Tant pis pour eux peut-être ; mais ils me le pardonneront , pourvu que ce ne soit pas tant mieux pour vous.

Votre but , bien louable assurément , est d'établir que Jean-Jacques étoit un ingrat ; & vous en apportez pour preuve , sa lettre pleine d'injures qu'il a écrite à mylord Maréchal ; lettre *vue & lue* par M. Muzell Stofch , qui est connu à Berlin pour un très honnête homme. Cela peut

être ; mais c'est A PARIS qu'on nous le dit. . . . Vous savez donc , Monsieur , à n'en pouvoir douter , vous êtes sûr , au point d'être autorisé à l'affirmer au public , que M. Stosch a vu & lu cette lettre pleine d'injures , adressée par Jean-Jacques à mylord Maréchal ? Eh bien ! Monsieur , vous en saurez bientôt davantage. Mylord Maréchal ayant confié à M. Stosch toute sa correspondance avec Jean-Jacques , si cette lettre pleine d'injures a existé , elle existe encore , elle est dans les mains de M. Stosch , & fera bientôt dans les nôtres : car un homme qui a passé la plus grande partie de sa vie HORS DE BERLIN , & qui est connu pour très honnête à Berlin , ne peut négliger le soin de son honneur , jusqu'à refuser la preuve d'un fait , qui même attesté par lui , a besoin d'être prouvé pour être cru. Nous verrons donc cette lettre. En l'attendant examinons un peu la vôtre : voyons si la justesse de vos raisonnemens , de vos expressions , est inattaquable. Car pour vos intentions , elles sont jugées ; & s'il n'est personne d'honnête , à qui elles ne donnent la meilleure opinion de vous , imaginez quel effet elles doivent produire sur nous , qui sommes amis de Jean-Jacques , mais bien plus amis de la vérité. . . . Je me lasse de parler au pluriel ; cela embarrasse mon style ; & il est trop simple , pour pouvoir se passer de facilité. C'est donc en mon propre & privé nom , que je vais tâcher de relever les traits les plus saillans de votre lettre.

Vous dites , Monsieur : « l'apologiste répond » (à l'accusation d'ingratitude intentée contre Jean-Jacques Rousseau par M. d'Alembert). 1°. Qu'il est impossible que M. Rousseau ait été ingrat envers mylord Maréchal , puisqu'il n'est

n'est jamais plus éloquent, que lorsqu'il parle dans ses ouvrages de ses bienfaiteurs. Il seroit à souhaiter que sa conduite, à cet égard, eût été conforme à ses écrits : or en mettant à part ses procédés à l'égard de mylord Maréchal, *tout le monde sait, par malheur*, à quel point le philosophe Genevois a manqué de reconnoissance pour le sage & vertueux M. Hume.

Oh ! que non, Monsieur, *tout le monde ne fait pas* que M. Rousseau ait manqué de reconnoissance pour M. Hume, ni que M. Hume ait été sage & vertueux. Beaucoup de gens peuvent le savoir, ou du moins le croire, à Paris, où M. d'Alembert s'est enroué à le dire ; mais à Londres, où la maligne influence domine un peu moins, *tout le monde ne le fait pas*. Je vais pour vous consoler du malheur que vous déplorez, vous raconter une petite anecdote qui vous convaincra qu'il n'est qu'imaginaire. Un homme de beaucoup de mérite, actuellement attaché à M. le Chevalier de Luxembourg, fut à Spa, au moment où la querelle suscitée à M. Hume par M. Rousseau faisoit la plus forte sensation. Cet homme qui, sans vouloir prendre parti, étoit pourtant bien aisé de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de deux personnages si célèbres, accosta deux Anglois qu'il trouva dans un lieu public ; & après s'être assuré qu'ils faisoient leur résidence ordinaire à Londres, il leur demanda ce qu'ils pensoient de M. Hume & de J. J. Rousseau, dont la rupture étoit le sujet de l'entretien de tous les cercles. L'un des Anglois ôta sa pipe de sa bouche [car il fumoit], & répondit gravement, *HUME ? IL EST UN..... (a) & Jean-Jacques*

(a) La délicatesse françoise ne me permet pas de
Suppl. de la Coll. Tom. VI. P

- *un honnête homme.* L'autre Anglois confirma froidement, par un signe de tête, la réponse de celui qui avoit parlé, & qui, malgré l'humeur silencieuse qu'ils annonçoient tous deux, reprit la parole pour dire que *M. Hume étoit un homme sans mœurs, sans principes, & de qui les talens ne pouvoient racheter les vices.* Je ne fais, Monsieur, qui étoient ces Anglois; le François qui les interrogeoit ne le savoit pas davantage. Si vous voulez les supposer de bas aloi, il en faudra d'autant plus conclure que la mauvaise renommée de M. Hume avoit percé dans tous les états. Voyez si cette conclusion vous accommode.

Il seroit à souhaiter, &c. &c. Ce charitable vœu est digne de M. d'Alembert, & me feroit croire au rideau qu'il tire encore plus souvent sur sa conduite, que sur celle d'autrui. Qui ne fait de quelle affectueuse commisération il a toujours été pénétré pour Jean-Jacques? Qui ne fait avec quelle abondance de cœur il le plaignoit en 1766 de ne pas croire à la vertu, & sur-tout à la vertu de M. Hume? Hélas! il n'y crut que trop, puisqu'il lui confia le repos de sa vie! Mais M. d'Alembert applique aussi mal sa pitié, que sa haine, que son estime, que tous ses sentimens. M. Hume vermeux!.... Je fais bien que mylord Maréchal (dit M. Stosch) l'appelloit toujours le bon David. Si cela est vrai, c'est bien-là le cas de dire, le bon George!....

Vous dites encore, Monsieur, « l'Apologiste ajoute que M. Rousseau a exprimé sa reconnois-

rapporter l'énergique épithète que l'Anglois se permit d'employer.

fance pour mylord Maréchal en plusieurs endroits de ses ouvrages. Il seroit à souhaiter encore que les expressions de ce sentiment se fussent soutenues jusqu'à la fin, & n'eussent pas été terminées par une lettre d'injures. Le défenseur de M. Rousseau ne nie pas l'existence de cette lettre attestée par un témoin oculaire & digne de foi ; mais voici comment il essaie de la justifier ».

Monsieur, travaillez à perfectionner votre style, si vous voulez pénétrer dans le sanctuaire du goût. Il y a apparence que l'éloquente compagnie qui en ouvre l'entrée, honteuse des fautes de langage qu'on reproche journellement à ses membres, ne voudra plus admettre dans son sein, que des gens qui sachent le François. C'étoit *démenties* qu'il falloit dire, & non pas terminées. Il s'est écoulé trop de temps entre l'époque où parurent les Lettres de la Montagne, dans lesquelles sont consignées les expressions de la reconnaissance de Jean-Jacques pour mylord Maréchal citées par l'apologiste, & l'époque où l'on prétend que Jean-Jacques écrivit à mylord Maréchal, une lettre pleine d'injures, pour que terminées soit l'expression propre. M. Stofch ne vous dit-il pas lui-même en parlant de cette lettre, *ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume* ? Affaire bien postérieure elle-même à la publication des Lettres de la Montagne. Ici, Monsieur, vous rapportez de la réponse de l'apologiste un passage que voici.

» Si dans la dispute avec M. Hume, mylord Maréchal, qui avoit des raisons de ménager le philosophe Anglois, se hâte de condamner la conduite de J. J. Rousseau, est-il étonnant que

le cœur de ce philosophe se souleve , & que dans ce premier mouvement de douleur , & d'indignation , il lui écrive une lettre qui en peint tout l'emportement » ?

Je ne goûte pas plus que vous, Monsieur, cette partie de l'apologie. L'auteur a eu tort d'essayer de justifier la prétendue lettre d'injures. Il falloit qu'il en niât formellement l'existence : il falloit, au moins, qu'il dît qu'il n'y croyoit pas. Tant pis pour ceux qui la supposent : l'obligation d'être poli disparoît devant celle d'être sincère : on s'expose à un démenti quand on avance des choses incroyables. Plus ferme que l'apologiste, je nie l'existence de cette lettre ; & je la nierai, jusqu'à ce qu'elle me soit attestée par des gens dont le témoignage puisse faire autorité. *Eh ! me direz-vous peut-être, qui êtes-vous, pour oser nier ce que M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, & M. le baron Stosch affirment ?* Qui je suis ? Je suis MOI. Ne savez-vous pas que les Encyclopédico-Egoïstes ont donné à ce pronom, la valeur des noms les plus respectables ?

Vous dites encore, Monsieur ; « mais les torts de M. Rousseau à l'égard de M. Hume étoient si grands & si notoires, que mylord Maréchal, sans avoir aucune raison de ménager le Philosophe Anglois, a pu & dû les représenter au Philosophe de Geneve : si ce dernier a répondu par des injures à de si justes représentations, & n'en a pas fait à son bienfaiteur une réparation authentique, il me semble qu'on peut bien dire qu'il a été coupable d'ingratitude envers lui, comme il l'avoit été envers M. Hume. Nous sommes fâchés que ces mots *coupable d'ingrati-*

rude blessent tant l'ami de M. Rousseau; mais nous croyons que c'est l'expression propre en pareille circonstance ».

Le Philosophe de Geneve ! L'expression, sans-doute, très propre, est neuve & tout-à-fait ingénieuse. Elle signifie apparemment que la République de Geneve a une philosophie qui lui est particulière, comme un territoire qui lui est particulier, puisqu'elle a des Philosophes comme des Citoyens. En tout cas, cette philosophie est de la meilleure espece; Rousseau n'est pas le seul qui l'ait prouvé; mais avançons. Où prenez-vous, Monsieur, qu'une injure ignorée de tout autre que de celui qui la reçoit, ou divulguée par lui, exige une réparation authentique? Si dans un accès de délire, Jean-Jacques avoit écrit à mylord Maréchal une lettre qui eût dérogé à la reconnoissance, à l'attachement, au respect qu'il lui portoit, & que, revenu dans son état naturel, il eût cru devoir à Mylord une réparation, elle auroit consisté à désavouer, de lui à Mylord, la lettre, dont ce Seigneur auroit eu à se plaindre. Des moralistes plus séveres que vous, Monsieur, n'en demanderoient pas davantage; & je ne vois point là d'autenticité. Cependant, faute d'une réparation authentique, il vous semble qu'on peut bien dire que Jean-Jacques a été coupable d'ingratitude envers mylord Maréchal, comme il l'avoit été envers M. Hume..... Ce comme est heureux: je n'aurois jamais rien pu imaginer de mieux pour disculper Jean-Jacques. On m'affure qu'on a victorieusement prouvé, dans une brochure dont l'apologiste fait mention, que le Philosophe de Geneve n'a eu aucun trait d'ingratitude à se reprocher vis-à-vis du Marechal d'Ecosse; & je le crois d'autant plus, que cela étoit bien facile. Ce

feroit donc rabâcher que revenir sur cet article : passions à celui de M. Hume. M. Rousseau ingrat envers M. Hume !.... Si l'on pouvoit mettre sous presse un long éclat de rire empreint de tout les caracteres du dédain , ce seroit bien la meilleure réponse que l'on pût faire à cette ineptie. M. Rousseau ingrat envers M. Hume !.... Et de quoi , s'il vous plaît ? Est-ce de ce qu'il a dit dans un cercle brillant & nombreux , qu'il trouvoit Jean-Jacques *gentil tout-à-fait* ? Est-ce de ce qu'il a demandé l'aumône pour lui malgré lui ? Est-ce de ce qu'il s'est emparé de lui , pour en faire à-peu-près l'usage qu'un bateleur fait d'un singe , ou d'un ours ? Est-ce de ce qu'il a prévenu contre lui tous les Anglois dont la société auroit pu lui être de quelque ressource ? Est-ce de ce qu'il a été le confident de l'insolente plaisanterie de M. Walpole ? Est-ce de ce qu'il s'est avili jusqu'à se rendre , en persécutant Jean-Jacques , l'instrument de la clique Encyclopédique ? [Je fais , Monsieur , que ce terme n'est ni noble , ni bon ; mais il faut bien entrer un peu dans l'esprit de son sujet.] Est-ce de ce qu'il a intercepté les lettres que Jean-Jacques écrivoit , & ouvert celles qu'il devoit recevoir ? Est-ce de ce qu'il a employé son crédit sur les Libraires à faire courir des libelles contre Jean-Jacques ? Est-ce de ce que s'étant chargé de faire paroître plusieurs écrits intéressans pour l'infortuné Genevois , au lieu de remplir cet engagement , il les a supprimés ? Est-ce de ce qu'il a falsifié , pour la donner au Public [*b*] , la lettre que M. Rousseau écri-

(*b*) Voyez un petit ouvrage plus solide qu'élégant , intitulé : *Observations sur l'Exposé succinct* , &c. &c. imprimé en Novembre 1776 , chez la Veuve Duchesne.

vit à M. Clairaut quelques semaines avant la mort de ce dernier ? Est-ce enfin [car cette énumération me lasse], de ce qu'il a indignement trahi la confiance de Jean-Jacques, en donnant, par le ministère de M. d'Alembert & conforis, la plus indécente publicité à une correspondance qui n'auroit jamais dû sortir de ses mains : & cela ; non pas dans la nécessité de se justifier, puisque sa victime ne se plaignoit de lui, qu'à lui-même ; mais dans le dessein de la couvrir d'un ridicule ineffaçable : dessein dont la Providence (riez Monsieur), a empêché le succès, & dont l'exécution n'a pas enlevé un seul ami à Jean-Jacques ; du moins de ceux qu'il eût dû craindre de perdre. Si vous me demandez à votre tour, où j'ai pris tout cela, je vous répondrai, dans l'Exposé succinct même, tant la méchanceté entend quelquefois mal ses intérêts. Or, vous conviendrez qu'il est impossible que M. Roulleau se soit trompé sur tous ces faits ; & que s'il a eu la preuve d'un seul, il a été fondé à croire qu'il ne se trompoit pas sur les autres, & à ne se croire tenu à aucune reconnaissance envers un homme coupable à son égard. Vous conviendrez, ai-je dit : non, vous ne conviendrez de rien que de ce qui favorisera vos vues : vous ne me paroissez pas de meilleure foi que les autres détracteurs de Jean-Jacques, puisque vous êtes aussi peu scrupuleux sur la fidélité des citations, que ceux qui ont voulu le réfuter. Infamie dont on pourra encore l'accuser [car de quoi ne l'accuse-t-on pas ?] mais dont il faudra encore désespérer de le convaincre.

Nous sommes fâchés, dites-vous, que ces mots COUPABLE D'INGRATITUDE, blessent tant l'ami de M. Rousseau. Eh ! Monsieur soyez fâché de

blesser la vérité en copiant comme vous le faites ; & sur-tout que votre chagrin vous corrige. Votre oracle n'a point dit , M. Rousseau a été coupable d'ingratitude : il a dit la mort du coupable , &c. Si vous ne distinguez pas l'énorme différence qu'il y a entre ces deux façons de s'exprimer , vous ne devez jamais écrire : si vous la distinguez , vous le devez bien moins encore.

» Selon l'apologiste , (c'est toujours vous qui parlez , Monsieur ,) c'est manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal , que d'accuser d'ingratitude , à son égard , feu M. Rousseau , à qui il a légué sa montre par testament. Il nous semble , au contraire , que c'est honorer la mémoire de ce vertueux bienfaiteur , que d'apprendre au public , jusqu'à quel point il a porté l'indulgence pour celui qui l'avoit outragé , & dont M. d'Alembert a d'ailleurs raconté les torts sans haine , & sans amertume ».

Il ne falloit , à cet égard , rien apprendre au public. Mylord Maréchal étoit sans doute un homme très recommandable par sa naissance , ses qualités personnelles , & la faveur du Roi de Prusse. Mais ce n'étoit ni un saint , ni un Prince , ni un Académicien ; il ne falloit faire ni son panégyrique , ni son oraison funebre , ni son éloge. Sa mémoire doit être plus chère à ses amis , qu'elle ne paroit l'être à M. Stosch ; mais les détails de sa vie privée , & ses dispositions testamentaires importent peu à l'Europe , dont pour cette fois M. d'Alembert n'a pas été le REPRÉSENTANT. Ce sont les grands talens qui font les grandes réputations , Monsieur. Si FRÉDÉRIC pouvoit n'être que Roi , pensez-

vous qu'il ne perdit rien de la sienne ?... J'admire combien de notions fausses sont rassemblées dans votre tête ! Dans l'hypothèse que vous soutenez, le legs de la montre n'honore point la mémoire de mylord Maréchal. Il y a de la libéralité, de la générosité même à secourir un ingrat ; mais lui donner une marque d'amitié, ce n'est pas avoir de l'indulgence qui pardonne les défauts, c'est avoir de la foiblesse qui caresse les vices : foiblesse qui naît toujours d'un intérêt qui ne se trouve point dans les belles âmes. Il est donc vrai, quoi qu'il vous en semble, que c'est *manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal, que d'accuser d'ingratitude à son égard feu M. Rousseau, à qui il a légué sa montre.* Et voilà comment traite ses meilleurs amis, ce bon M. d'Alembert, qui a pourtant raconté les torts de M. Rousseau, *sans haine, & sans amertume !*

Enfin vous dites, Monsieur : « on assure que dans ses Mémoires, il s'accuse lui-même de fautes très graves en différens genres ». Quoi ! cet homme si hautement, si obstinément taxé d'hypocrisie, destine à la postérité des *Mémoires* où il s'accuse lui-même de fautes très graves, en différens genres, & cède au desir qu'ont d'entendre ces *Mémoires*, des personnes assez distinguées par leur rang, leur mérite, leur fortune, (puisqu'il faut la compter), pour que leur opinion entraîne le public ; & auxquelles, par conséquent, il a le plus grand intérêt d'en imposer sur son caractère !... Voilà sans contredit un hypocrite d'une espèce toute nouvelle... Pardon, Monsieur, de vous avoir interrompu ; je n'ai pu me refuser de faire cette observation. Vous reprenez : « & que dans une lettre très connue,

écrite à un homme très respectable , il convient qu'il est né ingrat. De tels aveux , appuyés comme ils le sont par des faits , peuvent balancer (au moins en partie) l'éloge donné par l'apologiste , aux vertus de cet illustre Ecrivain. Telle est à son sujet notre manière de penser , que nous croyons pouvoir avouer avec franchise , &c. &c. ». Je supprime le verbiage.

Un honnête homme ne croit pouvoir que ce qu'il doit. Certainement , Monsieur , vous ne devez pas diffamer Jean-Jacques ; non , pas même pour complaire à vos amis ; puisque vous ne pouvez y parvenir qu'à la faveur de la calomnie : moyen infâme , plus honteux encore pour celui qui l'emploie , que cruel pour celui qui en est l'objet. Or , vous ne devez à personne le sacrifice de vos lumières & de votre honneur. Il y a plus ; un honnête homme qui seroit assez malheureux pour qu'il lui fût incontestablement prouvé que Jean-Jacques ne valoit pas mieux que les Encyclopédistes , & qu'il n'a feint de leur être opposé , que pour surprendre l'estime générale , s'imposeroit le plus profond silence sur cette affreuse vérité , non , pour favoriser un scélérat , mais pour ne pas rendre inutiles les sublimes leçons de morale que l'intérêt de ce scélérat l'auroit porté à nous donner , & qui n'en seroient pas moins bonnes à suivre. Les adversaires de Jean-Jacques , en supposant qu'il fut un monstre , ne sont donc que des hommes dangereux ; des hommes pour le moins indifférens à la propagation des bons principes & des bonnes mœurs ; des hommes dans la bouche desquels les mots d'honnêteté , de sagesse , de bienfaisance , d'humanité , de vertu , ne sont que le langage du charlatanisme. Mais que sont-ils , si

ce Jean-Jacques, l'éternel but de leurs traits empoisonnés, étoit le plus vrai, le plus sensible, le plus reconnoissant, le plus désintéressé, enfin le meilleur des hommes ? Notre idiome ne fournit point d'expression qui puisse rendre toute leur atrocité. Mais, Monsieur, en parcourant les époques les plus remarquables de la vie de Jean-Jacques, peut-être trouverons-nous ces faits qui appuient ses aveux : voyons, livrons-nous à cette recherche.

A-t-il été *ingrat* envers madame la baronne de Warens, lorsqu'après avoir reçu d'elle des bienfaits qu'il restreignit avec une délicatesse encore plus rare que la générosité qui les lui adreſſoit, il a fait le sacrifice de sa propre fierté, pour procurer à madame de Warens des secours qui n'humiliaſſent point la sienne ?

A-t-il été *ingrat* envers l'homme très respectable dont vous parlez, quand il lui a écrit, le 4 janvier 1762 : » Les moindres devoirs de la vie civile sont insupportable à ma paresse ; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits : car tout bienfait exige reconnoissance ; & je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir ». Et quand il lui dit dans une autre lettre [le 28 du même mois] : » Je ne puis vous le dissimuler, Monsieur, j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres : j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à

vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé.

Un *ingrat* avoue-t-il des bienfaits reçus, quand il n'en attend, quand il n'en desire pas d'autres? Peut-on ne pas reconnoître dans la première de ces citations, la noble franchise d'une ame qui sent qu'elle peut se montrer sans risques; la fiere indépendance qui ne fait pas mettre le sentiment à prix: & dans la seconde, la plus ingénieuse expression de la reconnoissance?

A-t-il été *ingrat* envers Madame * * *, de qui il avoit reçu, non pas des bienfaits qui exigent *reconnoissance*, mais des prévenances qui doivent en inspirer, quand il a écrit (le 20 Août 1762) à quelqu'un qu'il aimoit beaucoup, & dont, par cette raison même, la longueur de son silence avoit changé les inquiétudes en soupçons: » J'ai reçu vos trois lettres en leur temps; j'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez envoyée à Madame * * * & sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang(c). J'avois cru que ma situation vous feroit excuser mes retards; & que vous m'accuseriez plutôt de négligence, que Madame * * * d'infidélité! je m'efforcerai d'oublier que je me suis

(c) On est fondé à croire que depuis il s'en est souvenu... Mais quel admirable accord on trouve entre tout ce qu'il dit, en quelque temps, dans quelques circonstances, à quelques personnes qu'il parle!

trompé ». On voit dans la sécheresse de cette réponse, non-seulement la délicatesse d'un honnête homme qui se reproche d'avoir, quoiqu'involontairement, donné lieu à une injustice; mais encore la sensibilité d'un ami, qui s'indigne de ce qu'on a osé concevoir une idée injurieuse à Madame*** (d).

A-t-il été *ingrat* envers M. le maréchal de Luxembourg? Voyez de quel ton il en parle dans une lettre, datée de Motiers-Travers le 28 mai 1764, adressée à M. Guy, & imprimée chez la veuve Duchesne: » Vous savez, dit-il, la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon *consolateur* durant sa vie, il fera mon *protecteur* après sa mort. Sa chère & honorable mémoire défendra la mienne des outrages de mes ennemis; & quand ils voudront la fouiller par leurs calomnies, on leur dira: *Comment cela pourroit-il être? le plus honnête homme de France fut son ami* ». Cela est fort bien dit assurément: mais il n'y a que d'honnêtes gens que cette réponse pût convaincre.

A-t-il été *ingrat* envers le feu Prince de Conti? Tant que ce Prince vécut, il honora Rousseau d'une bienveillance particulière qui décide la question.

A-t-il été *ingrat* envers le Roi de Prusse? Voyez ce qu'il en dit dans ses ouvrages desti-

(d) Je ne nomme point cette Dame, parce que Jean-Jacques ne la nommeroit pas; & qu'en le défendant, je m'impose la loi de l'imiter.

nés au public [e], & dans ses lettres particulières [f]. Avec quelle adresse il le loue ! comme d'un trait de plume il indique aux générations les plus reculées, la place que tient ce monarque entre ses augustes égaux ! Vous me direz peut-être qu'il ne fait que lui rendre justice : cela est vrai ; mais J. J. Rousseau lui-même ne pouvoit pas faire plus. Passons à présent à un ordre bien différent de bienfaiteurs & de bienfaits.

Rousseau fut-il *ingrat*, quand il se déroba aux perfides empressements de David Hume ?

Fut-il *ingrat*, quand . . . ? Mais il n'est pas encore temps de dire par quel détestable manège on l'a puni d'avoir porté la reconnaissance à l'excès. Que ceux que je ménage par respect, par attachement pour la mémoire d'un homme dont les vertus & la personne me furent si chères, tremblent de me provoquer à parler : qu'ils y prennent garde ; si leur conduite m'autorise à rompre le silence, ce sera pour les dévouer à l'exécration publique ; je n'ai que trop de peine à me contenir, malgré l'importance des motifs qui m'engagent à me taire. Monsieur, quoi que vous ayez pu faire pour nuire à Jean-Jacques, ce n'est pas à vous que j'adresse cette menace : mais je vous dis à vous & à vos pareils, que si les *Mémoires*, cette pierre d'achoppement contre laquelle vous venez vous briser tous, dévoient un *ingrat*, M. Dorat (peut-être aussi *digne de foi* que MM. d'Alembert &

(e) Troisième Lettre de la Montagne, page 121, Tom. I. Edition d'Amsterdam.

(f) A milord Maréchal & à d'autres.

Muzell Stofch) n'auroit pas dit au moment où il venoit d'en entendre la lecture, *on n'a pas fait le moindre bien à l'Auteur qui ne soit consacré dans son livre* (g).

(g) *Extrait du Journal de Paris du 9 Août 1778, N^o. 221.*

Il y a sept ou huit ans, Messieurs, qu'après avoir entendu les mémoires de Jean-Jacques Rousseau, j'écrivis la lettre que je vous envoie, à une femme digne d'apprécier ce grand homme. Je ne fais par quel hasard je l'ai retrouvée imprimée dans un papier public. Je vous la fais passer telle que je l'ai écrite ; & je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le Journal de Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé DORAT.

A trois heures après minuit.

Je rentre chez moi, Madame, ivre de plaisir & d'admiration ; je comptois sur une séance de 8 heures, elle en a duré 14 ou 15 ; nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, & nous nous séparons à l'instant, sans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture que ceux du repas, dont les instans, quoique rapides, nous ont encore paru trop longs. Ce sont les Mémoires de sa vie que Rousseau nous a lus. Quel ouvrage ! comme il s'y peint, & comme on aime à l'y reconnoître ! Il y avoue ses bonnes qualités avec un orgueil bien noble, & ses défauts avec une franchise plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ses malheurs & de ses faiblesses ; de sa confiance payée d'ingratitude, de tous les orages de son cœur sensible, tant de fois blessé par la main caressante de l'hypocrisie. Surtout de ces passions si douces qui plaisent encore à l'ame qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon cœur ; je me faisois une volupté se-

Jean - Jacques n'étoit point *ingrat* ; il étoit impossible qu'il le fût : les vices ne sont pas moins freres que les vertus ne sont sœurs. On peut avoir une seule qualité, un seul défaut ; mais on n'a pas plus un seul vice qu'une seule vertu. Les *ingrats* sont durs, cupides, méchans,

crette de vous offrir ces larmes d'attendrissement, auxquelles ma situation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon Jean-Jacques, dans ces Mémoires divins, fait d'une femme qu'il a adorée, un portrait si enchanteur, si aimable, d'un coloris si frais & si tendre que j'ai cru vous y reconnoître ; je jouissois de cette délicieuse ressemblance, & ce plaisir étoit pour moi seul. Quand on aime, on a mille jouissances que les indifférens ne soupçonnent même pas, & pour lesquelles les témoins disparoissent.

Mais ne mêlons rien de moi à tout cela, afin de vous intéresser davantage ; l'Ecrit dont je vous parle est vraiment un chef-d'œuvre de génie, de simplicité, de candeur & de courage. Que de géans changés en nains ! que d'hommes obscurs & vertueux rétablis dans leurs droits, & vengés à jamais des méchans par le seul suffrage d'un honnête homme. Tout le monde y est nommé. *On n'a pas fait le moindre bien à l'Auteur qui ne soit consacré dans son livre ;* mais aussi démasque-t il avec la même vérité tous les charlatans dont ce siècle abonde.

Je m'étends sur tout cela, Madame, parce que j'ai lu dans votre ame bienfaisante, délicate & noble, parce que vous aimez Rousseau, parce que vous êtes digne de l'admirer ; enfin parce que je me reprocherois de vous cacher une seule des impressions douces & honnêtes que mon cœur éprouve. Trois heures sonnent, & je ne m'arrache qu'avec peine au plaisir de m'entretenir avec vous ; mais je vous ai offert ma première & ma dernière pensée ; j'ai entendu la confession d'un Sage, ma journée n'est point perdue.

Je suis, &c.

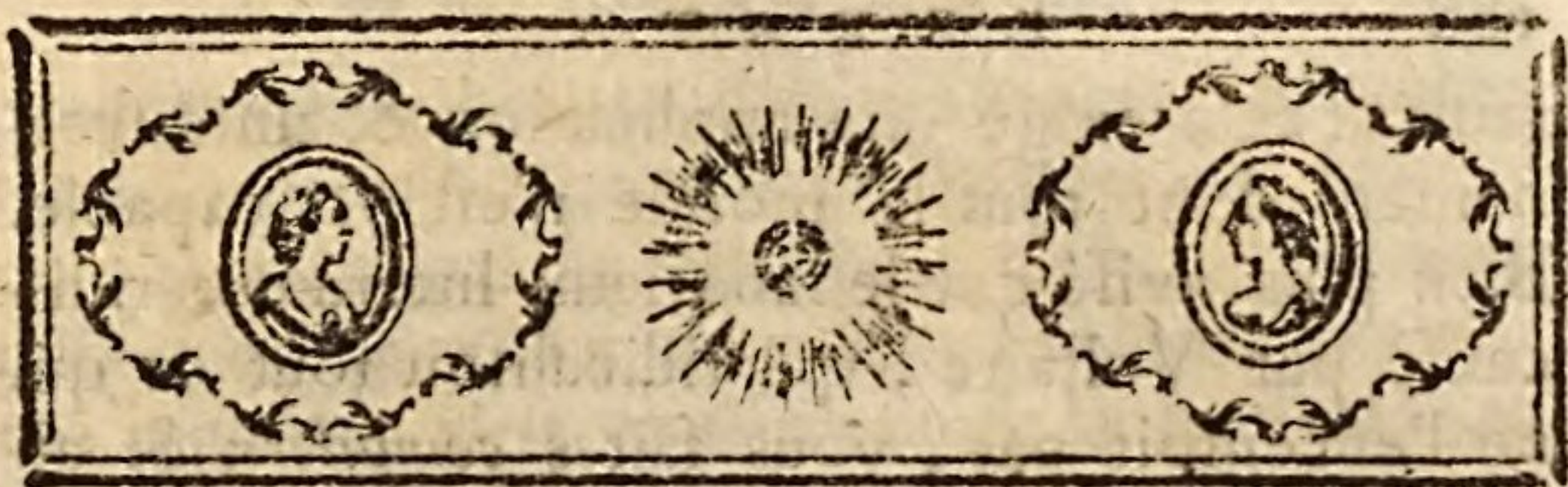
fourbes,

fourbes, vains, lâches, personnels, flatteurs, intrigans, perfides, envieux, vindicatifs, calomniateurs..... encyclopédistes, ou dignes de l'être; & Jean-Jacques avoit au plus éminent degré toutes les vertus opposées à ces vices. Je voudrois, Monsieur, avoir toujours vécu auprès de lui; savoir tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit, je l'apprendrois à tout le monde; & cette douce énumération, la plus triomphante de toutes les apologies, seroit seule capable de me consoler de ne pouvoir à mon gré dérouter la vile astuce de l'un de ses deux plus implacables ennemis (*h*), & réprimer la licence effrénée de l'autre (*i*).

(*h*) M. d'Alembert.

(*i*) M. Diderot.





ERRATA
DE L'ESSAI
SUR LA
MUSIQUE
ANCIENNE ET MODERNE,
OU
LETTRE A L'AUTEUR DE CET ESSAI,
PAR MADAME***.

Il compiloit, compiloit, compiloit.

VOLTAIRE, Pauvre Diable.

C'EST par ce vers plaisamment énergique, que le plus bel-esprit de notre siècle rendoit compte des occupations & des talens de l'infatigable Abbé Trublet. On n'en dira pas autant de vous, Monsieur, vous ne *compilez* point, & vous avez

raison : cela exige une application & un discernement dont tout le monde n'est pas capable. Bien plus avisé que le laborieux littérateur ridiculisé par Voltaire , qui ridiculisoit tout ce qui ne l'encensoit pas , vous faites *compiler* ; & au risque d'y gagner de l'honneur ou du déshonneur , choses assez égales pour qui cherche à nuire , vous prenez sur vous le résultat des travaux de quiconque veut bien suer pour vous complaire. C'est ce que nous prouve l'énorme , l'informe , le décousu , le monstrueux , l'extravagant & malheureux *Essai* que vous venez de donner au public : ouvrage qui , attendu son inutilité pour la perfection de l'art dont il traite , semble n'avoir été entrepris que dans le noble dessein d'insulter aux mânes de l'illustre Citoyen de Genève (1) , & d'apprendre aux maîtres de l'univers , qu'à quelque point qu'ils soient favorisés de Mars & de Minerve , si Euterpe ne les compte au nombre de ses amis , ils glisseront dans l'espace des temps , sans qu'on s'aperçoive de leur existence. En effet , quelques talens , quelques qualités , quelques vertus qu'il ait d'ailleurs , qu'est un Roi dont on peut dire :

Cet homme assurément n'aime pas la musique ?

Heureusement le doyen & le modèle des Potentats qui gouvernent l'Europe , fait également manier la lyre d'Apollon comme musicien & comme poète. Mais je ne fais , Monsieur ,

(1) De cinquante-trois passages de cet *Essai* où vous parlez de Jean-Jacques , il n'y en a que seize où vous ne l'injuriez pas.

pourquoi je m'occupe de l'importance que vous semblez mettre à ce que les Souverains aiment ou n'aiment pas la musique ; c'est à l'opinion publique à punir les ridicules : l'unique soin qui me regarde , c'est de démontrer la fausseté des imputations dont vous chargez la mémoire de J. J. Rousseau. Vous pourriez me dire que j'ai beaucoup tardé à remplir un devoir si cher : car il faut bien aimer cet homme aussi extraordinairement persécuté , qu'extraordinaire , pour s'exposer en le défendant , même à l'abri de l'anonyme , au ressentiment de ses ennemis : ils sont si ardens dans leurs recherches , si altérés de vengeance , si hardis dans le choix des moyens de se la procurer !... Cette observation seroit fondée ; il est bon de la prévenir. Je vous avouerai donc , Monsieur, quoi que vous en puissiez conclure au désavantage de l'attitude que j'ai dans le monde , que l'*Essai sur la musique* ne m'est parvenu que le 10 Juin. Avant cette époque , je connoissois , il est vrai , la complaisante lettre de l'idéal Chevalier de Villeneuve , l'honnête réclamation de M. Brizard , & les très prudentes réponses que vous leur avez faites. La première de ces lettres ne valoit qu'un geste ; j'ai fait ce geste en la lisant : je ne pouvois qu'applaudir à la seconde ; & j'ai pensé que , tant que vous vous en tiendriez à avancer qu'on ne doit pas faire grand cas des talens de Rousseau (en musique) ni en théorie ni en pratique , & qu'on doit être révolté des véritables satyres & des sarcasmes indécens qui se trouvent dans le *Dictionnaire de Rousseau* contre notre grand Rameau , il falloit vous laisser dire , puisque ce *Dictionnaire* , qui est dans les mains de tout le monde , réfute ces deux propositions plus victorieusement

que je ne pourrois les réfuter. Cependant , puisque je fais les frais de vous écrire , en n'y répondant pas , j'aurois l'air d'y acquiescer ; j'y reviendrai donc quand il en fera temps.

Il s'agit à présent de l'*Essai sur la musique* , qu'on ne m'a prêté (ne perdez pas cela de vue , Monsieur ,) que le 10 Juin. Il a fallu que je l'examinasse , pour ne rien hasarder sur la foi d'autrui ; & ce n'étoit pas une petite besogne pour la tête d'une femme. Quelque *révoltée* que je fusse de la manière im. . . . (non , j'aurai la sagesse de supprimer cette épithète.) de la manière dont vous y parlez de Jean-Jacques ; quelque certitude que j'eusse que vos accusations contre lui ne sont que des calomnies , ma conviction ne me paroïssoit pas un bouclier propre à opposer aux traits dont vous cherchez à l'accabler , vous , vos prôneurs , tous les gens que différens intérêts vous attachent : le zèle ne suffit pas à l'amitié , comme l'audace suffit à la haine ; ce n'est pas avec des raisonnemens qu'on anéantit l'allégation d'un fait : il me falloit des preuves authentiques que je n'avois pas ; il m'a donc fallu le temps de me les procurer. Graces au ciel ! je les ai. Quelque difficile que vous puissiez être en ce genre , j'espère que vous en ferez content. L'empressement que j'ai de les produire , ne me fera point intervertir l'ordre que vous avez établi ; je réglerai ma marche sur la vôtre. Sans doute je pourrois vous abandonner Jean-Jacques comme musicien ; ce n'est pas sur son incontestable savoir en musique qu'est fondée son immortelle réputation. Mais irritée de votre acharnement à dénigrer ce grand homme , je veux faire voir aux lecteurs , à qui votre suffisance auroit pu en imposer , qu'il n'y

à pas plus de justesse dans vos critiques, que de justice dans vos accusations. Au reste, Monsieur, comme on n'est pas obligé de rabâcher pour répondre à quelqu'un qui rabâche, n' imaginez pas que j'entreprenne de relever les 37 passages de votre éternel *Essai* dans lesquels vous attaquez Rousseau, je ne ferai mention que de ceux qui signifient quelque chose : je commence.

Vous dites Monsieur : » Quand on songe « dit Rousseau, dans l'article Harmonie de son *Dictionnaire de Musique* » que de tous les peuples de la terre qui ont une musique & un chant, les Européens sont les seuls qui aient une harmonie, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable, &c. il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre harmonie n'est qu'une invention gothique & barbare «... C'est comme si on disoit : quand on songe que de tous les peuples du monde qui ont une poésie plus ou moins étendue, les Européens sont les seuls qui aient un Homère, un Virgile, un Horace, un Racine, un Voltaire, un Tasse, un Milton, &c.... & qui trouvent un charme inexprimable dans leurs vers, il est difficile de ne pas soupçonner que tout cela n'est qu'une barbarie (2) «.

Monsieur, que Rousseau ait raison ou non, c'est ce dont ni vous ni moi ne sommes en état de décider. Mais vous ne pouvez pas plus que moi nier qu'il ne soit absurde de comparer aux différentes parties d'un art quelconque, les artistes qui se sont distingués dans un autre art. C'est pourtant ce que vous faites dans cette note, d'une manière aussi positive, quoiqu'un peu moins

(2) Note du I. Tome de l'*Essai sur la Musique*.

choquante , que si vous compariez crûment Voltaire à une dissonance ; C. Van-loo , à un piedestal ; Costou , à un hémistiche ; & Rameau , à une draperie. Ce n'est pas tout : vous mutiliez le fragment que vous citez avec une licence d'autant plus dangereuse , qu'il est à présumer que le commun des lecteurs , déjà fatigué par la profondeur de vos raisonnemens , n'ira pas chercher le complément de ceux de Rousseau dans son *Dictionnaire*. Je vais donc transcrire ce fragment dans toute son intégrité ; & je vous prévien , Monsieur , que je ferai de même toutes les fois que vous tomberez dans la même faute. Le seul ménagement que l'honnêteté me permette d'avoir pour vous , c'est de passer sur l'incorrection de votre style.

» Quand on songe (dit Rousseau) que de tous les peuples de la terre , qui tous ont une musique & un chant , les Européens sont les seuls qui aient une *harmonie* , des accords , & qui trouvent ce mélange agréable ; quand on songe que le monde a duré tant de siècles , sans que , de toutes les nations qui ont cultivé les beaux-arts , aucune ait connu cette *harmonie* ; qu'aucun animal , qu'aucun oiseau , qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'unisson , ni d'autre musique que la mélodie ; que les langues orientales , si sonores , si musicales ; que les oreilles grecques , si délicates , si sensibles , exercées avec tant d'art , n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & passionnés vers notre *harmonie* ; que sans elle , leur musique avoit des effets si prodigieux ; qu'avec elle , la nôtre en a de si foibles ; qu'enfin il étoit réservé à des peuples du nord , dont les organes durs & grossiers sont plus touchés de l'éclat & du bruit des voix ,

voix, que de la douceur des accens & de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les regles de l'art; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre *harmonie* n'est qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous ferions jamais avisés, si nous eussions été plus sensibles aux véritables beautés de l'art & à la musique vraiment naturelle (3) «.

Monfieur, si tous les musiciens n'adoptent pas le doute de Jean-Jacques, peut-être quelques philosophes le trouveront-ils raisonnable. Eh! les vérités révélées mises à part, de quoi n'est-il pas raisonnable de douter?

Rousseau prétend dans son article, regle de l'octave, qu'il est fâché qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes regles; (cette prétention est bien ridicule assurément!) parce qu'il n'y a pas de liaison entre l'accord de la cinquieme & celui de la sixieme. Nous n'entendons pas ce qu'il veut dire (ce seroit, ce me semble, Monsieur, une assez bonne raison de ne pas disserter sur ce qu'il dit), ni où est la faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave; car dans cette maniere de chiffrer l'octave (ici, Monsieur, vous la chiffrerez comme elle doit l'être), la tierce marquée sur la cinquieme note faisant sol, si, re, accord parfait du sol fondamental, & la petite sixte marquée sur la sixieme note faisant la, ut, re, fa, accord de septieme du re fondamental: re est donc

(3) Voyez le *Dictionnaire* de Rousseau, article *Harmonie*.

commun aux accords , & sert par conséquent de liaison.

Quoi ! c'est parce qu'il n'y a pas de liaison entre l'accord de la cinquieme note & celui de la sixieme , qu'il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie , contienne une faute contre ces mêmes regles ! ... Est-il possible qu'un aussi bon logicien que Rousseau raisonne d'une aussi étrange manière ? Assurons-nous du fait. J'ouvre son *Dictionnaire* , & je trouve :

» Il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des *regles* élémentaires de l'harmonie , contienne une faute contre ces mêmes *regles* ; c'est apprendre de bonne heure aux commençans à transgresser les loix qu'on leur donne. Cette faute est dans l'accompagnement de la sixieme note dont l'accord chiffré d'un 6 peche contre les *regles* ; car il ne s'y trouve aucune liaison , & la base fondamentale descend diatoniquement d'un accord parfait , sur un autre accord parfait , licence trop grande pour pouvoir faire *regle* (4) «.

Ah ! je respire , Jean-Jacques n'a rien dit qui déroge à l'idée qu'on a généralement de lui. Il a raison dans tous les points ; j'en trouve la preuve dans le procédé que vous employez , Monsieur , pour le combattre. Vous feignez de ne pas l'entendre ; & après avoir rapporté la gamme d'*ut* avec les chiffres consacrés par l'ancien usage à la regle de l'octave , où l'on voit la sixieme note surmontée d'un 6 dénué de tout

(4) *Dictionnaire de Musique* , article *Regle de l'Octave*.

figure, vous faites semblant de ne pas reconnoître la *faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave* : ensuite, chiffrant ce 6 avec une barre, vous croyez avoir démontré que *l'erreur de Rousseau est d'avoir regardé comme une simple sixte, l'accord de la petite sixte* (5). Monsieur, pour dire que Rousseau est un imbécille, il ne vous manque que de l'oser ; vous en mourez d'envie. Mais, entre nous, il avoit assez d'esprit pour savoir qu'un 6 sans barre, & un 6 barré ne peuvent être ni signifier la même chose en musique. Convenez-en sans vous faire trop prier ; convenez encore qu'en voyant le chiffre qui indique la sixte simple, Rousseau n'a dû argumenter que d'elle. Or, c'est ce qu'il a fait ; où est l'erreur ? Comment avez-vous pu croire que nous donnerions dans un piège aussi grossier que celui que vous nous tendez ? Pour acquérir le plus déloyalement du monde le droit de nier la faute que Jean-Jacques relève, vous la corrigez d'après lui. Ecoutez-le, Monsieur. » On pourroit aussi donner à cette sixieme note l'accord de petite sixte, dont la quarte feroit liaison ; mais ce feroit fondamentalement un accord de septieme avec tierce mineure, où la dissonnance ne feroit pas préparée, ce qui est encore contre les regles (6) «.

Eh bien ! Monsieur, qu'avez-vous fait autre chose ? Il est à remarquer, qu'à l'exemple de Voltaire, tous les antagonistes de Rousseau fondent leurs succès sur la sottise du public : je les

(5) *Essai sur la Musique*, note *b* Tom. II.

(6) *Dictionnaire de Musique*, article *Regle de l'Octave*.

en remercie ; parce qu'en prouvant qu'ils le connoissent mal , ils s'en font bien connoître. Au reste , je tiens pour certain que l'article que vous avez feint de ne pas entendre , est un assemblage de vérités ; & que tout musicien honnête , qui saura son métier , & voudra prendre garde à la dernière partie de cet article , conviendra qu'elle est lumineuse ; & qu'avoir imaginé qu'on pourroit avantageusement substituer aux moyens déjà connus , la septieme dont Jean-Jacques parle , n'est pas le fait d'un ignorant ; puisqu'au moyen de cette septieme , les deux tétracordes qui composent l'octave , se trouveroient , autant qu'il est possible , conformes l'un à l'autre : ce qui tendroit à répandre beaucoup de clarté sur le système de la basse fondamentale , que vous portez si haut , & qui est encore bien embrouillé , malgré les éclaircissemens tant vantés de M. d'Alembert.

C'est une autre erreur du même écrivain dans son article accompagnement , de combattre avec dérision ceux qui prétendent qu'il est plus aisé d'apprendre à accompagner lorsqu'on commence par apprendre la composition ; c'est , ajoute-t-il , comme si on proposoit de commencer par se faire orateur pour apprendre à lire. Mais il auroit dû songer qu'on apprend deux choses en apprenant l'accompagnement , la science & la maniere (7).

Rien n'est plus sensé , Monsieur , que ce que dit Jean-Jacques à cet égard : » Plusieurs conseillent d'apprendre la composition avant de passer à l'accompagnement : comme si l'accompagnement n'étoit pas la composition même , à l'in-

(7) *Essai de la Musique* , Tom. II.

vention près , qu'il faut de plus au compositeur. C'est comme si on proposoit de se faire orateur pour apprendre à lire. Combien de gens , au contraire , veulent que l'on commence par l'accompagnement à apprendre la composition ! & cet ordre est assurément plus raisonnable & plus naturel (8) « Il faudroit , monsieur , ne pas confondre comme vous le faites , l'accompagnateur consommé avec celui qui apprend l'accompagnement.

Il est à remarquer que Rousseau , dans la même page , dit qu'il faut qu'un accompagnateur soit grand musicien , qu'il sache à fond l'harmonie , qu'il connoisse bien son clavier , &c. Comment cet accompagnateur sera-t-il grand harmoniste , s'il n'a pas appris la composition ?

Certes , Monsieur , vous ressemblez bien à Don-Quichotte se battant contre des moulins à vent !.... Rousseau n'a jamais dit que pour être grand harmoniste , il ne falloit pas apprendre la composition : il a dit au contraire qu'il falloit l'apprendre en commençant par l'accompagnement ; & cela , par la raison bien simple qu'il faut connoître les chiffres pour apprendre l'arithmétique.

Il faut que Rousseau ait tort au commencement de la page ou à la fin (9).

Point du tout : la destinée de Rousseau est telle , qu'il faut qu'il ait raison en tout , & avec tout le monde , depuis Voltaire jusqu'à vous , Monsieur.

(8) *Dictionnaire de Musique* , article *Accompagnement*.

(9) Note du Tome II de *l'Essai sur la Musique*.

Après avoir célébré la générosité d'un de nos plus grands géomètres, qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau, & qui a toujours eu de la vénération pour son génie, malgré ses écarts qui le font quelquefois perdre de vue, & même malgré les torts que Rameau a eus plusieurs fois avec lui.

Il faut, Monsieur, que vous aimiez bien M. d'Alembert, pour rappeler, à dessein de le faire valoir, les torts d'un homme que vous allez nous donner pour être toujours juste! Il est vrai que cet homme est mort....

Vous dites, Monsieur, un autre homme qui auroit dû être assez grand, pour lui rendre la même justice, n'en a pas usé avec tant de générosité.

Monsieur, la générosité fait grace; c'est l'équité qui rend justice.

Que n'a-t-il pas écrit contre Rameau dans son *Dictionnaire de musique*? Combien ne s'est-il pas efforcé de critiquer ses ouvrages, & même de les rendre ridicules?

Efforcé! Il faudroit vous arrêter à chaque pas. Jean-Jacques n'a pas écrit dans son *Dictionnaire de musique*, ni ailleurs, un seul mot contre Rameau: car les principes, les découvertes, les ouvrages de Rameau [en musique] ne sont pas Rameau: Rousseau a cru trouver des erreurs dans les ouvrages de théorie de Rameau, & il les a combattues, parce que la réputation de ce grand maître pouvoit les rendre contagieuses: mais ç'a toujours été avec les ménagemens que prescrit l'estime & même le respect.

Il n'a laissé échapper aucune occasion de lancer contre eux des traits satyriques & remplis de fiel, (aviez-vous bien réfléchi, Monsieur, sur ce que c'est qu'une occasion, quand vous avez écrit cette

phrase?) *uniquement pour se venger de ce que Rameau ne le croyoit pas auteur de tout le Devin du Village. Voici cependant le raisonnement bien simple, (ici, Monsieur, vous aviez le choix des termes, vous auriez pu dire bien plat, attendu l'application) que nous avons entendu faire à cet homme TOUJOURS JUSTE.* » Ce petit opéra est un tout, composé d'une moitié de choses bien faites suivant les principes; & d'une moitié de mauvaises faites contre les regles. Il n'est donc pas de la même main; donc si Rousseau a fait les bonnes, il n'a pas fait les mauvaises ». En vérité, Rameau a été bien bon de ne pas dire : *donc si Rousseau a fait les mauvaises, il n'a pas fait les bonnes!*

On a dit, long-temps après les premières représentations du *Devin du Village*, que Rameau, à l'occasion des *Muses*, autre ouvrage en musique de J. J. Rousseau, s'étoit permis de lui tenir le propos que vous rapportez : ce propos avoit paru dur, & ce n'étoit pas une raison de le révoquer en doute : mais s'il porte sur le *Devin du Village*, je suis violemment tenté de n'y pas croire. Je vous en demande bien pardon, à vous, Monsieur, qui l'avez *entendu*. . . Au reste, quoi qu'en ait pu dire Rameau, il n'y a point d'inégalité assez frappante entre les différens morceaux qui composent le *Devin du Village*, pour qu'ils ne puissent pas être de *la même main*; & quand il contiendrait quelques négligences musicales, il seroit difficile à Rameau lui-même de prouver qu'elles soient poussées au point de rendre ce charmant intermede mi-partie bon, & mi-partie détestable. Mais, Monsieur, vous qui en savez tant, tant, tant, en musique; vous qui connoissez si bien, si bien,

si bien, les différens styles des musiciens françois & autres, voudriez-vous bien nous dire quel est celui qui a fait la bonne moitié du *Devin du Village*, & la bonne œuvre de la céder à Jean-Jacques? . . . J'ai bien entendu dire qu'on l'attribuoit en entier à un nommé Grenet, musicien de Lyon; & à la rigueur, on pourroit croire que ce petit opéra fût de lui, s'il n'avoit jamais rien donné de sa composition. Aussi n'est-ce pas à Rameau que j'ai entendu dire cela, mais à des gens dépourvus d'yeux & d'oreilles; car il y a de si grandes différences entre le *faire* de Rousseau & celui de Grenet, qu'il ne seroit pas moins absurde d'attribuer au premier un ouvrage du second, qu'à Loutherbourg un tableau de Greuze. Mais, M. comme vous me donnez lieu de craindre que les preuves de raisonnement aient peu de pouvoir sur vous, permettez, s'il vous plaît que je vous en donne d'un autre genre.

A mesure que Jean-Jacques travailloit au *Devin du Village*, il portoit sa partition chez un ancien officier des Mousquetaires, encore plus recommandable par ses mœurs & sa probité, que par son état & son goût pour les talens: là se rassembloient journellement beaucoup de personnes faites pour être crûes, qui peuvent certifier ce que j'avance. Je ne nommerai point ce respectable officier; mais je ne doute point, si cette lettre tombe entre ses mains, qu'il ne se nomme lui-même: c'est à lui seul qu'appartient cet honneur. Encore un mot, Monsieur: que diriez-vous de quelqu'un qui ne rougissant pas de se montrer mal-intentionné pour Rameau, lui disputerait les plus beaux couplets de la superbe chaconne des *Indes Galantes*, parce qu'il lui est échappé d'employer dans ce charmant morceau

deux quintes qui montent diatoniquement (10) ? La faute est assez lourde ! Il ne me feroit pas impossible d'en citer d'autres de ce grand homme , qui , bien que *toujours juste* , n'étoit pas infail-
ble. Mais mon objet n'est pas de le poursuivre : je reviens au précieux texte que vous m'avez
fourni.

*Que répondre à cela (à l'argument de Rameau) ? des injures. Voilà le parti qu'a pris Rousseau. Mais , malheureusement pour lui , il n'étoit pas assez sa-
vant en musique pour combattre Rameau.*

Il falloit ajouter *avec avantage* : car , quoique vous soyez en musique infiniment moins savant que Rousseau , cela ne vous empêche pas , Mon-
sieur , de le combattre. Quant aux injures que vous prétendez qu'il a répondues à Rameau , vous êtes en règle ; car vous en rapportez une , & des plus sanglantes incontestablement : la voi-
ci. » Si M. Rameau , moins occupé de calculs inutiles , eût mieux étudié la métaphysique de son art , il est à croire que le feu naturel de ce savant artiste eût produit des prodiges , dont le germe étoit dans son génie , mais que les pré-
jugés ont toujours étouffé (11) «.

*L'esprit peut bien suppléer à la science vis-à-vis de ceux qui ne sont pas instruits , & les éblouir au point de les convaincre ; mais l'esprit est un foible secours dans les sciences exactes , aux yeux des vé-
ritables savans , qui ne se laissent point éblouir ni par les illusions , ni par les paradoxes. Aussi Ra-
meau sera-t-il toujours pour eux (& pour moi aussi , Monsieur.) un homme savant & plein de*

(10) 125me. & 126me mesures.

(11) *Dictionnaire de Musique*, article *Enharmonique*.

génie ; & Rousseau ne leur paroîtra , en musique , qu'un homme sans génie , & fort peu instruit.

Ah ! Monsieur , *sans génie* est un peu trop fort : mais c'est un de vos moindres blasphêmes. Rousseau avoit , en musique , plus d'esprit que de génie , comme compositeur ; & en toute autre chose , plus de génie que d'esprit. Quant à son savoir , nous verrons ailleurs ce que vous en pensez vous-même.

Il a tant d'autres avantages par son éloquence & sa logique , qu'il peut éprouver quelques pertes , sans se trouver moins riche.

Placer ce beau compliment comme il est , c'est employer le faux or pour dorer la pilule. L'homme le plus riche ne peut perdre , sans se trouver moins riche de ce qu'il a perdu.

L'article sur lequel Rousseau est le plus injuste , est précisément celui qui assure à Rameau une gloire immortelle ; sa belle découverte de la basse fondamentale , &c , &c. (12)

Ah ! nous y voilà donc arrivés ! Admirateur outré de Rameau , qui certainement en mérite de raisonnables , vous croyez , Monsieur , devoir sacrifier aux mânes de ce sublime musicien , tous ceux qui , comme vous , n'admettent pas jusqu'à ses rêves. Pour moi , je lui rends un hommage infiniment plus digne de lui ; & je dis que , s'il est incontestablement vrai qu'il soit , à tous égards , le premier musicien que la France ait produit , il ne l'est pas moins qu'en distinguant dans cet homme rare , le praticien du philosophe , on fera fort bien d'imiter , si l'on peut , le premier , & de se préserver avec soin des

(12) *Essai sur la Musique* , Tome III.

erreurs du second. Sans doute le système de la basse fondamentale est une chose fort ingénieuse, & par le moyen de laquelle on peut, jusqu'à un certain point, rendre raison des procédés qu'emploie le génie. Mais qui oseroit avancer, qu'avec le seul secours de ce système, on pût créer une seule phrase de musique passablement élégante ? Les Italiens, les Allemands, les François, depuis MM. Philidor, Gossec, Grétri, jusqu'au dernier des musiciens, peuvent résoudre cette question ; & le sentiment de ceux que je viens de nommer, est déjà connu sur cet objet. Vous leur opposerez sans doute la profonde vénération dont la découverte de Rameau pénètre M. l'Abbé Roussier : cela est fort bien. Mais en conscience, M. l'Abbé Roussier qui voit dans la basse fondamentale, qu'il appelle la vraie théorie de la musique, la position des astres, leur cours, leurs révolutions, leurs influences, le principe des principes, le centre où tout aboutit, enfin ce que personne, ni le pere Martini, ni Rameau lui-même n'y a jamais vu ; qui y cherche vraisemblablement le secret du grand œuvre, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, &c. &c. peut-il entraîner des musiciens qui ne veulent trouver dans un système musical que des avantages relatifs à la musique ? Quels sont ceux qu'offre celui-ci ? quel est celui de ses partisans à qui le public doit un seul de ses plaisirs ? Qu'a fait en musique M. l'abbé Roussier ? Rien..... Encore s'il étoit le seul qui se fût trouvé stérile en dépit de ses belles & grandes connoissances du corps sonore, du double emploi, de tous les renversemens possibles, on pourroit croire qu'il lui étoit réservé de tout savoir pour

ne rien faire : mais M. d'Alembert , *qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau* , & qui sans doute les entend , entend si bien la musique , qu'il bat la mesure à contre-temps ; cela est de notoriété publique ; & de tous les apôtres déclarés de la basse fondamentale , il n'y en a pas un de qui il fût possible de citer un bon ouvrage. Que conclure de tout cela ? Que Rameau a rendu des services très réels , très grands & très solides à la musique (13) & aux musiciens , en leur donnant des regles d'harmonie , qui , si elles ne leur apprennent pas à faire , leur apprennent du moins à juger ce qu'ils ont fait ; mais qu'il a rendu d'encore plus grands services au public ; & que vous devez , Monsieur , nous pardonner , à nous autres gens assez grossiers pour nous attacher au physique de la musique , de préférer Rameau composant de magnifiques chœurs & de délicieux airs de danse , à Rameau se livrant à de sublimes mais vaines spéculations , qui , vous en convenez , le font quelquefois perdre de vue.

On a imprimé en 1754 un ouvrage du Pere Castel sous ce titre : Lettres d'un Académicien de Bordeaux sur le fond de la musique. C'est une réponse à la lettre de Rousseau contre la musique Françoise. Il s'en faut bien que le style de ces lettres réponde à celui de Rousseau ; le Pere Castel y a sans doute raison.

Oh ! sans doute : le moyen d'avoir tort quand on réfute Rousseau ! . . . Vous m'avez bien l'air , Monsieur , de ne pas connoître ces lettres ; je

(13) Lettre de Rousseau à M. de . . . sur les ouvrages de Rameau.

ne les connois pas non plus , ni personne qui les connoisse. Cela est d'un mauvais préjugé pour elles ; sans compter que les Editeurs des *Œuvres* de J. J. Rousseau qui , attachés ou non à ses intérêts , ont sûrement consulté les leurs (puisqu'ils ont inféré dans leur édition les admirables réponses de MM. d'Alembert & Marmon-
tel), ont préféré aux *lettres sur le fond de la musique* , par le Père Castel , l'*apologie de la musique Française* par M. l'Abbé Laugier : apologie qui , bien que la meilleure réponse qui a été faite à la *lettre sur* , & non pas contre , la *musique française* , laisse subsister dans toute leur force les raisonnemens de Rousseau , & cependant fait honneur à son auteur , par le ton de décence qui y regne , & les vérités flatteuses qu'il adresse à l'homme célèbre qu'il combat. Ne seroit-ce point , Monsieur , par cette raison , que vous ne faites aucune mention de cette apologie à l'article Laugier ? Mention qui eût été aussi bien placée dans un ouvrage de la nature du vôtre , que celle que vous avez faite des *Essais sur l'Architecture* & de l'*Histoire de Venise*.

Mais on est presque fâché (que le Père Castel ait sans doute raison) *quoiqu'on soit indigné des paradoxes de Rousseau* (14).

Il est naturel de ne croire les autres susceptibles que des impressions qu'on a reçues soi-même. Les paradoxes de Rousseau , en matière de musique , vous ont donc indigné , Monsieur ? Dans ce cas-là , il y a cent contre un à parier , que le fanatisme qui a dressé l'échafaud de l'innocent Calas vous a impatienté !

(14) *Essai sur la musique* , Tom. III.

Comme je n'écris , Monsieur , ni pour faire du bruit , ni pour faire de l'argent , ni pour faire de l'esprit , je me garderai bien de vous suivre dans tous les écarts que vous faites depuis la page 667 jusqu'à la page 677 du troisieme Tome de votre scandaleux ouvrage : si je ne relevois que quelques-uns des reproches que vous adressez à Jean-Jacques , vous croiriez que je passe condamnation sur les autres ; & si je voulois les relever tous , il faudroit que je fisse dix volumes aussi épais que les vôtres. De plus , Jean-Jacques écrivant à M. Grimm , se défendoit de répondre à M. Gautier , parce que ce dernier n'avoit pas saisi l'état de la question , & ne l'avoit pas entendu. Ayant les mêmes raisons vis-à-vis de vous , quant aux prétendues erreurs que vous trouvez dans le *Dictionnaire de musique* , je dois prendre le même parti : aussi n'extrairai-je des dix pages dont il s'agit , qu'un seul des passages qui n'attaquent pas le caractère du vertueux Jean-Jacques : le voici.

On ne doit pas regarder comme un ouvrage de théorie sa lettre sur (bon cela) la Musique françoise , qui fit tant de bruit lorsqu'elle parut , & qui méritoit si peu d'en faire , puisque ce n'est qu'un enchaînement de paradoxes.

Cela est tranchant. Vous êtes fort le maître , Monsieur , de regarder comme il vous plaira la *lettre sur la musique françoise* ; cela est , je pense , fort indifférent à l'opinion que le public en a. Ce qu'il y a de certain , c'est que j'ai entendu dire à un musicien recommandable à tous égards , & dont vous parlez vous-même avec éloge : » Si la *lettre sur la musique françoise* ne contient que des paradoxes , ils ont un air de vérité si frappant pour moi , qu'il ne m'est pas possible de les pren-

dre pour autre chose , que pour un enchaînement de raisonnemens clairs , simples , concluans ; & si concluans , que je n'hésiterois pas de défier qui que ce fut d'y répondre d'une manière satisfaisante pour quiconque réunit au plus léger savoir , la droiture qui devroit être la base de tout jugement porté sur les hommes & sur leurs ouvrages ». Ce musicien , Monsieur , est grand partisan de Rameau ; mais il l'est encore plus de la vérité , & l'accueille par-tout où il la trouve.... Je ne saurois aller plus loin sans accorder quelques momens à la surprise que me cause le style de ces dix pages , & des cinquante-trois endroits de votre *Essai* où vous parlez de Jean-Jacques. Quelle extrême disconvenance entre les expressions & le sujet ! quelle profonde ignorance , ou quel répréhensible mépris de tout ce qui tient aux bienséances !... Mais Monsieur , qui pouvez-vous être ? dans quelle classe de la société faut-il vous chercher ? Votre entreprise & votre ton donnent de vous des idées tout-à-fait opposées : l'une vous annonce comme un homme assez avantageusement placé , pour compter sur de grandes ressources ; l'autre.... On ne pourroit pas faire cette question sur l'auteur des *Observations sur la musique , & principalement sur la métaphysique de l'art* , quand vous ne l'auriez pas nommé ; sa manière est celle de la bonne compagnie ; il n'adopte pas plus que vous le sentiment de Rousseau sur la musique , & assurément rien n'est plus libre ; mais s'il se permet de le combattre , il ne se permet pas d'oublier les égards qui sont dûs à un homme d'un aussi rare mérite ; & en cela il s'honore encore plus que l'illustre Genevois. Venons aux preuves de votre bonne volonté

pour lui, c'est-à-dire, de votre honnêteté.

Avant de mettre sous les yeux de vos lecteurs les seize exemples sur lesquels vous établissez la nécessité de refondre le *Dictionnaire de musique*, vous, dites, Monsieur :

Il n'est pas inutile de relever d'abord la preuve évidente d'une mauvaise foi dont on n'auroit pas dû le soupçonner (Rousseau).

A la fin de sa préface, pag. ix on lit ces mots : « Si l'on a vu dans d'autres ouvrages quelques articles importants qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien se rappeler que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains, sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce temps-là ».

Pourquoi se servir de pareils moyens pour esquiver des reproches, lorsque la vérité peut se découvrir si facilement, quand il ne faut que lire & comparer ?

A la page 474, & dans plusieurs autres endroits, Rousseau parle des Essais de M. Serre de Genève, imprimés en 1753 ; ailleurs, il donne un abrégé du système de Tartini, qui ne parut qu'en 1754 ; dans quelques articles, il cite des morceaux pris de la seconde Edition des Elémens de Musique par Monsieur d'Alembert ; & cette Edition est de 1762 (a). Comment accorder tout cela avec la phrase que l'on vient de lire ? Un philosophe qui affectoit tant d'austérité, devoit-il avancer une pareille fausseté si aisée à détruire ? D'ailleurs, la première Edition de ce même ouvrage est de 1752, ce qui est toujours postérieur à l'année 1750 citée par Rousseau (15).

Note (a). Voyez entr'autres l'article Cadence.
(15) Essai sur la Musique, Tom. III.

Accuser Rousseau de mauvaise foi ! Les honnêtes gens seroient bienheureux, si toutes les calomnies étoient aussi aisées à détruire. La bonne foi a toujours été la vertu distinctive de Rousseau : c'est en ce point qu'il n'a jamais été, & qu'il ne fera jamais surpassé, ni peut-être égalé par personne. S'il dit une chose, ce n'est pas parce qu'il l'a déjà dite, c'est parce qu'il la pense : change-t-il d'opinion, aussi-tôt il change de langage ; & voilà d'où nos bien-intentionnés philosophes partent pour crier à la *contradiction*. Ils voient bien que ce qu'ils appellent de ce nom, est une succession d'hommages rendus à la vérité par un homme trop sensible pour être toujours affecté de la même manière : ils le voient, ils en suffoquent, & veulent se soulager, en empêchant les autres de le voir. Jean-Jacques n'est point un homme à systèmes ; ses idées, en fait de choses d'agrément, dépendent des impressions qu'il reçoit ; il avoue franchement les révolutions qu'il éprouve, & se croit obligé de se rétracter sur ce qu'il commence à regarder comme une erreur. Cette apparente mobilité est une constance réelle, & toujours estimable, quoiqu'il ne gagne pas toujours à substituer une opinion à une autre. Par exemple, on assure qu'en sortant de la représentation d'un opéra du célèbre Gluck, l'enthousiasme qu'elle lui avoit causé le porta à s'écrier : » J'ai dit & écrit que les François n'avoient, ni ne pouvoient avoir de musique ; M. Gluck vient de me prouver le contraire « . A mon avis, c'étoit en croyant qu'il s'étoit trompé, que Jean-Jacques se trompoit : car il n'avoit jamais voulu dire que la combinaison des sons nous fût impossible ; mais seulement que notre langue étoit

incompatible avec la perfection du chant ; & tous les miracles de M. Gluck ne peuvent empêcher que nos *e* muets , nos syllabes sourdes , notre prononciation nazale , la dureté de nos mots terminés par des consonnes , ne fassent en musique un effet détestable. Mais revenons à vous , Monsieur.

Comment se peut-il que donnant au public un ouvrage immense (qu'au moins vous avez lu) , vous n'ayez pas pris la précaution de lire assez attentivement pour les entendre , les sept pages qui composent la préface du *Dictionnaire de musique* (16) , avant de hasarder l'odieuse sortie que vous faites contre son auteur ? Relisez-la , Monsieur , cette préface , vous y trouverez des leçons de droiture & de défiance de soi-même , qui vous seront utiles , si vous pouvez vous élever jusqu'à en faire votre profit. Vous y verrez , page deuxieme :

» Je ne formai pas de moi-même cette entreprise ; elle me fut proposée ; on ajouta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en fût imprimé une seule ligne ; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche ; & trois ans pouvoient me suffire à peine pour lire , extraire , comparer & compiler les auteurs dont j'avois besoin : mais le zèle de l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du succès ; fidèle à ma parole , aux dépens de ma réputation , je fis vite & mal , ne pouvant faire bien en si peu de temps ; au bout de trois mois ,

(16) Car bien que vous citiez , & moi d'après vous , la page *ix* , elle n'en a réellement que 7.

mon manuscrit entier fut écrit , mis au net & livré ; je ne l'ai pas revu depuis «.

Page v. » Désespérant d'être jamais à portée de mieux faire , & voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus , je me suis occupé dans ces montagnes à rassembler ce que j'avois fait à Paris & à Montmorency , & de cet amas indigeste est sorti l'espece de Dictionnaire qu'on voit ici «.

Enfin page ix » Si l'on a vu , dans d'autres ouvrages , quelques articles peu importans qui sont aussi dans celui-ci , ceux qui pourront faire cette remarque , voudront bien se rappeler que , dès l'année 1750 , le manuscrit est sorti de mes mains , sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce temps-là. *Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles ; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs* «.

Motiers-Travers , le 20 Décembre 1764.

Comparez ces trois passages , Monsieur , peut-être parviendrez-vous à comprendre.

1^o. Que le manuscrit que Jean-Jacques dit être sorti de ses mains en 1750 , & n'y être jamais revenu , est celui des différens morceaux destinés à l'Encyclopédie , & non celui du *Dictionnaire de musique*.

2^o. Qu'il étoit impossible que Jean-Jacques dît qu'il avoit perdu de vue en 1750 , des choses qu'il n'avoit pas encore faites lorsqu'il se retira à Montmorency en 1756 ; d'autant plus que , son amour pour la vérité mis à part , il respectoit trop le public pour lui proposer de dévorer une pareille absurdité.

3^o. Qu'il est tout simple que Jean-Jacques

ait composé le *Dictionnaire* qu'il publia en 1764 ; tant des articles qu'il avoit fournis pour l'*Encyclopédie*, en 1750, & dont il n'avoit jamais revu le manuscrit, que des articles qu'il avoit faits en différens temps depuis cette époque ; & qu'il parle dans ces derniers, des *Essais de M. Serre de Genève*, imprimés en 1753 ; du *système de Tartini* qui n'a paru qu'en 1754, & qu'il cite des morceaux pris de la première & de la seconde édition des *Elémens de musique* de M. d'Alembert, puisque l'une est de 1752, & l'autre de 1762 ; temps postérieur à l'année 1750 cité par Rousseau, mais antérieurs à l'année 1764 où parut son *Dictionnaire*. Que la conclusion la plus naturelle que l'on puisse tirer de la comparaison des dates que vous rapportez avec une si imprudente affectation, c'est qu'il seroit très possible que M. d'Alembert eût enrichi ses *Elémens de musique*, qui ne parurent qu'en 1752, de quelques idées prises dans le manuscrit livré par Rousseau, & perdu pour lui en 1750. Je ne dis pas que cela soit : je dis seulement que cela est croyable, & que l'extravagance que vous attribuez à Rousseau, ne l'est pas.

4°. Enfin, que rien n'est plus facile à accorder que tout cela, avec la phrase qu'on a lue ; non telle que Rousseau l'a écrite, mais mutilée, & par conséquent dénaturée par vous avec autant de mal-adresse que de perfidie. Que tout cela est aussi clair que le jour, & qu'il ne l'est pas moins qu'il faut être d'une bêtise inouïe ou d'une méchanceté atroce pour dire en pareil cas, un philosophe qui affectoit tant d'austérité, devoit-il avancer une pareille fausseté si aisée à détruire ? Je vous demande pardon, Monsieur.... non, c'est au public que je le demande, de me laisser

emporter jusqu'à vous dire des vérités aussi humiliantes : heureusement son équité me rassure ; il sentira que vous rendez la modération impossible. Eh ! où est la personne honnête qui pourroit de sang-froid vous voir froncer les moyens dont, selon vous, Jean-Jacques se sert pour esquiver les reproches que, selon tout ce qui a le sens commun, il ne mérita jamais ; vous qui, pour assurer le succès de vos noirceurs, employez des moyens aussi petits, aussi bas que la soustraction de l'adverbe *peu*, qui dans la préface du *Dictionnaire* précède l'adjectif *importans*, & celle de la dernière phrase du seul passage de cette préface que vous avez rapporté ? Qui ne seroit révolté de vous entendre dire d'un air léger, *il ne faut que lire & comparer*, tandis que vous devriez tomber aux genoux du public, pour le supplier de n'en rien faire ?... Monsieur, je vous ai déjà demandé qui vous étiez ; je vous demande à présent ce que vous ambitionnez d'être : car il n'y a que l'intérêt qui puisse vous engager à poursuivre avec autant d'acharnement un homme qui ne vous a jamais fait de mal ; qui n'a même vraisemblablement jamais pensé à vous. A qui avez-vous voulu faire votre cour, en falsifiant si indignement le texte de Jean-Jacques ? Texte à quoi le retranchement du mot *peu* donne un sens fort opposé à celui que l'auteur y avoit attaché. Quelle est la créature assez méprisable, pour que vous puissiez acheter sa protection, en vous exposant à être convaincu à la face de l'univers du plus déshonorant de tous les mensonges ? Vous vous êtes sans doute flatté qu'on ne daigneroit pas vérifier vos citations ; à certains égards vous vous êtes rendu justice : mais si votre personne, qui que vous soyez,

rend votre conduite sans conséquence, le nom seul de l'homme que vous outragez a le droit d'attirer l'attention de tout ce qui fait apprécier ses vertus, ses qualités, ses talens & ses ouvrages. Aussi on a beau me dire que vous ne méritiez pas une réfutation, je n'ai pu me réduire au silence. Eh! pourquoi ne parerois-je pas les coups que vous vous efforcez de porter à la mémoire de Jean-Jacques, moi qui aurois voulu garantir sa personne de la piqure d'un insecte?

Nous n'aurions pas borné ainsi nos observations si Rousseau vivoit encore; & nous comptions en donner un bien plus grand nombre lorsque nous publiâmes notre prospectus, parce qu'alors il pouvoit nous répondre. Aujourd'hui qu'il n'est plus, nous nous contenterons d'indiquer ses principales erreurs en musique. L'amour de la vérité ne nous permet pas de les passer sous silence dans un ouvrage consacré à cet art; & si nous devons respecter la cendre de cet éloquent Ecrivain, nous devons encore plus préserver ses lecteurs du danger que l'on court quelquefois à le croire.

Quelle impropriété d'expression, du danger que l'on court quelquefois à le croire! S'il y a du danger à se tromper en fait de musique, il n'y a sûrement qu'un léger inconvénient à se tromper en matière de religion, de morale, de politique..... A qui prétendez-vous persuader, Monsieur, que le respect que vous devez à la cendre de Rousseau, a borné vos observations sur ses erreurs en musique, lorsque vous attaquez avec une licence punissable, sa bonne foi, ses mœurs, sa probité, & par conséquent toutes les vertus qui doivent imprimer le plus grand respect pour sa personne, depuis sa mort,

durant sa vie, même avant son existence, si on avoit pu la prévoir ? Encore une fois, pour qui prenez-vous vos lecteurs ? Il est plus malheureux pour vous qu'il ne vous est donné de le sentir, que J. J. Rousseau ait si-tôt terminé son honorable carrière : l'homme à qui vous avez le plus désiré de nuire, sera celui dont la perte vous aura le plus nuï : s'il avoit vécu jusqu'à la publication de votre rapsodie, il est presumable (quoi qu'en dise l'hypocrite note que je viens de transcrire), que vous auriez quelques horreurs de moins à vous reprocher. Mais si vous aviez eu le courage, alors que cet éloquent écrivain pouvoit vous répondre, de braver le danger d'être foudroyé, vous l'auriez pu sans risque ; il vous auroit laissé japper ; & sa volonté m'ayant été manifestée par sa conduite, j'aurois enchaîné le zèle qui me porte à faire retomber sur vous l'exécrable opinion que vous voulez donner de lui. Aujourd'hui mes devoirs sont changés ; son silence étant devenu forcé, le mien deviendrait coupable. Il m'en eût coûté sans doute, pour m'élever jusqu'à l'imiter, il m'en coûte d'une autre façon pour m'abaisser jusqu'à vous répondre : mais de même que tout m'eût été possible pour lui complaire, tout me l'est, tout me le fera pour le défendre. Une estime aussi inaltérable, un respect aussi profond, une amitié aussi ardente, en un mot, des sentimens tels que ceux que je conserve pour lui, ne trouvent point d'efforts au-dessus, ni de soins au-dessous d'eux.

Quel autre motif que celui de la jalousie pourroit lui avoir fait dire dans la préface de son Dictionnaire, page 7 : » J'ai traité la partie harmonique dans le système de la basse fondamentale,

quoique ce système imparfait & défectueux à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus plutôt qu'une bonne harmonie (17) «.

L'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules avoir dicté cette phrase. Quoiqu'il soit démontré que Rousseau n'entendoit pas bien le système de la basse fondamentale, puisqu'il en a si mal expliqué plusieurs parties; nous croirions néanmoins lui faire injure, si nous le soupçonnions de ne l'avoir pas entendu assez pour lui rendre la justice qu'il mérite.

Il n'entendoit pas ce système, puisqu'il l'a mal expliqué; & puis, il l'entendoit assez pour lui rendre la justice qu'il mérite. Le bel éloge que voilà de ce fameux système! Mais, à votre avis, Monsieur, le soupçon de mauvaise foi, est donc moins injurieux que celui d'ignorance? Je suis bien sûre que Rousseau ne pensoit pas ainsi. Cette différence entre vous & lui, est une suite nécessaire de toutes les autres.

Si ce n'est pas l'ignorance, c'est donc la mauvaise foi; & alors qui a pu la faire naître, si ce n'est la jalousie?

Pour cette, fois, Monsieur, je viens à votre secours; ce que vous ne faites qu'avancer, j'en apporte la preuve. Rousseau a dit, en parlant de Rameau: » Il faudroit que la nation lui ren-

(17) Si je ne craignois trop de multiplier les citations, je rapporterois ici la suite de ce paragraphe; & le lecteur, que j'invite à le lire dans la préface du *Dictionnaire*, jugeront si c'est ainsi que la jalousie fait parler.

dit bien des honneurs pour lui accorder ce qu'elle lui doit (18) « Qui ne reconnoîtroit dans cette phrase choisie entre beaucoup d'autres du même ton, le langage de la jalousie ? N'est-ce pas là mot pour mot celui que vous & vos pareils tenez à l'égard de J. J. Rousseau ? La patience échappe : Rousseau jaloux de Rameau !... quelle pitié !... Apprenez, Monsieur, puisque vous en êtes encore là, que Rousseau avoit dans la tête de quoi exciter la jalousie de tous ceux qui en sont susceptibles ; & dans le cœur, de quoi n'en concevoir de personne.

Elle est encore prouvée par la préférence qu'il donne gratuitement au système de Tartini sur celui de Rameau. Aucune raison ne pouvoit l'y déterminer. 1^o. Parce que celui de Rameau existoit près de 40 ans avant celui de Tartini, & que par conséquent Rameau a le mérite de l'invention.

Puisque le système de Rameau & celui de Tartini ne se ressembloit point, je ne vois pas que le mérite de l'invention appartienne plus à Rameau qu'à Tartini, quoique le dernier n'ait écrit que près de quarante ans après l'autre. Le beau titre à faire valoir, en fait de systèmes, que celui de l'ancienneté ! Copernic ne l'a-t-il pas emporté sur Ptolomée, & Newton sur Descartes, en dépit du droit d'aînesse ? Au surplus, si les systèmes de Rameau & de Tartini ne sont pas plus utiles que ne le jugent quelques gens qui s'y entendent, le mérite de l'invention se réduit à peu de chose ; & la préférence qu'on

(18) Extrait d'une lettre de M. Rousseau à M... sur les ouvrages de M. Rameau. *Œuvres diverses*, Tome II.

donne à l'un sur l'autre est en effet très gratuite.

2°. *Parce que , quoiqu'antérieur à celui de Tartini , il embrasse un plus grand nombre d'objets.*

N'auroit-il pas fallu dire qu'il contient *un plus grand nombre de rêves* ? Peut-on s'en rapporter à vous, Monsieur ; vos connoissances & votre bonne foi sont-elles mieux établies que tous les systèmes de la basse fondamentale de Zarlin , de Rameau , de Fux & de Tartini ?

3°. *Parce que la plus grande partie de ce que dit Tartini , est contenue dans ce qu'enseigne Rameau.*

Quand vous m'aurez mis au fait de ce que contient cette troisième raison , qui ne soit pas compris dans la précédente , je tâcherai de vous répondre , Monsieur ; jusques-là je ne le pourrois , sans me répéter ; & les redites ne sont bonnes qu'en musique : encore faut-il qu'elles soient ménagées avec art.

4°. *Parce que dans ce que Tartini présente sous des idées différentes , on n'apprend rien qui ne soit dans Rameau.*

Des idées différentes qui n'apprennent que les mêmes choses !... Voilà qui n'est pas trop facile à entendre. Cependant quand on fait qu'*ut* dieze & *re* bémol , qui sont deux objets très différens , se prennent l'un pour l'autre dans le genre enharmonique , & qu'à l'aide de la basse fondamentale tout cela s'explique très clairement , il n'y a plus , Monsieur , qu'à tirer la conséquence de votre raisonnement ; & pour cela , on n'a qu'à se dire , des idées différentes de celles qu'on avoit déjà , & qui sont pourtant les mêmes , ne sont différentes que parce qu'on les

avoit déjà. Oh ! ceci est certainement l'équivalent du genre enharmonique.

Si l'un des deux systèmes doit avoir l'avantage, on voit que ce ne doit pas être celui de Tartini (19).

On voit ! En vérité, Monsieur, on peut avoir de très bons yeux, & ne point voir cela : Rousseau, qui n'étoit point aveugle, a vu le contraire ; & bon nombre de gens très clairvoyans ne voient rien qui puisse les décider en faveur de l'un de ces deux systèmes, si diversement appréciés.

Le pere Souhaitty, religieux de l'Observance, a donné en 1677 un essai intitulé : nouveaux Elémens du chant. Il y propose une nouvelle maniere d'écrire le plain-chant ou la musique, en se servant de chiffres au lieu de notes. Voici comme il s'exprime à la page 3 de son ouvrage. » 1 s'appelle ut ; 2, re ; 3, mi ; 4, fa ; 5, sol ; 6, la ; 7, si ; ou si on l'aime mieux, 1 s'appelle un ; 2. deux ; 3, trois ; 4, quatre ; 5, cinq ; 6, six ; 7, sept ; on choisira, car cela est indifférent «.

Quant aux octaves inférieures, le pere Souhaitty les exprime par les mêmes chiffres avec une virgule 1, 2, 3, &c.... & il exprime les supérieures par les mêmes chiffres avec un point 1. 2. 3. &c.

C'est là précisément la méthode que Rousseau a publiée en 1743, & dont il donne un précis aux mots notes dans son Dictionnaire de musique, sans indiquer ni dans l'un ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé. Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on

(19) Note du Tome III de l'Essai sur la musique.

ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article *système de son Dictionnaire*, il nomme le Pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes, mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux. Or comme le Pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre système que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, & que Rousseau le cite, il le connoissoit donc; puisqu'il le connoissoit, & que ces deux systèmes n'en font qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui ce qui étoit d'un autre (20).

Ce syllogisme est bien digne de vous, Monsieur; on ne vous accusera pas de l'avoir puisé dans une source étrangere. Avec tout cela il me surprend. Comment pouvez-vous penser que Jean-Jacques n'eût pas été frappé d'une incon séquence qui vous choque; & qu'il eût eu l'ineptie de parler du Pere Souhaitty, s'il avoit voulu s'emparer de ce que ce religieux appelle très improprement *sa découverte*, puisqu'il étoit si peu connu, que, même selon vous, Jean-Jacques n'avoit qu'à se taire pour faire croire qu'il ne le connoissoit pas? La bonne foi qui n'a pas besoin d'adresse, ne fait point de gaucheries: mais vous, Monsieur, vous en faites une inconcevable, en disant des systèmes du Pere Souhaitty & de Jean-Jacques, *ces deux systèmes n'en font qu'un*, lorsque pour se convaincre du contraire, il ne faut que lire & comparer. C'est précisément ce que je fais: j'ai sous les yeux les *Elémens du chant*, & la *Dissertation sur la Musique moderne*. C'est de ces deux ouvra-

(20) *Essai sur la musique*, Tome III.

ges que je vais tirer la preuve de votre turpitude : humiliation à laquelle vous n'avez pu vous exposer que dans l'espérance que la gloire de Rousseau ne feroit assez chère à qui que ce soit , pour qu'on se livrât à un examen si dangereux pour la vôtre. Vous vous êtes lourdement trompé (je veux bien en passant donner cet avis à tous les méchans que son ombre importune encore) : Rousseau le plus attachant des hommes , même par ce qui s'opposoit en lui à la perfection que la nature humaine ne comporte pas , a laissé nombre d'amis qu'on blesse personnellement en attaquant sa mémoire : je ne suis pas la seule qui veille à ses intérêts avec une application infatigable ; plusieurs l'ont déjà victorieusement défendu ; leurs armes dureront longtemps , elles sont d'aussi bonne trempe que leur zèle. Malgré ce que j'ai dit plus haut , comme il n'y a rien sur quoi tout le monde pense de même , il a fallu que je briguaissè l'honneur d'entrer en lice avec vous , Monsieur , on vouloit me le disputer. Cela vous étonne?.. Mais songez donc qui vous attaquez ; & voyez s'il est possible d'imaginer une circonstance où il ne soit pas honorable de représenter J. J. Rousseau. Quant à moi , quoique je n'aie pas la sottise de m'exagérer l'idée de mes talens , la dignité de ce rôle élève assez mon ame pour m'inspirer la confiance de le remplir avec succès. Venons à la comparaison de ces deux systèmes , qui , s'il faut vous en croire , n'en font qu'un.

Le révérend pere Jean-Jacques Souhaitty *rejette absolument de sa méthode toutes sortes de clefs* (21).

(21) *Elémens du chant*, pag. iij.

J. J. Rousseau supprime toutes les clefs usées, mais il les remplace; & celle qu'il a imaginée, a cet avantage sur les clefs de la méthode ordinaire, qu'elle fait connoître au premier coup-d'œil si on est dans le ton majeur qu'elle indique, ou dans son relatif: première différence.

Le pere Souhaitty ne reçoit point les différences ordinaires de *b* mol & de *b* quarre (22).

Rousseau exprime le bémol par une ligne qui croise la note en descendant: *si* bémol 7, & ne retranche que le béquarre: seconde différence:

Le pere Souhaitty appelle indifféremment 1 ut, ou un; 2 re ou deux; 3 mi ou trois; 4 fa, ou quart, &c [23].

Rousseau ne laisse point cette alternative: troisième différence.

Le pere Souhaitty marque le dieze par un point interrogant [?] [24].

Rousseau emploie à cet usage une ligne oblique qui croise la note en montant de droite à gauche: *sol* dieze, par exemple s'exprime ainsi 5: quatrième différence.

Le pere Souhaitty marque le *tremblement pur* par un point admiratif (!) (25).

Cet agrément n'étoit vraisemblablement pas connu de Rousseau, malgré les *nouveaux Elémens du chant*; car il n'en fait aucune mention: cinquième différence.

Le pere Souhaitty marque l'*octave inférieure* par

(22) *Elémens du chant*, pag iij.

(23) Même page.

(24) Page iv. (25) Même page.

une virgule, 1, 2, 3, &c. & l'octave supérieure par un point, 1. 2. 3. &c. [26].

Rousseau marque les octaves supérieures par un point au-dessus du chiffre 1, 2, 3, &c, & les octaves inférieures pour un point au-dessous du chiffre 1, 2, 3, &c. ou bien par la seule position des chiffres, en plaçant ceux qui appartiennent à l'octave supérieure au-dessus de la ligne horizontale qui porte les chiffres de l'octave intermédiaire ; & au-dessous de cette ligne, ceux qui appartiennent à l'octave inférieure. Quand il veut sortir de ces octaves pour monter ou descendre, il ajoute une ligne accidentelle au-dessus ou au-dessous des chiffres déjà posés hors de la ligne principale ; & au moyen de trois lignes seulement, il peut parcourir l'étendue de cinq octaves ; ce qu'on ne sauroit faire dans la musique ordinaire, à moins de dix-huit lignes, sixième différence.

On a vu quel usage le pere Souhaitty fait de la virgule [27].

Rousseau ne s'en sert que pour séparer les temps de la mesure : objet dont le pere Souhaitty ne s'est nullement occupé : septième différence. Mais... j'ai tort... ce ne sont pas les différences qu'il faut compter ; elles sont innombrables ; ce sont les rapports : or, je soutiens qu'il n'y en a qu'un seul, l'adoption des chiffres ; encore ce rapport est-il anéanti par la manière de les employer. C'est ce dont se convaincront aisément tous ceux à qui l'amour de la vérité

(26) *Elémens du chant*, pag. ix.

(27) *Ibid.* pag. ix.

inspirera le courage de comparer ces deux systèmes également rejetés. C'est ce que l'Académie royale des sciences a autorisé à croire quand elle a dit :

» Quoiqu'en général la maniere d'écrire la musique sur une seule ligne horizontale , & avec des chiffres , ne soit pas nouvelle ; puisque les anciens l'écrivoient ainsi (28) , & qu'il y a plus de 65 ans qu'on a pensé à employer les chiffres à cet usage , il faut avouer que le sieur Rousseau a donné à cette méthode une toute autre étendue que celle qu'on lui avoit donnée jusqu'à présent , & que ce qu'il y a ajouté peut en quelque maniere la lui rendre propre.

» Du reste , il paroît à l'Académie que cet ouvrage est fait avec art , & énoncé avec beaucoup de clarté ; que l'auteur est au fait de la matiere qu'il traite ; & qu'il est à souhaiter qu'il continue ses recherches pour la facilité de la pratique de la musique [29] «.

Ce jugement tire à conséquence , Monsieur : d'autant plus qu'il n'est pas , comme le vôtre , dicté par la partialité ; la respectable compagnie qui l'a porté , n'avoit aucun intérêt , & ne pouvoit avoir aucun penchant à favoriser J. J. Rousseau , en qui elle ne voyoit qu'un étranger que rien ne rendoit recommandable , & qui étoit loin d'annoncer le degré de considération où ses

(28) Voilà , ce me semble , de quoi dépouiller le P. Souhaitty du titre d'inventeur de l'expression élémentaire des sept notes , tout aussi bien que J. J. Rousseau , & le laisser beaucoup plus pauvre.

(29) Extrait des registres de l'Académie royale des Sciences du 5 Septembre 1742.

vertus & ses talens devoient un jour le faire parvenir, & que ses envieux lui ont fait payer si cher. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet; parce qu'il ne s'agit pas ici de savoir si le système de Rousseau est bon, mais s'il est à lui. Ce n'est pas tout : il promet de donner, s'il y est encouragé par le public, un autre ouvrage qui contiendra les principes absolus de sa méthode, tels qu'ils doivent être enseignés aux écoliers.

» J'y traiterai, dit-il, d'une nouvelle manière de chiffrer l'accompagnement de l'orgue & du clavecin, entièrement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre, & telle qu'avec quatre signes seulement, je chiffrerai toute sorte de basses continues, de manière à rendre la modulation & la basse fondamentale toujours parfaitement connue de l'accompagnateur, sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut, sans voir la basse figurée, accompagner très juste par les chiffres seuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette basse figurée, l'ont directement à la fondamentale, &c. [30] «.

Voilà, pour un ignorant en musique, un engagement bien téméraire ! Cependant, Monsieur, Rousseau étoit un homme à tenir ce qu'il promettoit; & certes il n'avoit pas puisé cet ouvrage dans la riche source des *nouveaux Elémens du chant*. Mais je me crois obligée de revenir sur la partie concluante de votre merveilleux article : car vous êtes un de ces raison-

neurs pressans avec qui il ne faut rien laisser en arriere. Vous dites donc, Monsieur, en parlant de la découverte du pere Souhaitty :

C'est là précisément la méthode que Rousseau a publiée comme de lui en 1743, & dont il donne un précis au mot notes dans son Dictionnaire de musique.

C'est ce qui vient d'être démontré avec la dernière évidence : personne n'en peut disconvenir.

Sans indiquer ni dans l'un ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé !

Je vous demande bien pardon, Monsieur ; fidèle à ses principes, Rousseau a mis son nom à sa *Dissertation* & à son *Dictionnaire*.

Il est fâcheux pour un Philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article système de son Dictionnaire, il nomme le Pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes.

J'ai répondu à cela, de façon, ce me semble, à vous consoler d'un si grand malheur.

Mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux.

C'étoit ce qu'on pouvoit faire de mieux pour le pere Souhaitty, à qui toutefois on ne sauroit reprocher d'avoir parlé de la musique, aussi peu, & aussi niaisement qu'il l'a fait, puisque l'excuse de son ignorance est dans la date de son écrit. D'ailleurs, il est tout simple qu'animé du desir de la gloire de Dieu, & non du desir des progrès de l'art, il ait fait du plain-chant son principal & presque son unique objet. Ce à quoi on ne devoit pas s'attendre, Monsieur, c'est à vous voir dire que le pere Souhaitty pro-

pose une nouvelle maniere de noter le plain-chant ou la musique , comme si un aussi grand musicien que vous pouvoit prendre l'un pour l'équivalent de l'autre. C'étoit & la musique qu'il falloit dire , dès que pour accuser Rousseau de plagiat , vous vouliez étendre jusqu'à elle le systême du pere Souhaitty , malgré le cri de votre conscience. Si Rousseau avoit rendu compte du systême de ce bon religieux , vous ne manqueriez pas de dire que ce n'auroit été que pour faire valoir le sien.

Or , comme le Pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre systême que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique , & que Rousseau le cite , il le connoissoit donc.

Quoiqu'il ne connût pas le pere Souhaitty ; lorsqu'il eut de son côté la même idée que lui (celle de se servir de chiffres s'entend) , non-seulement il le connoissoit lorsqu'il l'a cité , mais encore il l'a fait connoître à beaucoup d'autres. Sans lui , combien de gens ne soupçonneroient pas que le pere Souhaitty eût jamais existé ! Vous-même , Monsieur , ne l'auriez peut-être jamais su , s'il n'en avoit pas parlé dans sa *Dissertation* & dans son *Dictionnaire*.

Puisqu'il le connoissoit , & que ces deux systêmes n'en font qu'un , Rousseau a donc donné comme de lui ce qui étoit d'un autre.

Si cette odieuse imputation qui choque autant le bon sens que la justice , & dont le caractère de Rousseau devoit si bien le garantir , n'est pas détruite par tout ce que j'ai dit & prouvé jusqu'ici , il faut que la vérité renonce à se faire jour au travers des nuages dont l'imposture l'enveloppe. Cependant il seroit absurde que je

m'en tinſſe à parler pour Rouſſeau , quand je peux le faire entendre lui-même. Or , comme les gens qui argumentent & agiſſent comme vous, Monſieur , ne ſont pas d'une eſpece aſſez rare , pour qu'il n'ait pas pu prévoir qu'il ſ'en trouveroit , & qu'il leur a répondu d'avance , je dois vous adreſſer la répoſe qu'il leur a faite. La voici :

» Dans l'état d'imperfection où ſont depuis ſi long-temps les ſignes de la muſique , il n'eſt point extraordinaire que pluſieurs perſonnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'eſt pas même étonnant que pluſieurs ſe ſoient rencontrés dans le choix des ſignes les plus propres à cette ſubſtitution , tels que ſont les chiffres. Cependant , comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choſes que ſur le premier coup-d'œil , il pourra très bien arriver que par cette unique raiſon de l'uſage des mêmes caractères , on m'accuſera de n'avoir fait que copier , & de donner ici un ſyſtème renouvelé «.

(Ce ſeroit vous faire bien de la grace , Monſieur , que de vous claſſer avec ces hommes-là).

» J'avoue qu'il eſt aisé de ſentir que c'eſt bien moins le genre des ſignes que la maniere de les employer qui conſtitue la différence en fait de ſyſtèmes : autrement il faudroit dire , par exemple , que l'algebre & la langue françoiſe ne ſont que la même choſe , parce qu'on ſ'y ſert également des lettres de l'alphabet ; mais cette réflexion ne fera probablement pas celle qui l'emportera ; & il paroît ſi heureux par une ſeule objection , de m'ôter à la fois le mérite de l'invention , & de mettre ſur mon compte les vices

des autres systèmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique, uniquement à raison de sa commodité «.

(Ici, Monsieur, il semble que Rousseau vous ait eu personnellement en vue).

» Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y ferois bien moins sensible qu'à ceux qui pourroient tomber directement sur mon système. Il importe beaucoup plus de savoir s'il est avantageux, que d'en bien connoître l'auteur ; & quand on me refuseroit l'honneur de l'invention, je ferois moins touché de cette injustice, que du plaisir de le voir utile au public. La seule grace que j'ai droit de lui demander, & que peu de gens m'accorderont, c'est de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon ouvrage, & ceux qu'on m'accuseroit d'avoir copié (32) «.

Cela suffiroit en effet à l'entière justification de Rousseau ; & je me ferois bornée à faire comme lui cette demande, si j'avois eu plus que lui lieu d'espérer de l'obtenir. Au reste, Monsieur, afin qu'on ne m'accuse pas de donner comme de moi ce qui est d'un autre, je déclare à toutes les nations (qui doivent s'arracher nos ouvrages) que pour écrire des choses fort différentes de celles que vous avez écrites, je me suis servie des mêmes lettres, des mêmes syllabes, des mêmes mots, de la même ponctuation ; enfin, à l'ortographe près, des mêmes signes que vous. Cette précaution n'est point superflue ; car enfin, si vous ne les avez pas plus inventés que le pere Souhaitty n'avoit in-

(32) Préface de la *Dissertation*.

venté les chiffres, toujours est-il vrai que vous avez fait de ces signes, comme le pere Souhaitty a fait des chiffres, un usage dont aucun moderne ne s'étoit encore avisé; & que c'est selon vous & vos adhérens, une façon incontestable de s'en assurer la propriété.

Rousseau [Jean-Jacques] né à Genève en 1708, étoit fils d'un horloger; sa mere de la maison de Bernard ou Bernardi, originaire d'Italie, mourut en couches de lui.

Rousseau n'étoit point né en 1708, Monsieur, mais le 4 Juillet 1712. C'est de lui-même que je le tiens: je ne puis avoir mal entendu, car il ne me l'a point dit, il me l'a écrit: j'ai la lettre sous les yeux; &, comme vous pouvez vous en appercevoir, je fais lire.

Son pere ayant eu une querelle avec un officier, & en ayant reçu un affront, ils se battirent. Ayant blessé l'officier, il fut condamné à huit jours de prison & à une légère amende; mais ne voulant subir ni l'une ni l'autre de ces punitions, il quitta Genève, & alla s'établir à Nyon, où il se maria.

Egalement incapable de résister à l'autorité des loix, & de supporter les abus du pouvoir, le pere de Rousseau ayant, à l'occasion de cette querelle, éprouvé une injustice de la part du Conseil, quitta Genève pour n'y plus revenir, & alla s'établir à Nyon, où il se maria.

Son fils, dont il s'agit dans cet article, se mit en apprentissage chez un graveur à Genève; mais ayant alors la plus grande aversion pour toute espece de métiers, il quitta Genève en 1728; & c'est à cette époque qu'a commencé le roman de sa vie: il parcourut divers Etats, ne put rester dans aucun pays; & après avoir eu une jeunesse fort orageuse.

& changé plusieurs fois de religion , ne goûta pas dans sa vieillesse le repos & l'aisance que sa célébrité auroit dû lui procurer.

Je sens , Monsieur , qu'à l'aide de cette prétendue aversion pour toute espèce de métiers , il vous feroit bien doux d'établir entre les goûts , la conduite & les écrits de Jean-Jacques , une opposition dont vous tireriez grand parti ; quoiqu'il ne fût ni extraordinaire , ni choquant qu'à l'âge de 50 ans , il eût conseillé dans *Emile* , ce à quoi sa jeunesse fort orageuse n'auroit pas voulu se plier. Malheureusement je ne puis contribuer à vous procurer cette délicieuse jouissance ; car ce ne fut point par aversion pour le métier de graveur que Jean-Jacques quitta Genève , mais pour se soustraire à la brutalité du maître qui le lui enseignoit. Le seul métier pour lequel Jean-Jacques ait eu de l'aversion , est celui de procureur , auquel on l'avoit d'abord destiné , & pour lequel son incapacité , très croyable assurément , le fit exclure de la maison où on l'avoit placé pour l'apprendre. Mais , Monsieur , qu'appellez-vous le *roman de sa vie* ? Il me semble qu'on entend par *roman* un tissu d'aventures supposées. Est-ce qu'il ne feroit pas vrai que Jean-Jacques eût vécu comme il a vécu ? Ce qui l'est incontestablement , c'est que vers sa seizième année , il fit , à Turin , abjuration de la religion protestante , dans le sein de laquelle il entra , étant à Genève en 1754. Voilà comment , à votre avis , il a changé plusieurs fois de religion ; & comment , au mien , il n'en a changé qu'une.

Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux , faite par lui , & écrite de sa main.

Cela est impossible, Monsieur : car ce n'est certainement pas à vous qu'il l'a confiée. Quel seroit donc l'être détestable, qui, après avoir marqué à Jean-Jacques assez d'attachement pour gagner sa confiance au point d'en obtenir un si précieux dépôt, auroit eu l'infamie de vous le livrer ; à vous, l'ennemi personnel de Jean-Jacques, ou, ce qui est plus honteux encore, le vil complaisant de ses ennemis ? Il n'y a peut-être qu'un seul homme capable d'une si monstrueuse trahison ; & il est physiquement impossible que cet homme-là s'en soit rendu coupable. Vous m'entendez..... Non, Monsieur, je le répète, vous n'avez point une vie de Rousseau faite par lui & écrite de sa main : je nie ce fait aussi hardiment que si je vous avois suivi depuis le berceau jusqu'à cette heure. Vous pouvez avoir tout au plus quelques lettres adressées par Rousseau à quelqu'un de recommandable, que la reconnoissance l'aura porté à informer du détail de ses premières années. Si vous en avez, Dieu sait par quelles voies ! vous n'esperez pas, je pense, qu'on les suppose honnêtes, vu l'usage & le mystère que vous faites de ces intéressantes lettres : si vous les aviez eues par des moyens que vous osassiez avouer, vous auriez recherché les respectables Editeurs des Ouvrages de ce grand homme ; vous auriez désiré qu'elles fussent inférées dans la superbe collection qu'ils ont entreprise ; vous auriez senti que votre nom étoit digne de figurer à côté de ceux de gens estimables qui ont enrichi cette collection de ce dont leur bonne fortune les avoit rendus possesseurs. Voilà ce que l'honneur vous auroit engagé à faire ; comparez-le à ce que vous avez fait. Au reste, si
vous

vous avez quelques lettres de la main de Jean-Jacques, où il dise qu'il est né en 1708, ce qui me paroît même fort douteux, c'est qu'il les a écrites dans un temps où il ne favoit exactement pas son âge; ce qui est fort ordinaire aux trèsjeunes gens, qui ne sont pas à portée de s'en assurer.

Cet homme chagrin, bizarre & éloquent, séduisant à lire, dangereux à croire, qu'on admire plus qu'on ne l'aime.

Vos épreuves ont été corrigées avec bien de la négligence, Monsieur: c'étoit à l'article Voltaire que cette phrase appartenoit. Ayez soin qu'on la lui restitue dans l'immensité d'éditions que votre prodigieux *Essai* doit avoir. Il faut rendre justice, même à ceux qui la refusent aux autres.

A prouvé en musique & en poésie, que l'esprit pouvoit suppléer aux connoissances.

On ne peut assez admirer combien la phrase suivante est heureusement placée après celle-là.

SES PROFONDES RECHERCHES EN MUSIQUE l'ont fait parvenir 1°. à nous donner un *Dictionnaire excellent dans quelques articles.*

(Oui, par exemple, dans ceux où il pense comme vous).

Mais plein de fiel, & de choses absolument fausses dans d'autres.

(Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé l'honnête & savant Clairaut).

2°. *A composer son intermede du Devin du Village (ah! il est donc de lui!) dont l'ensemble est charmant, mais dont les paroles & la musique examinées séparément, prouvent qu'il n'étoit ni poète ni compositeur.*

Il faut avouer que Platon & Rousseau, étoient deux grands idiots! Il est impossible de n'être pas

frappé des ressemblances qui se trouvent entr'eux. Le premier s'avise, comme un sot, de se mêler de poésie & de musique, sans y rien entendre; quoique la poésie fût presque sa langue naturelle, & qu'il eût *appris la musique des deux plus habiles musiciens de son temps* (33). Le second est obligé, comme un ignorant, de mettre de l'esprit à la place des connoissances qui lui manquent en poésie & en musique, quoiqu'il ait étudié les Poètes Grecs, Latins, Italiens & François; (la preuve en existe dans ses ouvrages), & qu'il ait fait de profondes recherches en musique. Fiez-vous donc à la célébrité!.... Mais que dirons-nous de ces imbécilles Athéniens, qui, tout en pensant que *l'agrément d'une sensation est préférable à toutes les vérités de la morale* [34], admiroient stupidement leur Platon comme une merveille, lui qui étoit bon moraliste, témoin la réforme qui vous engage, Monsieur, à lui faire son procès; mais qui étoit également mauvais musicien & mauvais poète [35]? Que dirons-nous des badauts de Paris, qui se rouffent bêtement depuis vingt-sept ans aux représentations du *Devin du Village*, dont les paroles & la musique prouvent que leur auteur n'étoit ni poète ni compositeur? Nous ne parlerons pas d'eux; ils n'en valent pas la peine: nous dirons seulement que les méprises du Public de tous les pays & de tous les siècles, sont inconcevables; qu'on a grand tort de briguer les suffrages de la multitude, qui nulle part, en aucun temps n'a le

(33) Avant-propos de l'*Essai sur la musique*.

(34) Même morceau.

(35) Même morceau.

sens commun : qu'il faut que vos contemporains , & la postérité , ne s'en rapportent qu'à vous , Monsieur ; qu'en fait de sciences & d'arts , vous êtes le seul juge compétent ; & qu'il ne doit subsister de réputations que celles que vous aurez daigné faire. Oh ! certainement , vous vous joindrez à moi pour dire tout cela.

On connoît assez sa vie , ses caprices & ses paradoxes , pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler davantage.

Nous nous contenterons d'observer , que pendant qu'il écrivoit avec acharnement contre le danger des spectacles ; il faisoit une comédie (Narcisse , ou l'Amant de lui-même).

Oui , pendant , rien n'est plus exact. Il fit la mauvaise comédie de Narcisse en 1730 , la publia en 1752 , & écrivit l'excellente lettre sur le danger d'établir des spectacles dans sa patrie , (autre rapport avec Platon) en 1758. Au reste , Monsieur , ce Jean-Jacques savoit lire dans l'avenir ; voyez la réponse qu'il m'a fournie.

» Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour : cet ennemi si déclaré des sciences & des arts fit pourtant & publia des pieces de théâtre ; & ce discours fera , je l'avoue , une satire très amere , non de moi , mais de mon siecle (36) ».

Que pendant qu'il écrivoit des injures à notre nation , lui nioit qu'elle eût une musique , & vouloit lui prouver que sa langue n'étoit pas propre à être mise en chant , il faisoit un opéra sur des paroles Françaises ;

Que trouvez-vous là de contradictoire , Mon-

sieur ? Jean-Jacque n'avoit pas dit que nous ne pussions pas avoir d'opéra , mais que notre langue n'étoit pas propre à être mise en chant. Ce qu'il avoit dit , il l'a prouvé : demandez plutôt à M. de Vismes , qui dans je ne fais quelle feuille du Journal de Paris , rejette la mauvaise exécution des nouveaux airs du *Devin du Village* , sur les *fautes de prosodie dont ces airs fourmillent*. (Excuse qui fait pitié) ! Or si Jean-Jacques n'a pas pu éviter les fautes de prosodie , lui qui les sentoit si bien , elles sont donc inévitables , & partant il avoit eu raison de le dire. Il avoit encore dit que nous n'avions point de musique. Eh bien ! Monsieur , personne ne doit moins trouver que vous qu'il se soit donné un démenti en faisant le Devin du Village ; car puisque vous avez souverainement décidé qu'il n'étoit ni poète , ni compositeur , les notes qu'il a mises sur les paroles de cet intermede , ne sont pas plus de la musique , que ces paroles ne sont de la poésie. Auresse , il ne falloit rien moins que son adresse , pour tirer du chapitre de la musique , matiere à écrire des injures à une nation.

Que pendant qu'il déclamoit par-tout contre les romans , comme n'étant propres qu'à gâter le cœur & l'esprit , il composoit un roman qui assurément n'est pas propre à former l'esprit & le cœur.

Si cela est , l'Editeur du livre intitulé , *Esprit , maximes , & principes de J. J. Rousseau* , est donc bien coupable , & le Gouvernement bien négligent , l'un d'avoir fait , l'autre d'avoir laissé débiter un Recueil dont l'introduction préliminaire contient ce qui suit.

» Jusqu'ici M. Rousseau a gardé le silence avec tous les critiques de sa lettre sur les spectacles ; à moins qu'on ne regarde son *Essai sur*

l'imitation Théâtrale, & surtout la *Nouvelle Héloïse*, comme la meilleure réponse qu'il pût leur faire, selon leur différente façon de penser. En effet, on ne peut lire ce Roman moral sans se persuader de plus en plus, que les spectacles & le théâtre ne sont nullement l'école des bonnes mœurs, & que les personnes religieusement chrétiennes sont bien fondées à applaudir à la morale inexorable du citoyen de Geneve. Quoi qu'il en soit, la *Nouvelle Héloïse* est peut-être le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre, même à côté de *Miss Clarisse*: la vertu y est peinte avec tous ses traits les plus touchans, & les plus propres à se soumettre les ames honnêtes. Il est aisé d'y appercevoir le caractère essentiel de son auteur; & cet excellent Roman eût suffi seul pour le faire estimer, & lui donner la célébrité dont il jouit à tant de titres. *La Nouvelle Héloïse* a sans doute des défauts; mais ils sont compensés par tant de beautés, qu'à peine on les apperçoit: ils prouvent seulement, que l'esprit le plus sublime, & le cœur le plus vertueux, ne sont pas toujours à l'épreuve de la qualité d'Auteur, & de philosophe ».

Voilà, Monsieur, un jugement dicté par l'impartialité même. Si la sévérité du vôtre s'étend jusqu'à vos mœurs, vous êtes un personnage bien recommandable: mais si par malheur elle ne s'y étendoit pas, comme certaines citations répandues dans votre *Essai* invitent à le penser, quelle opinion elle donneroit de votre caractère! Faites votre examen.

Que tandis qu'il prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c. il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois, pour qu'ils forçaient Voltaire à quitter sa maison des Délices; ce qu'il pour-

suivie avec tant d'instances, qu'il réussit enfin à lui causer ce chagrin, quoique ce grand-homme touché de son indigence, lui eût offert généreusement de demeurer avec lui, ou de lui donner en pur don, une maison charmante sur les bords du lac de Geneve; & alors Voltaire ne s'étoit pas encore permis une seule plaisanterie sur les étranges idées que l'on trouve souvent dans les ouvrages de Rousseau.

Monfieur, cette accusation est trop grave pour y répondre en plaisantant; ou plutôt, trop vague pour y répondre. Tous les honnêtes gens vous somment par ma voix de produire vos preuves: je m'engage à les discuter, à les vérifier, à les détruire. En les attendant je soutiens que vous n'en avez point; que vous n'en pouvez point avoir; & qu'en prenant sur vous d'avancer cette infâme calomnie, vous vous assimilez au bouc émissaire, qui, chargé de toutes les iniquités du peuple le plus endurci, devoit porter toutes les malédictions qu'il avoit encourues.

Cette conduite ne prouve pas une liaison bien suivie dans les idées.

Oh! pour ce reproche-là, Monfieur, on se gardera bien de vous le faire. Il n'y a personne qui ne convienne que vous êtes le plus conséquent des hommes: on en conviendra surtout, quand on verra la belle & juste comparaison que vous faites entre une *Sonate* & l'*Algebre*; quand on observera que vous dites, tantôt.... mais quel détail allois-je entreprendre! L'abondance des choses qui constatent la sûreté de votre jugement, rendroit leur choix trop difficile; d'ailleurs, ce seroit outrager vos lecteurs que de supposer qu'ils ne les ont pas saisies. Cette seule considération seroit capable de m'arrêter. Pour

vous, Monsieur, vous n'avez pas poussé les égards si loin vis-à-vis des lecteurs de Jean-Jacques; vous vous êtes attaché à prouver qu'il n'avoit pas une liaison bien suivie dans les idées, comme s'il étoit possible de lire une seule ligne de ses ouvrages, de donner la plus légère attention à sa conduite, d'observer, même très superficiellement, ses démarches, sans que cette vérité fût aux yeux. Mais poursuivons.

Il est mort en 1778, âgé de près de soixante-dix ans, au château d'Ermenonville, &c.

Il est mort le 2 Juillet 1778, âgé de soixante-six ans moins deux jours, étant né je le répète, le 4 Juillet 1712.

Rousseau a donné à l'Opéra en 1753 son Devin du Village, & on a trouvé dans ses papiers une nouvelle musique sur les mêmes paroles. La nouvelle administration de l'Opéra l'a fait exécuter il y a quelques mois.

Que ce soit précisément, exactement, fidèlement la même musique qu'on a trouvée dans ses papiers, voilà de quoi tout le monde n'est pas intimement persuadé. Veuve trop peu connue d'un homme bien mal connu, Seigneur d'Ermenonville, ex-Directeur de l'Opéra, c'est vous trois que cela regarde: tirez-vous de-là le mieux que vous pourrez. J'avoue qu'à la place de chacun de vous, j'en serois bien embarrassée: car, ne pas déposer (en lieu où tout le monde puisse la voir) la partition de la main de Jean-Jacques, c'est à coup sûr, laisser subsister le soupçon; & la déposer, seroit peut-être le changer en certitude.

Mais le public ne s'est pas soucié de l'entendre deux fois.

Admirez, Monsieur, combien je suis bonne,

je crois fermement que vous n'êtes pour rien dans ce dégoût là.

Voilà le dernier trait que vous lancez contre Rousseau, dans un ouvrage qu'on feroit bien plus fondé à croire que vous n'avez entrepris que pour lui nuire, que vous n'avez été fondé à dire qu'il avoit entrepris sa Dissertation sur la musique bien plutôt pour nuire à Gui, que pour être utile aux musiciens (37), puis qu'indépendamment de l'aversion qu'il avoit pour la flatterie. Gui d'Arezzo mort depuis sept siècles n'avoit plus d'antagonistes à flatter; au lieu qu'il subsiste encore, contre la personne & les vertus de Rousseau, un parti, puissant par son obscurité même, dont la protection pourroit favoriser vos vues. Quoi qu'il en soit, voici le moment de m'occuper des gentilleses fugitives que vous avez déposées dans les journaux.

Après avoir fait à M. Gluck un petit compliment aussi faux qu'apprêté, vous dites, Monsieur,

Quant à Rousseau j'admire son génie, & son éloquence m'entraîne.

Son éloquence vous entraîne ! Ah ! Perdez l'espérance de faire croire à ceux qu'elle entraîne, qu'elle ait aucune prise sur vous. Jamais, Monsieur, jamais l'éloquence de Jean-Jacques n'a entraîné personne dans le borbier où vous gissez.

Mais dans un ouvrage sur la musique je ne pouvois vanter ni ses romans, ni ses ouvrages philosophiques.

(37) *Essai sur la musique*, Tome III.

Eh ! pourquoi non ? Vous avez bien pu les dépriser. La louange est-elle plus étrangère que le blâme à un ouvrage sur la musique ? Et n'avez-vous pas le moindre rapport avec cet art ? Vous n'avez point consulté la convenance , puisqu'elle se trouve violée à chaque page de votre *Essai* ; vous avez tout uniment suivi le vicieux penchant de votre cœur.

Je n'ai pu parler que de ses œuvres en musique :

Pourquoi donc avez-vous fait mention des motifs de sa sortie de Geneve ; de ses changemens d'états , de pays , de religion ; de sa jeunesse fort orageuse ; de ses caprices , de son humeur chagrine & bisarre , de ses manœuvres contre Voltaire ? Appellez-vous tout cela des œuvres en musique ?

M. Brizard qui me paroît aimer la vérité (cela m'avoit paru comme à vous , Monsieur , mais il a écrit une lettre de trop) (38) auroit dû , Monsieur , être bien plutôt révolté des véritables satires , ou sarcasmes indécens qui se trouvent dans le Dictionnaire de Rousseau , contre notre grand Rameau , que de me voir défendre comme je l'ai fait , la mémoire d'un maître chéri , &c. (39).

J'ai lu MOI-MÊME , Monsieur , le *Dictionnaire* de Rousseau ; j'y ai remarqué quelques faillies d'humeur contre la musique françoise ; humeur que nombre de musiciens avoient assurément bien provoquée : mais je vous défie , vous , ou plutôt vos FURETEURS , d'y trouver une seule

(38) *Année littéraire* 1780 , N^o. 19.

(39) *Année littéraire* 1789 , N^o. 14.

Suppl. de la Coll. Tom. VI.

véritable satire, un seul *sarcastisme* indécent contre notre grand Rameau : s'il y en avoit, ce seroit bien tant pis pour sa gloire ; car la *satire* ne calomnie point, elle médit ; & une raillerie qui porte à faux n'ayant, par cela même, rien de piquant, ne peut être appelée *sarcastisme*. On peut dire de ce *Dictionnaire*, & de chacun des ouvrages de son estimable auteur, ce qu'il a dit du premier *duo* de la *Serva padrona*, « il ne lui manque que des gens qui sachent l'entendre, & l'estimer ce qu'il vaut (40) ». Ce n'est pas tout ; le *Dictionnaire de musique* est le dernier des ouvrages publiés par Rousseau où il soit question de Rameau, & même de musique ; l'approbation de ce *Dictionnaire* est datée du 15 Avril 1765, le privilège accordé au libraire Duchesne, est daté du 17 Juillet de la même année : à cette époque, le *Dictionnaire* étoit donc sorti des mains de Jean-Jacques pour n'y plus revenir ; & Rameau ne mourut que le 17 Septembre 1767. Quand sa personne & ses mœurs, ne seroient pas aussi respectées qu'elles le sont dans cet ouvrage, attaque-t-on la mémoire d'un homme qui vit encore ? A quelque point que la méchanceté vous domine, si vous aviez la moindre intelligence des mots que vous employez, oseriez-vous rejeter vos coupables écarts sur le desir de défendre la mémoire d'un maître chéri ? A moins que vous ne fussiez au maillot quand le *Dictionnaire de musique* parut, êtes-vous pardonnable d'avoir différé jusqu'à présent, de repousser les véritables *satyres*, ou *sarcastismes* indécens, qui,

(40) *Dictionnaire de Musique*, fin de l'article *Duo*.

selon vous , s'y trouvent contre votre maître chéri ? Cette conduite est à la fois lâche & cruelle ; car d'un côté vous avez attendu pour vous déclarer l'ennemi de Rousseau , que la mort l'eût terrassé ; & de l'autre vous avez privé ce maître si chéri du ravissant spectacle des merveilleux efforts que vous faites pour le défendre. Au surplus , Monsieur , je doute que Remeau tint à grand honneur , le titre dont vous le décorez ; & à grand profit , le secours tardif que vous lui prêtez , s'il voyoit que vous faites de v^{os} médiocres talens , un usage qui aviliroit les plus sublimes. Ce dont je ne doute pas , c'est qu'au lieu de vous en tenir à apprendre la musique de ce maître chéri , vous auriez fort bien fait de lui demander des leçons de morale : je ne dirai pas comme vous , qu'il étoit toujours juste , mais je dirai qu'on ne lui a reproché ni bassesses , ni noirceurs ; qu'la rudesse de son ton , & la brusquerie de ses manieres , qu'une éducation trop négligée n'avoit pas pu polir , étoient rachetées par beaucoup de droiture & de probité ; enfin , qu'on ne se plaît tant à l'admirer comme grand musicien , que parce qu'on l'estime comme honnête homme.

Je ferois bien tentée de vous dire , Monsieur , tout ce que l'indignation la plus forte & la mieux méritée m'inspire contre vous ; mais retenue par la crainte de manquer au public , & à moi-même , la seule chose que j'ajouterai à celles que l'intérêt de J. J. Rousseau ne m'a pas permis de supprimer , c'est que , si l'autorité mettoit vis-à-vis de vous , la justice à la place de l'indulgence , elle vous défendrait de faire de nouvelles éditions de *l'Essai sur la musique* , à

moins que vous n'y joignissiez ma lettre à titre d'*Errata*.

Ce 20 Août 1780.

P. S. Depuis ma lettre écrite, Monsieur, il m'est venu un scrupule dont il faut que je me délivre. Lorsque vous avez avancé que J. J. Rousseau *avoit sourdement fait tous ses efforts auprès des Genevois, pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices, & qu'il avoit réussi à lui causer ce chagrin*, vous ne pouviez pas en être sûr, puisque cela n'est pas vrai; mais peut-être l'avez-vous cru, sur la parole des charlatans dont vous vous êtes rendu l'organe: ils en ont attrapé de plus fins que vous, en ont séduit de mieux fondés en principes. Dans ce cas-là, quelque horreur que m'inspirent les infidélités, les mensonges, les calomnies que vous vous êtes permis sciemment, méchamment, & de plein gré, je me reprocherois de laisser subsister dans votre esprit, une erreur que je peux détruire: voici donc ce que j'ai.

Loin que Rousseau ait manœuvré pour faire chasser Voltaire de Geneve, il pressoit le parti populaire, avec lequel seul il avoit des relations, de ménager infiniment Voltaire à cause de son crédit auprès de M. le Duc de Choiseul. La vraie raison pour laquelle Voltaire quitta Geneve, & rendit les *Délices* à M. Tronchin, fut son Poëme sur la guerre civile de Geneve, & sur-tout la part qu'il avoit voulu prendre aux affaires de la République pendant la dernière Médiation, ce qui lui attira de vifs reproches de la part de M. de Botteville, & le fit haïr du parti négatif, qui crut avoir à se plaindre de

lui. Nul homme de ce parti n'alloit plus le voir à Ferney , & se voyant ainsi irréconciliablement brouillé avec la portion de la ville dans laquelle il avoit eu presque tous ses amis , il se résolut à abandonner totalement à M. Tronchin, les *Délices* dont il s'étoit réservé la possession, quoiqu'il fût depuis plusieurs années sa résidence à Ferney. Tout cela est , Monsieur , de notoriété publique à Geneve.

Ce 10 Septembre 1780.



E X T R A I T

DU N^o. 37 DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1780.

L E T T R E

A M. D'ALEMBERT.

SOUFFREZ, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous adresser quelques observations sur la lettre qui se trouve dans le *Mercur* du 14 Octobre, page 85. Quoiqu'il fût peu vraisemblable qu'on eût osé abuser d'un nom tel que le vôtre, comme il ne l'étoit gueres plus que vous eussiez écrit cette étonnante lettre, j'ai cru devoir les renfermer, jusqu'à ce qu'un long silence de votre part l'eût avouée. Vous vous y plaignez, Monsieur, avec une modération exemplaire, d'une note placée à la page 27 de la brochure intitulée : *Rousseau Juge de Jean-Jacques* : à cela je vous reconnois bien ; mais je ne vous reconnois plus

quand vous dites : *l'Auteur quel qu'il soit : (câr peut-être est-ce un ennemi de feu M. Rousseau)* paroît avoir la tête fort dérangée. Cette assertion est d'une dureté tout-à-fait opposée à l'urbanité de votre caractère ; elle outrage le cœur , ou l'esprit de l'Editeur de cette brochure , puisqu'il s'est nommé ; & il répugne à croire que M. Brooke Bootby qui n'est connu dans ce pays-ci qu'à titre d'ami de Rousseau , ait mérité de vous tant de rigueur. De plus , quand il seroit vrai que le Dialogue entre Rousseau & un François , annonçeroit le dérangement de la tête de son auteur , (ce que je nie , & ce que vous ne pouvez affirmer , puisque vous ne l'avez que parcouru) la vertu & le génie ne mettant point à l'abri de l'altération des organes , comment pourroit-on n'y pas reconnoître Rousseau ? Quel est l'écrivain , (excepté vous , Monsieur , qui certainement n'en êtes pas l'auteur ,) qui , jouissant de toutes ses facultés , pût mettre dans ses ouvrages la profondeur de raisonnement , la chaleur d'expression , l'élévation d'idées , & les graces de style qui éclatent dans celui-là ? En vérité , la folie qui écriroit ainsi , décréditeroit à jamais l'éloquence de la raison. Ce n'est pas tout ; à titre d'éclaircissemens , vous ajoutez , Monsieur :

» 1°. L'auteur de la brochure convient que
» les articles de musique fournis à l'Encyclopédie par M. Rousseau , ne m'ont été remis qu'en
» 1750. Or , en 1749 j'avois donné à l'Académie des Sciences un extrait fort détaillé (&
» imprimé la même année) de la théorie de M.
» Rameau.

C'est , Monsieur , ce que personne ne vous conteste , & qui est fort indifférent à l'objet

dont il s'agit. Il en est d'autant plus surprenant que vous cherchiez à tirer avantage de l'aveu d'un homme que vous regardez comme un fou.....

» 2°. M. Rousseau n'a gueres fait mention
» de ces principes (de ceux de M. Rameau),
» que pour les combattre; il les avoit d'abord
» approuvés; mais il changea d'avis depuis une
» querelle qu'il eut avec ce savant musicien. »

Eh ! Monsieur, est-il digne de vous de supposer des motifs vicieux à la révolution qui s'est opérée en fait de musique dans les opinions de M. Rousseau, quand elle peut en avoir eu d'innocens ? A mesure qu'on acquiert de l'expérience, & que le goût se perfectionne, on en vient à faire peu de cas de ce qu'on avoit le plus estimé. Pouvez-vous l'ignorer, vous, qui dans une réponse à la critique que M. Rameau avoit faite de vos articles *fondamental*, & *gamme*, défendiez M. Rousseau, contre M. Rameau lui-même; & disiez à ce dernier : « avant que d'avoir entendu vos opéras, je ne croyois pas qu'on pût aller au-delà de Lully & de Campra; avant que d'avoir entendu la musique des Italiens, je n'imaginois rien au-dessus de la nôtre; » voudriez-vous qu'on cherchât dans les petites dissensions qui se sont élevées entre vous & le *savant musicien*, le principe de la préférence que vous avez enfin donnée à la musique Italienne sur la nôtre : c'est-à-dire, sur la sienne ?

» 3°. On ajoute dans cette même note dont
» je me plains, que la seconde édition de mes
» *Elémens* à laquelle j'avois fait quelques addi-
» tions, a paru en 1768, immédiatement après
» le *Dictionnaire de musique de M. Rousseau*. Or,

» cette seconde édition où je n'ai pas changé un
 » mot depuis , est de 1762, six ans avant l'im-
 » pression du *Dictionnaire de musique* ; mais ce
 » qu'il y a de plus singulier , c'est que dans ce
 » *Dictionnaire* à l'article Mode page 288 , M.
 » Rousseau cite un long passage de mes *Elémens* ,
 » qui ne se trouve que dans la seconde édition ;
 » preuve incontestable , si je ne me trompe que
 » cette édition a précédé le *Dictionnaire* , &
 » que si M. Rousseau est l'auteur de la note ,
 » sa mémoire l'a bien mal servi. Il me pa-
 » roît difficile de répondre à ces faits & à ces
 » dates ».

Sans la réputation de candeur que vous vous êtes acquise , Monsieur , sans l'espèce de défi qui termine cette période , elle me paroîtroit bien *insidieuse* ; mais cette phrase ; *il me paroît difficile de répondre à ces faits & à ces dates* , prouve que vous êtes de bonne foi , & me fait espérer que vous ne me ferez pas mauvais gré de relever les petites inadvertances qui vous sont échappées.

Vous vous êtes fort éloigné de votre exactitude ordinaire , en citant une partie de la note dont vous vous plaignez , Monsieur ; en la relisant vous en ferez étonné vous-même. Pour vous épargner la peine de reporter vos yeux sur un ouvrage que vous n'avez pas goûté , je veux vous la transcrire d'un bout à l'autre : la voici.

» Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie , furent faits dès l'année 1749 , & remis par M. Diderot l'année suivante à M. d'Alembert comme entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé : quelque temps après , parurent ses *Elé-*

mens de musique. En 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque temps après une nouvelle* édition de ses Elémens, avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. d'Alembert avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire de musique, qu'il offrit au Sieur Gui d'en revoir obligeamment les épreuves; faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter ».

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que M. Rousseau dit: « en 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque temps après* », & non pas *immédiatement après* « une nouvelle », & non pas *la seconde* « édition de ses Elémens avec des augmentations ». Ce n'est pas avec vous qu'il faut appuyer sur l'énorme différence qu'il y a, entre les expressions que vous prêtez à M. Rousseau, & celles qu'il a employées. Il est tout simple, Monsieur, que n'ayant donné à cette note, peu faite pour affecter votre tranquillité, qu'une attention très superficielle, vous ayez, sans dessein, substitué quelques mots à quelques autres; mais cette substitution tire à de si grandes conséquences pour la mémoire de M. Rousseau, que toute personne honnête qui en sera frappée desirera d'en prévenir l'effet. Voilà pourquoi, encouragée par vous-même, je vais tâcher de vous démontrer que cette note ne contient rien qui ne soit rigoureusement vrai; & afin d'exposer mes preuves dans un ordre qui les rende plus sensibles, je vais séparer les articles qui la composent, les discuter chacun en particulier.

» Tous les articles que j'avois promis pour l'Encyclopédie (dit M. Rousseau), furent faits dès l'année 1749, & remis par M. Diderot, l'année suivante, à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé : quelque temps après parurent ses *Elémens de musique* ». C'est, Monsieur, ce que vous ne détruisez pas : car, en disant : *or en 1749 j'avois donné à l'Académie des Sciences un extrait fort détaillé (& imprimé la même année) de la Théorie de M. Rameau*, il est vrai que vous ne prétendez pas parler de vos *Elémens*, que vous ajoutez, *extrait dont mes Elémens de musique ne sont que l'extension*. Eh bien ! Monsieur, c'est précisément cette *extension* qui forme vos *Elémens* dont M. Rousseau parle. Or ils ne parurent qu'en 1752 : on n'en sauroit douter, puisqu'indépendamment de la notoriété publique, & de la date que porte l'Edition, on en trouve la preuve dans une note de votre réponse à M. Rameau que j'ai déjà citée. Vous y dites en propres termes, en parlant d'un savant Italien : « il est le premier qui m'ait fait cette objection sur l'accord de *sixte superflue*, dès l'année 1752, où parut la première édition de ces *Elémens de musique*, &c. » M. Rousseau est donc fondé à dire, malgré l'*extrait fort détaillé imprimé en 1749*, que vos *Elémens de musique* parurent *quelque temps après* que ses articles de musique vous eurent été remis par M. Diderot, puisqu'ils vous le furent en 1750.

» En 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque temps après* une nouvelle édition de ses *Elémens* avec des augmentations ». Ici, Monsieur, toutes mes idées se confondent en voyant l'inconcevable distraction qui vous porte à dire :

on ajoute dans cette même note dont je me plains, que la seconde édition de mes *Elémens* à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en 1768, immédiatement après le *Dictionnaire de musique* de M. Rousseau. Or, cette seconde édition où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du *Dictionnaire de musique*. Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que M. Rousseau ne parle pas de la seconde édition de vos *Elémens* qu'il connoissoit avant de publier son *Dictionnaire*, puisqu'il y cite la page 22 de cette seconde édition; mais d'une nouvelle édition dont vous ne parlez point, qui parut en 1772, & dont voici le frontispice. *Elémens de musique théorique & pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés, & simplifiés par M. d'Alembert, de l'Académie Française, des Académies Royales des Sciences de France, de Prusse & d'Angleterre, de l'Académie Royale des Belles-lettres de Suede, & de l'institut de Bologne: nouvelle édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. A Lyon chez Jean-Marie Bruyset, Imprimeur-Libraire, M. DCC. LXXII. Avec approbation & privilege du Roi (a). M. Rousseau ne mérite donc aucun reproche pour avoir dit: « en 1768, parut mon *Dictionnaire*, & quelque temps après, une nouvelle édition de ses *Elémens* avec des augmentations ». Car enfin cette nouvelle édition existe, puisqu'elle est entre mes mains; elle n'a pu être faite, sans votre aveu; vous n'auriez pas souffert que les augmen-*

(a) Cette Edition se trouve à Paris chez Nyon, libraire, rue du Jardinnet, fauxbourg St. Germain.

tations qu'elle contient fussent annoncées sous votre nom, si vous ne les aviez pas fournies; & elle a paru non pas *immédiatement* comme vous supposez, Monsieur, que le dit M. Rousseau; mais comme il le dit réellement, quelque temps après le Dictionnaire de musique. S'il falloit une autre preuve de l'existence de cette *nouvelle* édition donnée en 1772, que celles que je viens de produire, je la trouverois dans une note que vous avez consacrée à la reconnoissance, & qui termine le discours préliminaire de cette *nouvelle* édition. Vous dites, Monsieur, dans cette note, en parlant de M. l'Abbé Rouffier: « il a eu la bonté de me communiquer un grand nombre de remarques très justes, qu'il a faites sur la première édition de ces Elémens, & dont j'ai profité pour perfectionner *les suivantes* ». Vous ne vous seriez pas exprimé ainsi, s'il n'y avoit eu, à votre connoissance, depuis la première édition de vos Elémens, que celles de 1762. Je fais bien qu'en 1759, vous cédâtes au Sieur Bruyset tous vos droits sur vos Elémens; mais cette cession n'empêche pas que vous n'ayez présidé aux éditions postérieures qui en ont été faites; puisque c'est, je le répète, à celle de 1772, dont parle M. Rousseau que se trouve la note que je viens de citer. *Ce qu'il y a de plus singulier*, Monsieur, c'est que vous ayez oublié un fait de cette nature, au point d'entreprendre de convaincre de mensonge, l'homme célèbre qui l'a avancé.

» Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie ».

Le Dictionnaire des beaux-arts parut en effet

en 1752, ainsi que la première édition de vos Elémens. Je ne le connois point : mais vous le connoissez sans doute, Monsieur ; vous connoissez aussi mieux que personne les articles que M. Rousseau avoit faits pour l'Encyclopédie : le plagiat dont il accuse l'auteur du Dictionnaire des beaux-arts, est donc prouvé par votre silence ; car si cet auteur étoit irréprochable à cet égard, l'honnêteté des vues qui vous animent ne vous auroit pas permis de négliger sa justification, puisque vous avez daigné travailler à la vôtre.

» M. d'Alembert avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire de musique, qu'il offrit au sieur Gui d'en revoir obligeamment les épreuves ; faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter «.

Un fait que M. Rousseau affirme, & que vous ne niez pas, Monsieur, doit passer pour constant. De plus, M. Du Peyrou, habitant de Neuchâtel en Suisse, ami intime du célèbre Genevois & dépositaire de ses papiers, a entre les mains, & s'engage à faire voir à quiconque le desirera, une lettre datée de Paris le 24 Décembre 1764, dans laquelle le sieur Gui propose à M. Rousseau de vous choisir pour revoir les épreuves de son Dictionnaire, & ajoute, pour l'y déterminer, qu'il est sûr que vous vous en ferez un plaisir. Cette lettre ne dit pas que vous ayez offert au sieur Gui de revoir obligeamment les épreuves du Dictionnaire de Musique ; non, elle ne le dit pas, mais elle le prouve. 1°. Parce qu'il n'est pas vraisemblable que le sieur Gui ait pris sur lui de risquer cette proposition sans que vous l'y eussiez autorisé. 2°. Parce qu'il faut, pour qu'il ait été sûr de votre bonne volonté, que de votre propre mouve-

ment vous la lui ayez marquée. Votre éloignement pour M. Rousseau étoit déjà trop connu, pour que le sieur Gui eût seulement eu l'idée d'obtenir de vous pour cet auteur un service d'ami : tant de générosité ne se présume pas. 3°. Enfin, parce qu'il est tout simple que l'honnête libraire ait fait cette proposition en son nom plutôt qu'au vôtre, afin que le refus, qu'il devoit prévoir, ne tombât pas directement sur vous. Ménagement qui n'a plus dû avoir lieu dans les entretiens que le sieur Gui a eus avec M. Rousseau, lorsqu'en Décembre 1765, celui-ci passa par Paris pour se rendre en Angleterre ; entretiens qu'il n'est pas douteux que le voyageur n'ait mis à profit pour éclaircir ce point délicat.

Tout ce que vous opposez, Monsieur, au fait établi par M. Rousseau, c'est que vous ne vous le rappelez nullement : j'oserai vous représenter que votre oubli ne fournit aucune objection recevable contre la vérité de ce fait. Encore plus accoutumé, sans doute, à faire des actes de bienfaisance, que de nouvelles éditions, il est bien plus extraordinaire que les soins que vous avez donnés à celle de vos *Elémens*, qui parut en 1772, n'aient laissé aucune trace dans votre mémoire, qu'il ne l'est que vous ayez oublié que vous avez fait une offre obligeante qui n'a eu aucune suite. Quant aux inductions qu'on pourroit tirer de cette offre, en la maintenant vraie, c'est un sujet que les égards qui vous sont dûs ne me permettent pas de traiter : mais ils ne me défendent pas de vous faire observer que le dernier article de la note de Rousseau n'est pas plus dénué de fondement que les autres.

Vous dites encore, Monsieur, *ce même Mon-*

sieur Rousseau , qui dans son Dictionnaire m'honore en plusieurs endroits de ses éloges , n'y fait entendre nulle part que mes Elémens aient été faits d'après lui ; il savoit trop bien le contraire.

Je vous demande bien pardon ; mais cela ne me paroît pas aussi évident qu'à vous. Ce n'est certainement pas dans le dernier paragraphe de la préface de ce Dictionnaire , que vous puisez l'assurance de dire : *il savoit trop bien le contraire.* Le voici ce paragraphe.

» Si on a vu dans d'autres ouvrages quelques articles peu importants qui sont aussi dans celui-ci , ceux qui pourront faire cette remarque , voudront bien se rappeler que , dès l'année 1750 , le manuscrit est sorti de mes mains , sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce temps-là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles ; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs «.

Il est apparent , Monsieur , que ce passage regarde le Dictionnaire des beaux-arts : il pourroit tout aussi bien regarder vos élémens , puisque ces deux ouvrages sont de la même date , que M. Rousseau parle de plusieurs , & qu'il n'en nomme aucun. Dans ce cas là , il auroit fait entendre que vos élémens étoient , du moins en partie , faits d'après lui. Ce que ce vertueux philosophe savoit sur ce point , sera peut-être toujours un mystère pour le public ; mais ce n'en sauroit être un pour vous , Monsieur : ce ne sont donc pas les éloges qu'il vous donne dans son Dictionnaire qui doivent vous rassurer , c'est votre conscience : car si vous ne l'avez pas pillé , il n'a pas pu le croire.

Je craindrois de vous offenser , Monsieur , si ,

connoissant votre empire sur tout ce qui tient à la littérature , je m'adrescois à tout autre qu'à vous pour obtenir que ma lettre trouve place dans le Mercure. Je vous prie donc instamment de vouloir bien l'y faire insérer d'ici au 23 Décembre inclusivement. Si , contre toute apparence , vous vous refusez à un soin si digne de vous , ou qu'elle parût dans le Mercure avec des fautes de typographie capables d'en altérer le sens , je serois obligée de prendre d'autres voies pour la répandre.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur ,

Votre très humble & très obéissante
servante , D. R. G.

Le 28 Novembre 1780.



L E T T R E



LETTRE

A MONSIEUR FRÉRON.

JE vous supplie, Monsieur, de vouloir bien le plutôt qu'il vous sera possible, donner place dans l'*Année littéraire*, à la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous pouvez, Monsieur, me rendre ce service, sans risquer de désobliger M. d'Alembert : son consentement à la publication de cette lettre est consigné en termes formels, pag. 179 du *Mercury* du 23 de ce mois, dans lequel j'avois souhaité qu'elle fût inférée ; & les protestations de sincérité qui accompagnent ce consentement, ne permettent pas de douter que M. d'Alembert ne l'ait dicté lui-même : car M. d'Alembert est l'homme du monde le plus sincère. Il est clair, Monsieur, que la préférence que je donnois au *Mercury* sur votre Journal, ne m'étoit pas inspirée par le desir de me faire valoir ; mais elle n'étoit pas non plus un effet du hasard ; je croyois devoir sacrifier mon intérêt à la convenance, qui me sembloit exiger que la défense eût le même théâtre & les mêmes spectateurs que l'attaque. M. d'Alembert en a jugé autrement ; il a trouvé fort égal que ma lettre parût dans le *Mercury* ou ailleurs ; même qu'elle parût ou qu'elle ne parût pas, dès qu'il s'en est pleinement rapporté à MM. les Rédacteurs du chef-d'œuvre hebdomadaire, qui, de leur propre mouvement, & sans que M. d'A-

Y

l'abbé ait mis un grain dans la balance , m'ont donné l'exclusion. Loin que la philosophique indifférence de M. d'Alembert me gagne , Monsieur , je trouve plus que jamais nécessaire que la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser , soit mise sous les yeux du public , puisque ce n'est qu'après avoir daigné la lire , qu'il pourra juger de la sagesse des motifs qui ont empêché ces Messieurs de l'insérer , & de la solidité de l'espece de réponse qu'ils ont essayé d'y faire.

D. R. G.

Le 25 Décembre 1780.





NOTE

DE M. L'ABBÉ ROUSSIER

Sur la page 28 de l'Errata de l'Essai sur la Musique.

M. l'Abbé Roussier a donné en 1770 un ouvrage intitulé : *mémoire sur la musique des Anciens*, où, en développant l'application que faisoient les Grecs des planetes aux notes ou sons de leur systême de musique, il a fait voir les absurdités dans lesquelles ont donné une multitude d'auteurs, tant anciens que modernes, en appliquant aux planetes mêmes, aux corps célestes, ce qui, dans le systême des Grecs, ne s'entendoit que des sons nommés du nom des planetes. Ce sont ces absurdités réfutées, & tournées en ridicule par M. l'Abbé Roussier, qu'on lui prête ici ; & qu'on lui fait appliquer à notre basse fondamentale, qui n'a rien de commun avec le systême des Grecs.



LETTRE

A MONSIEUR

L'ABBÉ ROUSSIER.

IL m'est revenu, Monsieur, que vous aviez été mécontent de ce que j'ai dit de vous dans l'*Errata de l'Essai sur la musique*. La note que vous avez pris la peine de faire sur la vingt-huitième page de cette brochure, est même tombée entre mes mains. Cette note me prouve que j'ai eu un tort vis-à-vis de vous ; mon empressement à le réparer doit vous prouver combien il a été involontaire. Je ne connois point, Monsieur, le *mémoire sur la musique des anciens* que vous donnâtes en 1770 ; j'avois oui dire que vous étiez partisan fanatique de la basse fondamentale, & que vous y trouviez tout ce que les visionnaires anciens & modernes ont trouvé dans le système musical des Grecs. L'imputation n'étoit pas de nature à exiger que je ne l'adoptasse qu'après un mûr examen. D'ailleurs, j'avois vu que l'auteur de l'*Essai sur la musique* s'étoit à chaque page, de votre sentiment : j'ai cru... vous ménager, en ne me permettant à votre sujet que des plaisanteries. J'ai eu depuis, (& j'en remercie la fortune), occasion de prendre une toute autre idée de vous : j'ai entendu parler avec tant de distinction de votre caractère, de vos mœurs & de votre modestie, que j'ai conçu pour vous une estime qui ajoute beaucoup au

regret que j'aurois , même sans elle , de m'être trompé un instant sur votre compte. J'ajouterai avec le plus grand plaisir que , si , comme le prétend l'auteur de l'*Essai sur la musique* , le Dictionnaire de cet art a besoin d'être refondu (ce que je ne puis admettre d'après son jugement , ni nier d'après le mien) , je pense que vous êtes le seul de nos savans qui sachiez de quel ton il convient de relever les erreurs d'un grand homme ; le seul dont l'envie ne dirige pas la critique ; le seul enfin à qui l'honnêteté de ses intentions & la supériorité de ses lumières donnent le droit de perfectionner l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau. Je pense encore que , si vous tenez de la nature autant de goût que l'étude vous a fait acquérir de connoissances , c'est grand dommage que vous vous soyez borné à écrire sur la musique.

Si vous jugez à propos , Monsieur , de faire insérer cette lettre dans quelques papiers publics , non-seulement j'y consens , mais je vous en prie. Loin de rougir de l'aveu qu'elle contient , loin que l'hommage que je vous y rends me coûte , je trouve l'un & l'autre assez bien placés , pour être très fâchée que les circonstances ne me permettent pas de m'en faire honneur.



MON DERNIER MOT [1],

O U

Réponse à la lettre que M. D. L. B. a adressée à M. l'Abbé Roussier, en tête du Supplément à l'Essai sur la musique, par l'Auteur de l'Errata de l'Essai sur la Musique.

JE suis, Monsieur, la douce & gentille Dame anonyme en faveur de laquelle votre mépris a emprunté le style de la rage. C'est moi qui, dites-vous, vous injurie à chaque phrase de mon libelle [2] par un amour effréné pour la réputation

(1) Lorsque dans l'introduction que j'ai mise à la tête de ce Recueil, j'ai donné à la précédente lettre le titre de *derniere*, je me flattois qu'il lui conviendrait toujours. Il y avoit huit mois que l'*Errata de l'Essai sur la Musique* avoit paru; & personne ne parloit encore du *Supplément* à cet *Essai*, dont la première & la seule remarquable partie est la lettre de M. D. L. B. à M. l'Abbé Roussier. Enfin ce supplément m'est parvenu vers le mois d'Octobre 1781, & j'y ai répondu; voulant avoir pour M. D. L. B. la déférence de le laisser se taire le premier, puisque c'est ce que nous faisons de mieux l'un & l'autre.

(2) Je savois bien qu'il y avoit des libelles anonymes, comme, par exemple, l'*Essai sur la Musique*; mais je ne savois pas qu'on pût appeller libelle quoi que ce fût adressé à un anonyme.

de Jean-Jacques. J'avoue que je vous ai un peu maltraité. Si j'avois su positivement qui vous étiez , sans mettre de frein à mon amour pour la réputation de Jean-Jacques , sentiment qui ne peut aller trop loin , attendu son principe , sa nature & son objet ; sans doute j'aurois adouci les couleurs que j'ai employées à peindre votre caractère. Mais vous n'aviez point mis votre nom à l'*Essai sur la musique* ; & je n'ai pas cru que l'honnêteté me permit de partir de simples oui-dire pour vous attribuer un ouvrage aussi mal-honnête que celui-là. » Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie (3) «. Si vous aviez profité de cette sage leçon , vous m'auriez obligée à supprimer tout ce qui n'étoit pas indispensablement nécessaire à la défense de Jean-Jacques (4). C'est donc votre faute si j'ai accordé quelque chose à l'indignation que tout ce qui l'attaque m'inspire. Cependant il ne tiendrait qu'à mon amour-propre que vous fussiez bien vengée. Vous braquez contre moi toute l'artillerie de Voltaire. Vous m'appellez *vieille* *du bon Jean-Jacques* (5) , -- la bon-

(3) Préface de la *Nouvelle Héloïse*.

(4) Vous me reprocherez peut-être de ne la pas pratiquer moi-même cette leçon. Monsieur , elle ne me regarde pas. Je ne suis point un honnête homme ; je ne veux point l'être ; & la probité étant un devoir commun aux deux sexes , je prendrois ce titre à injure. Combien d'hommes estimés n'auroient pas le courage de vivre en honnêtes femmes !

(5) *Bon Jean-Jacques* ! Je supplie mes lecteurs d'observer combien est plate cette épithète , qui voudroit être ironique. Ne semble-t-il pas que la bonté soit incompatible avec la supposition que l'honnête réticence de M. D. L. B. tend à établir !

ne, -- bonne femme d'une ignorance crasse, --
pauvre imbécille, -- pauvre vieille, -- sempiter-
nelle, & qui pis est, auteur femelle. Vous parlez
de ma personne comme d'une grêle machine en
décadence [6] ; de mon ouvrage, comme d'une
diatribe écrite en style des halles ; & de tous deux,
comme ne méritant pas que vous vous donniez la
peine de répondre aux reproches que je vous fais.
Que croyez-vous que je réponde à tout cela ? ...
Rien du tout. Le public jugera, je l'espère,
qu'une femme qui reçoit, même de vous, de
pareilles qualifications sans s'en émouvoir, est
bien sûre de ne les pas mériter ; & que ce n'est
pas l'impuissance de parler qui réduit l'auteur de
l'*Errata* au silence. D'ailleurs, puisque j'établis
que ne vous étant pas nommé, vous avez tort
de vous plaindre de moi, ne me nommant pas,
j'aurois tort de me plaindre de vous ; & avoir
tort, est un plaisir que je ne veux pas vous faire.
Les combats polémiques, Monsieur, n'ont pas
les mêmes règles que le bal de l'opéra. On ne
doit rien aux anonymes, par la raison qu'on
ne peut déterminer ce qu'on leur devrait s'ils
se faisoient connoître, & qu'il ne seroit pas
juste que tel auteur, qui, s'il se montrait, n'au-
roit aucun droit aux égards des honnêtes gens,
n'eût qu'à se cacher pour y prétendre. Mais il
faut être bien abject pour ne se rien devoir à
soi-même ; & vous, M. D. L. B. vous auriez dû
(au moins je veux le croire), au lieu de des-
cendre à de si grossières trivialités, faire inférer
dans tous les Journaux les trois lettres tant de

(6) Cela est trop plaisant pour ceux qui me con-
noissent.

Voltaire que de Rousseau, dont vous alongez la vôtre, & dire que, *vous croyant dispensé de répondre à l'auteur de l'Errata, & desirant que le public ne puisse pas douter de la vérité de ce que vous avez avancé, vous déclarez que vous êtes prêt à montrer à quiconque voudra la voir, la vie de J. J. Rousseau, faite par lui & écrite de sa main, d'où vous avez tiré les particularités que vous rap- portez sur son compte dans l'Essai sur la musi- que.*

Ce moyen de répondre aux deux défis que je vous fais, eût encore été une rodomontade, il est vrai; mais enfin sa tournure auroit été plus décente pour vous-même, & n'auroit pas compromis M. l'abbé Rouffier, dont la délicatesse a dû cruellement souffrir, de recevoir publique- ment une lettre de l'espèce de la vôtre; où, pour comble d'humiliation, vous le classez avec vous, en lui disant: *au reste, je suis sûr que les injures de cette pauvre vieille, vous ont fait autant de pi- tié qu'à moi.* Il n'y a que vous au monde, M. D. L. B. qui soyez capable de prêter à M. l'Abbé Rouffier une façon de penser à laquelle il s'est montré si supérieur dans la note qu'il a faite sur la 28me. page de l'*Errata*; & qui a donné lieu à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser. Obligé de répondre à la vôtre, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire de mieux, en ne disant pas un seul mot sur tout ce qui étoit étranger aux mémoires qu'elle accompagnoit. Malheureuse- ment il y a de si mauvais pas, qu'on n'en peut sortir sans quelques éclaboussures. Aussi ai-je été forcé de défendre moi-même cet estimable Abbé, contre des gens excessivement honnêtes, à qui ses intimes relations avec vous, Monsieur,

avoient fait prendre de lui des impressions peu favorables. Je me flatte d'être parvenue à leur persuader qu'en dépit du proverbe, la conformité d'occupations qui lie étroitement les hommes, n'entraîne pas toujours celle des principes ; qu'il y a loin des goûts aux sentimens ; que M. l'abbé Roussier pouvoit bien vous faire parler, mais non pas vous faire taire ; & que très sûrement ce n'étoit pas à diffamer Jean-Jacques Rousseau qu'il vous avoit aidé dans la composition de votre savant ouvrage.

Il faut pourtant convenir que cette lettre si embarrassante pour M. l'abbé Roussier, si dégoûtante pour vos lecteurs, est moins mal écrite que tout ce que j'avois vu de vous jusqu'à elle. Il y a même quelques phrases élégantes, que j'ai remarquées d'aussi bon cœur, que si vous m'aviez dit les plus jolies choses du monde. Croyez-moi, Monsieur, si vous voulez vous faire une réputation, renoncez à différer sur la musique, même à calomnier de grands hommes, ce dont vous vous tirez assez gauchement, & invectivez des femmes, c'est là votre genre.

Il est fâcheux que ce salutaire conseil ne vous ait pas été donné assez tôt pour prévenir votre second crime, c'est-à-dire, votre supplément. Vous n'y articulez rien de nouveau contre J. J. Rousseau, parce que vous aviez épuisé dans l'*Essai sur la musique*, tout ce que la méchanceté la plus consommée pouvoit imaginer de plus propre à le déshonorer : mais vous y soutenez avec une effronterie qu'il faut enfin confondre, la seule de vos accusations dont l'*Errata* n'ait pas démontré la fausseté : celle d'avoir manœuvré pour faire chasser Voltaire de sa maison des *Délices*.

Vous croyez m'avoir atterrée en produisant une lettre de Voltaire, adressée à je ne fais qui, de je ne fais où. Une lettre de Voltaire! contre Rousseau! Si je me permettois de plaisanter sur un sujet aussi grave, je dirois que c'est se rétracter que de produire une pareille preuve. Mais je me suis engagée à discuter toutes celles que vous allégueriez, à les vérifier, à les détruire [7]. J'aurois pu ajouter à vous pétrifier : car je savois bien où prendre la tête de Méduse ; & dans un instant je vais vous la montrer.

Vous annoncez, Monsieur, page 3 de votre délicate lettre, que vous n'êtes pas homme à vous *formaliser d'être traité comme d'Alembert*, & je conçois que votre petite vanité puisse encore y trouver son compte. Eh bien, je vous ai servi à votre gré. Obligée de combattre les odieuses imputations dont M. d'Alembert chargeoit la fatigante mémoire de l'immortel Genevois, j'eus recours à M. Du Peyrou, sentant bien que les armes qu'il me prêteroit, feroient plus tranchantes que tous les raisonnemens que pourroit me fournir mon amour effréné pour la réputation de Jean-Jacques. J'ai fait de même par rapport à vous : c'est encore M. Du Peyrou que j'ai appelé à mon aide, bien sûre que son zèle ne se rebuterait pas : je lui ai envoyé votre lettre ; je l'ai prié de l'examiner, & de me faire passer tout ce qui, dans ma réponse, devoit porter le sceau de l'authenticité : il a embrassé ce soin avec tout l'empressement que j'avois lieu de présumer de l'intérêt qui nous anime ; & le

(7) Errata de l'Essai sur la Musique.

service qu'il m'a rendu est d'autant plus touchant, qu'en le chargeant d'acquitter ma parole, je fais plus que je n'avois promis. Je vais, Monsieur, vous communiquer sa lettre à moi, & le commentaire qu'il a fait sur la vôtre : vous y verrez qu'il a négligé [je l'avois bien attendu de son discernement] tout ce qui appartient à votre sentiment particulier sur la personne, le caractère, les talens de Jean-Jacques, pour ne s'attacher qu'à la discussion des prétendus faits que vous tâchez de métamorphoser en preuves ; & j'espère que vous serez content de ce qu'il y oppose. Je n'entrerai point à son égard vis-à-vis de vous, dans le détail de tout ce qu'il y a à dire de quelqu'un qui réunit à tous les avantages qu'on peut tenir du hasard, tous ceux qu'on peut acquérir en cultivant un esprit juste, une raison saine, une ame sensible : car au fond, ce n'est pas pour vous que je vous réponds, c'est pour le public ; & l'opinion du public sur le compte de cet homme recommandable est à jamais fixée. Mais comme il seroit très possible que, malgré les outrages que vous prodiguez à ma décrépitude, vous m'imaginassiez plus jeune, plus aimable, plus séduisante que je ne suis, & que vous tirassiez de l'attachement que me marque M. Du Peyrou des conséquences à votre manière, dussent les choses flatteuses qu'il m'adresse en perdre tout leur poids, je vous dirai qu'il ne m'a jamais vue ; qu'il y a toujours eu entre nous soixante-dix à quatre-vingt lieues de distance ; & que je ne suis redevable des sentimens dont il m'honore, qu'à l'idée que lui a fait prendre de ma conduite, de mon caractère & de mon cœur, la correspondance que la mort de Jean-Jacques, notre ami commun, nous a

mis dans le cas d'entretenir, & surtout mon amour effréné pour la réputation de ce grand homme. Voici enfin, Monsieur, la tête de Méduse.

Neufchâtel, le 28 Octobre 1781.

Je n'ai pas besoin, Madame, de justifier auprès de vous le retard qu'a éprouvé l'envoi que je vous fais aujourd'hui. Vous connoissez toute l'importance que je mets à tout ce qui a trait à l'honneur de la mémoire de J. J. Rousseau; & quand à ce motif, déjà si puissant sur mon cœur, vous réunissez celui de vous complaire, croyez que mon zèle ainsi excité ne me laisse aucun repos qu'il ne se soit satisfait. Mais la recherche des pièces originales, les copies qu'il en a fallu faire & collationner, jusqu'aux éclaircissements dont j'ai cru nécessaire de les accompagner, & dont vous disposerez, Madame, ainsi que vous le jugerez à propos; tout en cette occasion a contrarié mon empressement à vous servir; & c'est là l'unique sentiment pénible que m'ait donné ce travail. Mais quel ample dédommagement! ah! Madame, concourir avec vous à l'honneur de confondre l'imposture & la calomnie, de venger l'innocence & la vérité; y être appelé par vous, c'est être jugé digne de votre estime; & pour qui a le bonheur de vous connoître, c'est obtenir la récompense la plus honorable tout à la fois & la plus douce.

Mais, Madame, il est inconcevable que M. D. L. B. non content de revenir à la charge pour diffamer Rousseau, ait eu la brutale démence de diriger ses traits jusques sur vous. En vérité, c'est

grand dommage que cet homme n'ait pas l'étoffe d'un héros ! on pourroit le comparer à ceux d'Homere , qui osoient défier , & combattre leurs Divinités. Mais enfin , puisque rien en lui n'autorise cette comparaison , il faut se rabattre à mépriser la lâcheté de caractère qu'il décele en voulant outrager une femme , & le plaindre de ne pas connoître celle qu'il croit outrager. Au reste , Madame , sa conduite prouve que votre secret a été scrupuleusement gardé par vos amis , & qu'il ne connoît de vous que ce que vous en avez avoué vous-même dans l'*Errata de l'Essai sur la musique*. Il fait donc que vous êtes une femme ; & voilà tout. S'il vous avoit seulement entendu nommer , son amour-propre l'auroit préservé de l'excès auquel il s'est livré : il auroit su que les épithètes qu'il vous donne sont aussi absurdes par leur application , que rebutantes par leur espèce. Mais tout brutal qu'il se montre à l'égard de votre sexe , comptez que , s'il n'est pas aveugle , la plus cruelle vengeance est entre vos mains. Oui , Madame , si un tel homme étoit digne de votre courroux , je vous dirois : cédez à son invitation [8] ; montrez-vous à ses yeux parée de tous les dons de la nature ; & que sa confusion devienne son moindre supplice. Mais non , je vous connois trop , Madame , pour ignorer qu'à l'indignation qu'excitent en vous les outrages faits à la mémoire de vos amis , succede le plus profond mépris , quand ces outrages vous deviennent personnels.

(8) Cette invitation se trouve , comme on le verra dans la lettre de M. D. L. B. à M. l'abbé Roussier.

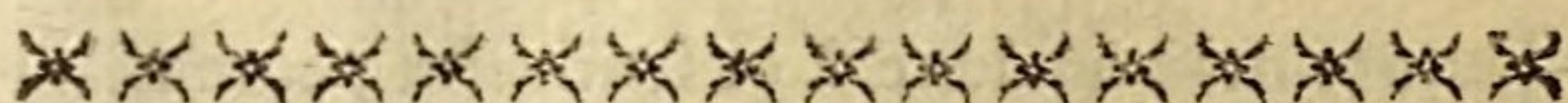
Tenons-nous en donc à ce sentiment, comme au seul que nous devions concevoir pour votre antagoniste; & si dans le commentaire ci-joint [auquel j'ai cru devoir donner la forme d'une lettre], il m'est arrivé d'aller au-delà, pardonnez-le moi, & songez combien il est difficile d'allier la modération avec les sentimens que vous inspirez.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, Madame,

Votre très humble & très obéissant
serviteur,

DU PEYROU.





COMMENTAIRE

Joint à la Lettre précédente.

JE ne fais , Madame , quand a paru le *Supplément à l'Essai sur la musique* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je n'en avois point entendu parler ; & cela n'est pas fort étonnant , puisqu'on m'assure qu'à Paris même , où il a été publié , il n'a pas fait la moindre sensation. J'ai lu attentivement la lettre qui le précède , dans laquelle M. D. L. B. vous adresse la parole avec toute l'aménité d'un auteur critiqué , & toute la modération d'un délateur démenti. C'est donc sous ce double rapport qu'il faut apprécier le ton qu'il prend dans cette lettre , ses galanteries , ses assertions , & jusqu'à ses raisonnemens. Puisque vous le permettez , Madame , je vais joindre quelques réflexions sur cette originale lettre , aux pieces originales dont vous me demandez la communication.

La premiere vérité que m'apprend M. D. L. B. c'est qu'une certaine brochure de 95 pages , intitulée *Errata de l'Essai sur la musique* , n'a pas été trouvée bonne , puisque personne ne lui a fait l'honneur d'en parler.

Assurément , Madame , votre brochure est détestable ; cela est démontré. Cependant si vous avez négligé d'en faire hommage à MM. les Journalistes , cette circonstance affoiblit un peu la démonstration. Mais. je me rappelle un fait qui prouve que je me trompe. Lorsque parut l'*Eloge du lord Maréchal d'Ecosse* , & que tous les

Journaux s'empressèrent à l'envi à se faire les échos de toutes les gentilleses attribuées à J. J. Rousseau, M. Pierre Rousseau, le petit Rousseau si légèrement plaisanté par M. de Marignan, M. Rousseau de Toulouse, enfin le Rédacteur du *Journal Encyclopédique* ne resta pas en arriere; & Rousseau de Geneve traîné dans la fange porta M. d'Alembert aux nues. La scene change. Il paroît une justification de cet infâme J. J. Rousseau : justification sans réplique, puisque c'est lord Maréchal lui-même, le héros de M. d'Alembert, qui donne à son panégyriste les démentis les plus formels, & les mieux conditionnés. La brochure est envoyée à tous les Journalistes & spécialement à l'honnête Rédacteur du *Journal Encyclopédique*. Tous ces échos de diffamation, si ardens à la promulguer, deviennent muets, quand il faut rendre gloire à la vérité. Est-ce parce qu'il n'y a qu'heur & malheur dans ce monde, ou bien parce qu'il faut vivre, être Journaliste, conserver son privilege, &c. &c. ? Voyez, Madame, il n'appartient pas à un étranger de décider cela. Mais revenons à M. D. L. B.

L'auteur, ajoute-t-il, m'injurie à chaque phrase de son libelle, par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jacques.

Mais vraiment, Madame, c'est très mal à vous, d'être attachée à la réputation de ce J. J. plutôt qu'à celle de M. D. L. B. Avez-vous donc oublié que,

Mieux vaut goujat debout, qu'Empereur enterré ?

Et puis, comment voulez-vous ne pas passer pour une bonne vieille avec des maximes surannées

qui, dès que vos amis sont calomniés, vous font un ridicule devoir de repousser la calomnie sur ses auteurs ? Apprenez qu'il est reçu parmi les gens d'un certain ordre, que la réputation de votre ami Jean-Jacques à l'instant où il fermerait les yeux, devoit être à la merci du dernier des Scribes ; que l'auteur de l'*Essai sur la musique* a donc usé de son droit quand pour habiller Jean-Jacques à sa façon, il l'a couvert de boue ; que votre *brochure de 95 pages* ne sauroit être qu'un *libelle*, puisque vous avez eu la témérité de prouver à un auteur décoré des honneurs d'un quadruple *in-4^o*, qu'en tronquant les citations, en confondant les dates, en déguisant ou en hasardant les faits, il a sciemment & volontairement déraisonné ; le tout pour se donner la réputation d'un grand *virtuoso*, & réduire Jean-Jacques à celle d'un petit *croque-notes*, & mieux que cela, d'un infâme coquin.....

Or, après cette incartade de votre part, vous comprenez bien qu'aux yeux de M. D. L. B. vous ne sauriez avoir le sens commun ; & qu'il faut de toute nécessité que vous ayez *servi de modèle à l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse*. A cette horrible imputation rougissez, Madame, & passez condamnation. Pour moi, je tombe aux genoux de M. D. L. B. Ah ! M. D. L. B. c'est aussi pousser trop loin le ressentiment. Graces ! Graces M. D. L. B. ! S'il le faut pour vous appaiser, je conviendrai avec vous que la *Nouvelle Héloïse* ne peut être qu'un bien mauvais roman pour vous ; & que le modèle de son *héroïne* doit vous paroître bien ridicule comparé à ceux que vous auriez pu fournir à Jean-Jacques.

s'il avoit eu le bon sens de vous consulter [9].

Mais du bon sens, en avoit-il ce pauvre Jean-

(9) M. Du Peyrou, occupé d'objets plus essentiels, passe, sans s'en appercevoir, sur un endroit assez piquant du texte qu'il commente; & je suis bien sûre qu'il trouvera bon que, pour l'amusement de mes lecteurs, je répare son inadvertance.

M. D. L. B. me dit poliment dans sa lettre à M. l'Abbé Rouffier, pag. 2: „ Appaisez vous, la bonne, calmez votre bile incendiée, toutes vos injures sur *ma froide compilation*, n'empêcheront pas que votre ancien galant (J. J. Rousseau) & que l'antique Platon, grands hommes d'ailleurs, n'aient été de médiocres musiciens, & ne passent pour tels dans les siècles futurs „; & il a grand soin de mettre ces mots, *sur ma froide compilation*, en lettres italiques, comme si je les avois employés dans l'*Errata*, seul écrit que je lui aie adressé. Or, comme il est impossible qu'on les y trouve, à moins que pour me préserver d'obstructions, en donnant à ma *bile incendiée* une circulation plus facile, M. D. L. B. n'ait eu la sublime générosité de faire, à ses frais, une nouvelle édition de l'*Errata* augmentée de ces mots *froide compilation*. Mais comme cela n'est gueres présumable, je conclus qu'ils ont été adressés à M. D. L. B. par je ne fais quelle personne; & que troublé par je ne fais quel sentiment, il me les attribue. La méprise est excellente, en ce que si elle ne prouve pas invinciblement que d'autres que moi aient eu le malheur de ne pas goûter l'*Essai sur la musique*, elle engage fortement à le penser. Au reste, cela commence à se civiliser: M. D. L. B. regimbe, mais il se corrige. Dans son *Essai*, Jean-Jacques étoit traduit comme un vil plagiaire & un mauvais musicien; dans le *Supplément*, le voilà *grand homme d'ailleurs*, & comme musicien monté au rang des *médiocres*. Si M. D. L. B. écrit une troisième fois, je ne désespérerai pas qu'il ne place J. J. Rousseau où il doit l'être.

Note de la douce & gentille Dame.

Jacques ? Il faut bien avouer que non , puisque vous , Madame , vous-même , son amie , lui en refusez , ainsi que M. D. L. B. vous le reproche dans cet accablant passage de sa conséquente lettre.

Mais ce qu'il y a de plus piquant pour vous , & dont vous devez être inconsolable , c'est qu'en tombant sans-cesse sur la basse fondamentale , ce chef-d'œuvre qui a immortalisé Rameau ; ce chef-d'œuvre reconnu pour tel par votre maître , puisque son Dictionnaire n'est fondé que sur cette base , vous renversez tout-d'un-coup son brillant édifice , & vous lui faites en un moment plus de mal que je n'ai pu lui en faire , puisque vous lui refusez le bon sens [10].

Voilà , Madame , une accusation bien formelle , & d'autant plus grave que , suivant M. D. L. B. , refuser comme vous faites sans vous en douter , le bon sens à Jean-Jacques , est un outrage à sa mémoire bien plus cruel , bien plus déshonorant , & qui manifeste bien plus de méchanceté , que de s'en tenir simplement & de plein gré , comme a fait M. D. L. B. à l'inculper d'ignorance , de mauvaise foi , d'envie , d'ingratitude , &c. &c. &c.

Sur ce principe , il n'est plus permis de dou-

(10) Grand merci , M. D. L. B. vous m'apprenez des choses que j'aurois toujours ignorées sans vous. Oh ! oui ; sans vous je n'aurois jamais su qu'on renversât tout d'un coup & dans un moment un édifice sur lequel on tombe sans cesse , ni que les raisons que Rousseau donne d'avoir composé son *Dictionnaire* sur le système de la basse fondamentale , signifiaient qu'il la reconnût pour un chef-d'œuvre.

Note de l'aimable anonyme.

ter que fier de son bon sens , & se croyant inattaquable , au moins de ce côté , votre antagoniste n'ait conçu la plus haute opinion de lui-même. Respectons-la , Madame , & s'il nous réduit à la nécessité d'opter entre sa bonne foi & son bon sens , pour lui faire notre cour n'hésitons pas. En attendant , saisissons l'occasion qu'il nous fournit dans le passage cité , de rendre un double hommage à sa bonne foi , & à son bon sens , lorsqu'il avoue tout à-la-fois & son intention , & son impuissance de nuire à J. J. Rousseau ?

En vérité , Madame , je suis effrayé de l'effet qui doit résulter contre vous de l'accusation que M. D. L. B. vous intente. Comment ! sans aucun ménagement il vous *prouve que le Dictionnaire de votre maître n'est fondé que sur cette base , savoir , le chef d'œuvre qui a immortalisé Rameau ;* & il vous renvoie aux articles de ce même *Dictionnaire , système , & basse fondamentale* , dans lesquels Rousseau dit positivement que ce *Dictionnaire a été composé sur le système de Rameau* , que lui Rousseau , *a suivi ce système dans cet ouvrage , &c.*

Ma foi , pour le coup , voilà de l'évidence ; & vous êtes , Madame , terrassée à ne jamais vous relever , à moins que nous n'appellions à votre secours votre redoutable antagoniste lui-même ; que je soupçonne n'être au fond pas à beaucoup près aussi méchant qu'il voudroit bien en affecter la mine. Accourez donc , ô généreux L. B. ; mais accourez avec votre *Essai sur la musique* ; voyons comment vous vous y preniez pour prouver à vos lecteurs que Rousseau étoit dévoré de jalousie contre Rameau. Cela est fort intéressant dans ce moment-ci. Ah ! le

voici. Vous en trouviez la preuve complète dans un certain paragraphe de la préface de son *Dictionnaire*, dont, même alors vous aviez la discrétion de ne citer que les premières lignes ; & qu'aujourd'hui vous paroissez n'avoir jamais connu. Pour suppléer, M. D. L. B. à ce défaut de votre..... je n'ose dire quoi, permettez-moi de transcrire ici tout ce paragraphe.

» J'ai traité la partie harmonique dans le système de la basse fondamentale, quoique ce système imparfait & défectueux à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus, plutôt qu'une bonne harmonie ». [Voilà une nouvelle façon d'exalter les chef-d'œuvres. Il faut l'appliquer à l'*Essai sur la musique*.] « Mais c'est un système enfin ; c'est le premier, & c'étoit le seul jusqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de règles isolées qui sembloient toutes arbitraires, & qui faisoient de l'art harmonique, une étude de mémoire, plutôt que de raisonnement. Le système de M. Tartini quoique meilleur, à mon avis » [ah ! Jean-Jacques vous n'y pensez pas ! Rien n'est plus parfait, ni par conséquent meilleur qu'un chef-d'œuvre.] « n'étant pas encore aussi généralement connu, & n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau, n'a pas dû lui être substitué dans un livre destiné principalement pour la nation Française. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les principes de ce système dans un article de mon *Dictionnaire* ; & du reste, j'ai cru devoir cette déférence à la nation pour laquelle j'écrivois, de préférer son sentiment au mien, sur le fond de la doctrine

harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter, c'eût été sacrifier l'utilité du livre au préjugé des lecteurs; c'eût été flatter sans instruire, & changer la déférence en lâcheté ».

Convenez, Madame, que voilà bien le langage d'un jaloux ! Mais convenez aussi qu'il est bien heureux pour vous & même pour Rousseau, qu'il ait tenu ce langage ! Combien vous devez l'un & l'autre de reconnoissance à ce bon M. D. L. B. ! Sans cette basse jalousie dont il a fait l'heureuse découverte, vous restiez atteinte & convaincue d'avoir fait à votre maître le plus sanglant des affronts, en lui refusant le bon sens.

Mais me voici parvenu à un article de la lettre de M. D. L. B. qui me paroît vraiment embarrassant pour vous. C'est sa réponse aux défis que vous lui faites.

» 1°. De prouver que la notice qu'il a donnée
» de la vie de Rousseau, soit tirée d'un manuscrit
» de sa main, & signé par lui [11].

(11) Ce n'est point là le défi que j'ai fait à M. D. L. B. parce que ce n'est point là l'affertion qu'il a avancée dans l'*Essai sur la musique*. Il y dit : *Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux, faite par lui & écrite de sa main*. Voilà ce que je l'ai défié, & ce que je le défie encore de prouver. Il dit dans sa lettre : *S'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main, & signé par lui*. Ceci est autre chose. La première version de M. D. L. B. présente l'idée d'un ouvrage aussi complet que peut l'être la vie d'un homme écrite par lui-même; l'idée du récit fidèle de tous les événemens auxquels il a eu part, de quel-

» 2°. De prouver ce qu'il a aussi avancé
 » dans la même notice, que, tandis que Rouf-
 » seau prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c.
 » il faisoit sourdement tous les efforts auprès des
 » Genevois pour qu'ils forçassent Voltaire à quit-
 » ter sa maison des Délices, &c.

Eh bien ! Madame, qu'avez-vous à répondre à un homme qui se présente armé de preuves aussi fortes que celle qui suit ?

J'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main & signé par lui. J'offre de le faire voir à quiconque en douterait, même à l'aimable anonyme. Je serois enchanté que cela pût me procurer la douce satisfaction d'être visité par elle.

Le pauvre M. D. L. B. ! il ne fait ce qu'il desire. Ou plutôt, il ne feint, Madame, de désirer votre visite, que parce qu'en dépit de la nature, l'usage du monde lui a appris qu'une anonyme de votre espèce ne se montre pas sans conséquence. Mais quand, voulant bien être

que manière que ce soit ; de l'exposé de sa conduite par rapport aux autres, & de la conduite des autres par rapport à lui ; du détail de toutes les circonstances où il s'est trouvé, excepté celles qui ont accompagné ses derniers momens ; enfin, d'un ouvrage tel que les *Confessions* de Jean-Jacques. Voilà ce que j'ai nié, & ce que je nie encore qu'ait M. D. L. B. Sa seconde version, à la dénomination de manuscrit près, qui y est assez mal-à-propos placée, n'annonce qu'une lettre qui ne rend compte que de quelques particularités relatives à un court espace de la vie de son auteur ; & je suis convenue dans l'*Errata*, qu'il étoit possible que M. D. L. B. eût de Rousseau quelque chose de ce genre. Ainsi M. D. L. B., quoi qu'il en dise, ne répond pas à mon premier défi ; il l'élude.

Note de l'auteur-femelle.

connue,



connue, vous vous détermineriez à aller visiter M. D. L. B. ce qui, comme méchanceté à pure perte, feroit indigne de vous, je pourrois vous en épargner la peine. Car, sans avoir jamais vu, ni daigné fair voir ce *manuscrit*, je vais vous dire ce que c'est, & vous mettre à portée d'apprécier la valeur de la dénomination de *manuscrit* que M. D. L. B. lui donne, & celle de sa prétendue réponse à votre premier défi [12]; & je défie à mon tour M. D. L. B. de produire une autre *Vie de Jean-Jacques*, que celle dont voici l'histoire.

Dans sa plus tendre jeunesse, Rousseau se trouvant à Soleure avec un *quidam* qui, se disant archimandrite de Jérusalem, faisoit sa quête en Suisse, & auquel Jean-Jacques s'étant attaché servoit d'interprete, les deux voyageurs se présenterent à l'hôtel de M. le marquis de Bonac, alors Ambassadeur en Suisse. L'archimandrite fut interrogé, démasqué & congédié. L'interprete à son tour interrogé par M. l'Ambassadeur, lui fit naïvement le détail de ses petites aventures. Cette naïveté plut & intéressa. On ne voulut pas qu'il rejoignît son prêtre Grec; & en attendant qu'on vît ce qu'on pourroit faire de lui, on le retint à l'hôtel. Mais laissons parler Rousseau lui-même.

» M. de la Martiniere (alors secrétaire d'Ambassade) » voulut voir de mon style, & me demanda par écrit le même détail que j'avois fait à M. l'Ambassadeur. Je lui écrivis une longue

(12). On vient de voir que tout cela étoit apprécié d'avance.

Note de la bonne-vieille.

lettre, que j'apprends avoir été conservée par M. de Marianne qui étoit attaché depuis longtemps au marquis de Bonac, & qui depuis a succédé à M. de la Martinière sous l'Ambassade de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Malesherbes de tâcher de me procurer une copie de cette lettre. Si je puis l'avoir par lui, ou par d'autres, on la trouvera dans le recueil qui doit accompagner mes Confessions ».

Voilà donc cette lettre retrouvée, Madame: je ne puis vous dire comment de cascade en cascade elle est tombée entre les mains de M. D. L. B. [13]. Mais vous voyez l'usage que l'auteur se proposoit d'en faire, s'il eût pu en recouvrer une copie. S'il vous paroît étrange que M. D. L. B. se montre plus scrupuleux que Jean-Jacques, & qu'au lieu de publier ce *manuscrit*, il se borne à n'en fournir que des extraits, souvenez-vous que M. D. L. B. ne manque pas de bon sens. Cela posé, voudriez-vous qu'après avoir affirmé à ses lecteurs dans son *Essai sur la musique* que tout ce qu'il y dit de Rousseau est tiré d'une Vie de ce même Rousseau, faite par lui & écrite de sa main, il allât bêtement leur prouver que cette Vie d'un homme parvenu à l'âge de soixante-six ans, est contenue dans une lettre, prophétique sans

(13) A titre de dépositaire de la confiance de Jean-Jacques, M. Du Peyrou fait seulement que vous ne pouvez avoir que la lettre dont il parle. Moi qui vis moins loin de vous, je conçois comment vous pouvez l'avoir; mais je ne veux pas le dire... M. D. L. B., regardez autour de vous, & convenez que Jean-Jacques, *mon maître*, savoit bien former ses écolières à la modération.

Note de la *délicate* anonyme.

doute, écrite par ce même homme avant l'âge de 20 ans ? Cela ne feroit pas raisonnable. Il ne faut pas ainsi prendre les gens au mot ; & quand au lieu de cette *Vie de Rousseau*, faite par Rousseau, écrite de la main de Rousseau, que vous avoit promise M. D. L. B. & que vous l'avez défié de produire, il vous offre la vue d'une lettre toute écrite de la main de Rousseau, [lorsqu'il sortoit à peine de l'adolescence] & dès-là *manuscrite*, vous ne pouvez rien demander de plus satisfaisant.

C'est un terrible dialecticien que ce M. D. L. B. ! Tout bouffi du bon-sens & de la logique qu'il vient d'étaler dans ce qu'il appelle sa réponse à votre premier défi, le voilà maintenant qui passant au second, va vous administrer aussi, & de même, la preuve de sa seconde assertion. Or cette preuve est une lettre de Voltaire du 5 Janvier 1767 adressée..... dispensez-moi, Madame, de vous dire à qui, car M. D. L. B. ne nomme pas ce correspondant. Mais qu'importe ? Ce qui importe, c'est cette date du 5 Janvier 1767, qui démontre clairement que cette piece probante doit servir de suite aux différens Ecrits du GRAND HOMME sur le même sujet ; notamment à la lettre du 24 Octobre 1766 à *David Hume* ; à celle au *Docteur Ponsophe* ; au poëme de la guerre de Geneve ; aux *sentimens des Citoyens*, &c. &c. &c. Ceci bien entendu, vous sentirez, je l'espère, combien M. D. L. B. vous ménage, puisqu'ayant tant de bonnes pieces dans son sac, il veut bien se borner à celle qu'il vous présente ; & qu'il faut que je vous représente, quelque choquante qu'elle soit.

A Ferney ce 5 Janvier 1767.

» Je vous fais juge, Monsieur, des procédés

de Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avoit conduit à Geneve auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors étoit ami de Rousseau. Je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un Magistrat, quatre-vingt sept mille livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendroit trente-huit mille, lorsque je la quitterois. Rousseau dès-lors conçut le dessein de soulever le peuple de Geneve contre ses Magistrats, & il a eu enfin la funeste & dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

» Il écrivit d'abord à M. Tronchin, qu'il ne remettroit jamais les pieds dans Geneve, tant que j'y ferois. M. Tronchin peut vous certifier cette vérité.

» Voici sa seconde démarche.

» Vous connoissez le goût de Madame Denis, ma niece, pour les spectacles. Elle en donnoit dans le château de Tournai, & dans celui de Fernel, qui sont sur la frontiere de France, & les Genevois y accouroient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentans, & quelques prédicans qu'on nomme Ministres.

» Voilà pourquoi, Monsieur, il prit le parti des Ministres, au sujet de la comédie contre M. d'Alembert, quoiqu'ensuite il ait pris le parti de M. d'Alembert contre les Ministres, & qu'il ait fini par outrager également les uns & les autres.

» Voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles. Voilà pourquoi en donnant une comédie & un opéra à Paris, il m'écrivit que *je corrompois sa*

République , en faisant représenter des tragédies dans mes maisons , par la nièce du Grand Corneille , que plusieurs Genevois avoient l'honneur de seconder.

» Il ne s'en tint pas là : il suscita plusieurs citoyens ennemis de la Magistrature , il les engagea à rendre le Conseil de Geneve odieux , & à lui faire des reproches de ce qu'ils souffroient malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire , tandis que tout Genevois peut acheter en France des terres seigneuriales , & même y posséder des emplois de finances (14). Ainsi cet homme qui prêchoit à Paris la liberté de conscience , & qui avoit tant besoin de tolérance , pour lui , vouloit établir dans Geneve l'intolérance la plus révoltante , & en même temps la plus ridicule.

» M. Tronchin entendit lui-même un citoyen , qui est depuis long-temps le principal boute-feu de la République , dire qu'il falloit absolument exécuter ce que Rousseau vouloit , & me faire sortir de ma maison des Délices qui est aux portes de Geneve. M. Tronchin qui est aussi honnête homme que bon médecin , empêcha cette levée de bouclier , & ne m'en avertit que long-temps après. Je prévis alors les troubles qui s'exciteroient bientôt dans la petite république de Geneve. Je résiliai mon bail à vie des Délices ; je reçus trente-huit mille livres , & j'en

(14) Je ne conçois pas comment M. Du Peyrou a pu tenir aux mauvais raisonnemens dont cette lettre fourmille. Mais puisqu'il n'en a rien dit , il faut bien que je m'en taise.

Note de la pauvre imbécille.

perdis quarante-neuf, outre environ trente mille que j'avois employées à bâtir dans cet enclos.

» Ce sont là, Monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi; M. Tronchin peut vous les certifier, & toute la Magistrature de Geneve en est instruite.

» Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de Monseigneur le Prince de Conti, & de Madame la Duchesse de Luxembourg, dont il avoit surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle gratitude il a payé les services de tous ceux qui avoient protégé ses extravagantes bisarries qu'on vouloit alors faire passer pour de l'éloquence. Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années, ont été le prix de l'offre que je lui avois faite, de lui donner en pur don, une maison de campagne nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tournai & Ferney. Je vous renvoie pour tout le reste à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume, & qui étoit d'un style moins sérieux que celle-ci.

» Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau; & de regarder comme une querelle de bouffon les offenses personnelles que MM. Hume d'Alembert & moi, avons été obligés de repousser; offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvoit passer sous silence.

» M. d'Alembert & M. Hume qui sont au rang des premiers écrivains de France & d'An-

gleterre, ne sont point des bouffons. Je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

» Il est vrai Monsieur, que malgré mon âge & mes maladies, je suis très gai quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose empoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques; mais on doit être très sérieux sur les procédés, sur l'honneur, & sur les devoirs de la vie [15] ».

Eh bien! Madame, qu'avez-vous à objecter à cela? Direz-vous que le grand-homme dans les convulsions de haine & de fureur auxquelles il étoit si sujet, a trop souvent compromis sa mémoire & sa bonne foi, pour être cité dans sa propre cause comme l'oracle de la vérité? Bon! Madame, ce ne sont là que des accès de gentillesse. Pour infirmer son témoignage, alléguerez-vous ces fréquens, ces impudens désaveux de tout écrit sorti de sa plume qui pouvoit mettre en risque sa sécurité? Encore moins, Madame, ce sont là des actes de prudence. Opposez-vous enfin le témoignage de Rousseau à celui de Voltaire? Je doute par de bonnes raisons que cela prenne avec M. D. L. B., mais essayons.

1^o. A l'offre d'une maison de compagnie nommée l'*Hermitage*, que dans sa lettre à David Hume, Voltaire prétendoit avoir été faite de sa part à Rousseau en 1759 par M. Marc.

(15) C'est bien le cas de s'écrier avec le zélé Capucin: ECCOLO IL VERO POLICINELLO!

Note de la bonne femme d'une ignorance crasse.

Chappuis : voici la réponse de Rousseau confi-
gnée dans une lettre aussi du 5 Janvier 1767.

» Jamais ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire d'habiter une petite maison appelée l'hermitage. En 1755 M. de Voltaire me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis ; sa lettre & la mienne furent publiques. Je ne me souviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation ».

Observez en passant, Madame, que ces deux lettres dont parle ici Rousseau comme ayant été publiques, sont précisément celles que M. D. L. B. va bientôt vous mettre sous les yeux, & vous verrez dans quel but. En attendant continuons d'élever autel contre autel.

2°. Si d'un côté dans la lettre qu'on vous produit, vous voyez Voltaire répéter, en d'autres termes il est vrai, (car le grand-homme a plusieurs versions à ses ordres); mais toujours en italiques, ce qu'il avoit affirmé quelques semaines auparavant à David Hume, savoir que Rousseau ne répondit à ses offres qu'en lui écrivant :

MONSIEUR,

» Je ne vous aime point, vous corrompez ma République, en donnant des spectacles dans votre château de Tournai, &c. &c. ».

Voyez d'un autre côté Rousseau qui affirme que cette lettre dont parle Voltaire, *n'étoit point une réponse*; que lui Rousseau est très sûr de n'y avoir point parlé du château de Tournai, ni employé ces ridicules mots : VOUS CORROMPEZ MA RÉPUBLIQUE.

PUBLIQUE. Il va même plus loin, il produit la copie de cette lettre dont se plaint Voltaire. Elle est du 17 Juin 1760. Mais comme elle roule essentiellement sur l'impression furtive & faite sans son aveu, de celle qu'au 18 Août 1756 il avoit adressée à Voltatre à l'occasion des deux poèmes sur la *religion naturelle*, & sur le *tremblement de terre de Lisbonne*, vous me permettrez de ne vous en transcrire ici que le dernier article, seul relatif au fait en question. Permis à M. D. L. B. & consorts de s'inscrire en faux contre cette copie, mais les défiant de produire un original différent.

» Je ne vous aime point, Monsieur : vous m'avez fait tous les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple & votre enthousiaste. Vous avez perdu Geneve pour prix de l'asyle que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; cest vous qui me ferez mourir en terre étrangere, privé de toutes les consolations des mourans, & jetté pour tout honneur dans une voirie, tandis que, vivant ou mort, tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur étoit pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, & l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect que je leur

dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, Monsieur ».

Sous la copie de cette lettre Rousseau ajoute cette apostille.

» On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé, ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun fait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public, & de bon cœur ».

Avec de tels procédés & de pareilles maximes, il n'est pas surprenant que Jean-Jacques soit un homme abominable, & ses détracteurs les plus honnêtes gens du monde [16]; mais poursuivons.

(16) Ni que M. D. L. B. dise que l'on peut tirer d'excellentes choses des *Ecrits de Rousseau*, quand on fait les dépouiller des poisons dangereux qui les enveloppent. Il paroîtroit plus naturel d'envelopper d'excellentes choses les poisons pour les faire passer. Mais Jean-Jacques ne fait rien comme les autres. M. D. L. B. a bien aussi ses petites singularités. Cette expression, *dépouiller de poisons*, n'offre-t-elle pas une plaisante image? Avec tout cela, il a grandement raison ce M. D. L. B. Jean-Jacques a par fois des opinions si fausses!... si dangereuses!... Ne dit-il pas quelque part que *la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince*? Il faut être bien entiché de l'*Ostrogomanie*, pour mettre au jour une pareille idée; il n'est pas étonnant que tout ce qu'elle a de dangereux soit apperçu par un homme accoutumé à voir aussi bonne compagnie que M. D. L. B. Ne semble-t-il pas, à entendre Jean-Jacques, qu'on ne doive faire cas que

3°. A l'accufation portée contre Rousseau d'avoir excité les citoyens de Geneve contre la Magistrature, & notamment contre Voltaire, opposez, Madame, les lettres de Rousseau à ces mêmes citoyens; & en attendant le recueil qui en va paroître, & qui prouvera combien il étoit coupable au premier chef, contentez-vous pour faire voir à M. D. L. B. comment Rousseau s'y prenoit pour enflammer contre Voltaire l'animosité des Genevois, de lui produire la lettre suivante, adressée à M. d'Ivernois, un des plus zélés représentans.

A Paris le 30 Décembre 1765.

„ Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! Eh! plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui, que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me fera tou-

de la vertu! Si cette bizarrerie alloit prendre, où en feroient, grand Dieu! les gens qui font le plus de bruit? Mais il faut espérer que M. D. L. B. qui, en écrivant sur la musique, a l'art de ridiculiser la morale, les garantira de ce danger.

Note du modèle de l'héroïne du mauvais roman de l'Héloïse.

jours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir seront pour son bonheur & pour sa gloire.

» Laissez menacer les Jongleurs ; *tel fier qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire ; s'il est pour vous les Jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment fondé, à lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position, pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille en vous trahissant se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource, ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement ; gagnez son cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté ; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent ; & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs & consacrez à Apollon pacificateur *PHÆBO PACATORI* la médaille que vous m'aviez destinée ».

Quel boute-feu que ce J. J. Rousseau !

4°. Quand Voltaire affirme que ce furent les menées de Jean-Jacques, qui le forcèrent à quitter sa maison des *Délices*, répétez, Madame, à M. D. L. B. [car vous le lui avez déjà

dit dans le P. S. de l'*Errata*], qu'il est de notoriété publique à Geneve, que le *grand-homme* étoit depuis long-temps possesseur & habitant de Tournai & de Ferney, quand il résilia son *bail à vie des Délices*, dont il avoit conservé la jouissance; qu'il est plus notoire encore, s'il est possible, que ce furent ses *Ecrits religieux*, & ses *démarches politiques*, qui lui valurent les désagrémens dont il se plaint, & qui le dégoûtèrent de son domicile aux *Délices*. Désagrémens dont l'effet fut puissamment renforcé par l'appât de recevoir *trente-huit mille livres* contre l'abandon d'une jouissance qui n'étoit pour lui qu'un droit stérile, depuis l'acquisition de Ferney, & la préférence qu'il donnoit à cette nouvelle habitation.

5°. Si contre cette notoriété publique, Voltaire, aussi judicieusement que légalement, invoque le témoignage de M. Tronchin, son ami actuel, autrefois celui de Rousseau, ne vous effrayez pas, Madame : M. Tronchin a trop d'esprit pour ne pas apprécier ce que peut valoir son témoignage dans le cas présent ; & vous trop d'humanité, pour le blâmer de ce que dans ses relations avec Voltaire, il a cru, comme médecin & comme ami, devoir pousser si loin les égards pour un malade dont le tempérament lui étoit parfaitement connu, & qu'il eût été un barbare de ne pas ménager. Jugez-en vous-même, Madame. Rousseau ayant adressé à M. Tronchin sa belle lettre sur la Providence du 18 Août 1756, pour la remettre à Voltaire, ou pour la supprimer, comme il le jugeroit à propos, voici ce que lui répondit M. Tronchin. Cette lettre, comme bien d'autres, se trouve

entre mes mains. Elle est du 1er. Septembre 1756.

» J'ai reçu, mon respectable ami, vos lettres avec l'empressement qui précède & qui suit tout ce qui vient de vous, & avec le plaisir qui accompagne ce qui est bien. Je voudrois pouvoir vous répondre du même effet sur notre ami; mais que peut-on attendre d'un homme qui est presque toujours en contradiction avec lui-même, & dont le cœur a toujours été la dupe de l'esprit? Son état moral a été dès sa plus tendre enfance si peu naturel & si altéré, que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui co-existent avec lui, celui qu'il connoît le moins, c'est lui-même; tous les rapports de lui aux autres hommes & des autres hommes à lui, sont dérangés; il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvoit prétendre: l'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les loix ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve. Il n'a pas enlevé le bled de son voisin, il n'a pas pris son bœuf ou sa vache, mais il *a fait d'autres rapines pour se donner une réputation que l'homme sage méprise, parce qu'elle est toujours trop chère; peut-être n'a-t-il pas été assez délicat sur le choix des moyens* ». (J'en demande pardon à M. Du Peyrou, mais je n'ai pu m'empêcher de souligner cette phrase. Juste ciel! c'est M. Tronchin qui raisonne ainsi!) » Les louanges & les cajoleries de ses admirateurs ont achevé ce que ses prétentions immodérées avoient commencé; & croyant être le maître, il est devenu l'esclave de ses encenseurs, son bonheur a dépendu d'eux. Ce fondement trompeur y a

laissé des vides immenses ; il s'est accoutumé aux louanges , & à quoi ne s'accoutume-t-on pas ? L'habitude leur a fait perdre un prix imaginaire ; c'est que la vanité en fait l'estimation , & qu'elle même compte pour rien ce qu'elle s'approprie , & pour trop ce qu'on lui refuse : d'où il arrive que les injures de la Beaumelle font plus de peine , que les acclamations du parterre n'ont jamais fait de plaisir.

» Et que résulte-t-il de tout cela ? La crainte de la mort [car on en tremble] n'empêche pas qu'on ne se plaigne de la vie ; & ne sachant à qui s'en prendre , on se plaint de la Providence , quand on ne devrait être mécontent que de soi-même. . . . »

Suivent des réflexions générales sur l'injustice & la misère des hommes ; après quoi M. Tronchin continue ainsi :

» A juger du futur par le passé , notre ami se roidira contre vos raisons. Lorsqu'il eut fait son poëme , je le conjurai de le brûler : nos amis communs se réunirent pour obtenir la même grace ; tout ce qu'on put gagner sur lui , fut de l'adoucir : vous verrez la différence en comparant le second poëme au premier. J'espère pourtant qu'il lira votre belle lettre avec attention ; si elle ne produit aucun effet , c'est qu'à soixante ans on ne guérit gueres des maux qui commencent à dix-huit. On l'a gâté , on en gâtera bien d'autres. Plaignons-le , & conservons-nous «.

Eh bien ! Madame , vous voyez que si l'ami malade se connoissoit bien en témoins ; l'ami témoin se connoissoit bien aussi en malades. Mais je me lasse de suivre celui-ci dans l'énumération de ses griefs contre Rousseau. Que répondre en effet aux *extravagantes bizarreries* que

En vouloit alors faire passer pour de l'éloquence ; aux projets criminels dont le ministère est instruit ; aux calomnies dont Rousseau a chargé Voltaire auprès de Monseigneur le Prince de Conti, & de Madame la Duchesse de Luxembourg (17) ? Comment surtout justifier la lettre de M. d'Alembert sur les Spectacles ? N'est-il pas évident que le petit sermon inséré dans l'article Genève de l'Encyclopédie, sur la grande utilité de l'établissement du théâtre dans cette ville, étant un peu de la façon du grand homme, & tout à la fois un modèle de déférence qui lui étoit due, & que lui portoit M. d'Alembert, le Citoyen de Genève fut un impertinent de ne pas montrer la même déférence, & un sot de préférer ce qu'il croyoit devoir à sa patrie, aux fantaisies du grand homme, & à l'honneur ainsi mérité d'être placé par lui à côté de M. d'Alembert au rang des premiers Ecrivains de France.

Croyez, Madame, que M. D. L. B. qui paroît aimer la gloire, n'eût pas, comme votre maître, perdu cette belle occasion de devenir un de ces hommes illustres qui ne sont point des

(17) Que répondre ? Que ces accusations & toutes celles que Voltaire articule contre Rousseau, ne sont pas moins détruites par le caractère de l'accusateur, que par celui de l'accusé : qu'on prouve suffisamment qu'une chose n'est pas, en prouvant qu'elle ne peut être ; qu'il est moralement impossible que Rousseau ait imaginé, avancé, soutenu des mensonges calomnieux, ou autres ; & que, quand Voltaire, plus que suspect d'avoir sacrifié la vérité à tous les genres d'intérêts dont son ame vaine, envieuse & cupide étoit susceptible, affirme ce que Rousseau nie, c'est Voltaire qui ment.

Note de l'impartiale anonyme.

bouffon, & dont Voltaire dit si humblement, & si sincèrement que lui n'approche pas, quoiqu'il ne crût pas être non plus un bouffon.

Mais puisque voilà M. D. L. B. revenu sur la scène, il est convenable de lui laisser achever son rôle. Il lui sied si bien !

En réfléchissant sur cette lettre de Voltaire, il lui vient un petit scrupule : il croit s'appercevoir d'après cette lettre, que non seulement il a pu dire ce qu'il a dit [sur le compte de Jean-Jacques s'entend], mais qu'il en a infiniment peu dit ; & comme il n'est pas homme à s'en tenir à si peu, il va y ajouter quelques petites choses, savoir : la manière basse & respectueuse dont Rousseau avoit écrit à Voltaire, dans le temps où il croyoit avoir besoin de lui, & où il espéroit en ses bontés [18]. Mais pour qu'on ne l'accuse pas lui M. D. L. B. de rien CHANGER OU RETRANCHER, il rappor-

(18) Après avoir, dans l'*Essai sur la musique*, imputé les plus honteuses bassesses à Rousseau, ce pauvre M. D. L. B. croit honnêtement ajouter quelques petites choses à cela, en disant que Rousseau a écrit à Voltaire d'une manière basse & respectueuse. (Qu'il apprenne en passant, M. D. L. B. que les ames basses craignent, & ne respectent point.) Il fait bien mieux, il va appuyer ce beau dire sur des lettres de Rousseau, qui expriment la franche admiration que produit dans les ames élevées la supériorité des talens. Sentiment dont Voltaire n'étoit pas capable : témoin ses *Commentaires sur Corneille*, qu'il affecte de mettre au-dessous de Racine, à qui cependant il est aisé de sentir qu'il se préfère intérieurement. M. D. L. B. s'entend assez mal en additions ; & cela est suprenant : mais ce qui l'est encore davantage, c'est qu'il qu'il ne s'entende pas mieux en bassesses : car enfin on est encore plus près de son caractère que de son état.

Note de la grêle machine en décadence.

tera la lettre que Voltaire écrivit à Rousseau, en remerciement de ce qu'il lui avoit envoyé son ouvrage de l'Inégalité des conditions, & ensuite la réponse de Jean-Jacques.

Pour nous conformer à la marche tracée par M. D. L. B. voyons d'abord cette *lettre de remerciement*. J'ai, Madame, deux copies à vous en offrir; l'une, d'après l'imprimé de M. D. L. B.; l'autre, d'après l'original de Voltaire. Il ne faut pas que vous vous scandalisiez des différences qui existent entre ces deux copies: mais comme il faut que vous les connoissiez, j'ai tâché de vous les rendre sensibles en employant des *guillemets* pour les additions; des *italiques* pour les changemens, avec des *renvois en notes* pour le texte original.

LETTRE

*De Voltaire à Rousseau d'après l'imprimé
de M. D. L. B.*

» J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance & notre foiblesse se promettent tant de *consolations* [a]. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit

(a) *Douceurs.*

vosre ouvrage. Cependant , comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude , je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre ; & je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada ; premierement , parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe , & que je ne trouverois pas les mêmes ressources chez les Missouris [b] : secondement , parce que la guerre est portée dans ce pays-là , & que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchans que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de vosre patrie , où vous êtes tant désiré [c].

» Je conviens (d) avec vous que les belles-lettres & les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante & dix ans , pour avoir connu le mouvement de la terre ; & ce qu'il y a de plus honteux , c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Vous savez quelles traverses vos amis essuyèrent , quand ils commencerent cet ouvrage aussi utile qu'immense de l'Encyclopédie , auquel vous avez tant contribué (e).

(b) Auxquelles je suis condamné , me rendent un médecin d'Europe nécessaire.

(c) Devriez être.

(d) J'avoue.

(e) Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique , ceux qui osoient être leurs rivaux , les traitèrent de Déistes , d'Athées , & même de Jansénistes.

» Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferois voir *des gens* (f) acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Œdipe; une bibliothèque de calomnies (g) imprimées contre moi; un homme qui m'avoit des obligations assez connues, me payant de mes services par vingt libelles; un autre beaucoup (h) plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siècle de Louis XIV, avec des notes dans lesquelles la plus crasse ignorance yôit les plus insâmes impostures [i]; un autre qui vend à un libraire » quelques chapitres « d'une prétendue histoire universelle sous mon nom; le libraire assez avide [l] pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés, & enfin des hommes assez injustes (m) pour m'imputer » la publication de « cette rapsodie. Je vous ferois voir la société infectée de ce » nouveau « genre d'hommes inconnus à toute l'antiquité; qui ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, & sachant malheureusement lire & écrire, se font courtiers de littérature, » vivent de nos ouvrages », volent nos manuscrits, les défigurent & les vendent. Je pourrois me

(f) Une troupe de misérables.

(g) » Ridicules «.

(h) Un prêtre ex-jésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avois rendu; un homme.

(i) Où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées.

(l) » Ou assez sot «.

(m) Assez lâches ou assez méchants.

plaindre que » des fragmens d' « une plaisanterie faite, il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, *courent* (n) aujourd'hui le monde par l'infidélité & l' (o) avarice de ces malheureux, qui ont mêlé leurs grossieretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides [p] avec autant de sottise que de malice, & qui » enfin « au bout de trente ans, vendent par-tout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux, & qui n'est digne que d'eux [q]. J'ajouterois qu'en dernier lieu on a volé une partie des matériaux que j'avois rassemblés dans les archives publiques, pour servir à l'histoire de la guerre de 1741 [r], lorsque j'étois historiographe de France; qu'on a vendu à un libraire ce fruit de mon travail [s]: » qu'on se faisoit à l'en-
 « vi de mon bien, comme si j'étois déjà mort,
 » & qu'on le dénature pour le mettre à l'encan «.
 Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture & la rapine me poursuivant » depuis quarante ans « jusqu'au pied des alpes & jusqu'au bord de mon tombeau. » Mais que conclurai-je de toutes ces
 » tribulations ? Que je ne dois pas me plaindre ;
 » que Pope, Descartes, Bayle, le Camoëns &
 » cent autres ont essuyé les mêmes injustices,
 » & de plus grandes ; que cette destinée est celle

(n) Court.

(o) » Infâme «.

(p) L'ont défigurée.

(q) Cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, & qui est devenu le leur.

(r) Osé fouiller dans les archives les plus respectables & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt.

(s) A un libraire » de Paris « le fruit de mes travaux.

» de presque tous ceux que l'amour des lettres
» a trop séduits «.

» Avouez en effet, Monsieur, que ce sont là
» de ces petits malheurs particuliers dont à peine
» la société s'apperçoit. Qu'importe au genre
» humain que quelque frêlon pillent le miel de
» quelques abeilles ? Les gens de lettres font
» grand bruit de toutes ces petites querelles ; le
» reste du monde les ignore ou en rit «.

» De toutes les amertumes répandues sur la vie
humaine, ce sont là les moins funestes. Les [t] épi-
nes attachées à la littérature & à un peu de [u]
réputation, ne sont que fleurs en comparaison
des autres maux qui de tout temps ont inondé
la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron,
ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace n'eurent la
moindre part aux proscriptions. Marius étoit un
ignorant, le barbare Sylla, le crapuleux Antoine,
l'imbécille Lépide, lisoient peu Platon & Sophocle ;
& pour ce tyran sans courage, Octave Cépius, sur-
nommé si lâchement Auguste, il ne fut un détestable
assassin, que dans le temps où il fut privé de la
société des gens de lettres [v].

» Avouez que Pétrarque & Bocace ne firent
» pas naître les troubles de l'Italie «. Avouez
que le badinage de Marot n'a pas produit la St.
Barthélemy, & que la tragédie du Cid ne causa
pas les troubles (x) de la fronde. Les grands crimes

(t) Mais, Monsieur, avouez aussi que ces.

(u) La.

(v) Ne furent les auteurs des proscriptions de Ma-
rius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet im-
bécille Lépide, de ce tyran sans courage Octave Cépius,
surnommé si lâchement Auguste.

(x) Guerres.

n'ont » gueres « été commis que par de célèbres ignorans ; ce qui fait & fera toujours de ce monde une vallée de larmes , c'est l'insatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes , depuis Thamas-Kouli-kan , qui ne favoit pas lire , jusqu'à un commis de la douane qui ne fait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'ame , la rectifient , la consolent ; elles *vous servent* , *Monsieur (y)* , dans le temps que vous écrivez contre'elles ; vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire , & comme le pere Mallebranche , dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

» Si quelqu'un doit se plaindre des lettres , c'est moi , puisque dans tous le temps & dans tous les lieux , elles ont servi à me persécuter. Mais il faut les aimer , malgré l'abus qu'on en fait ; comme il faut aimer la société , dont tant d'hommes méchans corrompent les douceurs ; comme il faut aimer sa patrie , quelques injustices qu'on y essuie (z) «.

Ces différences , comme vous voyez , Madame , ne font presque rien à la question , la plupart n'offrant que des additions , des changemens fort permis à un auteur qui se fait impri-

(y) *Font même votre gloire.*

(z) A la place du paragraphe qui termine cette lettre produite par M. D. L. B. on lit dans l'original le paragraphe très remarquable qui suit :

» M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien
» mauvaise ; il faudroit la venir rétablir dans l'air na-
» tal , jouir de la liberté , boire avec moi du lait de
» nos vaches , & brouter nos herbes.

» Je suis très philosophiquement , & avec la plus
» tendre estime , Monsieur , votre , &c.

mer ; il est tout simple de faire une toilette plus recherchée pour se présenter au public , que pour rendre une visite particulière. Passons donc à Voltaire & à M. D. L. B. les variantes en *additions* , mais demandons - leur raison de celles en *soustractions*.

Il y en a une de ce dernier genre sur laquelle il est bon de s'expliquer avec le candide M. D. L. B. ; c'est la soustraction du paragraphe qui termine la lettre de Voltaire , & que je viens, Madame, de vous rapporter.

Permettez-vous , M. D. L. B. qu'on vous demande par quel excès de discrétion ou de prudence , & au risque d'enourir cette accusation que vous paroissiez tant redouter, *de rien changer ou retrancher* , vous faites sans pitié main-basse sur cette queue de la lettre que vous produisez ? Auriez-vous par hasard apperçu que tout jusqu'au nom de M. Chapuis , indique cette invitation si simple de la part de Voltaire *de venir boire du lait de ses vaches* , comme le vrai , le seul texte original des offres faites à Rousseau : *texte* qu'a su embellir des plus riches variantes la brillante & poétique imagination du *grand-homme* ; & de-là auriez-vous crainit , en produisant cette queue , de faire mentir l'ancien adage , A LA QUEUE LE VENIN ? Vous auriez eu grand tort ; car avec votre admirable logique , étayée de votre incomparable bon-sens , il vous étoit aisé de prouver que l'invitation que fait ici Voltaire à Rousseau *de venir pour rétablir sa santé , boire du lait de ses vaches & brouter ses herbes* , emporte nécessairement avec elle l'offre de la *propriété d'une maison de campagne appelée l'Hermitage* , où sans doute Voltaire tenoit ses vaches ; puisqu'il est clair comme le jour , que toutes les fois

fois que l'on offre du vin de son crû , on eût censé offrir le vignoble qui l'a produit. Enfin , quel parti ne pouviez-vous pas encore tirer du nom de M. Chappuis , qui se trouvant dans cette offre , l'identifie avec celle dont Voltaire fit la confidence à David Hume , le 24 Octobre 1766 ?

Mais , Madame , si M. D. L. B. paroît ici ne faire valoir tous les avantages que lui fournissoit la lettre de M. de Voltaire , c'est qu'en homme qui ne veut pas manquer son coup , *il recule pour mieux sauter* : car le voilà qui , la réponse de Rousseau à la main , va vous prouver la *manière basse & respectueuse dont il écrit à Voltaire*. Lisez donc bien attentivement cette réponse , qui est du 10 Septembre 1755.

L E T T R E

De Rousseau à Voltaire.

» C'est à moi , Monsieur , de vous remercier à tous égards : en vous offrant l'ébaûche de mes tristes rêveries , je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous , mais m'acquitter d'un devoir , & vous rendre un hommage que nous vous devons tous , comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie , je partage la reconnoissance de mes concitoyens , & j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore , lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; & vous , qui savez si bien peindre les vertus & la liberté , apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans

vos écrits. Tout ce qui approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

» Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour seroit un miracle si grand à la fois & si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

» Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de miseres, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du Sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poètes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains: mais sans le poison lent & secret qui corrompoit peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Saluste n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le siècle brillant d'Auguste & d'Horace, & enfin les siècles horribles de Sé-

neque & de Néron , de Domitien & de Martial. Le goût des lettres & des arts naît chez un peuple , d'un vice intérieur qu'il augmente ; & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicious à l'espece , ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens , accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel , que les causes mêmes qui l'ont fait naître , sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie , de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi , si j'avois suivi ma première vocation , & que je n'eusse ni lu , ni écrit , j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant , si les lettres étoient maintenant anéanties , je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux : c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié ; & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous : mais consultons l'intérêt dans nos affaires , & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes , des historiens , des savans pour éclairer le monde & conduire les aveugles habitans , si le sage Memnon m'a dit vrai , je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

» Convenez-en , Monsieur ; s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes , il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner , qui voudra les recevoir ? *Les boiteux* , dit Montaigne , *sont mal propres aux exercices du corps ; & aux exercices de l'esprit , les ames boiteuses.* Mais en ce siècle savant , on

ne voit que des bêteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des Sages pour les juger, & non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille; les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les Journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; & j'entends critiquer l'*Orphelin* (19) parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

» Recherchons la première source des désordres de la société : nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur, bien plus que de l'ignorance; & que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir : or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout ? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

» Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs. C'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles ; car le fer ni

[19] Tragédie de Voltaire que l'on jouoit alors.

le plomb ne s'allient point avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre instruction : méprisez de vaines clameurs , par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal , qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critique , plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; & qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez pas faits , tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

» Je suis sensible à votre invitation ; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie , j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; & quant aux herbes de votre verger , je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos , qui n'est pas la pâture des bêtes , & le Moly , qui empêche les hommes de le devenir.

» Je suis de tout mon cœur , & avec respect , &c.

A Paris , le 10 Septembre 1755 «.

Oh ! pour cette lettre , Madame , elle est de toute fidélité ; rien n'y manque , pas même l'article responsif à l'invitation de Voltaire , & qu'il vous paroîtra peut-être mal-adroit d'avoir laissé subsister , après la soustraction de l'article des offres de Voltaire. Pas si mal-adroit , Madame ; c'est une finesse qui fait infiniment d'honneur à l'esprit de M. D. L. B. Ne voyez-vous pas que présenter Rousseau remerciant Voltaire pour des offres qui ne paroissent pas lui avoir été faites ,

c'est le placer dans la posture *basse & respectueuse* d'un gueux (20), qui pour provoquer la générosité, étale d'avance sa reconnoissance pour les *bontés* qu'il sollicite; & que pour qu'on trouvât de la *bassesse* dans la réponse de Rousseau, il falloit bien que M. D. L. B. y en mît. Car pour moi, qui ai lu & relu cette réponse du 10 Septembre 1755, j'avoue de bonne foi que je n'y trouve aucune autre preuve de la *maniere d'écrire de Rousseau basse & respectueuse*. J'y trouve, il est vrai, des éloges directs [21]; mais j'y trouve aussi des avis indirects donnés par un connoisseur au plus brillant génie, au plus varié, au plus célèbre des écrivains de ce siècle, à celui à qui l'Europe entière accorde le plus

(20) Ce que M. Du Peyrou dit ici, n'est point en contradiction avec ce que j'ai dit plus haut. Les ames basses n'ont point le sentiment du respect; non, je le répète, mais elles en affectent les démonstrations toutes les fois que leur intérêt l'exige.

Note de la *doucereuse anonyme*.

[21] Oui Rousseau a donné à Voltaire des éloges directs; mais ils étoient sinceres, puisqu'il ne les a jamais démentis: car la flatterie foule aux pieds l'objet de son culte, dès qu'elle n'en espere plus rien. Dans le fragment de la lettre du 17 Juin 1760 que M. du Peyrou vient de rapporter, où Rousseau dit à Voltaire: *Je vous hais, enfin, vous l'avez voulu*; ce qui n'est pas, je pense, le langage de la *bassesse*: il proteste encore de son admiration pour le beau génie, de son amour pour les écrits, du respect qu'il doit aux talens de Voltaire; & s'engage à ne jamais manquer aux procédés que ce respect exige. Bien plus généreux que César, ce n'est pas un ennemi abattu, qu'il plaint, c'est un ennemi triomphant qu'il loue.

Note de l'*Auteur-femelle*.

d'esprit & de goût. Si c'est là ce que M. D. L. B. appelle une *maniere d'écrire basse & respectueuse*, il faut que ce M. D. L. B. soit un homme bien fier ou bien scrupuleux, pour être le seul en Israël qui n'ait jamais fléchi le genou devant l'idole. Peut-être aussi est-ce dans la contemplation de ses quatre *in-quarto*, qu'il s'est fâché contre Rousseau d'avoir loué Voltaire, qui n'a rien su produire de comparable à l'*Essai sur la musique*. Quoi qu'il en soit, cette *bassesse* de Rousseau tient si fort à cœur à M. D. L. B., que, peu content de la preuve du 10 Septembre 1755, il en produit une autre du 18 Août 1756. qu'il faut encore que je transcrive ici; vous en verrez la raison, Madame.

» Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous & moi, dans le sujet que je traite ici. Rassasié de gloire, & désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de l'immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame; & si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami: vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, obscur, pauvre, & tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, & je trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouissez, moi j'espère, & l'espérance embellit tout «.

» J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre, que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, *grand-homme*, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que

je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens , & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur ! Mais il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout , &c «.

Ici la plume tombe des mains de M. D. L. B. tant il est impatienté de tant de *bassefse* ; & par un honnête & surtout commode &c. il laisse à l'imagination à deviner la fin de cette lettre. Pour moi , qui ne veux pas , Madame , que votre imagination fasse la moindre grace à Rousseau , je vais vous traduire l'*& cætera* de M. D. L. B.

» Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations & du courage , il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela , pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague plutôt comme un palliatif actuel , que comme un dédommagement à venir «.

Qui croiroit , Madame , qu'après avoir écrit [notez bien en 1755 & 1756] d'une *manière si basse & si respectueuse* à Voltaire , Rousseau ait osé , huit ou dix ans après , se plaindre des tracasseries que lui suscitoit ce même Voltaire , & ne pas s'extasier de tous ces charmans pamphlets , ces petits chef-d'œuvres qui ont signalé la vieillesse du *grand-homme* ? J'en suis fâché pour vous ; mais l'inconséquence de *votre maître* faute aux yeux. Quand on a une fois admiré un homme , à cause des talens qu'on reconnoît en lui , & des vertus qu'on lui suppose , quelques vices qu'il décele durant le cours d'une longue vie , il faut admirer toujours non-seulement ses talens [comme a fait Rousseau] , mais encore toutes les méchancetés qu'il peut faire.

Graces au Ciel ! me voilà parvenu à la péroraison de M. D. L. B. N'êtes-vous pas tentée , Madame , d'admirer avec lui la réflexion de M.

Palissot

Palissot sur l'indulgence du public pour Rousseau (22), & sa sévérité pour Voltaire ? Elle a du moins cela de bon , qu'elle termine l'oraison de M. D. L. B. contre vous & contre votre ami Jean-Jacques.

Si les preuves que je lui oppose ne sont ni aussi ingénieuses , ni aussi recherchées que les siennes , elles ont du moins le mérite de reposer sur des titres originaux qui existent entre mes mains , & que je suis prêt à produire à qui désirera les constater. Car il est possible que parmi ces titres , il s'en trouve qui ne soient pas destinés à paroître dans la Collection actuellement sous presse des *Ecrits de Jean - Jacques Rousseau* : mais que les attaques de ses ennemis forceront tôt ou tard ses amis à exposer au grand jour.

Je suis effrayé de la longueur de cette lettre , Madame. Remarquez pourtant qu'elle relève , non toutes les exécutions vomies contre Rousseau dans l'*Essai sur la musique* , & si victorieusement démenties dans votre *Errata de cet Essai* , mais simplement celles dont M. D. L. B. se disoit en état d'administrer la preuve. Et c'est ainsi , comme le savent très bien tous ces Messieurs , qu'une petite calomnie , en une seule ligne , même de la façon d'un BAZILE , nécessitant vingt pages de réfutation , laisse toujours sa cicatrice.

(22) M. Palissot parler de l'indulgence du Public pour Rousseau , après ce qu'il doit à l'indulgence de Rousseau ! . . . Cela feroit pitié , si cela ne faisoit horreur.

Note de la *Sempiternelle*.

Suppl. de la Coll. Tom. VI.

D d

Permettez , Madame , que je vous offre ici les assurances de mon dévouement & de mon respect.

DU PEYROU.

M. Du Peyrou , ainsi que vous l'avez vu , Monsieur , m'a laissée la maîtresse de prendre , pour enrichir la réponse que je vous destinois , tout ce qui me conviendrait dans ce *Commentaire*. J'ai cru bien faire pour le public , pour J. J. Rousseau & pour moi , de l'employer en entier. La gloire de Jean-Jacques m'est trop chère , pour que je ne cede pas avec transport l'honneur de la défendre à un homme que tout invite à se nommer , & de qui le nom prévient tous les doutes. Mais comme il ne pouvoit pas tout dire , je me suis permis de mettre en notes quelques réflexions qui m'ont paru ne pas contraster avec les siennes , & que j'espère qu'il ne désapprouvera pas. Au surplus , persuadée qu'on ne peut à l'avenir accuser Jean-Jacques de rien , dont , en prouvant la fausseté des accusations déjà portées contre lui , je ne l'aie disculpé d'avance , je vous déclare , Monsieur , que je pose la plume pour ne la plus reprendre. Si l'on doit dire la vérité à ceux qui l'ignorent & la respectent , c'est la profaner que de la répéter à ceux qui la savent & la méprisent : ainsi vous pouvez respirer.

Ce 12 Novembre 1781.

P. S. Mes lecteurs jugeront par la date de la lettre de M. Du Peyrou , que le *Commentaire* qu'il m'a fourni a été fait quelque temps auparavant la mort de M. Tronchin , arrivée le 30 Novembre dernier , & que j'aurois bien sou-

haité qui ne précédât pas la publication de ma réponse. L'incertitude de la vie est pour les amis de J. J. Rousseau le plus grand des inconvéniens attachés à la difficulté de publier tout écrit qui a sa défense pour objet : difficulté que je n'ose encore me promettre de vaincre. Combien j'ai tremblé pour les jours de MM. d'Alembert, Diderot, D. L. B., &c., &c ! Graces à Dieu ! ce ne sera plus que par humanité que je desirerai leur conservation.

Ce 20 Janvier 1782.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*LETTRE adressée aux Editeurs du
Supplément.*

MESSIEURS,

Vous ferez sans doute surpris de recevoir des lettres & des mémoires de la part d'un homme qui n'a pas l'honneur d'être connu de vous : mais la réputation d'un savant que l'Europe regrette, & que vous faites revivre, y est intéressée. Il s'agit d'accorder J. J. Rousseau avec lui-même, de sauver le ridicule à un citoyen de Grenoble, homme de lettres, pere de famille, ancien ami de Jean-Jacques, & de ne pas laisser ignorer au public la raison de l'incohérence de certains écrits que vous avez sans doute jugé à propos de conserver, comme formant un ensemble dont les moindres détails peuvent l'intéresser. Voici le fait.

Le R. P. Ducros, bibliothécaire & directeur du cabinet d'histoire naturelle de Grenoble, m'a prié de répondre à une anecdote des Rêveries de Jean-Jacques qui intéresse M. Bovier, & qui lui a

été communiquée de Genève. Elle regarde les Botanistes , & c'est en cette qualité , ayant professé cette science pendant dix ans , que je suis invité & intéressé à résoudre toute équivoque qui peut la concerner.

La réputation de Jean-Jacques ; le zèle que vous montrez à l'étendre en publiant ses derniers écrits , mes devoirs de citoyen honnête , sont les motifs qui conduisent ma plume. Ils sont détaillés dans le mémoire ci-joint , que je vous prie de vouloir bien insérer à la suite de l'imputation faite à M. Bovier. Il est fait dans le dessein de le ménager , ainsi que Jean - Jacques , sans rien soustraire au public de ce que vous lui destinez.

Si vous desiriez , Messieurs , prendre des renseignemens sur mon compte , vous pourrez en trouver chez M. Guettard , avec qui j'ai eu le plaisir de parcourir tout le Dauphiné en 1775 & 1776 pour en faire l'histoire naturelle par ordre du Gouvernement , ou chez M. de la Tourette , secrétaire de l'Académie des belles-lettres à Lyon , ou chez les parens de M. de Haller avec lequel j'étois en relation. Mon nom est dans quelques papiers publics , & dans deux ouvrages que j'ai publiés sur la botanique & la médecine ; mais la confiance que vous inspirez , me dispense de me faire violence pour entrer dans d'autres détails sur ce qui me concerne.

J'ai l'honneur d'être , avec une haute estime & une parfaite considération ,

M E S S I E U R S ,

Votre très humble & très
dévoué serviteur ,

VILLAR , D. M. & Professeur de Botanique , chez
M. Berthelot , près du college à Grenoble.

Le 25 Février 1782.



*OBSERVATIONS succinctes sur une
anecdote rapportée dans la Ville. Réverie
du Promeneur solitaire.*

MONSIEUR Bovier avocat au Parlement me fait de mander, s'il y a aux environs de Grenoble, un Saule épineux, ou un arbrisseau sauvage, dont le fruit acide soit un poison? Je réponds au premier article, que les Botanistes ne connoissent aucun Saule épineux en Europe; que parmi les vingt-deux espèces de ce genre que nous avons observées en Dauphiné, aucune n'a d'épines, ni même des extrémités de rameaux qu'on puisse regarder comme telles. Quant au second article: il y a aux environs de Grenoble un arbrisseau appelé par les Botanistes, *Hippophaë* ou *Rhamnoïdes* [a] qu'on nomme vulgairement Argousse [b] qui porte des feuilles oblongues, fermes, blanchâtres, assez ressemblantes à celles du petit Saule ou Osier blanc. Ces

(a) *Hippophaë* (Adans. famil. II. pag. 80) *Rhamnoïdes*, Linn. Hist. nat. 651. Dict. de med. tom. IV. pag. 317. *

Rhamnoïdes salicis folio. Tournef. J. R. Herb. T. 481.

Rhamnus salicis folio angusto fructu flavescente. C. Bauh. Pin. 477.

Rhamnus vel oleaster Germanicus. J. Bauh. I. p. 2. 33. *

Rhamnus alterum genus Cæsalp. de Plant. p. 75. *

Oleastro Germanico Cordi S. *Rhamno* 1°. del Dioscoride Pontæ Ital 74.

(b) *Rhamne* 1. de Matthiöle, qu'on appelle Argousse aux environs de Grenoble, & avec lequel on peut faire des sauges au lieu de verjus, &c. Dalech. Hist. Gén. éd. F. I. 116. *

deux arbrisseaux bordent tous les torrens & rivières : ils croissent pêle-mêle & s'élevent depuis trois jusqu'à six pieds pour l'ordinaire. Le dernier se nomme en botanique *Salix helix*, ou *Salix purpurea* [c].

L'Argouffe ou *Hippophaë*, a l'extrémité de ses rameaux terminés par une épine, & ses fruits sont par paquets entassés sur les branches à la base des feuilles, au nombre de trois jusqu'à neuf, adhérens à la tige. Ce sont des baies succulentes, d'abord vertes, jaunes en automne & rougeâtres pendant l'hiver, auquel elles résistent ainsi que les feuilles, & sont mangées par les oiseaux. Ces baies sont rondes, de la couleur des grains de maïs, un peu moins grosses, sont remplies d'un suc jaunâtre acide, & renferment un seul noyau dans leur centre (d).

Ces observations font entrevoir l'équivoque à laquelle la ressemblance de figure des feuilles, & de la grandeur ou du voisinage de ces deux arbrisseaux ont donné lieu; mais elles ne font pas même soupçonner la raison qui a pu faire croire qu'un fruit acide est un poison. Que notre *Hippophaë* soit celui des Grecs, quoiqu'on n'en tire pas ici un suc *laiteux*, *épaissi*, *purgatif*, &c. cela est possible; & la plante qui fournit la gomme adragant en est une preuve, quant à la confis-

(c) Linnæi Hist nat. 648. Nous croyons avec le célèbre Haller, que ces deux especes n'en font qu'une.

(d) Cordus a fait une remarque bien digne d'un chymiste du quinzième siècle : il dit avoir observé trois substances différentes dans le fruit de l'*Hippophaë*; l'une pulpeuse insipide sous l'écorce, la seconde aqueuse & acide sur le noyau, & une troisième huileuse dans le noyau même.

tance qu'elle acquiert dans les pays chauds & non dans nos Alpes où la plante est très commune. Mais qu'un arbrisseau dont tous les animaux herbivores mangent les feuilles & les granivores le fruit : que ce fruit acide que Dalechamp recommande & avec lequel on fait réellement du verjus ici chez les pauvres : que ce même fruit sans âcreté, sans aucun goût, fade, nauséux soit un poison : que ce poison n'ait seulement pas été soupçonné dans des pays tels que l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la France où cet arbrisseau couvre des îles entières, le long des torrens & rivières depuis la mer jusqu'aux sommets des Alpes ; c'est ce qu'on ne peut concevoir.

L'on pardonnera à des enfans, de ne jamais manger des fruits qu'ils ne connoissent pas, parce que leurs meres ou leur gouvernante les ont avertis, qu'ils pourroient s'empoisonner, & même d'appliquer à cette plante les craintes qu'on leur a inspirées au sujet des *Solanum*, des *Chevre-feuilles*, des *Lauréoles*, *bois gentils*, &c. qu'ils inspirent cette terreur panique à leurs freres, à leurs camarades, il n'y a pas d'inconvénient. Mais faire un crime à un homme de lettres de ce qu'il n'a pas averri un Botaniste de ne pas manger de *ce fruit défendu*, c'est exiger de lui les préjugés de l'enfance & supposer trop peu d'expérience au Botaniste, qui dans le cas même le plus dangereux, est fait pour servir de mentor & non pour en exiger de la part d'un homme qui n'a pas étudié les plantes.

D'après ces réflexions, nous croyons que M. Bovier, peut être tranquille sur l'imputation que les manuscrits du citoyen de Geneve semblent lui faire au sujet de cette plante. Sur le tout

qu'importeroit à M. Bovier, qu'une disposition trop mélancolique de la part de son ancien ami, le fît passer dans le lointain, pour un homme qui n'a pas eu tous les égards possibles pour cette sensibilité extrême, qu'il outroit encore durant les dernières années de sa vie. La réputation de M. Bovier est faite & ce soupçon ne se soutiendrait jamais dans sa patrie, ni dans l'esprit de ceux qui le connoissent. Ceux qui ne le connoissent pas, le jugeront favorablement d'après ces détails & ce qui y a donné lieu; & si quelques esprits légers vouloient s'amuser du ridicule, il suffiroit d'opposer les écrits savans de Rousseau à une pusillanimité ou à une maladie que cette anecdote décele aux yeux du public.

Fait à Grenoble le 25 Février 1782.

VILLAR, Méd. & Profes. de Botanique.



RECONNOISSANCE de la remise des manuscrits de musique que les Editeurs du Supplément ont été priés d'y insérer.

Nous Jérôme-Frédéric Bignon, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, reconnoissons que M. Benoît, ancien Contrôleur des domaines & bois de Toulouse, nous a remis cejourd'hui un volume de 601 pages in-4°. couvert de bazane verte, lequel suivant l'attestation étant en tête d'icelui, signée de MM. le marquis de Gérardin, brigadier des armées du Roi, Barbier de Neuville, Olivier de Corancez, Caillot pension-

naire du Roi, de Sauvigny, chevalier de l'Ordre Royal & militaire de St Louis, censeur Royal, le comte de Belloy, officier aux gardes-Françoises, Deleyre, secrétaire de S. A. R. l'Infant duc de Parme, & le comte Duprat, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans, contient tous les manuscrits originaux de la musique de J. J. Rousseau, trouvés après sa mort & une table d'iceux, afin d'en faciliter la comparaison avec les morceaux gravés, lequel volume nous avons sur le champ, au desir dudit Sieur Benoît, fait estampiller & de suite déposer aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, pour y être gardé à toujours & communiqué au Public, ainsi qu'il en est usé pour les livres appartenants à Sa Majesté. Fait à l'hôtel de ladite Bibliothèque, à Paris ce 10 Avril 1781.

Signé BIGNON.

Copie de l'attestation mise à la tête des Manuscrits.

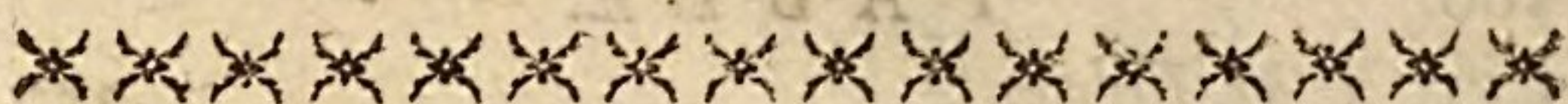
Ces manuscrits originaux sont tous écrits de la main de M. Rousseau & les mêmes que l'on voyoit chez lui sur son clavecin. Comme il pourroit peut-être rester quelques doutes là-dessus, M. Benoît, ancien contrôleur des domaines & bois de Toulouse, qui a fait graver la plus grande partie de ces morceaux de musique, a réclamé l'attestation des personnes ci-après; en conséquence il a prié Messieurs, &c. &c. de certifier que les manuscrits composant ce recueil, sont les mêmes que ceux qu'ils ont toujours vus chez M. Rousseau écrits de sa main; que certains morceaux ont été composés pour

E e

eux ou à leur priere: ce qu'ils ont certifié véritable & ont signé la présente attestation avec ledit Sieur Benoît, dépositaire desdits manuscrits qu'il a remis cejourd'hui à la Bibliothèque du Roi, pour remplir la tâche qu'il s'étoit imposée par attachement pour l'auteur. Fait à Paris ce 10 Avril 1781.

Signé GÉRARDIN, &c. &c.

Fin du sixieme Volume.



T A B L E

DES DIFFÉRENTES PIÈCES

Contenues dans ce Volume.

L A VERTU <i>vengée par l'amitié, ou recueil de lettres sur J. J. Rousseau, par Madame ***</i> <i>Introduction.</i>	Pag. 5
LETTRE à l'auteur de la <i>Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.</i>	27
RÉFLEXIONS <i>sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume.</i>	40
EXTRAIT du N ^o . 35 de l'Année littéraire 1778.	66
EXTRAIT du N ^o . 39 de l'Année littéraire 1778.	75
RÉPONSE de M. Fréron.	85
LETTRE de Madame de St. G*** à M. Fréron.	87
LET. à M. Fréron par Madame D. L. M.	98
LET. d'une anonyme à un anonyme, ou procès de l'esprit & du cœur de M. d'Alembert avec les pièces justificatives.	111
EXTRAIT du N ^o . 21 de l'Année littéraire 1779.	144
LET. de M. d'Alembert.	151
RÉPONSE anonyme à l'auteur anonyme, &c.	166
ERRATA de l'Essai sur la musique ancienne & moderne, ou Lettre à l'Auteur de cet Essai, par Madame ***	187
EXTRAIT du N ^o . 37 de l'Année littéraire 1780. <i>Lettre à M. d'Alembert.</i>	245

LET. à M. Fréron	257
NOTE de M. l'Abbé Roussier sur la page 28 de l'Errata de l'Essai sur la musique.	259
LET. à M. l'Abbé Roussier.	260
MON DERNIER MOT, ou Réponse à la Lettre que M. D. L. B. a adressée à M. l'abbé Roussier, &c.	262
COMMENTAIRE joint à la lettre précédente.	272
LET. aux Editeurs du Supplément	315
OBSERVATIONS succinctes sur une anecdote rap- portée dans la septieme Réverie du Promeneur Solitaire.	317
RECONNOISSANCE de la remise des manuscrits de musique que les Editeurs du Supplément ont été priés d'y insérer.	340

Fin de la Table.



Rousseau, Jean-Jacques,

Oeuvres complètes

Bd.: [30]

1782

Coburg, Landesbibliothek -- C II 5/15(5/6)
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11919282-8